

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2013



*Avançons en confiance

Move Forward with Confidence*



**BUREAU
VERITAS**

SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION DU GROUPE 3

1.1 Présentation générale du Groupe	4
1.2 Informations financières sélectionnées	6
1.3 Historique	9
1.4 L'industrie du TIC	10
1.5 Les atouts concurrentiels du Groupe	13
1.6 Objectifs et stratégie	16
1.7 Présentation des activités	19
1.8 Accréditations, Agréments et Autorisations	38
1.9 Contrats importants	39
1.10 Recherche, développement, brevets et licences RFA	39
1.11 Systèmes d'information et de pilotage	40
1.12 Facteurs de risques RFA	40
1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	49
1.14 Assurances	50

04

ÉTATS FINANCIERS RFA 113

4.1 États Financiers Consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2013	114
4.2 Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA	176
4.3 Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2013	203

05

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE RFA 207

5.1 Informations sociétales	209
5.2 Informations sociales	215
5.3 Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)	223
5.4 Méthodologie de recueil de l'information	231
5.5 Table de concordance	232
5.6 Avis du certificateur indépendant	234

02

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RFA 51

2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	53
2.2 Rapport du Président du Conseil d'administration	61
2.3 Rémunérations des dirigeants	78
2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés	90

03

RAPPORT DU MANAGEMENT RFA 97

3.1 Faits marquants de l'exercice	98
3.2 Évolution de l'activité et des résultats	100
3.3 Flux de trésorerie et financement	106
3.4 Événements postérieurs à l'approbation des comptes	112
3.5 Changements significatifs de la situation financière et commerciale	112
3.6 Tendances pour l'exercice 2014	112

06

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL 237

6.1 Renseignements de caractère général	238
6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre	239
6.3 Filiales et participations RFA	240
6.4 Contrats intra-groupe	242
6.5 Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire	242
6.6 Capital social et droits de vote RFA	243
6.7 Actionnariat RFA	249
6.8 Informations boursières RFA	251
6.9 Documents accessibles au public	253
6.10 Opérations avec les apparentés	253
6.11 Actes constitutifs et statuts	255
6.12 Personnes responsables RFA	259
6.13 Contrôleurs légaux des comptes RFA	260
6.14 Tables de concordance	262

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE **2013**

INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Des exemplaires du présent Document de référence sont disponibles sans frais au siège social de Bureau Veritas, 67-71 Boulevard du Château – 92 200 Neuilly-sur-Seine – France.

Il peut également être consulté sur le site Internet de Bureau Veritas (www.bureauveritas.fr) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2012 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 89 à 103, 105 à 169 et 170 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 mars 2013 sous le numéro D.13-0205.
 - le rapport de gestion, les comptes consolidés de l'exercice 2011 ainsi que le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 103 à 121, 124 à 182 et 183 du Document de référence déposé auprès de l'AMF en date du 22 mars 2012 sous le numéro D.12-0195.
-



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 mars 2014 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

1.1	Présentation générale du Groupe	4
1.2	Informations financières sélectionnées	6
1.3	Historique	9
1.4	L'industrie du TIC	10
1.5	Les atouts concurrentiels du Groupe	13
1.6	Objectifs et stratégie	16
1.7	Présentation des activités	19
1.8	Accréditations, Agréments et Autorisations	38
1.9	Contrats importants	39
1.10	Recherche, développement, brevets et licences RFA	39
1.11	Systèmes d'information et de pilotage	40
1.12	Facteurs de risques RFA	40
1.13	Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage	49
1.14	Assurances	50

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

01

PRÉSENTATION DU GROUPE



1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU GROUPE

MISSION

Bureau Veritas est un leader de services d'inspection, de certification et d'essai en laboratoire. Le Groupe intervient dans de nombreux secteurs et est présent dans plus de 140 pays, au travers d'un réseau d'environ 1 330 bureaux et laboratoires. Il emploie près de 61 600 personnes.

Bureau Veritas aide ses clients à protéger leur marque, à gérer leurs risques et améliorer la performance de leur entreprise en offrant des services qui mesurent la conformité de leurs actifs, produits et systèmes de gestion, aux normes et réglementations en terme de qualité, santé, sécurité, protection de l'environnement et responsabilité sociale (« QHSE »).

SERVICES

Le Groupe délivre des rapports à ses clients, établis par des experts, qui présentent les résultats de leurs observations et analyses, et mesurent les écarts avec la référence, la réglementation, ou la norme, pouvant être **réglementaire** (imposée par des codes ou réglementations conditionnant l'autorisation d'exploitation), **volontaire** (liée aux exigences d'un secteur spécifique ou normes internationales reconnues), ou **propriétaire** (basée sur des exigences particulières du client).

Les missions peuvent prendre la forme d'**Inspections**, basées sur une évaluation technique ou visuelle et des mesures afin de déterminer si un actif ou un produit est conforme aux normes applicables ou demandées par le client, de **Tests**, avec la réalisation d'analyses effectuées dans les laboratoires de Bureau Veritas ou directement sur le site du client, d'**Audits**, examens et vérifications périodiques, indépendants, d'activités, d'archives, de process et d'autres éléments du système de gestion de la qualité pour déterminer leur conformité à une norme comme par exemple l'ISO 9000 ou de **Certifications**, comprenant généralement des audits sur site, avec des tests et inspections standardisés puis des audits de surveillance durant la période de validité de la certification.

Les prestations effectuées par Bureau Veritas portent sur :

- des Actifs (54% du chiffre d'affaires de Bureau Veritas en 2013), comme :
 - des navires (Marine),
 - des bâtiments et infrastructures (Construction et IVS),
 - des centrales électriques, raffineries, pipelines et autres installations industrielles (Industrie) ;

- des Produits (37%), comme :
 - des produits de consommation vendus par la grande distribution (Biens de consommation),
 - des matières premières – pétrole, produits pétrochimiques, minéraux, métaux et matières premières agricoles (Matières Premières),
 - des marchandises importées/exportées en relation avec les opérations de commerce international (Services aux Gouvernements & Commerce international) ;
- des Systèmes (9%), effectuées principalement par la division Certification :
 - des systèmes de management QHSE (ISO 9001, 14001, OHSAS 18001),
 - des systèmes de management QHSE sectoriels (automobile, aéronautique, agroalimentaire, etc.),
 - des systèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement incluant les audits de fournisseurs.

En fonction des besoins des clients et du cadre réglementaire, Bureau Veritas agit comme une « tierce partie », c'est-à-dire en tant qu'organisme indépendant, établissant des rapports et certificats indépendants des obligations contractuelles, ou comme « seconde partie », travaillant pour le compte et sous la direction de son client.

CLIENTS

Bureau Veritas dispose d'un portefeuille de plus de 400 000 clients et intervient dans de nombreux secteurs comme l'aéronautique, l'automobile, la construction, l'immobilier, les biens de consommation, les industries électriques et électroniques,

l'agroalimentaire, les gouvernements et organisations publiques, les équipements industriels, l'industrie maritime, le pétrole et gaz, l'industrie de process et l'industrie minière, la distribution, les services, le transport et les infrastructures.

ACTIVITÉS

Les activités de Bureau Veritas sont réparties selon huit divisions. Elles sont décrites dans le paragraphe 1.7.

MARINE

En tant que société de classification, Bureau Veritas procède à l'évaluation de conformité des navires à des normes portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements à bord. Bureau Veritas délivre également des certificats réglementaires par délégation des autorités de pavillon.

INDUSTRIE

Bureau Veritas vérifie la fiabilité et l'intégrité des actifs industriels, ainsi que leur conformité à la réglementation. Les services comprennent l'évaluation de conformité, le suivi de production, la gestion de l'intégrité des actifs et la certification des équipements. Bureau Veritas vérifie également l'intégrité des équipements industriels et des produits au moyen de tests non destructifs et d'analyse des matériaux.

INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE (IVS)

Bureau Veritas effectue des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service (installations électriques, systèmes de sécurité incendie, ascenseurs, équipements de levage et machines) à la réglementation santé et sécurité ou aux exigences spécifiques des clients.

CONSTRUCTION

Bureau Veritas aide ses clients à maîtriser l'ensemble des aspects QHSE de leurs projets de construction, de la phase de conception à l'achèvement des travaux. Les missions concernent l'évaluation de conformité d'un ouvrage à des référentiels techniques, l'assistance technique, la surveillance de la gestion de sécurité pendant les travaux et l'assistance à la gestion d'actifs.

CERTIFICATION

En tant qu'organisme de certification, Bureau Veritas certifie que les systèmes de gestion de la qualité, sécurité, santé, environnement utilisés par les clients sont conformes à des référentiels internationaux (le plus souvent des normes ISO), nationaux, sectoriels ou propres à des grandes entreprises.

MATIÈRES PREMIÈRES

Bureau Veritas offre des services d'inspection et de tests en laboratoire pour tous les types de matières premières : pétrole et produits pétrochimiques, métaux et minéraux et matières premières agricoles.

BIENS DE CONSOMMATION

Bureau Veritas intervient auprès des distributeurs et des fabricants de biens de consommation afin d'évaluer la conformité de leurs produits et procédés de fabrication aux exigences réglementaires, de qualité et de performance. Bureau Veritas teste les produits, inspecte les marchandises, évalue les usines et réalise des audits sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL (GSIT)

Bureau Veritas assiste les autorités gouvernementales, en mettant en place des programmes visant à maximiser leurs revenus et à vérifier que les produits importés répondent aux normes établies. Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile : contrôle technique, expertise technique de véhicules accidentés, contrôle de la chaîne logistique.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les tableaux ci-dessous présentent des extraits des comptes consolidés audités du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2011, 2012 et 2013 préparés conformément aux normes IFRS.

Ces éléments doivent être lus et appréciés au regard des comptes consolidés audités du Groupe et de leurs notes annexes figurant au paragraphe 4.1 États financiers consolidés ainsi que du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(millions d'euros)	2013	2012	2011
Chiffre d'affaires	3 933,1	3 902,3	3 358,6
Résultat opérationnel ajusté ^[a]	656,9	639,2	544,3
Marge opérationnelle ajustée en %	16,7%	16,4%	16,2%
Résultat financier	[64,0]	[69,3]	[58,4]
Résultat net part du Groupe	345,1	297,6	297,6
Résultat net ajusté part du Groupe^{[a] [b]}	397,0	402,6	348,1

(a) Indicateurs non définis par les normes IFRS.

(b) Le calcul du résultat net ajusté part du Groupe est détaillé dans le paragraphe 3.2.7 du présent Document de référence.

RÉCONCILIATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL ET DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

(millions d'euros)	2013	2012	2011
Résultat opérationnel	589,6	518,3	480,3
Amortissement des intangibles	51,1	53,9	36,4
Autres charges liées aux acquisitions	3,4	3,3	2,5
Cessions et restructurations	12,8	38,4	9,0
Perte de valeur des goodwill	-	25,3	16,1
Résultat opérationnel ajusté (ROA)^[a]	656,9	639,2	544,3

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	2013	2012	2011
Flux net de trésorerie généré par l'activité	527,9	504,5	402,4
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,3)	(140,5)	(115,8)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,2	5,2	2,7
Intérêts payés	[62,5]	[42,6]	[42,3]
Cash-flow libre^[a]	324,3	326,6	247,0

(a) Indicateur non défini par les normes IFRS.

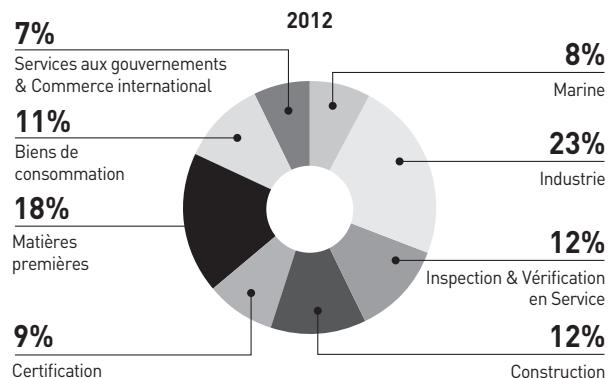
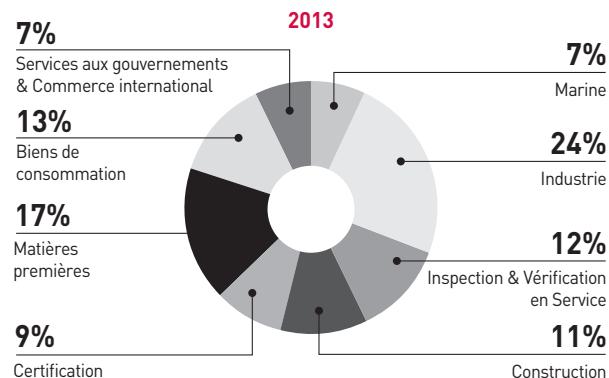
PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS DU BILAN

(millions d'euros)	2013	2012	2011
Total actif non courant	2 356,6	2 430,3	2 215,8
Total actif courant	1 360,7	1 369,3	1 261,8
Total actif	3 717,1	3 805,0	3 477,6
Capitaux propres	982,1	1 167,8	1 084,2
Total passif non courant	1 714,2	1 592,3	1 273,8
Total passif courant	1 020,8	1 043,9	1 119,6
Total passif	3 717,1	3 805,0	3 477,6
ENDETTEMENT NET TOTAL^[a]	1 320,7	1 167,5	1 021,5

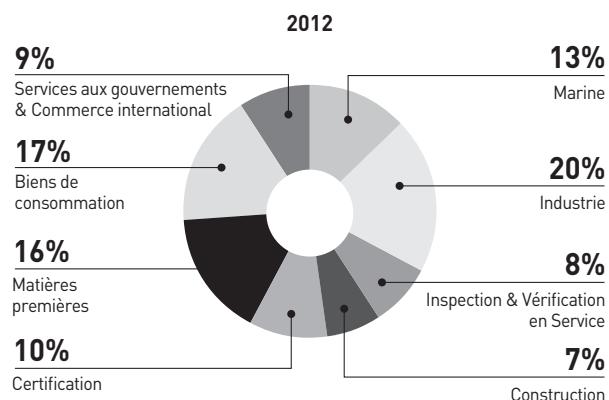
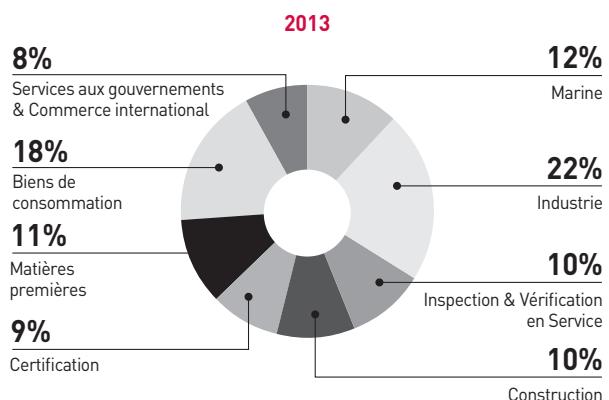
[a] Indicateur non défini par les normes IFRS. L'endettement net total est défini comme l'endettement brut total du Groupe duquel sont déduites les valeurs mobilières et créances assimilées ainsi que les disponibilités comme indiqué dans le paragraphe 3.3.2 du présent Document de référence.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR DIVISION

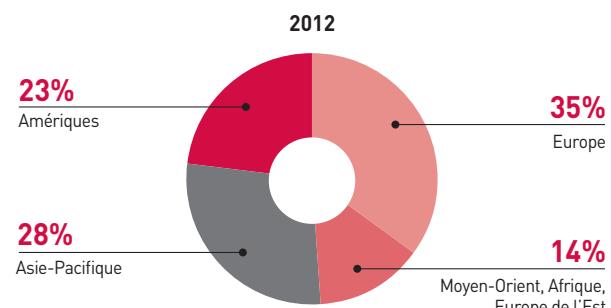
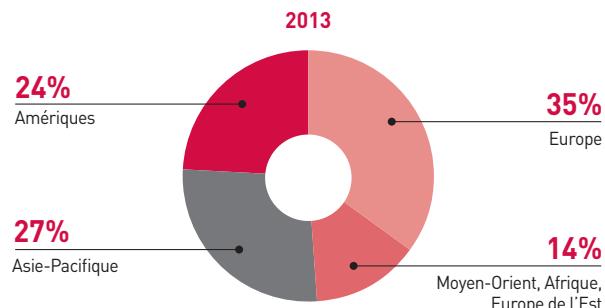
CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ



CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



1.3 HISTORIQUE

Bureau Veritas a été fondé en 1828 à Anvers en Belgique, avec pour mission initiale de collecter, vérifier et fournir aux assureurs du monde maritime des informations précises et à jour sur l'état des navires et de leurs équipements dans le monde entier. Le siège de Bureau Veritas fut transféré à Paris en 1833, et un réseau international fut constitué pour suivre les navires classés.

Au début du vingtième siècle, l'entreprise s'est engagée dans de nouvelles activités comme l'inspection de pièces et d'équipements métalliques pour l'industrie ferroviaire, puis pour l'industrie en général. En 1929, Bureau Veritas crée un département de contrôle construction et ouvrit ses premiers laboratoires près de Paris, pour fournir à ses clients des analyses métallurgiques et chimiques et des essais de matériaux de construction.

De 1980 à 1990, deux activités nouvelles furent lancées à l'échelon mondial :

- en 1984, le Gouvernement du Nigeria confia à Bureau Veritas la mise en place d'un système d'inspection avant expédition des marchandises importées dans le pays. Ce fut l'occasion de développer l'activité Contrats de Gouvernement à l'échelle mondiale ; et
- en 1988, alors que le management de la qualité devenait une priorité dans les entreprises, Bureau Veritas créa une filiale dénommée BVCI (rebaptisée aujourd'hui Bureau Veritas Certification) afin d'accompagner les entreprises et organisations clientes dans l'obtention de la certification qualité ISO 9001.

En 1995, CGIP (devenu depuis Wendel) et Poincaré Investissements acquirent ensemble la majorité du capital de Bureau Veritas, donnant à son développement une nouvelle impulsion, notamment en matière de croissance externe :

- en 1996, Bureau Veritas acquit CEP, devenant ainsi le leader de l'évaluation de conformité dans le domaine de la construction en France ;
- l'acquisition puis la fusion des sociétés américaines ACTS (en 1998) et MTL (en 2001), toutes deux spécialisées dans les tests en laboratoire de biens de consommation, ont permis d'ajouter une nouvelle activité au portefeuille du Groupe ;
- entre 2002 et 2007, le Groupe a réalisé une série d'acquisitions pour développer ses activités Construction, Industrie et IVS et développer son réseau aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Espagne ;
- après une série d'acquisitions de sociétés spécialisées dans les tests sur les minéraux, Bureau Veritas a franchi une étape décisive de son développement en devenant l'un des leaders mondiaux de l'inspection et des tests de matières premières avec l'acquisition du groupe Inspectorate en 2010 ;
- entre 2011 et 2013, Bureau Veritas a réalisé 32 acquisitions sur des segments de marché porteurs (forage pétrolier, tests géochimiques pour les minéraux, tests sur les produits électroniques, automobile, tests non destructifs, construction) et dans des zones clés telles que l'Amérique latine, l'Amérique du Nord, l'Allemagne, le Japon, la Chine et l'Inde.

ÉVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

Le groupe Wendel, coactionnaire de Bureau Veritas depuis 1995 avec le groupe Poincaré Investissements a, courant 2004, pris par étapes le contrôle de la Société.

En 2004, le groupe Wendel et Poincaré Investissements détenaient respectivement 33,8% et 32,1% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas, le solde étant détenu par des actionnaires personnes physiques. Le 10 septembre 2004, le groupe Wendel et les actionnaires de Poincaré Investissements ont conclu un accord prévoyant la cession au groupe Wendel de 100% du capital de la société Poincaré Investissements. À la suite de la réalisation de cette opération fin 2004, le groupe Wendel détenait 65,9% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Parallèlement à cette acquisition, le groupe Wendel a proposé aux actionnaires minoritaires de Bureau Veritas de céder leurs

titres dans des conditions comparables à celles proposées pour l'acquisition du contrôle. Cette offre privée d'achat et d'échange a permis de porter la participation du groupe Wendel à 99% du capital et des droits de vote de Bureau Veritas.

Bureau Veritas a fait l'objet d'une introduction en bourse, sur Euronext Paris, le 24 octobre 2007. L'offre, composée d'actions existantes, principalement cédées par le groupe Wendel, s'est élevée à 1 240 millions d'euros, soit environ 31% du capital de Bureau Veritas. Le 5 mars 2009, le groupe Wendel a cédé 11 millions d'actions dans le cadre d'un placement privé. À l'issue de cette opération le groupe Wendel a réduit sa participation au capital de Bureau Veritas de 62% à 52%.

Au 31 décembre 2013, le groupe Wendel détenait 50,94% du capital de Bureau Veritas.

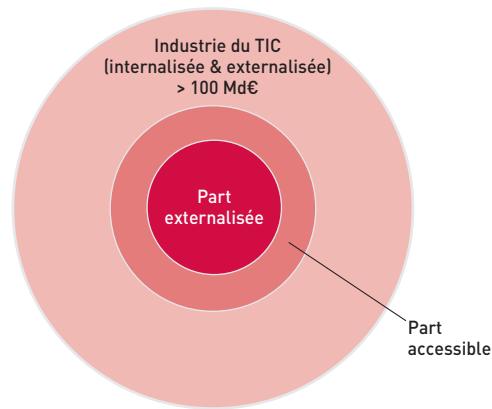
1.4 L'INDUSTRIE DU TIC

À la connaissance du Groupe, il n'existe aucun rapport exhaustif couvrant ou traitant des marchés sur lesquels il intervient. En conséquence, et sauf indication contraire, les informations figurant dans le présent paragraphe sont des estimations du Groupe, fournies à titre indicatif et ne constituent pas des données officielles. Le Groupe ne donne aucune garantie sur le fait qu'un tiers utilisant d'autres méthodes pour réunir, analyser ou compiler des données de marché aboutirait au même résultat. De plus, les concurrents du Groupe pourraient définir ces marchés d'une façon différente.

1.4.1 DES FACTEURS DE CROISSANCE DURABLES

Les services d'inspection, de certification et d'essai en laboratoire appliqués aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale sont communément appelés l'industrie du « TIC » (Test, Inspection, Certification). Ces marchés, étant donné leur taille, leurs perspectives de croissance, les fortes barrières à l'entrée, la concurrence fragmentée et leur forte visibilité sont considérés comme très attractifs.

L'industrie du TIC est estimée à plus de 100 milliards d'euros. Ce chiffre inclut les ventes de Bureau Veritas et celles des concurrents ainsi que toutes les activités similaires réalisées en interne par des entreprises ou des autorités publiques qui pourraient être externalisées auprès du Groupe ou de ses concurrents. Le Groupe estime que ses marchés accessibles représentent plus de 70 milliards d'euros.



L'industrie du « TIC » est portée par des tendances favorables à long terme :

LA PRÉOCCUPATION CROISSANTE DU PUBLIC ET DES CONSOMMATEURS VIS-À-VIS DES RISQUES QHSE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, AVEC POUR CONSÉQUENCE :

- **La multiplication et le renforcement des réglementations et standards QHSE**

La sensibilité croissante de l'opinion publique à la maîtrise des risques a conduit à une multiplication, à un durcissement et à la convergence des réglementations QHSE, ainsi qu'au développement de référentiels non réglementaires et de labels qualité.

- **Le développement du management responsable**

Au-delà du respect des réglementations et de la volonté d'apparaître comme des entreprises « citoyennes », les entreprises estiment désormais qu'une gestion proactive des problématiques QHSE est une source de création de valeur ainsi qu'une garantie de pérennité.

LA GLOBALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES À FORTE CROISSANCE

- **L'évolution des modes d'approvisionnement**

Au cours des trente dernières années, l'économie mondiale a subi d'importants changements avec le développement du commerce mondial, la migration vers l'Est des plateformes de fabrication. Ces changements ont rendu la chaîne de production plus complexe avec l'approvisionnement en matériaux, la fabrication et l'assemblage dans un nombre de pays plus important, entraînant des besoins en tests, inspections et certifications pour répondre aux exigences des clients, des normes et standards en matière de sécurité et de qualité.

- **L'internationalisation des grands groupes**

Du fait de la globalisation des marchés, les grands groupes internationaux recherchent désormais une assistance sur l'ensemble de leurs sites. Ils font appel à des entreprises telles que Bureau Veritas disposant d'un réseau mondial et capables de les assister dans l'ensemble de leurs besoins.

- **L'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation des pays en forte croissance**

Les économies à forte croissance (Chine, Inde, Asie du Sud-Est ou Amérique latine) ont un poids croissant dans l'économie mondiale. De simples plateformes de production, ces zones

sont en passe de devenir des marchés de consommation plus sophistiqués avec l'urbanisation et le développement rapide des classes moyennes, l'élévation du niveau de vie, d'importants investissements dans les infrastructures et l'énergie, et

l'apparition de marques et de champions locaux. Ces évolutions s'accompagnent d'une sensibilité croissante aux risques et de l'émergence de réglementations locales, offrant ainsi à l'industrie du TIC de nouvelles perspectives de croissance.

UN CHANGEMENT DANS LES BESOINS DES ORGANISATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES AFIN DE MIEUX GÉRER LES RISQUES QHSE ET OPTIMISER LES COÛTS

Afin de se concentrer sur leur cœur de métier, d'améliorer leurs performances et réduire les coûts fixes, les entreprises ou les gouvernements ont tendance à privatiser et à externaliser le contrôle QHSE.

• La privatisation des activités de contrôle et d'inspection

Les autorités publiques délèguent de plus en plus leurs activités de contrôle à acteurs spécialisés, disposant de la réactivité suffisante pour s'adapter aux contraintes des marchés qu'ils servent.

• L'externalisation des activités de contrôle et d'inspection

En ayant recours à des entreprises telles que Bureau Veritas, qui disposent d'experts, du savoir-faire et de méthodologies homogènes à travers le monde, les entreprises améliorent à un moindre coût la maîtrise des risques QHSE.

ÉVOLUTION DES PRODUITS ET DE LEURS CARACTÉRISTIQUES

• L'innovation

Le raccourcissement du cycle de vie des produits, les nouveaux produits et technologies représentent des relais de croissance significatifs. Par exemple, les innovations récentes telles que les smartphones à écran tactile, les voitures vertes, les biocarburants et les nanotechnologies génèrent des nouveaux besoins de contrôles QHSE.

• Le vieillissement des infrastructures industrielles dans les pays développés

Le vieillissement des infrastructures des pays matures et la nécessité pour les industries de prolonger leur durée de vie par leur mise aux nouvelles normes constituent des opportunités de développement pour l'industrie du TIC.

Le Groupe considère que les principaux facteurs de croissance de ses activités sont les suivants :

Activités	Volume du marché accessible ^[a] (en milliards d'euros)	Facteurs de croissance
Marine	~ 3	Croissance des échanges internationaux. Nouvelles réglementations. Réduction des consommations d'énergie.
Industrie	~ 15	Croissance des investissements industriels dans l'énergie et dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine). Nouvelles technologies d'extraction. Extension de la durée de vie des actifs. Externalisation.
IVS	~ 10	Harmonisation des réglementations. Privatisation et externalisation.
Construction	~ 26	Nouvelles réglementations (haute performance, efficacité énergétique). Renforcement du contrôle dans les zones à forte croissance (Chine, Inde). Privatisation.
Certification	~ 4	Globalisation des normes ISO. Nouveaux schémas de certification.
Matières Premières	~ 5	Croissance du commerce international. Demande des zones à forte croissance. Externalisation.
Biens de consommation (y compris agroalimentaire et hors équipements automobiles)	~ 7	Nouveaux produits et technologies. Raccourcissement du cycle de vie des produits. Renforcement des réglementations. Optimisation des chaînes d'approvisionnement. Externalisation.
Services aux Gouvernements (y compris inspection automobile)	~ 4	Croissance du commerce international. Sécurisation des échanges commerciaux.

[a] Société et consultants externes.

1.4.2 DE FORTES BARRIÈRES À L'ENTRÉE

L'existence d'importantes barrières à l'entrée, rend difficile l'émergence de nouveaux acteurs globaux. Elles concernent notamment la nécessité :

- de disposer des **agréments et accréditations** dans un grand nombre de pays pour pouvoir exercer son activité. L'obtention d'un agrément ou d'une accréditation est un processus long. La constitution d'un large éventail d'autorisations et d'accréditations se construit donc sur le long terme ;
- de bénéficier d'un **réseau géographique dense**, tant au niveau local qu'international. La densité du réseau local est notamment importante pour déployer l'offre de services et bénéficier d'économies d'échelle tandis qu'un réseau international permet d'accompagner les clients dans l'ensemble de leurs implantations ;

- d'offrir une **gamme étendue de services et d'inspections**, en particulier pour servir les grands comptes, intervenir sur certains grands contrats, ou se différencier des acteurs locaux ;
- de disposer d'**experts techniques de premier plan**. La technicité et le professionnalisme des équipes permettent au Groupe de se différencier en apportant des solutions à forte valeur ajoutée ;
- de jouir d'une **réputation d'intégrité et d'indépendance** afin d'être à même d'établir un partenariat de long terme avec les entreprises dans le cadre de la gestion de leurs risques QHSE ;
- de bénéficier d'une **marque reconnue au niveau mondial**.

1.4.3 DES MARCHÉS FRAGMENTÉS, EN PHASE DE CONSOLIDATION

La plupart des marchés sur lesquels intervient le Groupe sont très fragmentés. Il existe plusieurs centaines d'acteurs locaux ou régionaux spécialisés par activité ou par type de prestations de services, ainsi que quelques acteurs globaux. Certains concurrents sont par ailleurs des organismes publics, parapublics ou à statut associatif.

La consolidation de l'industrie du « TIC » s'accélère, en particulier sur les segments de marchés les plus fragmentés, avec la volonté

des grands acteurs du secteur de densifier leur présence sur les marchés locaux et d'être en mesure d'accompagner les grandes entreprises dans l'ensemble de leurs besoins QHSE à travers le monde.

Compte tenu de sa présence mondiale, de positions de leader sur chacun de ses marchés et de son expérience en matière d'acquisitions, le Groupe est bien positionné pour être l'un des principaux acteurs de cette consolidation.

Activités	Fragmentation	Environnement concurrentiel	Positionnement de Bureau Veritas
Marine	Moyenne	13 membres de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (« IACS »), classent plus de 90% de la flotte mondiale.	L'un des trois leaders mondiaux en nombre de navires classés.
Industrie	Forte	Quelques grands acteurs européens ou mondiaux. De nombreux acteurs locaux très spécialisés.	Leader mondial.
IVS	Forte	Quelques grands acteurs locaux ou multilocaux en Europe. De nombreux acteurs locaux spécialisés.	Leader en Europe.
Construction	Forte	Quelques grands acteurs régionaux et de nombreux acteurs locaux.	Le seul acteur mondial.
Certification	Forte	Quelques acteurs globaux et des organismes de certification parapublics nationaux et de nombreux acteurs locaux.	Leader mondial.
Matières Premières	Moyenne	Quelques grands acteurs mondiaux. Quelques groupes régionaux et des acteurs locaux spécialisés.	L'un des trois leaders mondiaux.
Biens de consommation	Moyenne	Marché relativement concentré pour les jouets, le textile et les autres biens durables. Marché fragmenté pour les produits électriques et électroniques et l'agroalimentaire.	L'un des trois leaders mondiaux.
Services aux gouvernements & Commerce international	Faible	4 acteurs principaux pour les Services aux Gouvernements.	Leader mondial dans les Services aux gouvernements.

1.5 LES ATOUTS CONCURRENTIELS DU GROUPE

1.5.1 UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DIVERSIFIÉ ET ÉQUILIBRÉ

Au cours des cinq dernières années, Bureau Veritas a démontré une résistance aux différents cycles économiques. Au cours des périodes de crise de 2008-2010 et en 2012-2013, le Groupe a continué à enregistrer une croissance organique positive tout en améliorant sa marge opérationnelle grâce à un portefeuille d'activité diversifié et équilibré :

- les activités sont exposées à des cycles différents (constructions neuves de navires, construction immobilière, énergie et matières premières). La plus grande division du Groupe, l'Industrie, ne représente que 24% du chiffre d'affaires consolidé, les autres activités représentant entre 7 et 17% du chiffre d'affaires ;
- au travers des activités Marine, Construction, IVS et Industrie, Bureau Veritas est présent tout au long du cycle de vie des actifs, de

leur conception à leur construction (CAPEX) puis dans leur phase d'utilisation (OPEX) jusqu'à leur démantèlement. Les services liés au CAPEX et à l'OPEX sont équilibrés dans le portefeuille, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des investissements ;

- la répartition des activités est équilibrée entre les pays développés (46%) et les zones à forte croissance (Asie hors Japon, Pacifique, Moyen-Orient, Inde, Amérique du Sud, Russie et Europe de l'Est – 54%) ;
- le Groupe bénéficie d'une clientèle fragmentée, avec peu de dépendance vis-à-vis des grands clients. En 2013, le chiffre d'affaires réalisé avec le plus grand client a représenté moins de 2% du chiffre d'affaires consolidé, et celui réalisé avec les dix premiers clients moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

1.5.2 FORTE VISIBILITÉ ET RÉCURRENCE DES ACTIVITÉS

Le Groupe bénéficie d'une bonne visibilité sur ses activités, grâce à une proportion importante de contrats pluriannuels et au caractère réglementaire d'une partie de ses activités. Par ailleurs, certaines activités présentent un taux élevé de renouvellement des contrats existants.

Le tableau ci-dessous présente une estimation par le Groupe de la proportion de contrats à long terme par activité.

Activités	Proportion de contrats à long terme	Commentaires
Marine	Très élevée	L'activité d'inspection des navires en service représente plus de la moitié du chiffre d'affaires de la Marine. Le carnet de commandes permet d'avoir une bonne visibilité à moyen terme sur l'activité liée aux constructions neuves.
Industrie	Moyenne	Proportion croissante de contrats moyen-long terme. Niveau élevé de fidélisation des clients.
IVS	Élevée	Proportion élevée de contrats pluriannuels. Fort taux de reconduction des contrats annuels.
Construction	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Certification	Très élevée	Généralement des contrats de trois ans. Taux de renouvellement important.
Matières Premières	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Biens de consommation	Faible	Peu de contrats à long terme mais niveau élevé de fidélisation des clients.
Services aux Gouvernements & Commerce international	Élevée	Les contrats de gouvernement ont une durée de un à trois ans. Risque de résiliation unilatérale.

1.5.3 UN RÉSEAU INTERNATIONAL PERFORMANT

Bureau Veritas dispose d'un vaste réseau mondial d'environ 1 330 bureaux et laboratoires dans plus de 140 pays.

Le réseau est particulièrement développé dans les pays industrialisés (France, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Espagne, Italie) soumis à d'importantes régulations et dans lesquels le Groupe est reconnu pour son expertise technique et des modèles de production innovants.

Bureau Veritas est également bien établi dans des économies à forte croissance comme la Chine, le Brésil, l'Inde où il a construit au fil du temps des plateformes de croissance grâce à une forte présence locale. Le Groupe continue de renforcer sa présence dans ces régions en y ouvrant de nouveaux bureaux et laboratoires et en y développant chacune de ses activités.

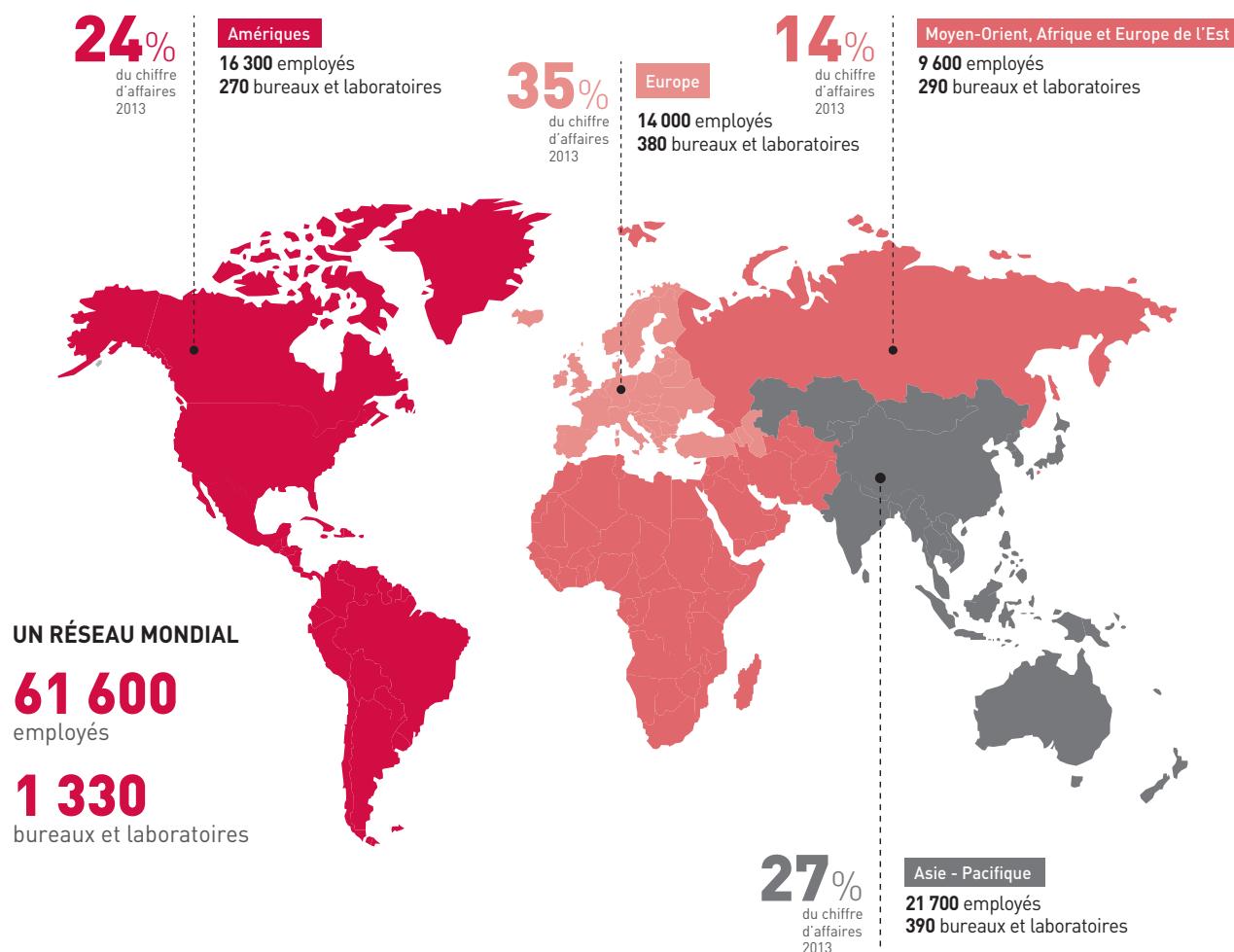
L'envergure du Groupe est l'un des atouts essentiels lui permettant d'apporter valeur et différenciation aussi bien au niveau commercial qu'opérationnel.

D'un point de vue commercial, le réseau mondial permet de proposer des services aux grands comptes et ainsi gagner d'importants contrats internationaux. Ces contrats représentent une part croissante de l'activité.

Sur le plan opérationnel, le Groupe améliore sa profitabilité grâce aux économies d'échelle générées par le partage des bureaux, de l'organisation, des fonctions de *back-office*, des outils informatiques, et par l'amortissement des coûts liés au développement de nouveaux services, leur réPLICATION et l'industrialisation des procédures d'inspection sur une plus large base.

L'organisation en pôles régionaux, situés dans des pays stratégiques, permet de diffuser les connaissances, le support technique et la force de vente dans une région donnée.

Dans le futur, le Groupe souhaite renforcer cette organisation en pôles régionaux afin de bénéficier des effets d'échelle.



1.5.4 UNE FORTE IMAGE D'EXPERTISE TECHNIQUE ET D'INTÉGRITÉ

Bureau Veritas a bâti avec succès une entreprise mondiale grâce à une réputation de longue date, en matière d'expertise technique, de qualité et d'intégrité. Cette réputation constitue l'un de ses principaux actifs et un réel avantage compétitif.

UNE EXPERTISE TECHNIQUE RECONNUE PAR DES AUTORITÉS DÉLÉGATAIRES ET DE MULTIPLES ORGANISMES D'ACCREDITATION

Le Groupe a ainsi acquis au fil des années des compétences et des références dans un grand nombre de domaines techniques ainsi qu'une connaissance étendue des environnements réglementaires QHSE. Le Groupe est aujourd'hui accrédité en tant que seconde ou tierce partie pour le compte d'un très grand nombre d'autorités délégataires nationales et internationales et d'organismes d'accréditation. Le Groupe veille en permanence à

entretenir, renouveler et étendre son portefeuille d'accréditations et de délégations et fait l'objet de contrôles et audits réguliers par les autorités et organismes d'accréditation visant à s'assurer que les procédures, la qualification des collaborateurs et les systèmes de gestion du Groupe soient conformes aux exigences des standards, normes, référentiels ou réglementations concernés.

LES VALEURS DE QUALITÉ ET D'INTÉGRITÉ ANCRÉES DANS LA CULTURE ET LES PROCÉDURES DU GROUPE

Intégrité, éthique, impartialité et indépendance font parties des valeurs fondamentales de Bureau Veritas et sont essentielles au maintien de son image de marque et ont une réelle valeur dans les propositions commerciales faites aux clients.

Ces valeurs étaient le point de convergence du travail effectué par la profession en 2003, sous la présidence de la Fédération Internationale des Agences d'Inspection (IFIA) qui a conduit à l'élaboration du premier Code d'éthique du Groupe publié en octobre 2003.

1.5.5 UNE ÉQUIPE TALENTUEUSE

DES COLLABORATEURS PLEINEMENT MOTIVÉS ET COMPÉTENTS

L'un des principaux atouts de Bureau Veritas réside dans ses collaborateurs sélectionnés pour leur compréhension de la culture locale, leur savoir-faire (industrie, technique, opérationnel, commercial), leur passion d'aider les entreprises à gérer de manière efficace leurs risques QHSE et leur adhésion aux valeurs de Bureau Veritas.

Avec près de 61 600 collaborateurs, Bureau Veritas profite d'une enrichissante diversité de cultures et de personnalités. Le Groupe investit de façon continue dans ses équipes et considère leur formation comme essentielle. Le développement de leurs compétences professionnelles est une priorité.

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION EXPÉRIMENTÉE

Les membres du Comité exécutif ont en moyenne, près de 15 années d'expérience sur le secteur. La cohérence et l'expérience de l'équipe

de direction ont permis au Groupe de développer une forte culture entrepreneuriale, fondée sur le mérite et l'initiative.

1.5.6 UN MODÈLE DE CROISSANCE RENTABLE

Le Groupe a développé un modèle de croissance rentable. Au cours de ces dernières années, il a enregistré de façon régulière, une forte croissance de son chiffre d'affaires. Entre 2007 et 2013, le Groupe a enregistré une croissance annuelle moyenne de plus de 11% de son chiffre d'affaires. Sur la même période, la marge opérationnelle ajustée du Groupe a progressé de 15,1% à 16,7%.

Au cours des trois dernières années, le montant du cash flow libre (flux nets de trésorerie disponibles après intérêts et investissements industriels) a été en moyenne de près de 300 millions d'euros par an. Cette performance provient de trois éléments :

- une marge opérationnelle élevée ;
- un niveau d'investissement (hors acquisitions) limité, lié à la nature des activités du Groupe, la part des inspections et des audits étant largement plus importante que celle des tests en laboratoires. Au cours des trois dernières années, les dépenses d'investissement (hors acquisitions) ont représenté en moyenne 3,5% du chiffre d'affaires du Groupe ; et
- une gestion stricte du besoin en fonds de roulement.

1.5.7 UNE ORGANISATION ADAPTÉE À SES MÉTIERS ET A SA STRATÉGIE

Afin de mieux répondre aux spécificités de certains marchés, de s'adapter à l'évolution constante des besoins des clients, de mieux gérer son réseau géographique, et de soutenir sa stratégie, Bureau Veritas adapte constamment son organisation. Le Groupe est organisé pour ses huit activités sous une forme matricielle (par segment de marché et/ou par zone géographique). Cette organisation permet :

- de bénéficier plus facilement des complémentarités entre ses activités et de favoriser les opportunités de ventes croisées, grâce au partage du même réseau et des mêmes clients ;
- de disséminer facilement les bonnes pratiques à travers son réseau ;

- de bénéficier plus rapidement d'effets d'échelle pour la définition de nouveaux produits ou la réalisation d'investissements dans des nouveaux outils ; et
- de s'adapter rapidement aux évolutions de ses marchés par la mise en commun de compétences techniques de haut niveau.

En fonction du niveau de développement de ses implantations dans les pays plateformes, le Groupe peut également moduler le fonctionnement des organisations matricielles en place afin de s'adapter au contexte local ou à l'évolution de ses marchés.

UN LEADERSHIP CENTRAL

Les fonctions support du Groupe sont placées sous la responsabilité de membres du Comité exécutif :

- les fonctions Finance, Fiscalité, Audit interne, Support aux acquisitions et Relations Investisseurs, sont sous la responsabilité du Directeur financier du Groupe, Sami Badarani ;
- les fonctions de développement *corporate*, de prospective stratégique et les Systèmes d'information sont sous la responsabilité de Philippe Lanternier ;

- les fonctions Juridique, Risques et Éthique sont sous la responsabilité du Directeur de la *Compliance* du Groupe, Andrew Hibbert ;
- les fonctions Organisation, Ressources humaines, Communication, Qualité, Santé & Sécurité et Environnement sont sous la responsabilité d'Arnaud André.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence globale de la stratégie et de la gestion des risques et notamment de bénéficier d'un niveau élevé de contrôle interne, tout en maintenant les avantages d'un groupe diversifié et décentralisé à la culture entrepreneuriale.

1.6 OBJECTIFS ET STRATÉGIE

Le plan BV2015 a été présenté le 20 septembre 2011. Toutes les présentations sont disponibles sur le site internet de Bureau Veritas : <http://finance.bureauveritas.fr>.

Objectifs financiers 2012-2015 du plan BV2015 « Moving forward with confidence »

- croissance du chiffre d'affaires entre 2011 et 2015 : + 9% à + 12% en moyenne par an⁽¹⁾ à taux de changes constants, dont :
 - 2/3 de croissance organique : + 6% à + 8% en moyenne par an,
 - 1/3 de croissance externe : + 3% à + 4% en moyenne par an ;
- amélioration de la marge opérationnelle ajustée en 2015 : + 100 à + 150 points de base par rapport à 2011 (16,2%) ; et
- croissance du bénéfice par action ajusté : + 10% à + 15% en moyenne par an entre 2011 et 2015.

(1) Dans un environnement économique normal, hors récession majeure et acquisition transformante.

1.6.1 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

1. COMPLÉTER LA « MATRICE » DES SERVICES ET DES IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES

Le réseau de Bureau Veritas s'est développé par croissance organique et par acquisitions. Mais cette expansion n'est pas achevée. Le Groupe considère que la consolidation de son réseau et le déploiement complet de ses expertises à travers ce réseau sont des sources d'opportunités largement encore inexploitées.

Bureau Veritas cherche à atteindre la taille critique dans les pays stratégiques pour chacune de ses divisions, et plus particulièrement dans les zones à forte croissance (à la fois en développant ses activités existantes mais aussi en ouvrant de nouveaux bureaux), afin de créer un réseau mondial dynamique et adapté à l'ensemble de ses activités. Le Groupe accélère son développement dans les zones à forte croissance, tout en poursuivant ses initiatives sur les secteurs les plus porteurs dans les pays matures.

L'expansion du réseau géographique de Bureau Veritas (en terme de taille, de nombre de sites et de déploiement des expertises) doit permettre de générer à long terme, une forte croissance de l'activité, notamment en améliorant l'accès à la clientèle locale, en déployant son offre dans chaque pays et en augmentant sa couverture des grands comptes au niveau mondial.

À l'avenir, Bureau Veritas continuera d'analyser son positionnement par service et par zone géographique afin d'identifier les opportunités de croissance et compléter de manière selective la matrice avec des plans d'actions spécifiques dès lors qu'un marché ouvert et attrayant s'offre à lui.

2. UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE ET DES SEGMENTS DE MARCHÉS ATTRACTIFS

La stratégie d'investissement de Bureau Veritas est la poursuite du développement de services et de marchés adjacents au sein de ses huit activités, avec l'objectif d'adapter continuellement l'offre aux besoins des clients et de saisir les opportunités à fort potentiel.

En termes de services le Groupe planifie :

- le développement des offres de services sur mesure, permettant la différenciation et l'augmentation du poids des activités à forte valeur ajoutée dans chacune de ses divisions ;

- de continuer ses efforts dans le développement de nouveaux services plus adaptés aux besoins spécifiques de la clientèle notamment en fonction de la taille, du type d'activité et de la localisation géographique ;
- de construire une offre globale unique regroupant tous les services QHSE ; et
- de développer des solutions de sous-traitance et de saisir les opportunités relatives à l'externalisation des fonctions de contrôle et d'inspection QHSE.

3. RESTER LE CONSOLIDATEUR DE RÉFÉRENCE DU SECTEUR AVEC LA POURSUITE D'UNE STRATÉGIE D'ACQUISITIONS CIBLÉES

Bureau Veritas a historiquement développé une stratégie unique de « *Buy and Build* », avec une contribution équilibrée de la croissance organique et des acquisitions. Entre 2007 et 2013, le Groupe a acquis 75 entreprises, représentant un chiffre d'affaires additionnel de plus de 1,1 milliard d'euros.

La stratégie d'acquisition de sociétés de petites et moyennes tailles a permis au Groupe d'accélérer son développement, en complétant et en densifiant son réseau géographique et en acquérant de nouvelles capacités. L'intégration réussie des acquisitions au *business model* du Groupe a permis de générer d'importantes synergies de revenus et de coûts et ainsi progressivement d'améliorer les marges.

Le tableau ci-dessous présente la part de la croissance externe dans la croissance totale du chiffre d'affaires du Groupe :

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Croissance organique	3,5%	7,8%	6,2%	2,8%	1,9%	12,8%
Croissance externe	2,0%	4,7%	9,5%	2,9%	1,8%	14,2%
Effet de change	[4,7]%	3,7%	[1,1]%	4,9%	0,2%	[3,7]%
Croissance Totale	0,8%	16,2%	14,6%	10,6%	3,9%	23,3%

Poursuivre les acquisitions ciblées est une composante essentielle de la stratégie à horizon 2015. Le Groupe se concentrera en premier lieu sur les petites et moyennes entreprises pour croître et développer son portefeuille de services, particulièrement dans les marchés qui demeurent fragmentés.

Pour cela, le Groupe identifie en permanence les cibles potentielles et analyse ces opportunités pour s'assurer que l'acquisition :

- renforce la présence du Groupe dans les zones à fort potentiel de croissance ;
- augmente sa part de marché ;

- complète son portefeuille d'activités ;
- lui permet d'élargir ses compétences techniques ; et
- est créatrice de valeur pour le Groupe, notamment par la mise en œuvre de synergies commerciales et de synergies de coûts.

1.6.2 PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ET GÉNÉRATION DE CASH FLOWS

Entre 2011 et 2015, le Groupe a pour objectif d'augmenter sa marge opérationnelle ajustée de 100 à 150 points de base, malgré le retrait attendu de la profitabilité des activités les plus rentables (Marine et Biens de consommation), et grâce à la hausse de la profitabilité de toutes les autres activités (notamment Matières Premières et Industrie).

La forte génération de *cash flows* sur la période 2011-2015 permettra de financer les investissements organiques et externes. Le Groupe compte consacrer entre 3 à 4% du chiffre d'affaires à ses investissements organiques, afin d'accélérer en particulier le développement de la division Matières Premières, de poursuivre le développement de l'activité Biens de consommation et de se doter d'outils de production plus performants.

1.6.3 DEUX PRINCIPAUX LEVIERS

La réalisation du plan BV2015 s'appuiera sur deux principaux leviers : la gestion des ressources humaines et l'excellence en matière d'infrastructures et d'outils informatiques.

FIDÉLISER ET RENFORCER LES ÉQUIPES DE MANAGERS ET D'EXPERTS

Compte tenu de la croissance des effectifs à horizon 2015, Bureau Veritas renforcera en particulier ses processus existants en matière de recrutement et de développement de talents. La croissance et les performances futures du Groupe dépendent de sa capacité à recruter, former et garder ses *managers* et ses experts ayant

l'expérience requise et la capacité d'occuper des postes clés dans le réseau.

Dans le futur, le Groupe poursuivra le développement de programmes de formation pour ses collaborateurs afin d'avoir en interne les compétences nécessaires à l'accomplissement des objectifs.

INNOVATION TECHNIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Le Groupe entend tirer parti de ses ressources techniques et technologiques :

- en apportant des innovations à ses clients, avec de nouveaux portails et des interfaces clients permettant d'accéder aux résultats en ligne, automatiser, optimiser et sécuriser les processus avec les clients, et ainsi d'améliorer la satisfaction des clients et de gagner de nouveaux marchés ; et

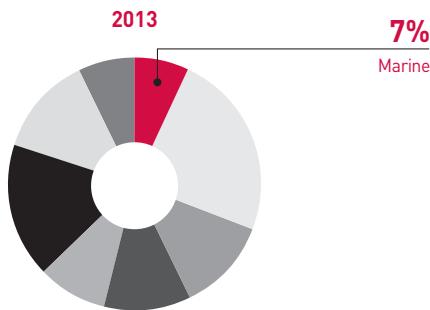
- en améliorant la gestion des opérations, le développement de nouveaux outils de *reporting* permettant d'accélérer la production des rapports, d'améliorer la productivité des inspecteurs et de dématérialiser les rapports.

1.7 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

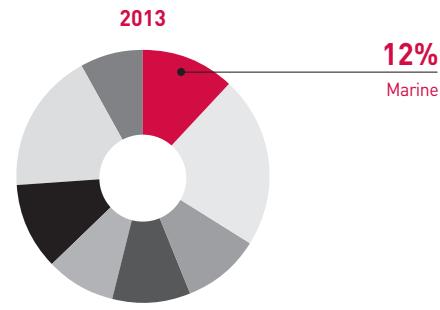
Les activités de Bureau Veritas sont organisées en huit divisions.

1.7.1 MARINE

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES À FORTE VALEUR AJOUTÉE AU SERVICE D'UNE CLIENTÈLE FIDÉLISÉE

L'activité de classification consiste à vérifier la conformité des navires à des règles de classification portant principalement sur la solidité des structures et la fiabilité des équipements du navire ainsi qu'à la sécurité des personnes à bord. Elle s'exerce le plus souvent conjointement avec une activité de certification réglementaire, dite statutaire, par délégation des autorités maritimes de l'État de pavillon des navires. En effet, ces derniers sont tenus de faire vérifier l'application à bord des navires, des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution auxquelles ils ont adhéré, et un très grand nombre d'États délèguent ces vérifications aux sociétés de classification. Au travers de ces activités, Bureau Veritas contribue à la sécurité maritime et à la protection de l'environnement.

Les certificats de classe et les certificats réglementaires sont essentiels à l'exploitation des navires. Les assureurs maritimes les exigent pour assurer les navires et les autorités portuaires vérifient régulièrement leur validité lors de l'entrée des navires dans les ports.

Une activité présente à tous les stades de vie du navire, avec une composante récurrente importante

En 2013, le chiffre d'affaires de la Marine a été généré pour 43% par l'activité de classification et de certification de navires neufs (ou navires en construction) et 57% par l'activité de surveillance des navires en service.

Classification et certification de navires en construction

Le Groupe intervient à tous les stades de la construction des navires qu'il doit classer. Il examine tout d'abord les plans principaux du navire, soumis par les chantiers navals, au regard des prescriptions techniques de son règlement. Il effectue ensuite l'inspection des divers équipements chez les fabricants afin de s'assurer qu'ils sont bien conformes à ses exigences. Il opère enfin une surveillance de la construction dans les chantiers navals et assiste aux essais du navire. L'ensemble de ces opérations est résumé dans un rapport d'intervention qui permet d'apprecier la conformité globale du navire au règlement et d'établir les certificats de classification correspondants.

L'activité de classification et de certification de navires neufs fait l'objet de contrats spécifiques d'une durée de 12 à 24 mois, correspondants à la durée de construction du navire, établis pour chaque navire en construction aussi bien avec le chantier naval qu'avec les fabricants d'équipements et de composants concernés.

Surveillance des navires en service

Le maintien de la classe du navire, après sa mise en service, passe par l'exécution de visites réglementaires, prenant en compte les règles minimales unifiées de l'Association Internationale des Sociétés de Classification – IACS. La visite la plus importante est la visite de renouvellement, qui a pour objectif de confirmer la classification du navire pour un nouveau terme de cinq ans, sous réserve d'un entretien adéquat du navire et des résultats des visites périodiques (annuelles et intermédiaires) durant ce terme.

Bureau Veritas délivre également des services de certification de conformité que ce soit dans le domaine de la santé, de la sécurité et de l'environnement ou sur délégation des États de pavillon pour vérifier l'application à bord des navires des normes techniques définies par les conventions internationales sur la sécurité maritime et la prévention de la pollution. Par ailleurs, le Groupe propose des prestations de conseil et d'assistance auprès de ses clients. Cette activité, réalisée par le réseau de la division ainsi que par l'entité spécialisée Tecnitas, comprend en particulier des prestations de formation et d'assistance technique.

L'activité de classification et de certification de navires en service fait l'objet de contrats de longue durée (en règle générale égale ou supérieure à cinq ans) avec les armateurs. Le taux de renouvellement de ces contrats est très élevé et, le plus souvent, les navires en service restent classés par la même société de classification pendant toute la durée de leur exploitation.

Une base de clients diversifiée et fidèle

La base de clientèle est constituée de plusieurs milliers de clients et le premier client représente environ 2% du chiffre d'affaires de la division. Les clients principaux sont :

- les chantiers de construction navale dans le monde ;
- les fabricants d'équipements et de composants ;
- les armateurs ; et
- les compagnies pétrolières actives dans l'exploitation des unités de production offshore.

Un réseau mondial

Bureau Veritas est titulaire de plus de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

L'activité « constructions neuves » requiert des moyens techniques et commerciaux importants dans les principaux pays constructeurs de navires tels que Corée du Sud, Chine, Japon, Allemagne

Pays-Bas. Dans le domaine de l'inspection et de la certification des équipements la taille du réseau permet d'optimiser l'organisation des inspections.

L'activité « navires en service » rend indispensable la présence d'inspecteurs qualifiés dans tous les principaux ports du monde de façon à ce que les visites puissent être effectuées à la demande et sans délais préjudiciables à l'activité du navire et à l'armateur. Là encore, l'effet de taille permet à la fois l'optimisation du réseau, une meilleure efficacité et une bonne perception de la qualité du service.

Un Groupe reconnu comme référence pour les segments les plus techniques

Bureau Veritas bénéficie d'une expertise technique reconnue dans l'ensemble des segments du transport maritime (vraquiers, pétroliers, porte-conteneurs, navires de transport de gaz liquéfiés, ferries et navires de croisières, unités offshore de toutes natures pour l'exploration et l'exploitation des champs pétroliers et gaziers en eaux profondes). Depuis plusieurs années, le Groupe étend ses activités de classification de navires et de conseil technique aux marines militaires. La flotte classée par le Groupe est très diversifiée, et le Groupe occupe une place de premier plan sur le marché des navires de haute technicité (transporteurs de gaz naturel liquéfié et de gaz de pétrole liquéfié, plateformes pétrolières offshore FPSO/FSO⁽¹⁾, navires de croisières et ferries, navires spécialisés).

Bureau Veritas participe à plusieurs programmes de recherche au niveau européen et également à un nombre important de projets industriels communs avec l'industrie pétrolière. Grâce à cet effort d'investissement, le Groupe a pu développer des domaines d'excellence tels que l'hydrodynamique, les phénomènes vibratoires, la fatigue des structures et mettre au point des outils de calcul et de simulation permettant d'analyser le comportement des navires et des structures offshore. Dans d'autres domaines, divers outils de simulation et d'études ont également été développés portant par exemple sur la propagation du feu à bord des navires, la lutte contre l'incendie ou l'évacuation des passagers.

UNE IMPLANTATION SOLIDE SUR LE MARCHÉ

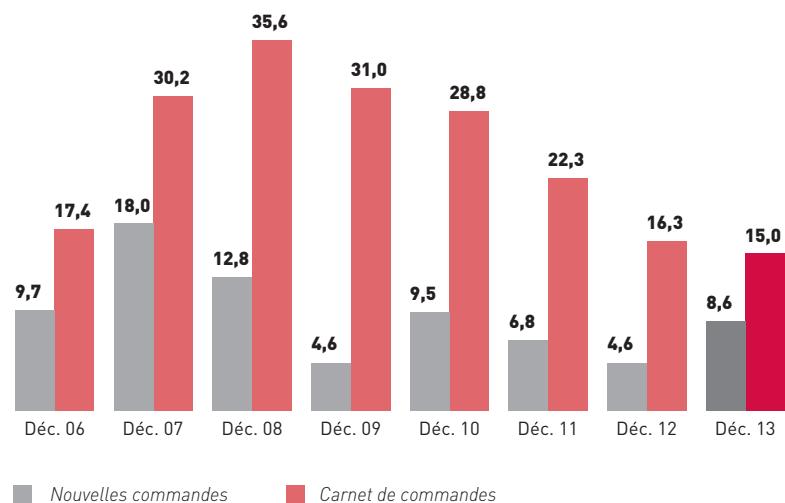
Le Groupe est membre de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 13 principales sociétés de classification internationales qui classent plus de 90% du tonnage mondial, le reste de la flotte étant soit classé par de petites sociétés de classification, opérant essentiellement à l'échelon national, soit non classé. L'IACS impose des conditions strictes de niveau

de service et de qualité à ses membres. La réglementation de l'Union européenne subordonne également la reconnaissance des organisations travaillant pour le compte des États membres à des critères qualitatifs (expérience, publication de règles de classification, registre de navires et indépendance).

(1) Floating Production, Storage and Offloading/Floating, Storage and Offloading.

Évolution des nouvelles commandes et du carnet de commande depuis 2006

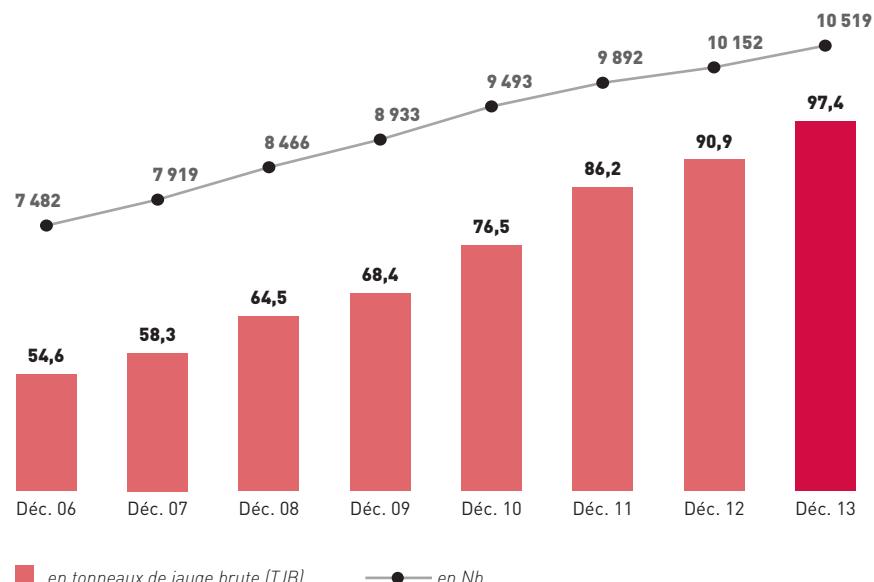
en millions de TJB (tonneaux de jauge brute)



■ Nouvelles commandes ■ Carnet de commandes

Réputé pour ses compétences techniques et sa présence sur l'ensemble des segments de marché, Bureau Veritas a vu le nombre de nouvelles commandes en 2013 sous le registre Bureau Veritas atteindre 8,6 millions de tonneaux de jauge brute (TJB) contre 4,6 millions de TJB en 2012. Cette évolution est liée à un rebond du marché des constructions neuves en 2013 dans les secteurs du vrac sec, des porte-conteneurs, des navires de gaz liquéfiés et des navires de transport de produits raffinés. La part de marché sur le segment des nouvelles constructions s'est élevée à 9,1% en tonnage et à 10% en nombre de navires.

Croissance régulière de la flotte classée par Bureau Veritas



■ en tonneaux de jauge brute (TJB)

—●— en Nb

La flotte classée par Bureau Veritas a connu une progression régulière depuis 2006, supérieure à celle de la flotte mondiale. Au 31 décembre 2013, la flotte se composait de 10 519 navires pour 97,4 millions de TJB (contre 54,6 millions de TJB en 2006). Bureau Veritas occupe le 3^e rang mondial en nombre de navires, soit 16,1% de part de marché et le 5^e en tonnage, soit 8,7% de part de marché. (sources : flotte IACS selon Seaway, Bureau Veritas).

UN MARCHÉ PORTEUR SUR LE MOYEN-LONG TERME

Une forte croissance de la flotte mondiale sur la période récente

Le transport maritime a bénéficié jusqu'en 2008 de la croissance soutenue de l'économie mondiale, de la multiplication des partenaires économiques (Chine, Brésil, Russie et Inde) et de l'allongement des trajets entre les grands centres de production et de consommation. L'ensemble du transport maritime a été touché par la crise économique qui s'est déclarée en 2008. Après une reprise de courte durée en 2010, la croissance du commerce maritime a été limitée depuis 2011, en raison du ralentissement de la croissance économique mondiale. Les capacités de la flotte mondiale en tonnage ont augmenté en raison des livraisons de commandes passées avant la crise, ce qui a conduit à une surcapacité de l'offre de transport, notamment sur le segment des vraquiers et des porte-conteneurs et à la chute des taux de fret. Cependant, l'année 2013 a montré des signes positifs de reprise avec un niveau de nouvelles commandes en forte progression, reflétant une amélioration des taux de fret et une réduction des surcapacités.

Le Groupe a su anticiper cette évolution du profil de la flotte mondiale vers une flotte plus jeune, des navires techniquement plus élaborés, et une plus grande part de l'activité contrôlée par les pays à forte croissance.

Des segments porteurs : l'*Offshore*, les porte-conteneurs le Gaz Naturel Liquéfié et les énergies renouvelables

La demande en énergies fossiles favorise le développement de projets d'exploration-production de pétrole en *offshore*, dans des conditions physiques plus contraignantes (grande profondeur, régions polaires). En quelques années seulement, ces gisements sont devenus un enjeu clé de l'augmentation de la production. Les ressources mondiales d'hydrocarbures situées dans les grands fonds ont été estimées à 200 milliards de barils, soit cinq années de consommation mondiale, dont près de la moitié reste à découvrir. Les contraintes techniques, les problématiques liées à la réglementation et à la sécurité et les enjeux financiers de ces projets génèrent des besoins importants en matière de contrôle. Bureau Veritas poursuit le développement de ses activités sur l'*offshore* qui offre d'importants débouchés.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

D'une façon générale, l'organisation opérationnelle mise en place est décentralisée et les moyens sont répartis dans le monde, près des grands centres de construction et de réparation navale ainsi que dans les pays les plus actifs dans le transport maritime.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, afin de mieux saisir les opportunités du marché *Offshore*, l'ensemble des activités de Bureau Veritas dans ce domaine est placé sous la responsabilité opérationnelle de la division Marine & Offshore.

La division dispose de 15 bureaux locaux d'approbation de plans implantés à proximité des clients, permettant ainsi de répondre rapidement à leurs demandes : Paris, Nantes, Rotterdam, Hambourg, Copenhague, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Dubaï, Rio de Janeiro, Busan, Kobe, Shanghai, Singapour et Turku.

Le marché du GNL (Gaz Naturel Liquéfié) ouvre également des perspectives de croissance pour la division Marine & Offshore. La demande devrait rester soutenue dans la mesure où certaines centrales thermiques ou nucléaires ne sont plus opérationnelles, où de nombreux pays se tournent vers des ressources énergétiques moins polluantes, et où de nouveaux usages sont envisagés dans les transports. Par ailleurs, les sources d'approvisionnement se diversifient, en particulier avec l'exploitation du gaz de schiste en Amérique du Nord qui a conduit à rendre disponible une source d'énergie abondante et relativement bon marché. Enfin, les infrastructures de production et d'acheminement s'adaptent à cette évolution du marché, et Bureau Veritas intervient sur des projets de construction de navires et de terminaux *offshore* ou *onshore*.

Un environnement réglementaire en évolution

Le contexte réglementaire international dans le domaine de la sécurité maritime et de la protection de l'environnement continue d'évoluer, ce qui présente des opportunités de développement pour les sociétés de classification, en particulier :

- de nouvelles réglementations pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre s'appliqueront aux navires neufs et existants, dans le cadre de conventions internationales sous l'égide de l'OMI (Organisation Maritime Internationale) et de l'Union européenne. Pour répondre à ces exigences réglementaires et au souci des armateurs de réduire les coûts énergétiques, Bureau Veritas a développé une gamme de services et des outils dédiés ;
- la convention sur la gestion des eaux de ballast (BWM – *Ballast Water Management*) de 2004, adoptée dans le cadre de l'OMI, devrait rendre obligatoire l'approbation de système de traitement des eaux de ballast et imposer des modifications dans la conception des navires ;
- la convention internationale de Hong-Kong sur le recyclage des navires a été adoptée en mai 2009, son entrée en vigueur étant prévue dans les quatre à cinq années suivantes ;
- la réglementation concernant les navires de navigation intérieure transportant des matières dangereuses. Bureau Veritas fait partie des trois sociétés de classification reconnues par l'Union européenne.

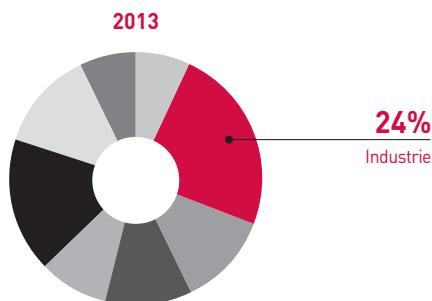
Les navires en service sont suivis à partir de 10 centres principaux (Paris, Newcastle, Rotterdam, Madrid, Le Pirée, Istanbul, Shanghai, Miami, Singapour et Dubaï) et de 330 centres de visites.

Par ailleurs, la division dispose d'une Direction technique centralisée car l'objectif du Groupe en tant que société de classification est de fournir une prestation identique quel que soit l'endroit du monde où la construction ou l'inspection est réalisée.

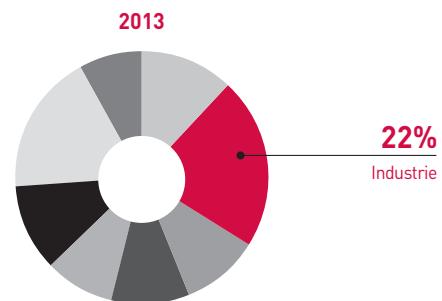
Enfin, les activités assistance technique et conseil sont suivies par une division spécifique, et la Direction du Développement coordonne les efforts menés dans le réseau auprès des principaux armateurs et chantiers.

1.7.2 INDUSTRIE

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



01

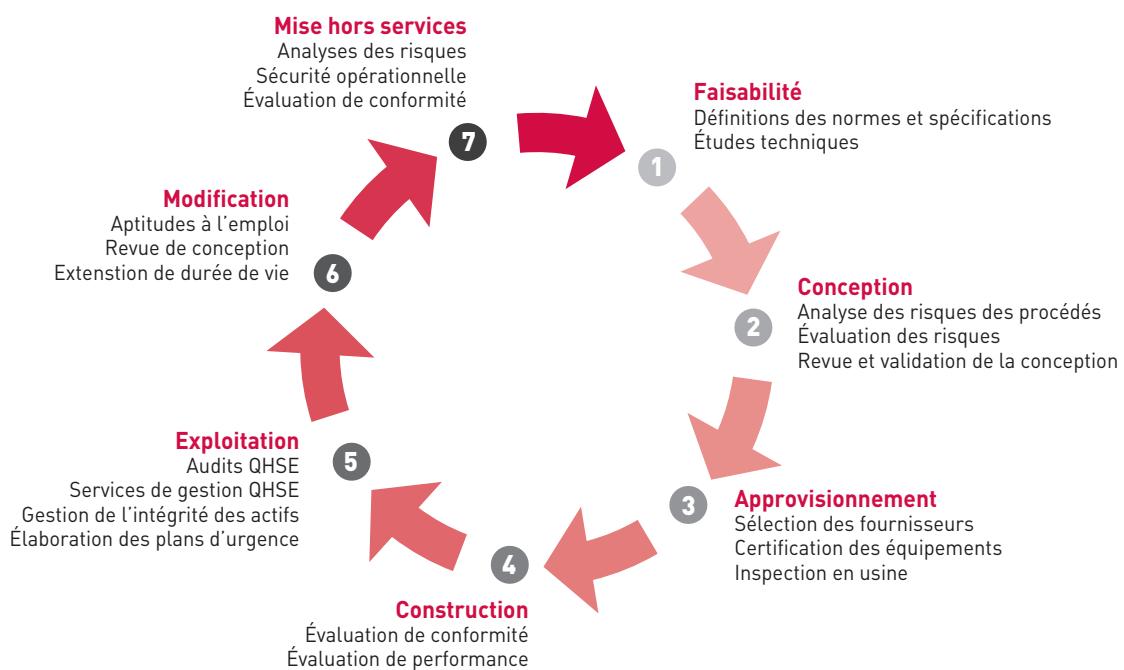
UNE OFFRE DE SERVICES COUVRANT LE CYCLE DE VIE DES ACTIFS

Bureau Veritas assiste ses clients industriels en évaluant la conformité des équipements et des process tout au long du cycle de vie des installations industrielles. L'enjeu est de vérifier la fiabilité et l'intégrité des actifs et leur conformité avec la réglementation.

Les solutions de Bureau Veritas peuvent se classer en trois principaux domaines :

- l'assistance pour les projets industriels, comprenant les inspections en usine ou sur site depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service ;

- les services liés à la gestion de l'intégrité des actifs, comprenant des inspections et audits durant l'exploitation des installations industrielles, des évaluations des risques et des tests non destructifs ;
- la certification des équipements ou des projets par rapport à des normes ou standards.



Une forte exposition aux marchés industriels liés à l'énergie

Près des deux tiers du chiffre d'affaires de l'Industrie ont été réalisés dans les secteurs liés à l'énergie (Pétrole et Gaz, Électricité), marchés qui représentent de forts potentiels de croissance.

UNE CLIENTÈLE RELATIVEMENT CONCENTRÉE

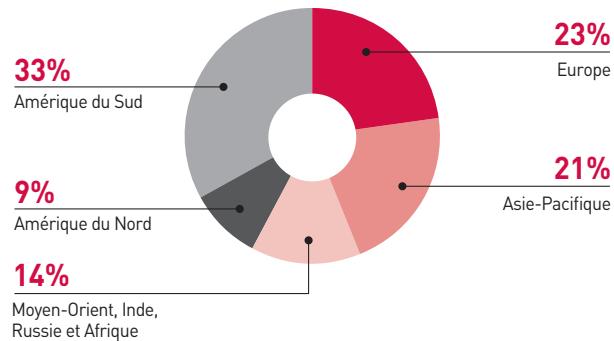
Les 20 plus grands clients ont représenté plus du tiers du chiffre d'affaires en 2013 réalisé en Industrie. Bureau Veritas assiste de nombreux acteurs du secteur de l'industrie : les propriétaires et les opérateurs industriels, les sociétés de services (*Utilities*), les entrepreneurs EPC (*Engineering Procurement Construction*), les fabricants d'équipement, agissant en tant que certificateur tierce partie, inspecteur de seconde partie ou en tant que consultant technique ou prestataire extérieur sur des questions QHSE.

Outre les contrats importants signés par les grands comptes, la clientèle locale issue du réseau régional génère des contrats de tous types (des contrats d'inspection de petite taille, des contrats mondiaux et multisite et des contrats-cadres).

UNE PRÉSENCE MONDIALE ET UNE FORTE EXPOSITION AUX ZONES À FORTE CROISSANCE

Le Groupe est présent dans tous les principaux pays industriels (France, Australie, États-Unis, Italie, Royaume-Uni, Allemagne, Pays-Bas, Espagne, Japon). Les zones à forte croissance (Amérique latine, Inde, Chine, Afrique, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est et les pays du pourtour de la mer Caspienne) ont représenté plus des deux tiers du chiffre d'affaires 2013 de l'Industrie.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE POSITION DE LEADER SUR UN MARCHÉ FRAGMENTÉ, EN CROISSANCE SOUTENUE

Le marché des services QHSE destinés aux activités industrielles est particulièrement fragmenté en raison du grand nombre d'acteurs locaux aux côtés de quelques grands acteurs mondiaux. Le Groupe considère être le leader mondial de l'inspection et de la certification industrielle.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que les atouts concurrentiels suivants lui permettent de conforter sa position de leader mondial et notamment pour les grands contrats internationaux :

- son réseau mondial ;
- un très haut degré d'expertise technique ;
- une position de leader sur les segments clés du marché : Pétrole et Gaz, électricité, industrie minière et transport ;
- un portefeuille de services étendu, qui va de l'étude de faisabilité jusqu'à la mise hors service en passant par l'exploitation ;
- un portefeuille unique d'accréditations, permettant au Groupe de délivrer l'ensemble des certifications requises ;
- des outils informatiques performants pour la gestion des contrats, la gestion des ressources techniques et le *reporting* aux clients ; et
- des systèmes de qualité interne solides.

Un marché soutenu par des facteurs de croissance structurels

Plusieurs facteurs contribuent à la croissance solide du marché :

- l'importance croissante de la fiabilité des actifs existants en raison de l'inquiétude grandissante concernant l'image de marque et la sécurité des personnes ;
- le renforcement des réglementations QHSE, comme par exemple celles sur les émissions de dioxyde de carbone et l'industrie *offshore* avec une prise de conscience des risques industriels ;
- la tendance à l'externalisation des fonctions QHSE et l'accroissement des contrôles indépendants en raison de la complexité croissante de la chaîne d'approvisionnement impliquant plusieurs pays, des acteurs et des disciplines différents ;
- les investissements en infrastructures énergétiques nécessaires au développement des économies à forte croissance ;
- le vieillissement des actifs dans les pays industrialisés et la nécessité de prolonger la durée de vie afin de les mettre en conformité avec les nouvelles normes ; et
- le développement de nouvelles technologies nécessitant d'être certifiées et inspectées, notamment pour l'extraction d'énergie fossile (gaz de charbon, gaz de schiste).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

L'Industrie opère dans tous les pays et régions stratégiques, où elle possède des ressources techniques et commerciales spécifiques.

Les principales zones sont appuyées, pour les marchés stratégiques, par une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures.

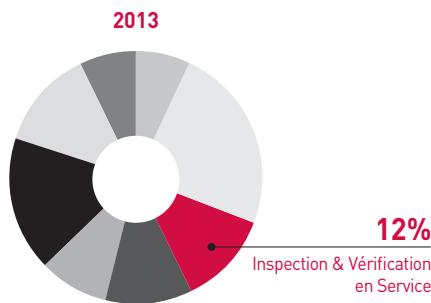
Elle est en charge :

- de la définition de la stratégie globale (marchés, services, zones géographiques) ;

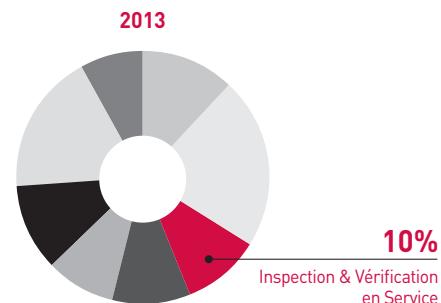
- du développement des grands comptes et des contrats internationaux ;
- de l'innovation, du support à la recherche et à la gestion de personnels qualifiés ; et
- de la conception et du déploiement de plateformes informatiques de production.

1.7.3 INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE ACTIVITÉ RÉCURRENTE

L'activité Inspection & Vérification en Service (IVS) consiste à effectuer des inspections périodiques pour évaluer la conformité des équipements en service aux réglementations ou aux exigences spécifiques des clients en matière de santé et de sécurité.

L'activité IVS est fortement récurrente, notamment grâce au caractère réglementaire et périodique des inspections réalisées et à une proportion importante de contrats pluriannuels ou de contrats annuels renouvelés de façon automatique.

UNE OFFRE GLOBALE D'INSPECTION POUR LES INSTALLATIONS TECHNIQUES PRÉSENTES DANS LES BÂTIMENTS, LES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES OU LES INFRASTRUCTURES

Ces services permettent aux clients de s'assurer de la continuité de leurs opérations, de la performance de leurs actifs et de la conformité réglementaire de leurs installations. Les secteurs de la distribution et de l'industrie sont particulièrement demandeurs d'une offre de services complète, couvrant l'ensemble des installations des actifs immobiliers.

Les installations techniques couvertes par les missions d'inspection incluent :

- les installations électriques ;
- les équipements sous pression de gaz et de vapeur ;
- les installations d'incendie (moyens de secours, systèmes de sécurité incendie) ;

- les ascenseurs et les escaliers roulants ;
- les installations thermiques (notamment chaufferies et aérothermes) ;
- les portes automatiques ;
- les appareils à rayonnement ionisant ; et
- les appareils de levage et autres équipements de travail.

Ces missions de vérification de conformité s'effectuent au cours de visites d'inspection initiale, avant la mise en service des équipements, ou périodique, durant la vie de l'équipement.

Le Groupe propose également à ses clients des services complémentaires aux missions principales d'inspection en service :

- assistance technique pour la mise en conformité à la suite des visites réglementaires (connexion aux systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur) et audits de conformité ;
- assistance à l'optimisation et à la bonne gestion de la maintenance ;
- gestion de la conformité d'un parc de bâtiments : suivi des périodicités de contrôle et du traitement des actions correctives, élaboration de synthèses et de statistiques ; et
- contrôle et mesure concernant les rejets aqueux et gazeux, l'exposition des travailleurs aux polluants et la qualité de l'air intérieur.

DES MARCHÉS DONT LA DYNAMIQUE EST LIÉE À L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE ET À L'OUVERTURE PROGRESSIVE À LA CONCURRENCE

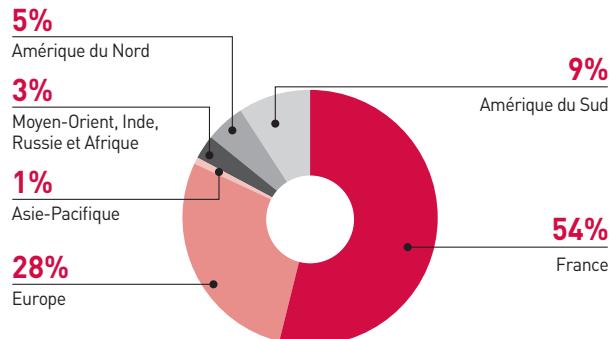
Les facteurs de croissance du marché de l'inspection en service, qui est aujourd'hui principalement européen, sont liés à :

- l'environnement réglementaire (sécurité du public dans les établissements recevant du public, Codes du travail locaux) qui est de plus en plus contraignant et où la responsabilité pénale des chefs d'établissement est mise en jeu ;
- la privatisation des États qui souhaitent se désengager des activités d'inspection réglementaire au profit de sociétés privées (Italie, Chine, Europe Centrale et de l'Est) ; et
- l'externalisation par les assureurs qui ont eux aussi tendance à se désengager de leurs activités d'inspection liées à l'émission de polices dommages.

L'activité IVS est structurée autour de quelques grands pays et zones géographiques clés :

- la France, l'Italie, l'Espagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et les États-Unis ; et
- les zones à forte croissance : l'Amérique latine, les Émirats Arabes Unis, la Chine, l'Arabie saoudite et l'Inde.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE POSITION DE LEADER EN EUROPE CONFORTÉE PAR DE MULTIPLES AVANTAGES CONCURRENTIELS

Le Groupe estime être le leader du marché de l'inspection en service en Europe, avec notamment une position de leader en France. Bureau Veritas dispose également de positions importantes en Espagne au Royaume-Uni en Italie et au Benelux et s'est plus récemment développé aux États-Unis, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Le Groupe estime détenir de multiples avantages lui permettant d'asseoir sa position concurrentielle sur le marché de l'inspection et vérification en service :

- le Groupe est en mesure de proposer une offre globale tant aux clients locaux qu'aux clients internationaux (grands comptes, clients multisites), grâce à sa large couverture géographique ainsi

Les marchés ont des degrés d'ouverture très différents et peuvent être classés de la manière suivante :

- des marchés largement ouverts à la concurrence du secteur privé (France, Espagne, Portugal, Benelux) ;
- des monopoles publics qui s'ouvrent très progressivement à l'initiative privée (Chine, Russie, Europe de l'Est, États-Unis, Italie, Turquie...) dans certains domaines (équipements de sécurité incendie par exemple) ; et
- des monopoles de fait dominés par des structures associatives professionnelles ou semi-publiques (Allemagne) ou par les filiales d'inspection des compagnies d'assurance, ces dernières proposant une prestation combinée d'inspection et d'assurance (Royaume-Uni).

qu'à la polyvalence technique de ses équipes locales, qui permet de délivrer la totalité des prestations obligatoires ; et

- le Groupe dispose d'une expertise technique unique, fondée sur des outils méthodologiques et technologiques de pointe. Le déploiement d'une suite intégrée d'outils dans les principaux pays du Groupe a permis d'accroître la qualité de service apporté aux clients. Ces outils couvrent la planification, la rédaction de rapports d'inspection en ligne, l'archivage sécurisé de l'ensemble de la production et la mise à disposition d'un portail web accessible aux clients (rapports et planification, informations réglementaires...).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

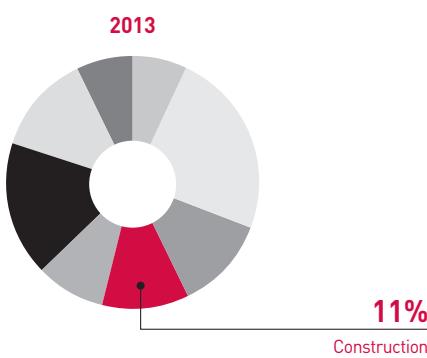
Une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures assure la coordination opérationnelle du réseau et intervient en support :

- à l'obtention des accréditations et agréments nationaux nécessaires pays par pays ;

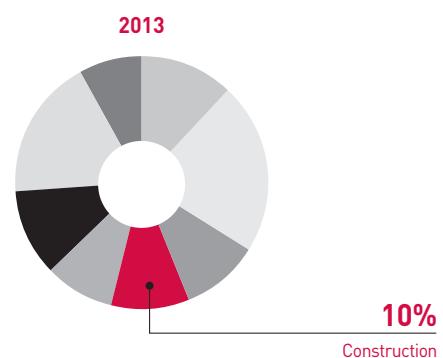
- à la qualité technique des prestations (mise en place des outils méthodologiques et technologiques, processus de formation des inspecteurs) ; et
- aux processus de re-engineering et d'optimisation des processus de production.

1.7.4 CONSTRUCTION

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE COUVRANT L'ENSEMBLE DU CYCLE DE VIE DES ACTIFS IMMOBILIERS ET DES INFRASTRUCTURES

L'offre du Groupe permet de répondre de manière globale à toutes les exigences réglementaires ou contractuelles de la construction. Elle consiste à vérifier la conformité d'un ouvrage à différents référentiels techniques en termes de qualité, de sécurité et de performance.

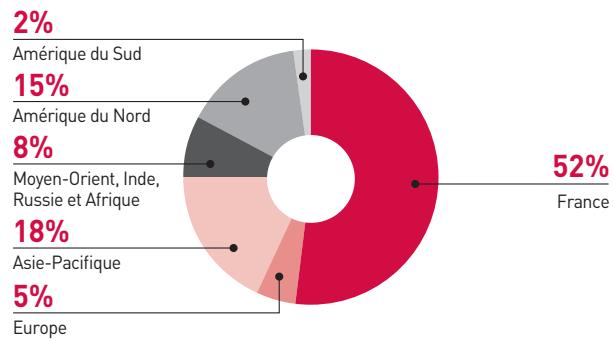
Le Groupe intervient sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'une installation industrielle : conception (projets neufs ou réhabilitation), réalisation (risques, qualité), réception (assistance à l'ouverture ou à l'obtention des permis d'exploitation, participation aux commissions de sécurité), exploitation (maintenance, préparation des visites) et le cas échéant transaction (cession ou acquisition).

Les principaux clients incluent :

- les promoteurs immobiliers ;
- les grands acteurs des services privés (hôtels, loisirs, banques, assurances, loueurs) ;
- les municipalités et collectivités locales ;
- les établissements recevant du public (hôpitaux, écoles, infrastructures routières, ferroviaires et maritimes) ;
- les investisseurs immobiliers et les gestionnaires de patrimoines ;
- les acteurs de la grande distribution ; et
- les industriels (automobile, énergie, services collectifs).

L'activité Construction est implantée pour les pays matures dans quelques grands pays en Europe de l'Ouest (la France, l'Allemagne et l'Italie), aux États-Unis ainsi qu'au Japon auxquelles s'ajoute une position en croissance dans les pays émergents, principalement en Chine et en Inde.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



En France, Bureau Veritas intervient principalement sur les trois segments de marché :

- le contrôle technique réglementaire des constructions ;
- la surveillance de la gestion de la sécurité pendant les travaux ; et
- l'assistance à la gestion d'actifs : audits techniques et environnementaux, audits énergétiques et assistance à la certification des immeubles « verts » (HQE, LEED, BREEAM).

Compte tenu du contexte économique dégradé en Espagne, plus particulièrement sur le marché de la construction, le Groupe a reconfiguré son portefeuille d'activités. Le Groupe a finalisé, le 21 février 2013, la cession de son activité de contrôle des infrastructures et a pris des mesures pour adapter la taille de ses opérations aux conditions de marché.

Aux États-Unis, Bureau Veritas intervient principalement sur l'approbation des plans en conformité avec les Codes de la construction. Le marché américain est potentiellement le second plus important du monde mais il est encore majoritairement sous le contrôle public des municipalités et des comtés. L'externalisation

au profit du secteur privé, initiée il y a une dizaine d'années (essentiellement dans les états de l'Ouest et du Sud), reste une tendance de fond. Les débouchés concernent non seulement l'immobilier résidentiel et commercial mais également les infrastructures.

Au Japon, Bureau Veritas intervient principalement sur le marché de l'approbation des plans en conformité avec les Codes d'urbanisme et de construction qui s'est ouvert à la privatisation depuis plusieurs années.

L'expertise de Bureau Veritas dans ces principaux pays industrialisés a permis à Bureau Veritas de remporter d'importants succès commerciaux dans des pays émergents (Moyen-Orient, Afrique, Chine, Russie, Chili, Inde et Europe de l'Est).

Depuis plusieurs années, Bureau Veritas a renforcé sa présence au travers d'acquisitions dans les marchés émergents, notamment en Asie afin de disposer des licences requises pour opérer sur des marchés à forte croissance. Le Groupe a acquis Civil-Aid en Inde en 2011, puis Huaxia en Chine en 2012, et CKM à Singapour en 2013.

UN CARACTÈRE CYCLIQUE AMORTI PAR LA DIVERSITÉ DES SEGMENTS DE MARCHÉS ET UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ASSISTANCE À LA GESTION D'ACTIFS IMMOBILIERS

De manière générale, la récurrence des revenus de la Construction est moins élevée que la moyenne du Groupe, une part prépondérante de l'activité étant liée aux phases de conception et construction d'ouvrages et travaux de réhabilitation.

Ce caractère cyclique est partiellement amorti par une très grande fidélité des clients à Bureau Veritas ainsi que par la croissance rapide des missions effectuées sur des actifs existants. L'émergence de nouveaux marchés contribue aussi à amortir l'exposition à la cyclicité du marché.

UN MARCHÉ QUI BÉNÉFICIE DE LA PRIVATISATION ET DU RENFORCEMENT DES RÉGLEMENTATIONS

Le marché bénéficie de barrières à l'entrée liées à la nécessité de disposer d'agrément et d'accréditations, de faire appel à des professionnels qualifiés et/ou certifiés par une autorité réglementaire et de bénéficier de la reconnaissance par les assureurs des certificats de conformité.

Des tendances globales porteuses sous l'effet des nouvelles réglementations et de nouvelles demandes des marchés

L'évolution du marché de services d'évaluation de conformité des constructions est fonction :

- du marché de la construction de bâtiments neufs ;
- de l'activité des investisseurs et du volume des transactions de patrimoines immobiliers ;
- de l'apparition de nouvelles réglementations (normes sismiques, amiante, plomb, etc.) ;
- de la création de nouveaux labels de certification (bâtiment durable, performance énergétique) ;

- de l'externalisation du suivi et de la gestion des aspects techniques et administratifs de la conformité réglementaire de parcs d'immeubles ou d'installations ; et
- de l'évolution d'un certain nombre d'administrations nationales ou locales, en faveur de la délégation à des sociétés privées de l'évaluation de conformité des infrastructures et des constructions. Cette évolution est notamment visible depuis plusieurs années au Japon, dans les pays du Golfe (Abu Dhabi, Arabie Saoudite) et la plupart des états de l'Ouest et du Sud des États-Unis.

De forts atouts concurrentiels

Le Groupe estime être le leader du marché mondial, avec des positions clés en France, au Japon, aux États-Unis et en Chine.

Le Groupe est le seul acteur sur ce marché rassemblant :

- une présence sur l'ensemble des segments du marché ;
- une couverture géographique étendue ; et
- une reconnaissance internationale unique de société tierce partie indépendante.

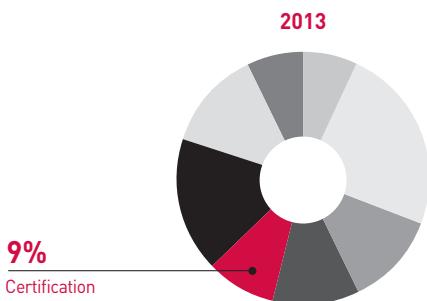
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures assure la coordination opérationnelle du réseau dans la gestion des contrats internationaux et intervient en support pour le développement de nouveaux services

et des grands comptes. Elle anime une communauté transversale de pratiques et de connaissances pour fédérer les principales entités géographiques et élaborer le cadre technique des offres de services.

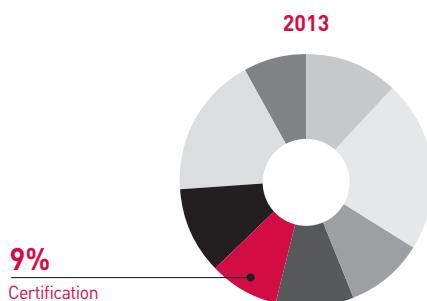
1.7.5 CERTIFICATION

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



L'activité de Certification consiste à certifier que des systèmes de gestion de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement sont conformes à des référentiels internationaux, le plus souvent des normes ISO, ou à des référentiels nationaux et/ou sectoriels.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



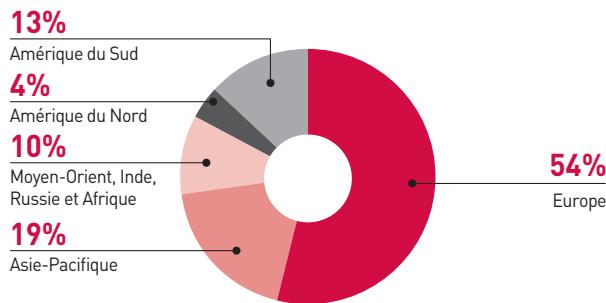
S'y ajoutent les services d'évaluation auprès des grandes entreprises qui souhaitent auditer et/ou certifier certaines composantes de leur organisation (notamment leurs fournisseurs et réseaux de franchisés).

UNE OFFRE COMPLÈTE DE CERTIFICATION ET D'AUDITS SUR MESURE

La division Certification propose une offre de services globale et intégrée incluant notamment :

- des missions de certification de systèmes de management QHSE, fondées sur les principaux standards publics applicables à chaque segment de marché : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Santé et Sécurité (OHSAS 18001) ;
- des missions de certification selon des schémas sectoriels spécifiques, notamment pour l'industrie automobile (ISO TS 16949), l'aéronautique (AS 9100), le ferroviaire (IRIS), l'agroalimentaire (BRC/IFS, ISO 22000, HACCP – gestion de l'hygiène et de la sécurité alimentaire), la filière forêt-bois (FSC/PEFC) et les services de santé. En France, elle offre également des services de certification de labels dans la filière agroalimentaire ;
- la vérification des pratiques de durabilité dans le domaine du changement climatique (Protocole de Kyoto CDM & JI, EU ETS), de la gestion de l'énergie (ISO 50001), de la biomasse et des biocarburants (Directive de l'UE sur les énergies renouvelables), de l'empreinte carbone (ISO 14064, PAS 2050), de la responsabilité sociale (SA 8000, ISO 26000) et du reporting développement durable (AA 1000, GRI) ;
- des services d'évaluation dédiés aux grands comptes qui souhaitent consolider leurs certifications en un seul programme global à l'aide d'un organisme unique et améliorer la gestion du risque dans leur chaîne d'approvisionnement ; et
- l'approche innovante VeriCert qui contribue à augmenter la valeur ajoutée apportée aux clients grâce à la possibilité de bâtir pour chaque entreprise un référentiel d'audit sur mesure intégrant les risques ou processus clés identifiés.

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Une forte récurrence des revenus

L'activité de Certification a un caractère récurrent dans la mesure où la majorité des contrats ont un cycle de trois ans, avec une phase d'audit initial au cours de la première année, puis des audits renouvelés à l'occasion de visites de surveillance annuelles ou semestrielles durant les deux années suivantes. Le processus de certification est généralement renouvelé par le client à l'issue de ces trois années pour un nouveau cycle. Le taux moyen d'attrition observé sur ces missions de certification de trois ans est faible. Il est globalement en moyenne de 9-10% et correspond le plus souvent à des clients qui ont cessé leur activité, ou ayant cessé de s'intéresser à certains marchés pour lesquels une certification leur était imposée ou qui ont dû réduire et consolider leurs certifications autour d'un seul programme.

Un portefeuille de clients diversifié

La base de clientèle, qui compte environ de 110 000 contrats, se divise en trois catégories :

- les grandes sociétés internationales recherchant une certification externe de leurs systèmes de gestion pour l'ensemble de leurs sites dans le monde leur garantissant une approche d'audit homogène et une gestion intégrée des interventions. Ces sociétés peuvent également rechercher une certification spécifique sur la base de standards définis par elles-mêmes de leurs réseaux de franchisés, de revendeurs, d'enseignes ou de fournisseurs ;

- les grandes sociétés nationales cherchant à certifier leurs systèmes de gestion selon les référentiels standards de qualité, sécurité et environnement ou selon des référentiels sectoriels. À travers cette démarche d'amélioration continue de leurs procédures et de leur organisation, ces entreprises visent également à atteindre des niveaux de performance supérieurs et à améliorer leur image ; et
- des petites et moyennes entreprises pour lesquelles la certification de leurs systèmes de gestion peut être une condition d'accès à leurs principaux marchés : marchés à l'export, marchés publics, marchés de grands donneurs d'ordres tels que notamment, les industries pétrolière, automobile, aéronautique et pharmaceutique.

UN MARCHÉ DYNAMIQUE, EN PLEINE EXPANSION

Le segment traditionnel des certifications QHSE, principalement par rapport aux normes ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, connaît une croissance modérée, principalement tirée par les zones à forte croissance.

Le marché lié aux schémas sectoriels croît rapidement notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la filière Forêt/Bois, et du secteur de l'industrie des transports (automobile, rail, aéronautique).

Les services de certification sur mesure sont en plein essor avec le désir de grandes entreprises internationales d'adopter une démarche de croissance durable, socialement responsable et d'externaliser la supervision de leur chaîne d'approvisionnement et de distribution. En effet, les programmes de certification internationaux (certification multisites et/ou de certification intégrée à plusieurs normes) permettent aux grands groupes d'avoir un meilleur aperçu de leurs activités, de rationaliser et d'améliorer leurs processus.

La priorité au développement de nouveaux produits et services

Les enjeux que l'industrie doit aujourd'hui relever à l'échelle mondiale sont de plus en plus complexes et la certification des systèmes de management permet de répondre à ces nouveaux enjeux.

Le Groupe a conçu à cet effet de nouvelles solutions destinées à la filière bois, aux biocarburants, au changement climatique, au développement durable et à la responsabilité sociale. Elles concernent : les diligences relatives à la réglementation européenne sur l'industrie du bois, les rapports de développement durable, les audits de responsabilité sociale (ASR, ISO 26000), les émissions de gaz à effet de serre (ISO 14064, *Joining CDP*), la gestion de l'énergie (ISO 50001) et la certification de l'agriculture biologique.

Accréditée par l'IRCA (*International Registered of Certificated Auditors*), la division Certification propose également des formations dans les disciplines suivantes : Qualité, Santé et Sécurité, Environnement, Responsabilité sociale, Sécurité alimentaire, Sécurité des systèmes d'information, gestion de continuité des affaires et gestion de l'énergie.

Une position de leader sur le marché de la certification

Le Groupe estime être le leader, aux côtés de quelques autres acteurs d'envergure mondiale, sur un marché qui demeure fragmenté, plus des deux tiers de l'activité mondiale de certification étant réalisés par des acteurs locaux et/ou de petite taille.

Grâce à sa présence mondiale, Bureau Veritas est bien positionné pour aider ses clients dans leur développement dans les zones émergentes, notamment en Asie. La division Certification contribue à développer sur ces marchés émergents la confiance des entreprises en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe possède de solides atouts concurrentiels :

- une offre élargie et diversifiée couvrant l'ensemble des services de certification, apportant des réponses spécifiques aux grands secteurs d'activité et proposant des solutions innovantes et personnalisées aux entreprises qui souhaitent améliorer leurs performances ;
- un réseau mondial et homogène d'auditeurs qualifiés, répartis dans les principales zones géographiques, pour garantir au Groupe une taille critique sur les marchés locaux ;
- des compétences universellement reconnues par plus de 55 organismes d'accréditation nationaux et internationaux ;
- un « guichet unique » : grâce à son spectre d'expertise très large, Bureau Veritas Certification simplifie la gestion des projets les plus complexes (certifications multiples, problématiques internationales, etc.) ;
- des outils performants de gestion de rapports, permettant aux clients de consulter leurs résultats d'audit pour l'ensemble de leurs sites dans le monde et d'établir des indicateurs clés, tels que le nombre d'audits déjà planifiés, les non-conformités, les certificats attribués et la facturation ; et
- une marque de certification connue et reconnue dans le monde entier comme un symbole de savoir-faire et de professionnalisme, permettant aux clients d'améliorer l'image de leur entreprise et de gagner la confiance de leurs clients et partenaires.

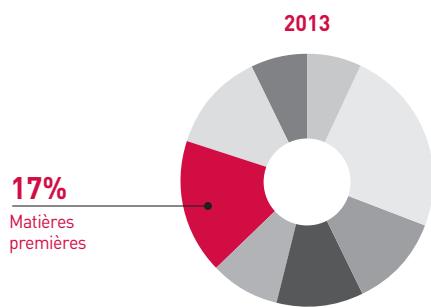
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La Certification opère dans environ 80 unités opérationnelles supportées par une Direction Métier centrale, la *Business Line*, intégrée au sein du pôle Industrie et Infrastructures. Cette dernière est investie de quatre responsabilités : la supervision des grands contrats internationaux, le développement de nouveaux produits

adaptés aux nouvelles normes ou à l'évolution des normes internationales, l'optimisation des opérations (un centre mondial de services partagés a été créé pour la gestion des grands contrats internationaux) et la Direction technique et la maintenance de l'ensemble des accréditations existantes dans le monde.

1.7.6 MATIÈRES PREMIÈRES

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



La division Matières Premières fournit une large gamme de services d'inspection et d'essais en laboratoires sur trois principaux segments de marché : les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, les Métaux et Minéraux et l'Agriculture.

La division dispose d'un portefeuille d'activités diversifié couvrant l'ensemble des matières premières, à tous les stades du cycle de production : exploration, production, commerce et dans de nombreuses zones géographiques.

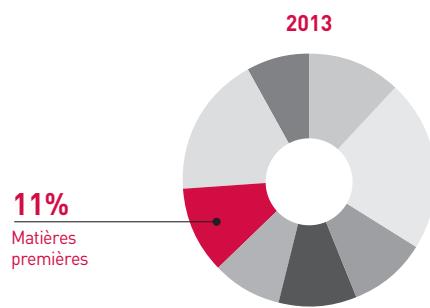
Ce portefeuille équilibré permet à Bureau Veritas d'amortir les cycles liés aux fluctuations des volumes d'échanges et des dépenses d'investissement et de pouvoir accompagner ses clients, sur l'ensemble de leurs projets, depuis les phases d'exploration et de production jusqu'au transport et à la transformation.

PRODUITS PÉTROLIERS ET PÉTROCHIMIQUES

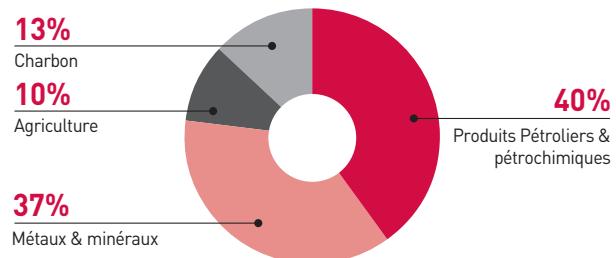
Le Groupe fournit des services d'inspection et de tests en laboratoires pour tous les produits pétroliers et pétrochimiques, parmi lesquels le pétrole brut, l'essence, les distillats légers, les distillats lourds et les produits pétrochimiques.

L'activité principale est l'inspection et les tests opérés sur des cargaisons maritimes de produits pétroliers, généralement lors de leur transfert entre les sites de production et les grands centres mondiaux de raffinage et de négoce. Les services d'inspection de cargaisons permettent d'avoir la garantie que les biens livrés en vrac sont conformes aux spécifications et seuils définis contractuellement, ce qui permet d'éviter les contaminations et de réduire les pertes.

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



Le Groupe propose également des services d'analyse en laboratoire qui sont récemment devenus vecteur de croissance, avec l'externalisation de ces activités par les raffineries pétrolières, les gestionnaires de pipelines et les autres acteurs du marché. En effet, l'analyse en laboratoires par un organisme indépendant est essentielle pour que les intervenants de l'industrie pétrolière aient la certitude que les produits soient conformes aux normes de l'industrie.

Par ailleurs, le Groupe propose des services adjacents à forte valeur ajoutée pour ses clients tels que : les essais sur pétrole brut, le traitement des cargaisons, les inspections quantitatives de cuves, la certification de biocarburants, les analyses d'huile lubrifiante et des services de mesures.

Une couverture géographique mondiale et une présence clé dans les grands centres de raffinage

Bureau Veritas dispose d'un réseau mondial de laboratoires et d'experts qualifiés pour la mesure et l'inspection de produits pétroliers et pétrochimiques.

L'activité est gérée depuis deux centres régionaux, situés à Houston et à Londres. Il s'agit de centres stratégiques au niveau mondial, pour le négoce des produits pétroliers et qui abritent les sièges sociaux de nombreuses compagnies pétrolières et de courtiers en pétrole de premier plan. Le dispositif est complété par d'autres sites clés à Moscou, Rotterdam, Singapour, Genève, Buenos Aires et Dubaï.

MÉTAUX ET MINÉRAUX

Le segment Métaux et Minéraux offre une large gamme de services d'inspection et d'analyses en laboratoire pour l'industrie minière, couvrant tous les minerais (charbon, minerai de fer, métaux de base, bauxite, or et métaux précieux, uranium) et les métaux (coke et acier, cathodes en cuivre, bullion). Ces services se divisent en deux catégories :

Services liés à l'exploration et à la production (Services Upstream)

Les services liés à l'exploration et la production comportent des services d'analyse en laboratoire qui fournissent aux compagnies minières des informations critiques pendant toute la durée de vie d'une exploitation minière. Ils comprennent la préparation d'échantillons, les tests géo-analytiques et les tests métallurgiques et minéralogiques.

Services d'inspection et d'analyses liés au commerce international de minéraux

Les services d'inspection et d'analyse liés au commerce ont pour but de vérifier et certifier la valeur des cargaisons en évaluant la quantité et la qualité des matières premières au fur et à mesure de leur expédition.

Des laboratoires de pointe

Bureau Veritas possède des installations à dimension internationale pour toutes ses activités Métaux et Minéraux. La réputation, la qualité de service, l'excellence technique et le degré d'innovation développés par Ultra Trace, Amdel, CCI, Inspectorate et ACME au fil des années permettent d'offrir un support de qualité à l'ensemble des laboratoires et des centres d'inspection à travers le monde.

AGRICULTURE

Bureau Veritas est l'un des premiers fournisseurs de services d'inspection, de certification et de tests en laboratoires pour l'agriculture et le secteur agroalimentaire, couvrant ainsi toute la chaîne d'approvisionnement.

Ces services se divisent en deux catégories :

Inspection et analyse de matières premières agricoles

Ces services couvrent l'ensemble des matières premières agricoles sous forme sèche, liquide, en vrac et sous emballage. Elles sont principalement composées de produits agricoles (céréales, huiles végétales, biocarburant, alimentation animale et produits dérivés, glycérine brute et raffinée) ainsi que d'engrais.

Les services d'inspection permettent d'optimiser le contrôle à chaque stade de la chaîne d'approvisionnement : de la vérification des cales à la supervision du chargement et du déchargement.

Sécurité alimentaire, inspection et analyse de denrées alimentaires

Les analyses portent principalement sur les résidus de médicaments vétérinaires, les pesticides, les métaux lourds, les contaminants organiques, les tests nutritionnels, les allergènes, les colorants, la microbiologie, la chimie et l'environnement.

UNE PRÉSENCE ÉTABLIE AUPRÈS DES GRANDS GROUPES

Bureau Veritas entretient des relations de longue date avec les leaders des industries pétrolière, minière et agroalimentaire, ainsi que les leaders du négoce de matières premières.

UN MARCHÉ STRATÉGIQUE À FORT POTENTIEL

Un marché en croissance

Le Groupe estime que le marché services d'inspection et de tests en laboratoire de matières premières devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- la croissance à long terme de la demande en matières premières de la part des économies à forte croissance ;

- le commerce international de matières premières entre les pays en situation d'excédent et ceux en situation de pénurie. Tout déséquilibre de l'offre et de la demande alimente les échanges et accroît donc le besoin d'inspection et d'analyse des chargements ;
- le durcissement de la législation et de la réglementation qui accroît les besoins d'analyses pour vérifier la sécurité et la qualité des produits ; et

- la poursuite de la tendance à l'externalisation des laboratoires motivée par la sophistication et l'augmentation du coût des analyses, la hausse du prix des matières premières et le besoin pour les clients de réduire leurs coûts de production tout en limitant les risques.

De fortes barrières à l'entrée

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est protégé par des barrières à l'entrée dont les plus significatives sont les suivantes :

- l'obligation de crédibilité et du respect des délais de livraison, les clients exigeant une continuité et une intégrité des données pour

minimiser les risques. Un historique attesté de services fiables et de crédibilité internationale est un facteur de différenciation majeur ;

- les délais et les coûts de développement de l'infrastructure requise, la sophistication des laboratoires et les certifications locales et internationales. La mondialisation a nettement réduit le nombre de prestataires de services locaux ; et
- le savoir-faire technique et la capacité à gérer les contraintes liées à la main-d'œuvre : des employés qualifiés sont indispensables pour la crédibilité et la cohérence des données et l'offre reste limitée. Il existe également une forte demande pour les travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés, en particulier dans les sites isolés.

UNE POSITION DE LEADER CONSTITUÉE PAR ACQUISITIONS

Le marché de l'inspection et de l'analyse des matières premières est aujourd'hui relativement concentré. Bureau Veritas a participé activement à la consolidation du secteur et son activité Matières Premières a été constituée, depuis 2007, par une série d'acquisitions :

- juin 2007 – acquisition de CCI, le premier prestataire de services d'inspection et d'analyses en laboratoire de charbon en Australie ;
- avril 2008 – acquisition de Cesmec, l'un des plus importants prestataires de services de préparation d'échantillons et de tests géochimiques au Chili ;
- mai 2008 – acquisition d'Amdel, le leader des analyses géochimiques et métallurgiques de minerai (hors charbon) en Australie ;
- décembre 2008 – acquisition de GeoAnalitica, l'un des plus importants prestataires de tests géochimiques au Chili ;
- juin 2010 – acquisition d'Advanced Coal Technology, l'un des premiers prestataires de services de test de charbon en Afrique du Sud ;
- septembre 2010 – acquisition d'Inspectorate, l'un des leaders mondiaux de l'inspection et de l'analyse de matières premières (pétrole, métaux et minéraux, matières premières agricoles) ; et
- février 2012 – acquisition d'ACME Labs, le numéro trois au Canada des tests de minéraux destinés à l'amont de la filière (exploration, production).

- octobre 2013 – acquisition d'OTI Canada Group, société spécialisée dans les essais et l'inspection de produits pétroliers

Bureau Veritas estime être le troisième acteur mondial pour les inspections et analyses de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'un des deux intervenants mondiaux offrant l'ensemble des services d'inspection et d'analyse (exploration, production, commerce international) pour tous les minéraux et le troisième acteur mondial pour les produits agricoles.

De solides atouts concurrentiels

Le Groupe estime que sa position de leader est basée sur les atouts concurrentiels suivants :

- une présence mondiale, avec une forte exposition aux zones géographiques clés et à forte croissance ;
- de solides positions sur tous les segments des matières premières avec un savoir-faire technique multisectoriel reconnu ;
- des compétences techniques de haut niveau dans des sites clés ;
- et des relations de longue date et une bonne réputation auprès des principaux intervenants du secteur des matières premières.

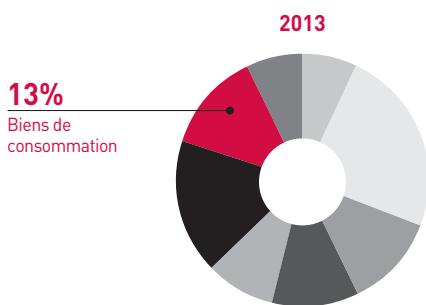
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

Les laboratoires de la division Matières Premières sont situés dans les principales places mondiales de commerce et de production de matières premières. La division Matières Premières s'organise autour de 6 zones : les Amériques (Amérique du Nord et nord de l'Amérique latine), Sud de l'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Pérou), Europe – Moyen-Orient, Afrique, Asie, Pacifique. Le segment Métaux et Minéraux est quant à lui géré mondialement à partir des 4 régions suivantes : Amériques, Europe, Afrique et Asie.

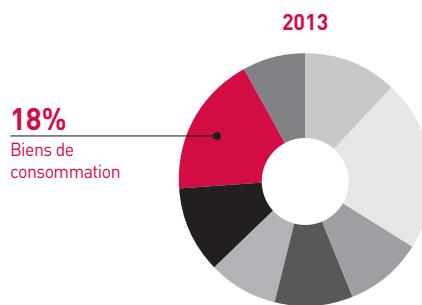
Cette structure régionale est complétée par le support de lignes de métiers centralisées pour les Produits Pétroliers et Pétrochimiques, l'Agriculture, le Charbon, les Métaux et Minéraux *Upstream* et les Métaux et Minéraux *Trade*. Les lignes de métiers ont pour mission la gestion des grands comptes, la coordination et l'assistance technique, y compris l'innovation, la standardisation, la supervision de la qualité et le support pour les nouveaux laboratoires.

1.7.7 BIENS DE CONSOMMATION

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES COUVRANT L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DES BIENS DE CONSOMMATION

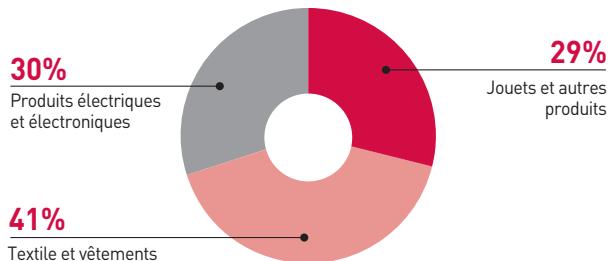
Le Groupe fournit des solutions de gestion de la qualité et des services de vérification de conformité de la chaîne de production ou d'approvisionnement de biens de consommation. Ces services et solutions, qui comprennent des services d'inspection, de tests en laboratoire et de certification de produits, ainsi que des prestations d'audit de sites de production et d'audit social, sont proposées aux distributeurs, revendeurs et fabricants de biens de consommation.

Ces services sont fournis tout au long de la chaîne de production ou d'approvisionnement des clients, afin que les produits qu'ils mettent sur le marché soient conformes aux normes réglementaires de sécurité ou à des normes volontaires de qualité et de performance.

Les principales catégories de produits concernées sont :

- les jouets et autres biens de consommation durables tels que l'ameublement, les accessoires de sport et de loisirs et le matériel et les fournitures de bureau ;
- le textile et l'habillement, le cuir et les chaussures ; et
- les produits électriques et électroniques (électroménager, électronique grand public, équipements automobiles).

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR CATÉGORIE DE PRODUIT



Le Groupe fournit des services pendant les phases :

- de *design* et de développement du produit : vérification de la performance des produits, conseil sur les réglementations et les standards applicables dans tous les pays du monde, assistance dans la définition d'un programme d'assurance-qualité ;
- de *sourcing* des matériaux et des composants : inspections et tests de contrôle de la qualité des matériaux et composants entrant dans la fabrication du produit ;
- de fabrication : inspections et tests en vue de vérifier la conformité réglementaire et la performance du produit, ainsi que la conformité de l'emballage, audits des sites de fabrication concernant les systèmes de qualité et la responsabilité sociale ; et
- de distribution : tests et analyses de conformité au cahier des charges, tests de comparaison entre produits équivalents.

Une base de clientèle concentrée et fidèle

Le Groupe propose ses services aux distributeurs, fabricants de marques aux États-Unis et en Europe pour leurs produits d'origine asiatique. L'activité du Groupe se développe également depuis peu auprès des clients et fabricants asiatiques locaux.

Le chiffre d'affaires de la division est traditionnellement généré par une centaine de grands comptes. Les 20 premiers clients représentent 32% du chiffre d'affaires de la division en 2013.

En règle générale, le Groupe est accrédité par un client-distributeur parmi deux ou trois sociétés d'inspection et de tests (généralement ses principaux concurrents) comme « fournisseur approuvé ». Dans ce cas, les fabricants et revendeurs ont le choix de recourir à l'une ou l'autre société pour inspecter et tester leurs produits.

UN MARCHÉ DIRIGÉ PAR L'INNOVATION ET LES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

Le Groupe estime que le marché devrait bénéficier de l'influence des facteurs suivants :

- le développement de nouveaux produits et technologies devant être testées ;
- la diminution de la durée de vie des produits et la rapidité de leur mise sur le marché ;
- la tendance continue des distributeurs à externaliser le contrôle de qualité et de conformité de leurs produits ;

- le renforcement des standards et des réglementations relatives à la sécurité, la santé et la protection de l'environnement ;
- l'exigence des consommateurs de la classe moyenne des pays émergents pour des produits plus sûrs et de meilleure qualité ; et
- la migration continue des capacités de production en Asie du Sud et en Asie du Sud-Est.

DES POSITIONS CLÉS SUR CERTAINS SEGMENTS DE MARCHÉ

Le Groupe est l'un des trois principaux acteurs mondiaux dans les tests de biens de consommation avec des positions de leader dans les jouets, les autres biens de consommation durables et les textiles et vêtements. Plus récemment, le Groupe a renforcé ses positions dans le segment des produits électriques et électroniques et plus particulièrement dans les tests sur les technologies sans-fil/mobiles.

Une présence particulièrement solide aux États-Unis

Le Groupe se distingue de ses concurrents par sa présence aux États-Unis et sa forte pénétration du marché américain de la grande distribution, héritées de l'intégration réussie de deux acquisitions : ACTS, leader américain du test des jouets et produits pour enfants, acheté en 1998, et MTL, numéro un aux États-Unis du test des tissus et vêtements, acquis en 2001.

Un accroissement de la part de marché en Europe

Les activités en Europe ont progressé de manière significative ces dernières années, principalement en Allemagne, qui est devenue un marché important pour la division. Le Groupe poursuit le développement de ses activités et de ses compétences en Europe afin de renforcer sa base de clientèle et d'optimiser sa position sur le segment des tests de jouets et autres biens de consommation durables.

Une solution unique de gestion de la qualité de la chaîne d'approvisionnement

Le Groupe considère que son offre de services « BV OneSource » est une solution unique et innovante, dédiée aux clients recherchant une solution intégrée pour la gestion globale de la qualité et des informations concernant leur chaîne d'approvisionnement. En effet, BV OneSource permet de suivre en temps réel l'avancée des tests et inspections réalisés sur les produits ainsi que l'accès immédiat aux rapports et réglementations applicables. Cette plateforme numérique est un outil d'analyse aidant les clients à gérer leurs risques, protéger leur marque et bénéficier des meilleures informations pour leur sourcing.

Une récente percée dans l'électrique et l'électronique

Grâce à l'acquisition en 2005 de la société Curtis Straus aux États-Unis et de la société ADT à Taïwan, la division Biens de consommation a acquis des positions clés sur le segment électrique et électronique. Plus récemment, l'acquisition en janvier 2013 de 7Layers en Allemagne, a positionné le Groupe comme l'un des leaders mondiaux dans les technologies sans fil/mobiles. Le Groupe se positionne ainsi parmi les trois premiers acteurs mondiaux dans le segment électrique et électronique.

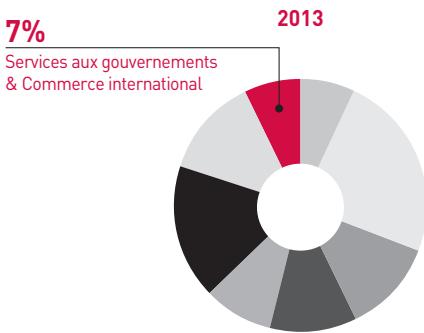
ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division Biens de consommation a son siège social à Hong Kong et dispose d'unités opérationnelles (laboratoires, centres d'inspection) dans 24 pays. La division est organisée autour des

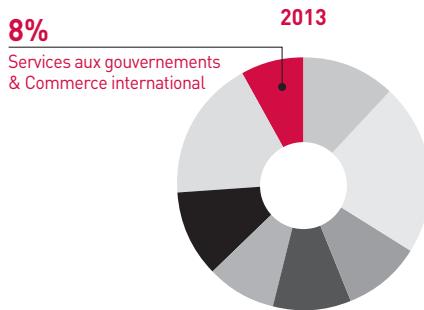
régions suivantes : Chine du Nord, Chine du Sud, Asie du Nord, Asie du Sud-Est, Asie du Sud, Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMEA) et Amériques.

1.7.8 SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

CHIFFRES D'AFFAIRES DU GROUPE



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ DU GROUPE



UNE OFFRE DE SERVICES MAJORITAIREMENT DESTINÉE AUX GOUVERNEMENTS DE PAYS À FORTE CROISSANCE, NOTAMMENT À LEURS AUTORITÉS DOUANIÈRES ET ORGANISMES DE NORMALISATION

L'activité Services aux Gouvernements & Commerce international (GSIT) consiste à fournir des services d'inspection de marchandises (produits finis, biens d'équipements, matières premières) dans le cadre d'opérations de commerce international. Ces services sont destinés aux gouvernements (autorités douanières, autorités portuaires, organismes de standards), aux exportateurs, importateurs, intermédiaires, banques ainsi qu'aux organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

Dans le cadre de ces programmes, un nouveau portail clients, *Verigates*, a été lancé mi 2012 et est utilisé mondialement depuis 2013. Il permet aux opérateurs du commerce extérieur et aux autorités gouvernementales de suivre les dossiers d'inspection étape par étape jusqu'à l'émission du certificat, en toute confidentialité, sur une plateforme internet dédiée et sécurisée, disponible en permanence.

Bureau Veritas offre aux gouvernements un ensemble de services :

- des contrats d'inspections avant expédition (*Pre-Shipment Inspection – PSI*) : visant à garantir le bon recouvrement des taxes d'importation, en conformité avec la réglementation en vigueur. Les clients sont des services de douanes, des ministères des finances, et des ministères du commerce ;
- des contrats d'inspection à destination par *Scanners* qui répondent aux mêmes objectifs que les contrats PSI et qui permettent aussi de lutter contre les importations illégales et le terrorisme. Les clients sont des services de douanes, des ministères (finances, commerce) et des autorités portuaires ou aéroportuaires ;

- des contrats de vérification de conformité aux normes et réglementations en vigueur (VOC) des marchandises importées qui visent à prévenir la concurrence déloyale et les importations frauduleuses de produits non conformes, contrefaits ou de mauvaise qualité. Les clients sont des organismes de normalisation et des ministères du Commerce et de l'Industrie ;
- des services de guichet unique national du commerce extérieur (*Single Window*) visant à faciliter et optimiser le flux des transactions import-export, de transit ou de transbordement, en offrant une plateforme dématérialisée sécurisée au bénéfice des communautés douanière et portuaire ; destinée à toute la communauté d'acteurs du commerce national (domaines public et privé) ; et
- des activités de conseil pour le financement de projets par l'Union européenne.

Bureau Veritas propose également un ensemble de services pour le secteur automobile :

- le contrôle technique de véhicules d'occasion. Les clients sont les ministères des transports ;
- l'expertise technique de véhicules accidentés, comprenant des inspections et la fourniture de statistiques pour les compagnies d'assurance. En janvier 2011, le Groupe s'était déjà renforcé sur ce segment avec l'acquisition du leader brésilien Autoreg ;
- le contrôle des dommages aux véhicules neufs sur l'ensemble de la chaîne logistique pour les constructeurs automobiles. En juin 2012, le Groupe s'était renforcé sur ce segment avec l'acquisition d'Unicar, société basée en Allemagne ; et
- l'inventaire des stocks de véhicules chez les concessionnaires automobiles. Les clients sont des groupes automobiles et/ou des organismes qui financent les stocks des concessionnaires.

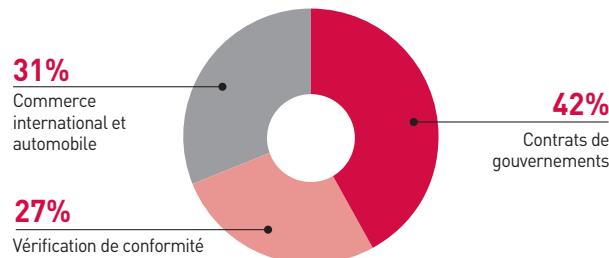
Enfin, Bureau Veritas offre un ensemble de services d'inspection pour faciliter les opérations de commerce international. Ces services visent notamment à proposer une inspection indépendante pour vérifier la conformité et la quantité des cargaisons (matières premières, produits de consommation, biens d'équipements). Les clients sont des gouvernements (autorités douanières), des exportateurs, importateurs, intermédiaires, des banques ainsi que des organisations internationales gestionnaires de programmes d'aide au développement (Union européenne, Banque Mondiale et Fonds Monétaire International).

UN MARCHÉ EN MUTATION

L'augmentation du commerce international depuis le début des années quatre-vingts a généré un besoin important en matière d'inspections et de vérifications.

Cependant du fait des nouvelles règles de libéralisation édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce et de la réduction des droits de douane dans la plupart des pays, le contrôle traditionnel PSI

CHIFFRE D'AFFAIRES 2013 PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ



UNE POSITION DE LEADER

Le Groupe estime être le leader mondial des Services aux Gouvernements et que les principaux avantages concurrentiels dont il dispose sont :

- un savoir-faire et une expertise reconnus sur le marché depuis plus de vingt ans ;
- une capacité à mettre en place très rapidement de nouveaux programmes partout dans le monde ;

apparaît moins stratégique pour les États concernés et les contrats de vérification de conformité les remplacent progressivement.

Les relais de croissance de cette activité sont le développement des contrats d'inspection à destination par Scanners, des services de vérification de conformité des produits aux normes et des autres services liés à la facilitation des échanges et notamment la mise en place de Guichets Uniques nationaux.

- un réseau dense et stable d'inspecteurs, de laboratoires et de centres de test (permettant de réduire les coûts et les délais) ; et
- de fortes synergies avec les autres divisions du Groupe, notamment les Biens de consommation et la nouvelle division Matières Premières. Il existe des synergies importantes au niveau du partage du réseau mondial de laboratoires de tests et d'analyses, notamment en ce qui concerne les contrats de vérification de conformité (VOC).

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE

La division GSIT est présente dans environ 700 sites d'inspections physiques dans le monde, regroupés en 65 unités opérationnelles. Pour l'activité Services aux Gouvernements, il s'agit des Centres Régionaux (RC), des centres d'inspections dépendant des RC et des bureaux de liaison installés dans les pays qui ont conclu un contrat de gouvernement. Ces bureaux de liaison transmettent localement l'ensemble des certificats d'inspection émis par le réseau international de Bureau Veritas.

Au niveau central, la division dispose de quatre directions basées à Paris : une Direction commerciale, qui gère l'ensemble des grands

appels d'offres relatifs aux contrats de gouvernements ; une Direction des Opérations, qui contrôle et supervise les unités opérationnelles et dispose des moyens nécessaires pour créer et démarrer un bureau de liaison dans tout nouveau pays contractant un contrat de gouvernement ; une Direction Commerce international, en charge du développement des services liés d'une part au commerce international – hors contrats de gouvernement – et d'autre part, à l'inspection automobile et une Direction Nouveaux Produits chargée de la stratégie et de l'adaptation des services actuels aux besoins du marché.

1.8 ACCRÉDITATIONS, AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou licence to operate (ci-après les « Autorisations ») qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou notifications. Ces Autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

DIVISION MARINE

Bureau Veritas, société de classification, est un membre certifié de l'Association Internationale des Sociétés de Classification (IACS), qui réunit les 13 plus importantes sociétés internationales de classification. Au niveau européen, Bureau Veritas est un « organisme reconnu » dans le cadre du Règlement européen

relatif aux sociétés de classification et un « organisme notifié » dans le cadre de la Directive européenne relative aux équipements marins. Enfin, Bureau Veritas est actuellement titulaire de plus de 150 délégations émanant d'administrations maritimes nationales.

PÔLE INDUSTRIE ET INFRASTRUCTURES

Le Groupe bénéficie de plus de 150 accréditations émanant de nombreux organismes d'accréditation internationaux et nationaux dont les principaux sont le COFRAC en France, l'ENAC en Espagne, UKAS et IRCA au Royaume-Uni, ANAB aux États-Unis, JAS-ANZ et NATA en Australie et Nouvelle-Zélande, INMETRO au Brésil, ACCREDIA en Italie, DAkkS en Allemagne, RVA aux Pays-Bas, BELAC en Belgique, INN au Chili et DANAK au Danemark. Ces accréditations couvrent tout autant ses activités de certification que celles d'inspection et d'essais.

Par ailleurs le Groupe est un organisme notifié (*notified body*) dans le cadre de Directives européennes et est titulaire de plus de trois

cents agréments, certifications, reconnaissances et habilitations délivrés principalement par des organisations gouvernementales, tel dans le domaine nucléaire en France et en Finlande. Les principaux agréments internationaux sont ceux relatifs aux bâtiments, aux équipements sous pression, aux appareils de levage, aux installations électriques, aux équipements de transport de marchandises dangereuses, aux matériaux de construction, aux produits agroalimentaires et aux mesures environnementales.

L'ensemble de ces accréditations et agréments est régulièrement renouvelé à l'issue de leur période de validité.

DIVISION MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est membre d'un certain nombre d'organisations, notamment l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), l'AOAC (*American Association of Analytical Chemists*), l'ACS (*American Chemical Society*), l'API (*American Petroleum Institute*), l'ASQ (*American Society for Quality*), l'ASSE (*American Society of Safety Engineers*), l'ASTM (*American Society for Testing and Materials*), le NCWM (*National Conference on Weights and Measures*) et le NPRA (*National Petroleum Refiners Association*) ainsi qu'à de nombreux comités de la BSI (*British Standard Institution*) tels que ceux relatifs au minerai de fer, aux concentrés non ferreux, au cuivre et alliages à base de cuivre. Plusieurs employés participant activement dans des comités de ces organisations.

Le Groupe est agréé par les douanes américaines et accrédité par l'AASHTO (*American Association of State Highway and Transportation Officials*) pour les analyses de bitume en laboratoire. Certains laboratoires Métaux et Minéraux font partie de la liste des laboratoires agréés par le London Metal Exchange (LME) et la London Bullion Metals Association (LBMA). Le Groupe est également agréé en tant que « Good Delivery Supervising Company » par le LPPM (*London Platinum & Palladium Market*). Certains laboratoires agroalimentaires sont accrédités par le FOSFA (*Federation of Oils, Seeds and Fats Associations*) et le GAFTA (*Grain & Feed Trade Association*).

DIVISION SERVICE AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le Groupe est membre de l'Association internationale des sociétés d'inspection (IFIA), qui rassemble les principales sociétés d'inspection internationales. Pour les activités de contrats de

gouvernements, les Autorisations d'exercer prennent la forme de délégations ou concessions consenties par les États dans le cadre de contrats conclus avec les autorités.

Au 1^{er} janvier 2013, la division opère auprès de 49 délégations d'État.

Bureau Veritas pour ses activités PSI (*Pre-Shipment Inspection*) et VOC (*Verification of Conformity*) est accrédité ISO 17020 par le COFRAC (Comité français d'accréditation).

La division est accréditée *International Motor Vehicle Inspection Committee* (CITA), pour ses activités d'inspection de véhicules.

Suivant les produits inspectés, les opérations agroalimentaires sont accréditées : *Federation of Oils, Seeds and Fats Associations* (FOSFA), *Grain & Feed Trade Association* (GAFTA), *Sugar Association of London* (SAL) and *Federation of Cocoa Commerce* (FCC).

01

DIVISION BIENS DE CONSOMMATION

Le Groupe est titulaire des principales accréditations suivantes : *American Association for Laboratory Accreditation* (A2LA), le Comité français d'accréditation COFRAC, *Zentralstelle der Lander fur Sicherheitstechnik* (ZLS), *Hong Kong Laboratory Accreditation Scheme* (HOKLAS), *IEC System for Conformity testing and Certification of Electrical Equipment* (IECEE), *National Environmental Laboratory Accreditation Program* (NELAP), *Singapore Laboratory Accreditation Scheme* (SINGLAS), *United Kingdom Accreditation Services* (UKAS), *China National Laboratory Accreditation for Conformity Assessment* (CNAS), *Deutsche Akkreditierungsstelle Chemie GmbH* (DACH), *Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH* (DAkkS), AKS Hannover, *National Accreditation Board for Testing and Calibration Laboratories*

(NABL), *Pakistan National Accreditation Council* (PNAC), *Laboratory Accreditation Correlation and Evaluation* (LACE), *Komite Akreditasi Nasional* (KAN), *Thai Industrial Standards Institute* (TISI), *Vietnam Laboratory Accreditation Scheme* (VILAS).

Par ailleurs les laboratoires disposent d'accréditations dans 20 pays émanant d'organismes reconnus comme HOKLAS, A2LA, UKAS et le COFRAC. 22 laboratoires sont accrédités par la CPSC (*Consumer Product Safety Commission*) pour vérifier la conformité des articles pour enfants par rapport à la réglementation CPSIA (*Consumer Product Safety Improvement Act*). Enfin, le Groupe est notifié dans le cadre des Directives européennes relatives au matériel électrique et aux jouets.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères qualitatifs et quantitatifs liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et les compétences professionnelles du bénéficiaire de ces autorisations, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de qualité interne conforme notamment aux normes applicables telles que la norme relative aux sociétés d'inspection EN 4005.

1.9 CONTRATS IMPORTANTS

Compte tenu de son activité, la Société n'a pas conclu, à la date de dépôt du présent Document de référence, de contrats importants autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, à l'exception des emprunts décrits au paragraphe Sources de financement du chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

1.10 RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne mène pas d'activité spécifique en matière de recherche et de développement fondamental. Toutefois, le Groupe réalise des projets de recherche en matière de développement expérimental dans le cadre de ses opérations courantes.

Le Groupe bénéficie à ce titre, en France, du régime du Crédit d'Impôt Recherche. Ce Crédit d'Impôt est assimilé à une subvention dans la mesure où il est remboursable, et ce même en cas d'excédent sur

le montant de l'impôt à payer. Il est inclus, de ce fait, dans le résultat opérationnel courant.

Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en subvention dans les comptes consolidés 2013 est de 3,3 millions d'euros.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisé en charge s'élève à 12,9 millions d'euros et concerne l'activité Marine.

1.11 SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE PILOTAGE

La Direction des Systèmes d'information du Groupe a pour mission :

- de déterminer l'architecture technologique du Groupe en définissant les standards applicables à toutes les divisions et à toutes les zones géographiques en matière de développements applicatifs comme en matière d'infrastructures de réseaux ;
- de choisir, d'adapter, de déployer et de maintenir les applications intégrées *corporate* qui sont déployées dans l'ensemble des unités opérationnelles (Messagerie, ERP Finance, Gestion de la relation client, Ressources Humaines, systèmes de production) ;
- de garantir la disponibilité et la sécurité de l'ensemble des applications utilisées par le Groupe ; et
- de gérer la relation globale du Groupe avec ses principaux fournisseurs d'équipements, de logiciels et de télécommunications.

La Direction est basée à Neuilly-sur-Seine et possède quatre centres continentaux (*Regional Shared Services Centers*) : à Nantes pour la zone Europe – Moyen-Orient, Afrique – à Hong-Kong pour la zone Asie, à Melbourne pour la zone Pacifique et à Buffalo, New York pour la zone Amériques. Ces centres de services partagés gèrent les infrastructures du réseau mondial et offrent différents niveaux de services (*helpdesks*, hébergement) aux pays de leurs continents respectifs.

Par ailleurs, un Centre de Services Global est en place en Inde (Noida), qui a pour vocation de mutualiser certains processus transverses (*Global Shared Services Center*).

En 2013, les dépenses liées aux systèmes d'information du Groupe (hors CAPEX) ont représenté 3,0% du chiffre d'affaires consolidé Groupe.

1.12 FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les risques décrits dans le présent chapitre ainsi que l'ensemble des autres informations contenues dans le présent Document de référence. Les risques présentés ci-dessous sont, à la date de dépôt du présent Document de référence, les principaux risques dont le Groupe estime que la réalisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives. La survenance d'un ou plusieurs de ces risques pourrait entraîner une diminution de la valeur des actions de la Société et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1.12.1 RISQUES RELATIFS AUX OPÉRATIONS ET À L'ACTIVITÉ DU GROUPE

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Description

Le Groupe est présent dans près de 140 pays à travers un réseau d'environ 1 330 bureaux et laboratoires et propose dans le cadre de ses huit divisions (Marine ; Industrie ; Inspection & Vérification en Service ; Construction ; Certification ; Matières Premières ; Biens de consommation ; Services aux gouvernements & Commerce international) ses services à des clients dans de très nombreux secteurs de l'économie. Bien que l'activité du Groupe soit diversifiée et présente un certain niveau de résistance aux différents cycles économiques, elle est sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques générales. La demande pour les services proposés par le Groupe, leur prix et la marge réalisée sont en effet directement liés au niveau d'activité de ses clients, lui-même sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques.

En outre, l'évolution de certains secteurs de l'économie mondiale peut avoir une influence significative sur certaines des huit divisions du Groupe. En particulier, l'évolution du commerce

international (pour les divisions Marine et Services aux gouvernements & Commerce international), les investissements du secteur énergétique et minier (pour les divisions Industrie et Matières Premières), la consommation des ménages (pour la division Biens de consommation), l'évolution des échanges de matières premières (division Matières Premières) et la construction de bâtiments neufs dans les pays industrialisés (pour la division Construction) peuvent affecter particulièrement certaines de ces divisions.

Compte tenu de la présence importante du Groupe dans les pays à forte croissance (54% du chiffre d'affaires 2013), l'activité du Groupe peut être sensible à l'évolution de l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers dans ces pays.

Les évolutions de l'environnement macroéconomique, et le ralentissement économique affectant à ce jour plusieurs marchés sur lesquels le Groupe est présent, peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Les indicateurs pertinents pour mesurer les niveaux du commerce mondial, les investissements ou la consommation sont suivis par les responsables des zones géographiques et les divisions

opérationnelles. Ces données sont revues par le Management à l'occasion des « *Operating Reviews* » trimestrielles, afin d'anticiper ces évolutions et d'adapter l'offre du Groupe et les moyens mis en œuvre.

RISQUES GÉOPOLITIQUES

Description

Compte tenu de la diversité et du nombre des implantations géographiques du Groupe, ses activités sont susceptibles d'être affectées par l'instabilité ou changement politique et le risque de terrorisme et de guerre. En effet, ces risques pourraient affecter défavorablement la pérennité ou la continuité des activités du Groupe dans un ou plusieurs pays.

Gestion des risques

Une procédure de gestion de crise permet d'organiser très vite la gestion de crise avec toutes les parties prenantes et de limiter ses

conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il permet aussi d'assurer à chaque manager faisant face à une situation de crise un support immédiat pour organiser une réponse adéquate à la situation.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper ou de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL DU GROUPE

Description

Les marchés sur lesquels le Groupe est présent sont caractérisés par une forte intensité concurrentielle qui pourrait s'accroître à l'avenir.

Les principaux concurrents du Groupe, présents au niveau national ou au niveau mondial sur un ou plusieurs des marchés du Groupe, pourraient, en raison de leur taille, disposer de ressources financières, commerciales, techniques ou humaines supérieures à celles du Groupe. Ces concurrents pourraient à l'avenir adopter des politiques agressives en termes de prix, diversifier leur offre de services et développer des synergies plus importantes au sein de leur gamme de services, nouer des relations stratégiques ou contractuelles durables avec des clients actuels ou potentiels sur des marchés dans lesquels le Groupe est présent ou cherche à se développer ou encore acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe. Le Groupe pourrait ainsi perdre des parts de marché ou encore voir sa rentabilité affectée s'il ne parvenait pas à proposer des prix, des services ou une qualité de prestation au moins comparables à ceux de ses concurrents ou bien à tirer avantage de nouvelles opportunités commerciales. L'intensification de la concurrence sur les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait donc conduire à une diminution de ses ventes, à une diminution de ses parts de marchés et/ou à une baisse de sa rentabilité et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

En outre, sur certains des marchés du Groupe actuellement fragmentés (notamment les marchés de l'Industrie, de l'IVS, de la certification et de la Construction), la tendance actuelle est à la concentration des acteurs afin de constituer de grands groupes internationaux. À terme, si le Groupe n'était pas capable de participer à ce mouvement de consolidation, cela pourrait également affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs. Dans ce cas, un tel mouvement de concentration, par la concurrence accrue qu'il implique (pression sur les prix, compétition dans les appels d'offres, etc.), pourrait affecter l'activité du Groupe ainsi que sa capacité à conserver et accroître ses parts de marché.

Gestion des risques

Dans le cadre de son plan stratégique BV2015, Bureau Veritas a lancé un nombre important d'initiatives de croissance organique afin de développer ses activités sur les segments de marché les plus attractifs. Des points d'avancement de ces initiatives sont réalisés régulièrement et notamment au cours des réunions trimestrielles de revue des opérations (*Operating Reviews*). Une partie de l'équipe centrale de Corporate Development est en charge de piloter et d'animer la réflexion en matière d'innovation et de stratégie, en collaboration étroite avec les unités opérationnelles. Cette équipe réalise également une revue périodique des activités et des orientations des principaux concurrents de l'industrie du TIC, afin de les intégrer dans la réflexion stratégique du Groupe.

RISQUES LIÉS À UNE PÉNURIE DE COLLABORATEURS QUALIFIÉS

Description

Dans le secteur de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire, le personnel est principalement composé de techniciens qualifiés souvent très recherchés sur le marché du travail. La demande est forte en particulier dans les secteurs du pétrole, du gaz et de la construction et dans les marchés à forte croissance où Bureau Veritas est présent.

Le succès pérenne du Groupe repose sur sa capacité à attirer, motiver et développer son personnel le plus qualifié. La perte d'un collaborateur qualifié à la suite d'une collaboration particulièrement

réussie avec un client constitue un risque pour le Groupe. Il en est de même lorsqu'un collaborateur décide de rejoindre un concurrent de Bureau Veritas.

Gestion des risques

L'évolution du taux de départ volontaire est suivie trimestriellement au niveau Groupe et plus régulièrement en local afin d'identifier les zones géographiques et/ou les secteurs d'activité qui connaissent les marchés du travail les plus tendus.

Des entretiens sont menés par un membre des Ressources Humaines lors du départ de certains collaborateurs. Ces entretiens sont l'occasion d'expliquer les raisons du départ. L'analyse de ces facteurs permet à Bureau Veritas d'aligner ses politiques de gestion des ressources humaines avec le contexte et les impératifs du marché du travail.

Par ailleurs, le Groupe cherche à promouvoir un environnement professionnel motivant et impliquant, à travers un système de rémunération attractif ainsi qu'en favorisant l'évolution professionnelle des collaborateurs.

Lors des revues budgétaires et organisationnelles, les besoins en termes de collaborateurs sont également évalués pour permettre d'anticiper le niveau de recrutement et de définir les compétences nouvelles que le Groupe doit acquérir ou bien renforcer.

Des informations complémentaires sur la gestion des ressources humaines sont présentées dans le paragraphe 5.2 Informations sociales du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PERSONNEL

Description

Les frais de personnel du Groupe représentent une part significative de son chiffre d'affaires (plus de 50%). L'augmentation des coûts salariaux peut affecter les marges réalisées par le Groupe et avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Des *benchmarks* locaux, des études de marchés et des analyses du contexte économique permettent d'apprecier au mieux les augmentations nécessaires pour rester compétitif sur le marché, sans alourdir la structure de coûts.

Le Groupe s'efforce, dans la mesure du possible, de répercuter ces hausses salariales dans sa politique de prix, ou bien de les compenser par la recherche de gains de productivité.

Gestion des Risques

Avec l'aide du réseau, la Direction des Ressources humaines du Groupe analyse des indicateurs clés liés aux coûts de personnel.

RISQUES LIÉS AU DÉPART DE COLLABORATEURS CLÉS

Description

Certains collaborateurs du Groupe, dont la plupart sont des cadres dirigeants, disposent d'une connaissance du secteur et des activités du Groupe particulièrement forte. Le départ de l'un d'eux peut entraîner la perte d'un savoir-faire et d'informations précieuses pour le Groupe, avec le risque de perdre des relations avec des clients clés ou de donner accès à un concurrent à ces informations sensibles.

Par ailleurs, afin de limiter le risque de départ de ces collaborateurs, Bureau Veritas a mis en place des revues annuelles, appelées *Organization and Leadership Development Reviews*, dont l'objectif est d'identifier les postes critiques au sein de l'organisation et de définir des plans de succession. À l'issue de ces revues, le Groupe dispose donc de plans de succession ainsi que de propositions d'évolution professionnelle ou de mobilité géographique pour garantir la poursuite du développement du Groupe et de ses collaborateurs, et ainsi les retenir.

Des informations complémentaires sur la gestion des ressources humaines sont présentées dans le paragraphe 5.2 Informations sociales du présent Document de référence.

Gestion des risques

Le Groupe cherche à fidéliser ces collaborateurs à travers un système de rémunération attractif allant du versement d'un bonus assis sur la réalisation d'objectifs de performance à l'allocation d'options d'achat d'actions et à l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intéressement à long terme.

RISQUES LIÉS AU NON-RENOUVELLEMENT, À LA SUSPENSION OU À LA PERTE DE CERTAINES AUTORISATIONS

Description

Une part significative de l'activité du Groupe est soumise à l'obtention d'accréditations, d'agréments, d'habilitations, de délégations, de reconnaissances officielles et plus généralement d'autorisations, au niveau local, régional ou mondial, délivrées par des autorités publiques ou des organismes professionnels et octroyées à la suite de procédures d'instruction souvent longues et complexes (ci-après, ensemble les « Autorisations »). Certaines de ces Autorisations sont accordées pour des durées limitées et font l'objet périodiquement de renouvellements par les autorités concernées. De plus, pour certaines de ses activités (notamment les activités Marine et Services aux gouvernements & Commerce international) et afin d'être éligible pour certains projets, le Groupe doit être membre de certaines organisations professionnelles.

Bien que le Groupe porte une grande attention à la qualité des prestations réalisées au titre de ces Autorisations ainsi qu'au renouvellement et au maintien de son portefeuille d'Autorisations, un manquement à des obligations professionnelles ou des situations de conflit d'intérêts (réels ou perçus comme tels) pourraient conduire le Groupe à perdre, soit temporairement, soit de manière définitive, une ou plusieurs de ses Autorisations. En outre, il est possible qu'une autorité publique ou une organisation professionnelle ayant octroyé au Groupe une ou plusieurs Autorisations puisse décider d'y mettre fin unilatéralement.

Le non-renouvellement, la suspension ou la perte de certaines de ces Autorisations ou de la qualité de membre de certaines organisations professionnelles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place, dans chacune de ses divisions, une organisation spécifique dédiée à la gestion et au suivi des Autorisations.

La gestion des Autorisations utilisées par plusieurs pays a été encore améliorée, en particulier dans les activités du pôle Industrie et Infrastructures par le renforcement de l'organisation et la mise

en place d'outils de contrôle (Gestion des Qualifications et la Supervision, Gestion des Audits internes).

Des informations complémentaires sur ces Autorisations et leur gestion figurent dans les paragraphes 1.8 Accréditations, Agréments et Autorisations, 2.2.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques et 5.1.2 Parties prenantes externes du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS DU GROUPE

Description

La stratégie de croissance externe du Groupe repose notamment sur l'acquisition d'acteurs locaux permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées. En outre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le financement de ces acquisitions à des conditions favorables et choisir alors de financer les acquisitions à l'aide d'une trésorerie qui pourrait être allouée à d'autres fins dans le cadre des activités existantes du Groupe. Par ailleurs, en cas d'acquisitions significatives, le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements externes, notamment aux marchés de capitaux.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures (notamment les systèmes et contrôles comptables) ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance de son chiffre d'affaires et à développer ou maintenir ses parts de

marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Bureau Veritas dispose avec l'équipe centrale de Corporate Development d'une organisation spécifique dédiée aux opérations de croissance externe. Cette équipe a la responsabilité d'animer et de piloter le processus de croissance externe, au travers d'une part, du Comité des Fusions & Acquisitions qui se réunit tous les quinze jours pour valider avec les unités opérationnelles et les fonctions centrales concernées les cibles d'acquisition, et d'autre part d'une implication directe, en étroite coopération avec les équipes locales, pour les étapes de négociation et de *due diligence*.

Les règles de gestion régissant les opérations de croissance externe sont définies dans une procédure spécifique. Cette procédure décrit les étapes d'instruction des opérations et de validation, les documents nécessaires (contenu des présentations, points à couvrir, analyses financières requises) ainsi que les rôles et responsabilités respectifs des Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles du siège. Les différentes Directions fonctionnelles (Juridique, Risques et Compliance, Audit et Support aux Acquisitions, Trésorerie et Financement, Fiscale et Consolidation) revoient et valident les projets avant tout engagement du Groupe. En fonction de leur montant, les projets d'opérations de croissance externe font l'objet d'une revue par le Comité stratégique qui décide de la poursuite ou de l'abandon des projets avant leur approbation par le Conseil d'administration pour tout projet d'acquisition d'un montant supérieur à 10 millions d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place une organisation dédiée et des procédures internes régissant le plan d'intégration des sociétés acquises. Des informations complémentaires sont présentées dans le paragraphe 2.2.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

RISQUES SPÉCIFIQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA DIVISION SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Description

L'activité de la division Services aux gouvernements & Commerce international, en particulier la vérification des *importations (Pre-Shipment Inspection - PSI)*, l'évaluation de conformité des expéditions (*Verification of Conformity - VOC*) et les solutions de guichet unique, repose sur un nombre relativement limité de programmes, contrats et accréditations (ci-après les Contrats) conclus ou octroyés par des gouvernements ou des autorités publiques. À la date de dépôt du présent Document de référence, le Groupe dispose d'une cinquantaine de Contrats, dont la plupart sont relatifs à des prestations dans des États d'Afrique et d'Asie. Ces Contrats sont généralement d'une durée d'un à trois ans (voire dix ans pour le guichet unique), et la plupart d'entre eux sont soumis au droit administratif local et, partant, résiliables unilatéralement et de manière discrétionnaire par l'autorité concernée, avec un

court préavis. Ils sont, en outre, soumis aux aléas inhérents aux activités dans des pays en forte croissance, dont certains ont connu ou pourraient connaître une instabilité politique et économique, une guerre civile, des conflits violents, des troubles sociaux ou des actions de groupes terroristes. La suspension, la résiliation ou le non-renouvellement d'un nombre restreint de ces contrats pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Par ailleurs, dans le cadre de l'exécution des Contrats conclus avec des gouvernements ou des autorités publiques, le Groupe peut être confronté à des difficultés de recouvrement, dont le règlement peut s'avérer long et complexe. Le non-paiement, le paiement tardif ou partiel de sommes importantes dues au titre de ces contrats pourrait également avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de diversifier géographiquement son portefeuille d'activités liées à sa division Services aux gouvernements & Commerce international, afin de réduire son exposition aux risques décrits ci-dessous, et de structurer ses programmes de telle sorte que les prestations soient réglées par

les opérateurs et non les États concernés. Il mène en continu des efforts diplomatiques et commerciaux intenses afin d'anticiper les crises et de réagir au mieux en cas de survenance de l'un de ces risques. Enfin, il veille à sécuriser ses contrats à l'aide de ses conseils internes et externes et, le cas échéant, de la souscription de programmes d'assurance contre les risques politiques.

RISQUES LIÉS AUX SANCTIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

Description

Certains pays dans lesquels le Groupe est susceptible d'exercer ses activités peuvent être visés par des sanctions économiques prévues par les législations et réglementations de certains États ou organisations internationales. En particulier, l'Union européenne a adopté différentes réglementations visant à limiter le commerce avec l'Iran et la Syrie. Une violation de ces réglementations pourrait entraîner des sanctions pénales et financières significatives. Si les

activités du Groupe n'étaient pas effectuées en conformité avec les conditions requises, le Groupe pourrait être sanctionné ou pénalisé.

Gestion des risques

Le Groupe effectue un travail de veille réglementaire régulier et a mis en place des procédures de contrôle et des programmes de sensibilisation spécifiques afin de mener ses activités dans le respect des mesures européennes applicables. De plus, il entretient des relations régulières avec les autorités compétentes.

RISQUE D'IMAGE

Description

La capacité de Bureau Veritas à exercer pleinement sa mission de tiers de confiance repose grandement sur sa réputation en matière d'intégrité, d'indépendance et de compétence. Cependant, le Groupe ne peut pas totalement se préserver d'un risque éventuel de crise ou d'accident pouvant mettre en cause sa réputation, surtout s'il fait l'objet d'une large couverture médiatique.

Maîtriser en amont les facteurs de risque :

Le Groupe identifie régulièrement les risques auxquels il est exposé au travers de ses missions et de l'action de son personnel. Il s'attache à mettre en œuvre des politiques et des processus permettant de les maîtriser de façon préventive. Cette approche couvre les risques techniques, opérationnels, éthiques et de réputation pour l'ensemble des métiers du Groupe.

Déetecter et gérer les crises :

Enfin, Bureau Veritas a mis en place un système de veille qui lui permet de détecter très tôt les possibles situations de crise. En complément, une procédure de gestion de crise permet d'organiser très vite la gestion de crise avec toutes les parties prenantes et de limiter ses conséquences éventuelles. Un comité, appelé *Crisis Alert Committee*, a été constitué à cet effet. Il permet aussi d'assurer à chaque manager faisant face à une situation de crise un support immédiat pour organiser une réponse adéquate à la situation.

RISQUE ÉTHIQUE

Description

Bien que le Groupe attache une attention particulière au respect de valeurs et principes éthiques stricts dans le cadre de ses activités, des risques d'actes isolés de collaborateurs du Groupe en contradiction avec ces valeurs et principes ne peuvent être exclus. La responsabilité de salariés, dirigeants ou sociétés du Groupe pourrait alors être recherchée à ce titre par d'éventuels plaignants. La survenance de tels événements pourrait donner lieu à des sanctions, notamment financières, et/ou affecter la réputation du Groupe, et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion des risques

Le Groupe a mis en place un programme de conformité dédié à l'éthique. Il comprend le Code d'éthique du Groupe, un manuel de règles et procédures internes, applicables à tous les collaborateurs, une formation et une organisation dédiées, sous la responsabilité du *Compliance Officer* du Groupe.

Le programme de conformité du Groupe est décrit en détail dans le rapport du Président sur le Contrôle interne figurant au chapitre 2 du présent Document de référence.

RISQUE LIÉ À L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

Description

Le principal actionnaire de la Société, le groupe Wendel détient la majorité du capital et droits de vote de la Société. En conséquence, Wendel pourrait influer de manière significative sur les décisions stratégiques du Groupe, et/ou faire adopter ou rejeter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires de la Société en Assemblée générale ordinaire et en Assemblée générale extraordinaire, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration, l'approbation des comptes annuels et la distribution de dividendes ainsi que l'autorisation de procéder à des augmentations de capital, les opérations de fusion ou d'apport ou toute autre décision nécessitant l'approbation des actionnaires de la Société.

En outre, il ne peut être exclu que le groupe Wendel soit amené à se retrouver dans une situation où ses propres intérêts et ceux du Groupe ou d'autres actionnaires soient en conflit.

Gestion des risques

Le Conseil d'administration de Bureau Veritas veille à ce que la présence d'au moins un tiers de membres indépendants soit respectée en son sein. Ces membres sont désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêt par rapport à la Société, au sens du Règlement intérieur du Conseil. Au 31 décembre 2013, sept membres sur onze étaient qualifiés d'indépendants au regard des critères du Code AFEP/MEDEF.

Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

Description

Les activités et processus du Groupe sont de plus en plus dépendants des systèmes d'information qui sont au cœur de la production de services. En outre, le profil international du Groupe nécessite des systèmes d'information multiples reliés entre eux avec des volumes d'échanges croissants. Leurs défaillances pourraient conduire à une incapacité d'assurer la continuité de services pour les systèmes d'information vitaux hébergeant les informations opérationnelles et stratégiques, à des pertes ou fuites d'information, des retards, des surcoûts représentant un risque pour la stratégie du Groupe, ou d'atteinte à son image.

Bureau Veritas pourrait être la cible de virus ou de tentatives d'intrusion malveillante pouvant pénaliser la bonne marche de l'entreprise et la qualité de service à ses clients. Par ailleurs, l'introduction de nouvelles technologies [Cloud Computing, multiplication des plateformes de terminaux] et le développement de nouveaux usages (réseaux sociaux...) exposent le Groupe à de nouvelles menaces.

En cas de défaillance de ces systèmes d'information et si les bases de données et leurs sauvegardes devaient être détruites ou endommagées pour une raison quelconque, l'activité du Groupe pourrait s'en trouver perturbée.

Gestion des risques

Dans le cadre du plan 2015 une réflexion approfondie a été entreprise visant à réduire les risques liés aux technologies. Le Groupe dispose aujourd'hui d'un ensemble de procédures et de technologies lui permettant de faire face aux risques identifiés, même si la garantie d'un risque zéro ne sera jamais possible.

Au niveau de la protection liée aux actes malveillants, un ensemble central de systèmes de sécurité a été mis en place permettant de se protéger contre les attaques logicielles (virus, spam, etc.) ainsi que les tentatives d'intrusion dans les systèmes du groupe. Cette politique de sécurité est audite tous les ans par une société indépendante spécialisée qui, en plus de l'audit, réalise toutes les tentatives d'intrusion possible.

Au niveau de la sécurité des traitements, l'ensemble des datacenters du groupe font l'objet d'un « DRP » (*Disaster Recovery Plan*), leur permettant, en cas de désastre majeur, de basculer sous 24 heures sur un datacenter alternatif, avec une perte de données n'excédant pas 2 heures.

Au niveau de la sécurité des équipes, l'ensemble des travaux des équipes suit des procédures détaillées et documentées qui sont les mêmes dans tous les datacenters du groupe. Ceci permet à des équipes d'autres centres mondiaux d'effectuer les tâches assignées normalement à un centre différent, afin d'assurer une continuité de service en cas de troubles sociaux ou géopolitique dans l'un des centres.

1.12.2 RISQUES JURIDIQUES

RISQUES LIÉS AUX PROCÉDURES CONTENTIEUSES OU PRÉ-CONTENTIEUSES AUXQUELLES LE GROUPE EST PARTIE

Description

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans un nombre important de procédures contentieuses ou précontentieuses visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations péquénaires, en particulier dans le cadre des activités de sa division Construction

en France, qui se caractérisent par une sinistralité importante et récurrente en raison de la loi Spinetta du 4 janvier 1978 ayant établi une présomption de responsabilité et une garantie *in solidum* du contrôleur technique. Les autres activités du Groupe ne font pas l'objet d'une telle présomption de responsabilité et les différents litiges auxquels le Groupe doit faire face ne sont pas aussi nombreux que pour la division Construction en France, au regard du nombre de prestations réalisées.

Certains litiges impliquant le Groupe pourraient donner lieu à des montants de réclamation significatifs, à une éventuelle mise en jeu

de la responsabilité pénale de la personne ou de l'entité concernées et/ou avoir un effet négatif sur la réputation et l'image du Groupe (voir paragraphe Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrages du présent chapitre).

Les contentieux relatifs à la responsabilité civile professionnelle se caractérisent notamment par le fait qu'un temps considérable peut s'écouler entre la prestation des services et la formulation d'une réclamation contentieuse. Par ailleurs, les réclamations notifiées au Groupe peuvent, initialement, porter sur des montants globaux de réclamation significatifs, dont la part imputée *in fine* à Bureau Veritas ne peut être clairement identifiée dès l'origine. Dans le passé, les condamnations prononcées à l'encontre de Bureau Veritas ont généralement porté sur des montants significativement inférieurs à ceux initialement réclamés dans les cas de sinistres majeurs.

RISQUES LIÉS À LA COUVERTURE D'ASSURANCE DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Description

Le Groupe veille à disposer des polices d'assurance nécessaires afin de couvrir les conséquences financières de la mise en jeu de sa responsabilité civile professionnelle. Néanmoins, le Groupe ne peut garantir que toutes les réclamations faites à son encontre ou que toutes les pertes subies soient et seront à l'avenir effectivement couvertes par ses assurances, ni que les polices en place seront toujours suffisantes pour couvrir tous les coûts et condamnations pécuniaires pouvant résulter de cette mise en cause. En cas de mise en cause non couverte par les assurances ou excédant significativement le plafond des polices d'assurances, ou encore en cas de demande de remboursement importante par les assurances, les coûts et condamnations y afférents pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les activités du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Les primes d'assurance réglées par le Groupe au cours des cinq dernières années, sont restées relativement stables et comparables

Il ne peut être exclu qu'à l'avenir de nouvelles réclamations déposées à l'encontre du Groupe puissent entraîner un niveau de responsabilité important pour le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe. Une description détaillée des procédures contentieuses significatives dans lesquelles le Groupe est engagé est présentée au paragraphe 1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du présent chapitre.

Gestion des risques

Bureau Veritas a mis en place des procédures qui comprennent la gestion et le suivi des litiges. Ces procédures sont présentées dans le paragraphe 2.2.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Description

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé qui diffère, parfois significativement, selon les pays d'implantation.

La réglementation applicable aux activités du Groupe est susceptible d'évolutions futures qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités (par exemple au titre de conflits d'intérêts réels ou allégués) ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

En particulier, en cas d'évolutions importantes de la réglementation ou de la jurisprudence applicables à ses activités dans les principaux pays où il est présent, entraînant une mise en cause fréquente, voire systématique, de la responsabilité civile professionnelle de ses salariés, de la Société ou de ses filiales, le Groupe pourrait devenir l'objet de recours contentieux multiples et, le cas échéant,

au niveau du Groupe dans son ensemble, pour des conditions de couverture plus étendues. Néanmoins, le marché de l'assurance pourrait évoluer de façon défavorable pour le Groupe, provoquant une augmentation du montant des primes payées ou rendant impossible ou beaucoup plus coûteuse l'obtention d'une couverture adéquate. Ces facteurs pourraient provoquer une augmentation importante de ses coûts d'assurances ou, le cas échéant, conduire le Groupe à se retirer de certains marchés, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe poursuit sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en mettant en place des procédures de gestion des risques opérationnels. Une présentation détaillée du programme d'Assurances figure dans le paragraphe 1.14 Assurances du présent Document de référence.

être tenu de payer des dommages et intérêts significatifs et donc difficilement assurables alors même que les prestations mises en cause ont été réalisées avant l'évolution du cadre réglementaire. Une telle évolution de l'environnement réglementaire pourrait également, dans des circonstances extrêmes, conduire le Groupe à sortir de certains des marchés dans lesquels il considère que cette réglementation est trop contraignante.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion des risques

Le Groupe s'efforce de suivre l'ensemble de ces évolutions réglementaires, en effectuant un travail de veille réglementaire pour essayer d'anticiper, de suivre et d'apporter son point de vue, auprès des autorités compétentes, lors de la préparation de nouvelles réglementations.

RISQUES LIÉS À L'EXISTENCE DE LÉGISLATIONS DU TRAVAIL CONTRAIGNANTES DANS CERTAINS PAYS OÙ LE GROUPE EXERCÉ SON ACTIVITÉ

Description

La législation du travail applicable dans certains pays où le Groupe exerce son activité peut être particulièrement contraignante. Notamment, le Groupe peut être tenu de consulter et d'obtenir l'avis des diverses instances représentatives du personnel dans le cadre de la gestion de ses activités. Ceci peut limiter sa flexibilité pour répondre aux changements économiques du marché. Les législations relatives aux plans sociaux peuvent également constituer un poids financier pour le Groupe.

Gestion des risques

Bureau Veritas s'efforce d'assurer le respect strict de toutes réglementations sociales nationales. Le *management* de Bureau Veritas entretient un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble des instances représentatives du personnel, à la fois au niveau du Groupe et dans les filiales.

1.12.3 RISQUES FINANCIERS ET DE MARCHÉ

RISQUES LIÉS À L'ENDETTEMENT, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET AUX ENGAGEMENTS DU GROUPE

Description

L'endettement du Groupe comprend principalement les sommes tirées au titre d'un crédit syndiqué (l'*Emprunt Syndiqué 2012*), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances (*senior notes*) auprès d'investisseurs américains et britanniques (l'*« USPP 2008 »*), les sommes provenant d'un placement privé de titres de créances auprès d'un investisseur américain (l'*« USPP 2010 »*), le placement privé auprès d'un investisseur américain (l'*« USPP 2011 »*), le placement privé, « *Schuldschein* », auprès d'investisseurs sur le marché allemand (le *« SSD »*), l'émission obligataire réalisée en 2012, le placement privé auprès d'un investisseur américain (l'*« USPP 2013 »*), les billets de trésorerie et les autres emprunts bancaires, concours bancaires et intérêts courus.

L'endettement du Groupe pourrait avoir les conséquences suivantes :

- L'USPP 2008, l'USPP 2010, l'USPP 2011, le SSD, l'USPP 2013, l'*Emprunt Syndiqué 2012* et le contrat de financement prêt-relais « *Bridge* », contiennent des clauses usuelles restreignant la liberté opérationnelle du Groupe, en particulier sa capacité à consentir des sûretés, à contracter ou à consentir des emprunts, à accorder des garanties, à réaliser des opérations d'acquisition, de cession ou de fusion ou de restructuration, et à réaliser certains investissements. En outre, les emprunts font l'objet de covenants et comprennent des clauses d'exigibilité anticipée totale ou partielle en cas de survenance de certains événements et des clauses de changement de contrôle. Ces différentes restrictions pourraient avoir un impact sur la capacité du Groupe :
 - à conduire sa politique de croissance externe,
 - à adapter ses activités aux pressions concurrentielles, à un ralentissement de ses marchés ou aux conditions économiques générales, et
 - à maintenir ses coûts de financement ;
- en cas d'exercice de la clause de changement de contrôle (si un tiers, agissant seul ou de concert, venait à détenir directement ou indirectement plus du tiers des droits de vote et davantage de droits de vote que l'actionnaire principal actuel soit le groupe Wendel), les établissements ou investisseurs prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la totalité de la dette du Groupe et/ou contraindre le Groupe à renégocier ses accords de financement avec des termes et conditions moins favorables ;

- à la différence des autres accords de financement, l'USPP 2008, l'USPP 2010 et l'USPP 2011 contiennent une clause de *make-whole* exercable notamment en cas de défaut qui viendrait s'ajouter au remboursement anticipé de la dette du Groupe mentionné ci-dessus. Ainsi, le Groupe pourrait être amené à rembourser aux prêteurs le capital et les intérêts courus et les dédommager sur la base d'un calcul fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État sur la même période. Il est précisé que le changement de contrôle n'est pas un cas de défaut au sens de l'USPP 2008, de l'USPP 2010 et de l'USPP 2011 ;
- le Groupe pourrait être amené à consacrer une part significative de ses flux de trésorerie au remboursement du principal et des intérêts de sa dette, ce qui pourrait avoir pour conséquence de réduire les fonds disponibles pour financer son activité courante, ses investissements ou sa croissance organique ou externe ; et
- le Groupe pourrait être désavantagé, en particulier dans le cadre de sa stratégie de développement, par rapport à des concurrents qui ne connaîtraient pas une situation d'endettement comparable à celle du Groupe durant la même période.

Le Groupe a toujours respecté les restrictions et remplit ses obligations en vertu de ces contrats. Cependant, la capacité future du Groupe à respecter les restrictions et obligations contractuelles contenues dans certains emprunts ou contrats ou encore à refinancer ou rembourser ses emprunts selon les modalités qui y sont prévues, dépendra notamment de ses performances opérationnelles futures et pourrait être affectée par de nombreux facteurs indépendants de sa volonté (conjoncture économique, conditions du marché de la dette, évolutions réglementaires, etc.). Le non-respect des engagements contractuels pourrait entraîner l'exigibilité anticipée des sommes dues au titre de ces crédits, de sorte que le Groupe pourrait être conduit à réduire ou retarder ses dépenses d'investissement, vendre des actifs, chercher à obtenir des capitaux supplémentaires ou encore restructurer sa dette.

Gestion des risques

Une description détaillée de l'endettement du Groupe est présentée dans le paragraphe 3.3 Flux de trésorerie et financement ainsi que dans la note 23 annexée aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Description

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt par l'utilisation de swaps et de tunnels. Le Groupe fixe ainsi une limite d'exposition maximale aux taux variables.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de taux d'intérêt est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Description

Le Groupe peut faire face aux décaissements liés à son activité et à ses financements. Au titre de son endettement, le Groupe veille à disposer à tout moment de lignes de crédit confirmées et non utilisées.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de liquidité est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE CHANGE

Description

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change (notamment la parité de l'euro contre le dollar américain, le dollar de Hong-Kong, le yuan chinois, le réal brésilien et le dollar australien) et aux dévaluations monétaires.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de change est présentée dans les notes 4 et 23 annexées aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE CONTREPARTIE ET DE CRÉDIT

Description

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés.

Gestion des risques

Une description détaillée de la gestion du risque de contrepartie est présentée dans les note 4 et 19 annexées aux comptes consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE DE SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT NET ET DES CAPITAUX PROPRES

Description

Une part significative des actifs de la Société est composée d'actifs incorporels et de *goodwill* issus de regroupements d'entreprises. Leur valeur dépend essentiellement des résultats opérationnels futurs des sociétés acquises et des taux d'actualisation retenus qui sont eux-mêmes basés sur l'environnement économique et financier actuel et futur.

Les changements dans les hypothèses sous-tendant leur évaluation peuvent conduire le Groupe à déprécier certains de ses actifs, avec pour conséquence une dégradation du résultat net part du Groupe et de ses capitaux propres.

Ce type de réévaluation est irréversible selon les normes IFRS en vigueur. Elle resterait toutefois sans incidence sur les flux de trésorerie de la période.

Gestion des risques

Le Groupe réalise semestriellement des tests de dépréciation afin d'évaluer les écarts d'acquisition. La méthodologie utilisée est décrite dans la note 3 annexée aux états financiers consolidés figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

RISQUE LIÉ À LA FISCALITÉ

Description

Les sociétés du Groupe sont soumises au contrôle des autorités fiscales des pays dans lesquelles elles sont présentes, qui ont pu donner lieu à des propositions de rectification dans plusieurs pays. Le Groupe est engagé dans des discussions avec les autorités compétentes et à ce stade d'avancement des dossiers en cours et sur la base des informations connues à ce jour, la Société considère, que ces contrôles ou redressements ne devraient pas avoir d'impact

défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe, même si le Groupe ne peut se prononcer sur l'issue de ces procédures.

Gestion des risques

La défense des positions du Groupe est assurée en ayant recours à des conseils externes dont les missions sont coordonnées par la Direction fiscale du Groupe.

1.13 PROCÉDURES, ENQUÊTES GOUVERNEMENTALES, ADMINISTRATIVES, JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

01

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations pécuniaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions. Le montant comptabilisé en provisions est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

À la date du présent document le Groupe est impliqué dans les principales procédures suivantes :

CONTENTIEUX RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE HÔTELIER ET COMMERCIAL EN TURQUIE

Bureau Veritas Gozetim Hizmetleri Ltd Sirketi (BVT) et la société turque Aymet sont parties devant le Tribunal de Commerce d'Ankara dans un contentieux relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial pour lequel les parties ont conclu un contrat en 2003. En 2008, la société Aymet a entamé une procédure et réclame plus de 63 millions de dollars de dommages à BVT pour de présumés manquements dans la réalisation de sa mission d'inspection et de supervision du projet.

Les documents portés à la connaissance du Tribunal par la banque Aareal, qui a accordé un financement au titre du projet, de même

que la consultation juridique d'un éminent Professeur de droit Turc, confirme la position de la Société selon laquelle les demandes de la société Aymet sont sans aucun fondement juridique et contractuel. Ce dossier n'a connu en 2013 aucune évolution significative, les nouveaux experts désignés n'ayant toujours pas déposé leur rapport.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles et des provisions passées par le Groupe, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

CONTENTIEUX RELATIF À L'ACCIDENT D'UN AVION DE LA COMPAGNIE GABON EXPRESS

À la suite de l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express survenu à Libreville le 8 juin 2004 et ayant causé le décès de 19 passagers et membres d'équipage, et onze blessés, l'administrateur général de la Société Bureau Veritas Gabon SAU (« BV Gabon »), filiale de la Société, est poursuivi pour complicité d'homicides et blessures involontaires. La société BV Gabon est recherchée en responsabilité civile devant les juridictions gabonaises.

À la date de dépôt du présent Document de référence, aucune réclamation chiffrée n'a été formulée devant un tribunal et les répartitions des responsabilités ne sont pas encore connues. Ce dossier n'a pas évolué en 2013, la procédure au fond n'ayant toujours pas commencé du fait de difficultés procédurales.

Sur la base des couvertures d'assurance disponibles, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère, après prise en compte des avis de ses avocats, que ce sinistre n'aura pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Une description détaillée des provisions pour litiges comptabilisés par le Groupe est présentée à la note 25 annexée aux états financiers figurant au paragraphe 4.1 États financiers consolidés 2013 du présent Document de référence.

1.14 ASSURANCES

Le Groupe souscrit différents programmes d'assurance mondiaux et centralisés qui couvrent, la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité exploitation et la responsabilité des mandataires sociaux (RCMS).

En 2013, le Groupe a maintenu sa politique de centralisation des programmes d'assurances, améliorant les garanties tout en maîtrisant les coûts. Les activités aux États-Unis ont été totalement intégrées dans le programme « Responsabilité Civile », consolidant la visibilité du Groupe sur les garanties tout en renforçant la maîtrise sur les primes d'assurances.

Le programme « Responsabilité Civile » est souscrit auprès d'AXA CS et Zurich pour une première ligne de garanties, augmentée par une seconde ligne de garanties souscrite auprès d'Allianz et une troisième ligne supplémentaire souscrite auprès de Mitsui et AIG. Ce programme « Responsabilité Civile » couvre la responsabilité civile professionnelle et la responsabilité civile d'exploitation pour toutes les activités du Groupe, à l'exception de certaines activités de la division Construction et des activités Aéronautiques.

Le programme « Responsabilité Civile » intervient, également, en complément de limites et/ou de conditions des programmes « Responsabilité Civile » souscrits dans les pays.

Les activités de la division Construction en France sont assurées localement en raison des spécificités du contrôle technique et de la garantie décennale obligatoire (voir paragraphe 1.7.4 Construction du présent chapitre). Il convient aussi de noter qu'il existe des programmes « Responsabilité Civile » en Espagne et en Allemagne concernant les activités de la division Construction.

Le Groupe a constitué une captive de réassurance au Luxembourg en 1990. Cette captive a permis de mieux conserver la maîtrise des risques et des contentieux, et d'optimiser les primes d'assurances payées par le Groupe. La captive de réassurance intervient sur

la première ligne du programme « Responsabilité Civile » sur l'ensemble des activités du Groupe, lorsque les législations et les règlements le permettent. Le montant annuel pris en charge par la captive de réassurance, pour le programme « Responsabilité Civile », est au maximum de 9 millions d'euros par an dont 3 millions d'euros par sinistre.

Le programme « RCMS » couvre la responsabilité des mandataires sociaux. Cette garantie est souscrite auprès d'AIG comme apériteur d'une première ligne co-assurée par AXA CS. Les assureurs Liberty Mutual Insurance Europe Ltd et Zurich interviennent pour une seconde ligne.

Une police « Aéronautique », liée en particulier aux inspections des aéronefs permettant l'obtention de certificats de navigabilité a été placée auprès d'Allianz.

D'autres risques nécessitent une gestion locale. La souscription de ces contrats d'assurances, tels que ceux relatifs aux immeubles, aux flottes automobiles ou aux accidents du travail, est conduite sur une base nationale.

Le Groupe a entrepris de mettre en œuvre un programme international d'assurance dommages qui interviendra, au 1^{er} janvier 2014, en complément des limites des couvertures « dommages aux biens et pertes d'exploitation » souscrites dans les pays.

Le Groupe considère que les garanties offertes par ces programmes sont généralement similaires à celles souscrites par des entreprises mondiales de même taille présentes dans le même secteur, voir supérieure. Le Groupe poursuivra sa politique consistant à souscrire des polices d'assurances mondiales quand cela est possible, en augmentant les garanties dans les domaines qui l'exigent et en réduisant les coûts par le biais de l'auto-assurance lorsqu'il le juge opportun.

2.1	Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif	53
2.1.1	Conseil d'administration	53
2.1.2	Direction générale	59
2.1.3	Comité exécutif	60
2.2	Rapport du Président du Conseil d'administration	61
2.2.1	Code de gouvernement d'entreprise	61
2.2.2	Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration	63
2.2.3	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	71
2.2.4	Modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée	76
2.2.5	Éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	76
2.2.6	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration	77
2.3	Rémunérations des dirigeants	78
2.3.1	Politique de rémunération du Directeur Général	78
2.3.2	Éléments de la rémunération du Directeur Général soumis à l'avis des actionnaires	80
2.3.3	Tableaux normalisés conformes aux recommandations de l'AMF	81
2.3.4	Contrats de services entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et Bureau Veritas ou l'une de ses filiales	89
2.4	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés	90
2.4.1	Intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital	90
2.4.2	Opérations des dirigeants sur les titres de la Société	91
2.4.3	Actions de performance	92
2.4.4	Options de souscription ou d'achat d'actions	94
2.4.5	Impact potentiel des titres donnant accès au capital	96

02

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

RFA



Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

2.1 MANDATAIRES SOCIAUX ET MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le 3 juin 2009, la Société, tout en conservant sa forme juridique de Société Anonyme, s'est dotée d'un Conseil d'administration en lieu et place du Directoire et du Conseil de surveillance, avec unicité des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Depuis le 13 février 2012, les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général sont dissociées. Cette structure dualiste de gouvernance permet d'assurer une distinction claire entre les fonctions stratégiques, de décision et de contrôle qui appartiennent à la sphère de compétence du Conseil d'administration et les fonctions opérationnelles et exécutives qui relèvent de la responsabilité de la Direction générale. À cette occasion, Didier Michaud-Daniel et Frank Piedelièvre ont été respectivement

nommés Directeur Général et Président du Conseil d'administration à compter du 1^{er} mars 2012. Depuis le 5 novembre 2013, les fonctions de Président du Conseil d'administration sont assurées par Frédéric Lemoine, en remplacement de Frank Piedelièvre qui a décidé de quitter ses fonctions de Président et d'administrateur pour se consacrer pleinement à des projets personnels.

Conformément à la loi, en qualité de Président du Conseil d'administration, Frédéric Lemoine organise et dirige les travaux du Conseil d'administration et en rend compte à l'Assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société en s'assurant en particulier que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs fonctions.

2.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration doit être composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

À la date de dépôt du présent Document de référence, le Conseil d'administration est composé de onze membres.

Ces membres sont nommés par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et la durée de leur mandat est de quatre années. Toutefois, conformément aux statuts de la Société, afin de permettre un renouvellement par moitié des administrateurs, parmi les administrateurs dont la nomination était soumise à l'Assemblée générale du 3 juin 2009, cinq administrateurs ont été nommés pour une période de deux ans et cinq autres ont été nommés pour la durée statutaire de quatre ans. L'échelonnement du renouvellement des mandats est toujours assuré, cinq mandats arrivant à échéance en 2015 et six en 2017.

Le nombre de membres du Conseil d'administration, âgés de plus de 70 ans, ne peut, à l'issue de chaque Assemblée générale ordinaire annuelle, dépasser le tiers des membres du Conseil d'administration en exercice.

Les informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats des membres du Conseil d'administration figurent dans le tableau ci-après « Composition du Conseil d'administration et de ses Comités ». Ce tableau précise les changements intervenus dans la composition du Conseil au cours de l'exercice 2013 : départ, nomination, renouvellement et indique notamment les modifications impliquant une diversification (en termes de féminisation, de nationalité ou d'expérience internationale).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

Nom	Nationalité	Âge^[c]	Adresse professionnelle principale	Poste actuel au sein de la Société	Principales fonctions
Frédéric Lemoine	Française	48 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Président du Conseil d'administration	Président du Directoire de Wendel
Stéphane Bacquaert	Française	42 ans	Wendel 89, rue de Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur associé de Wendel
Patrick Buffet ^[a]	Française	60 ans	Eramet Tour Maine Montparnasse 33, avenue du Maine 75755 Paris cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général d'Eramet
Aldo Cardoso ^[a]	Française	57 ans	45, boulevard de Beauséjour 75016 Paris	Membre du Conseil d'administration	Administrateur de sociétés
Pierre Hessler ^[a]	Française	70 ans	23, rue Oudinot 75007 Paris	Membre du Conseil d'administration	Consultant, Chercheur
Philippe Louis Dreyfus ^[a]	Française	68 ans	Louis-Dreyfus Armateurs Les Écluses 28, quai Gallieni 92158 Suresnes cedex	Membre du Conseil d'administration	Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS
Jean-Michel Ropert	Française	47 ans	Wendel 89, rue Taitbout 75009 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur Général Adjoint en charge des finances de Wendel
Nicoletta Giadrossi ^{[a][d]}	Italienne	47 ans	Snarøyeien 20, Fornebu, Oslo, Norvège, 1364	Membre du Conseil d'administration	<i>Chief Operating Officer</i> chez Aker solutions
Ieda Gomes Yell ^{[a][d]}	Britannique	57 ans	63 Castle Green, WA5 7XB, Warrington, Royaume-Uni	Membre du Conseil d'administration	Consultante
Lucia Sinapi-Thomas ^[d]	Française	49 ans	Capgemini Place de l'Étoile 11, rue de Tilsitt 75017 Paris	Membre du Conseil d'administration	Directeur financier adjoint de Capgemini
Pascal Lebard ^{[a][e]}	Française	51 ans	SEQUANA 8, rue de Seine 92517 Boulogne-Billancourt Cedex	Membre du Conseil d'administration	Président-Directeur Général de Sequana
Frank Piedelièvre				Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	
Ernest-Antoine Seillière				Membre du Conseil d'administration jusqu'au 22 mai 2013	
Barbara Vernicos				Membre du Conseil d'administration jusqu'au 13 décembre 2013	

{a} Administrateur indépendant.

{b} Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires.

{c} Au 31 décembre 2013.

{d} Administrateur nommé lors de l'Assemblée du 22 mai 2013.

{e} Administrateur dont la cooptation est soumise à la prochaine Assemblée générale prévue le 21 mai 2014.

Début du mandat	Échéance du mandat	Comité d'audit et des risques	Comité des nominations et des rémunérations	Comité stratégique
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance et nommé Président le 14 avril 2009 Nommé Vice-Président du Conseil d'administration le 3 juin 2009 Nommé Président du Conseil d'administration le 5 novembre 2013	AGOA ^[bl] 2017			Président
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 2 juin 2008 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2017			Membre
Nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance le 18 juin 2007 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2015			Membre
Nommé en qualité de Censeur en juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2015	Président		
Nommé en qualité de Président du Conseil de surveillance le 19 juin 2002 Nommé Vice-Président du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2015		Président	Membre
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 27 juin 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2015		Membre	
Coopté en qualité de membre du Conseil de surveillance le 21 décembre 2005 Nommé administrateur le 3 juin 2009	AGOA ^[bl] 2017	Membre		
Nommée en qualité d'administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^[bl] 2017		Membre	
Nommée en qualité d'administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^[bl] 2017	Membre		Membre
Nommée en qualité d'administrateur le 22 mai 2013	AGOA ^[bl] 2017	Membre		
Coopté en qualité d'administrateur le 13 décembre 2013	AGOA ^[bl] 2015		Membre	

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

FRÉDÉRIC LEMOINE

Frédéric Lemoine, Président du Conseil de surveillance de la Société entre le 14 avril et le 3 juin 2009, a été nommé administrateur et Vice-Président du Conseil d'administration et Président du Comité stratégique le 3 juin 2009, à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Le 5 novembre 2013, il a été nommé Président du Conseil d'administration de la Société. En 1992-1993, il a dirigé pendant un an l'Institut du Cœur d'Ho Chi Minh Ville au Vietnam et est devenu, en 2004, Secrétaire général de la Fondation Alain Carpentier qui a soutenu cet hôpital. De 1995 à 1997, il a été Directeur Adjoint du cabinet du ministre du Travail et des Affaires sociales (Jacques Barrot), chargé de la coordination de la réforme de la sécurité sociale et de la réforme hospitalière ; il était parallèlement chargé de mission auprès du secrétaire d'État à la Santé et à la Sécurité sociale (Hervé Gaymard). De 1997 à 2002, il a été, auprès de Serge Kampf et du directoire de Capgemini, Directeur Délégué puis Directeur financier du Groupe avant d'être nommé Directeur Général Adjoint en charge des finances de Capgemini Ernst & Young. De mai 2002 à juin 2004, il a été Secrétaire général adjoint de la Présidence de la République auprès de Jacques Chirac, notamment en charge des affaires économiques et financières. D'octobre 2004 à mai 2008, il a été Senior Advisor auprès de McKinsey. De mars 2005 à avril 2009, il a été Président du Conseil de surveillance d'Areva. De juin 2008 à avril 2009, il a été membre du Conseil de surveillance de Wendel et depuis le 7 avril 2009 il est Président du Directoire de Wendel. Frédéric Lemoine est diplômé de l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) (1986) et de l'Institut d'études politiques de Paris (1987). Ancien élève de l'École nationale d'administration, il est inspecteur des finances.

Mandats en cours^[2]

Président du Directoire de Wendel^[1]

Administrateur de la Compagnie Saint-Gobain^[1]

Président du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep

Président du Conseil d'administration de Trief Corporation

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président du Conseil de surveillance d'Areva

Censeur puis administrateur de Générale de Santé

Administrateur de Flamel Technologies^[1], de Groupama SA et de Legrand^[1]

STÉPHANE BACQUAERT

Stéphane Bacquaert, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis juin 2008, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Stéphane Bacquaert a commencé sa carrière comme consultant en stratégie chez Bain & Company en Europe et en Amérique latine. Il a ensuite rejoint Netscapital, banque d'affaires spécialisée dans les médias et technologies de l'information, en tant que Directeur Général. Puis, il a été Partner en charge du bureau de Paris d'Atlas Venture, fonds de capital-risque international. Il a rejoint le groupe Wendel en juin 2005, et est Directeur associé depuis

juin 2008. Stéphane Bacquaert est diplômé de l'École Centrale Paris et de l'Institut d'Études Politiques de Paris, et titulaire d'un MBA de la Harvard Business School.

Mandats en cours^[2]

Administrateur de Oranje-Nassau Mecatherm, IHS, Saham Group, Oranje-Nassau Developpement SA Sicar et Winvest International SA Sicar

Membre du Conseil de gérance de Winvest Conseil Sarl

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent Sarl

PATRICK BUFFET

Patrick Buffet, membre du Conseil de surveillance de la Société depuis le 18 juin 2007, a été nommé administrateur le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Ingénieur du Corps des Mines, il a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie dans le domaine de l'énergie et des matières premières. En 1986, il a rejoint l'Entreprise Minière et Chimique, en tant que Directeur du Plan, du Développement et du Contrôle de gestion, puis il est devenu Président-Directeur Général de la société agroalimentaire Sanders. De 1991 à 1994, il a été Conseiller Industriel à la Présidence de la République. En 1994, il a rejoint le groupe Suez, d'abord en Belgique en tant que Directeur des Participations Industrielles et de la Stratégie de la Société Générale de Belgique, puis à partir de 1998 comme Directeur Général Adjoint et enfin, dès 2001, comme Délégué Général, Membre du Comité exécutif du groupe Suez. Depuis avril 2007, il est Président-Directeur Général du groupe métallurgique et minier Eramet.

Mandats en cours^[2]

Président-Directeur Général d'Eramet^[1]

Membre du Conseil de surveillance d'Arcole Industries

Administrateur de Banimmo^[1] (Belgique), de Comilog et de la société Le Nickel (groupe Eramet)

Censeur de Caravelle

Mandat échu (exercé au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Rhodia^[1]

ALDO CARDOSO

Aldo Cardoso, Censeur de la Société depuis juin 2005, a été nommé administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. De 1979 à 2003, il a exercé plusieurs fonctions successives chez Arthur Andersen : consultant associé (1989), Président France (1994), membre du Conseil d'administration d'Andersen Worldwide (1998), Président du Conseil d'administration non exécutif d'Andersen Worldwide (2000) et Directeur Général d'Andersen Worldwide (2002-2003). Depuis 2003, il est administrateur de sociétés françaises et étrangères. Aldo Cardoso est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et du diplôme d'expertise comptable.

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2013.

Mandats en cours^[2]

Administrateur de GDF SUEZ^[1], Imerys^[1] et de Mobistar^[1]

Censeur d'Axa Investment Manager

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur d'Accor^[1], Orange, Penauille Polyservices, Gecina^[1], Axa Investment Manager et Rhodia^[1]

PIERRE HESSLER

Pierre Hessler, Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas de 2002 à 2005 et Vice-Président du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société et Président du Comité des nominations et de rémunérations le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Pierre Hessler a commencé sa carrière chez IBM où il est resté environ vingt-sept ans, occupant des fonctions respectivement au sein d'IBM Suisse (de 1965 à 1980) où il a accédé aux fonctions de Directeur des agences du domaine informatique, puis d'IBM Europe de 1980 à 1993 où il a occupé les fonctions de Directeur des Opérations, Directeur du Marketing et des Services, Directeur Général de région, Président d'IBM France et Directeur Général des Opérations, du Marketing et des Services. De 1982 à 1984, il a occupé des positions de Directeur dans le développement au sein d'IBM Corporation, puis a été Directeur Corporate Marketing de 1989 à 1991, et enfin « IBM Vice-Président ». En 1993, il a intégré Capgemini où il a occupé diverses fonctions de Direction générale, dont celle de Président et Directeur Général de Gemini Consulting, membre du Directoire et celle de Directeur Général Délégué, puis d'administrateur en 2000. Pierre Hessler est actuellement gérant d'Actideas et conseiller de Capgemini. Pierre Hessler est licencié en droit et économie politique de l'Université de Lausanne, en Suisse.

Mandats en cours^[2]

Conseil de Capgemini Government Solutions, Washington

Gérant de Actideas SARL

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Censeur de Capgemini SA^[1]

Président du Conseil de surveillance de Capgemini Sd & M. (Allemagne)

Administrateur d'A Novo Paris^[1] et de diverses sociétés du groupe Capgemini

Président du Conseil de surveillance de Bureau Veritas

Gérant de Médias holding SARL et Médias SARL

PASCAL LEBARD

Pascal Lebard a été coopté en qualité d'administrateur de la Société par le Conseil d'administration du 13 décembre 2013. Pascal Lebard a débuté sa carrière comme chargé d'affaires auprès du Crédit Commercial de France (1986-1989), puis Directeur Associé au sein de 3i SA (1989-1991). En 1991, il devient Directeur d'Iflint devenu Exor Group (groupe Agnelli). En 2003, il rejoint Worms & Cie (devenu Sequana en 2005) en tant que membre du Conseil de surveillance (2003-2004), membre puis Président du Directoire (2004-2005). En 2005, il devient Directeur Général Délégué puis Directeur Général de Sequana en 2007 et est nommé Président-Directeur Général en juin 2013. Pascal Lebard est diplômé de l'EDHEC.

(1) Société cotée.

(2) Au 31 décembre 2013.

Mandats en cours^[2]

Président et Directeur Général de Sequana

Président de DLMD SAS

Président de Pascal Lebard Invest SAS

Administrateur de Club Méditerranée^[1] et Lisi

Membre du Conseil de surveillance d'Eurazeo PME

Administrateur de Permal Group Ltd (Grande Bretagne)

Administrateur de CEPI (Confederation of European Paper Industries) (Belgique)

Mandats au sein de filiales du groupe Sequana :

Président d'Arjowiggins, d'Antalis International, d'Antalis Asia Pacific Ltd (Singapour), d'AW Trading (Shanghai) Co Ltd (Chine, d'Arjowiggins Security, d'Arjobex, de Boccafin SAS

Administrateur d'Arjowiggins HKK1 Ltd et HKK3 Ltd (Chine)

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Fromageries de l'Étoile SAS

Président d'Étoile Plus SAS

Administrateur de SGS (Suisse, 2004-2009) et Greysac (ex-Domains Codem)

Membre du Conseil de surveillance d'Ofi Private Equity Capital

Liquidateur de Boccafin Suisse SA - groupe Sequana (Suisse)

Administrateur d'Arjowiggins HKK2 Ltd - groupe Sequana (Chine)

PHILIPPE LOUIS-DREYFUS

Philippe Louis-Dreyfus, membre du Conseil de surveillance depuis juin 2005, a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS depuis 2003. Philippe Louis-Dreyfus a effectué la plus grande partie de sa carrière dans le secteur bancaire, d'abord comme Membre du Comité exécutif de la Banque Louis Dreyfus puis de la Banque Pallas France, en charge de la Direction Entreprises. Il est ensuite Président-Directeur Général du Crédit Naval. Philippe Louis-Dreyfus a rejoint le groupe Louis Dreyfus pour devenir en 1996 le Président de sa branche maritime, Louis Dreyfus Armateurs. Dès 1998, Philippe Louis-Dreyfus a participé activement à la création de LD Com devenue aujourd'hui Neuf Cegetel. Par ailleurs, il a été Président de l'ECSA (Association des Armateurs Européens), Président d'Armateurs de France et administrateur des Conseillers du Commerce Extérieur de la France et de Medef International. Philippe Louis-Dreyfus est Commandeur de la Légion d'Honneur, Officier du Mérite national, Officier du Mérite maritime et Officier de l'Empire Britannique (OBE). Philippe Louis-Dreyfus est titulaire d'une Maîtrise de sciences économiques de la Faculté de droit de Paris.

Mandats en cours^[2]

Président de Louis Dreyfus Armateurs SAS, Pacemar et de l'ASLDA

Administrateur de Stags SAS, Drop Quinze SC, Grimaldi et Louis Dreyfus Lines SpA, Orchard Maritime Services Pte Ltd, Cetrapga Asia Pte Limited, UK Club (P & I), Cluster Maritime Français, Institut Français de la Mer, Cetrabulk Maritime PTE Ltd, Magseas Maritime Services PTE Ltd, MEDEF International, European Community

Shipowners Association, et du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France

Membre du Conseil de surveillance de LDH (Louis Dreyfus Holding)

Membre du Comité exécutif des armateurs de France

Administrateur de l'Institut Curie et du COE (Cercle pour l'optimodalité en Europe)

Représentant permanent du Gérant de Cetragpa SNC et Methane Transport SNC

Représentant permanent du Président de Louis Dreyfus Cargo SAS, de Louis Dreyfus Ferry SAS, de Louis Dreyfus Maritime SAS, Louis Dreyfus Saget SAS, Louis Dreyfus Transmanche Ferries SAS, Louis Dreyfus Bulk SAS, de Louis Dreyfus Ports & Logistics SAS et de Cherbourg Terminal Vracs SAS

Représentant permanent de l'administrateur de France Euro Tramp SA et de ALDA Maritime SAS

Représentant permanent de l'administrateur de Louis Dreyfus Offshore Services BP, Louis Dreyfus Fairmount BV et de Louis Dreyfus Channel Ferries

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président de Saget SAS et de l'ECSA

Membre du Conseil d'administration de Louis Dreyfus Asia Pte, Louis Dreyfus Comunicaciones Espana, Banque Chabrières (groupe Intermarché), Louis Dreyfus & Co. Limited et de Louis Dreyfus Marine Corporation

Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus Commodities Holding et de Kurosawa BV

Membre du Conseil stratégique de Florentz

Directeur Général et Membre du Conseil de surveillance de Louis Dreyfus SAS

Administrateur de Neuf Cegetel et de l'ECSA

Représentant permanent du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Citrus SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Louis Dreyfus Technologies SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de Materis SAS, du Président de la société Louis Dreyfus SAS au sein de la Société d'Études et de Commerce SAS

JEAN-MICHEL ROPERT

Jean-Michel Ropert, membre du Conseil de surveillance depuis décembre 2005 a été nommé administrateur de la Société le 3 juin 2009 à l'occasion du changement du mode d'administration et de direction de la Société. Il est entré dans le groupe Wendel en 1989 où il a successivement exercé des fonctions au sein des équipes comptables, de consolidation et de trésorerie avant de devenir Directeur financier en 2002. Depuis 2013, il exerce au sein de Wendel les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge des finances. Jean-Michel Ropert est titulaire d'un Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF).

Mandats en cours^[2]

Président du Conseil d'administration de Grauggen, Hourgen, Ireggen, Jeurggen et de Sofisamc

Directeur Général de Coba

Membre du Conseil de gérance de Materis Parent SARL (Luxembourg) et de Winvest Conseil (Luxembourg)

Administrateur de Stahl Holdings BV (Pays-Bas), Union + et Trief Corporation (Luxembourg)

Membre du Conseil de surveillance d'Oranje-Nassau Groep BV (Pays-Bas)

Gérant de DDMS & Cie

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Administrateur de Solfur, Deutsch Group, et de Helikos SE (Luxembourg)

Directeur Général Délégué et administrateur de Poincaré Participations et de COBA

Président de la Compagnie de l'Audon et de Winvest 11

Directeur Général et administrateur de Sofiservice

Membre du Conseil de surveillance d>Editis Holding

Président du Conseil d'administration de Winvest Part 4 et de Winsecuritisation

Membre du Comité de direction de Deutsch Group

LUCIA SINAPI-THOMAS

Lucia Sinapi-Thomas a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Après avoir débuté sa carrière dans un cabinet d'avocats en 1986, Lucia Sinapi-Thomas a rejoint Capgemini en 1992 en qualité de Responsable Fiscalité pour le Groupe. En 1999, elle se voit confier la Direction des Opérations financières et fiscales, comprenant la trésorerie et les financements. En 2005, elle prend également la responsabilité de la gestion des risques en avant-vente et des assurances. En parallèle, de 1999 à 2005, elle assure les relations avec les investisseurs. Depuis fin mars 2013, Lucia Sinapi-Thomas est Directeur financier adjoint de Capgemini. Lucia Sinapi-Thomas est diplômée de l'Essec (1986), titulaire d'une maîtrise de droit privé (1988), du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (1989) et du diplôme d'analyste financier (SFAF - 97).

Mandats en cours^[2]

Administrateur de Cap Gemini, Capgemini Reinsurance International, Sogeti Sverige AB, Sogeti Sverige MITT AB, Sogeti Danmark AS, Sogeti Norge A/S et Sogeti SA

Président de Capgemini Employees Worldwide

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Néant

IEDA GOMES YELL

Ieda Gomes Yell a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Ieda Gomes Yell a occupé divers postes de direction au sein du groupe BP, notamment en tant que Vice-Président de BP Integrated Supply and Trading (2004-2011), Président de BP Brésil (2000-2002), Vice-Président des affaires réglementaires (1999-2000), Vice-Président du développement de BP Solar (2002-2004) et Vice-Président de la Pan American Energy (1998-1999). Auparavant, Ieda Gomes Yell était Directeur Général de la plus grande entreprise de distribution de gaz du Brésil, Comgas (1995-1998). Elle a également occupé plusieurs postes de direction au sein d'organisations professionnelles (*the Brazilian Association of Infrastructure, the International Gas Union, the US Civil Engineering Foundation and the*

(2) Au 31 décembre 2013.

Brazilian Association of Gas Distribution Companies). Ieda Gomes Yell est diplômée en génie chimique de l'Université fédérale de Bahia (1977), en énergie de l'Université de São Paulo (1996) et en Génie de l'Environnement de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (1978).

Mandats en cours^[2]

Managing Director d'Energix Strategy Ltd

Administrateur d'InterEnergy Holdings

Directeur conseiller à la *Brazilian Chamber of Commerce* d'Angleterre

Independent Chair de British Taekwondo Ltd

Directeur du Département de l'Infrastructure – DEINFRA (Conseil consultatif) de FIESP – Fédération de l'Industrie de l'État de S. Paulo

Membre du Conseil Consultatif de la *Companhia de Gás de S. Paulo* (Comgás)

Fellow visiting Researcher auprès de l'Oxford Institut of Energy Studies

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Vice-Président de New Ventures et NGLs (BP Integrated Supply & Trading)

Membre du Conseil de BP Brasil Ltd et de BP Egypt Investments Ltd

NICOLETTA GIADROSSI

Nicoletta Giadrossi a été nommée administrateur de la Société le 22 mai 2013. Nicoletta Giadrossi a été, de 2009 à 2012, Vice-Président et General Manager EMEA pour Dresser Rand, qui opère dans le secteur de l'équipement pour l'extraction et le traitement de l'énergie. Elle a également passé 10 ans chez General Electric, où elle a occupé plusieurs positions exécutives, parmi lesquelles General Manager dans la division Oil&Gas Downstream et Chief Operations Officer de Equipment Management Europe. Elle a aussi une expérience dans le conseil en stratégie au sein du Boston Consulting Group à Paris ainsi que dans le *private equity*. Depuis 2013, Nicoletta Giadrossi est Chief Operations Officer (COO) chez Aker Solutions, une société leader dans l'ingénierie offshore, dont le siège est basé à Oslo en Norvège ; elle en a été membre du Conseil jusqu'en 2013.

Nicoletta Giadrossi est diplômée de l'Université de Yale en mathématiques et en économie et est titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School*.

Mandats en cours^[2]

Administrateur de Faiveley Transport

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Membre du Conseil d'administration d'Aker Solutions Asa

Président de Dresser-Rand SA

2.1.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Monsieur Didier Michaud-Daniel exerce les fonctions de Directeur Général de la Société depuis le 1^{er} mars 2012.

Nom Âge ^[a]	Nationalité	Adresse professionnelle principale	Mandat	Principale fonction	Début du mandat	Échéance du mandat	Actions détenues au 31/12/2013
Didier Michaud-Daniel 55 ans	Française	Bureau Veritas 67-71, boulevard du Château 92200 Neuilly-sur-Seine	Directeur Général	Directeur Général de Bureau Veritas	Nommé Directeur Général le 13 février 2012 à compter du 1 ^{er} mars 2012	28 février 2017	-

(a) Au 31 décembre 2013.

EXPERTISE, EXPÉRIENCE EN MATIÈRE DE GESTION D'ENTREPRISES ET MANDATS EXERCÉS AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Didier Michaud-Daniel a commencé sa carrière professionnelle chez Otis en 1981 en tant qu'ingénieur commercial, et a occupé successivement plusieurs postes de Direction des Ventes et de Support aux Opérations. En 1991, il a été nommé Directeur des Opérations pour Otis France et, en 1992, a été promu au poste de Directeur des Opérations à Paris et Directeur des Ventes. Il a été nommé Directeur Général Adjoint en charge des Opérations en janvier 1998. De septembre 2001 à août 2004, Didier Michaud-Daniel a été Directeur Général d'Otis Royaume-Uni et Irlande, après 20 années au service d'Otis France. Il était Président d'Otis pour la région Royaume-Uni, Allemagne et Europe centrale, d'août 2004 à mai 2008, avant d'accéder à la fonction de Président d'Otis Elevator Company en mai 2008. Didier Michaud-Daniel est diplômé en gestion et management de l'École supérieure de commerce de Poitiers et de l'INSEAD.

Mandat en cours au 31 décembre 2013

Néant.

(2) Au 31 décembre 2013.

Mandats intra-groupe

Président de Bureau Veritas International SAS, et de Bureau Veritas France SAS

Président du Conseil d'administration de Bureau Veritas Holdings Inc et de Bureau Veritas Marine Inc

Administrateur de Bureau Veritas Hong Kong, Bureau Veritas Certification Canada, 8727970 Canada Inc, Bureau Veritas Ontario Inc, Bureau Veritas Bel Ltd FLLC et Inspectorate Pledgeco Inc

Représentant permanent de Bureau Veritas SA au sein de BIVAC International SA

Mandats échus (exercés au cours des cinq dernières années)

Président d'Otis

Membre du Conseil d'administration de la Kingswood School d'Oxford et de Hartford HealthCare

ABSENCE DE CONDAMNATION POUR FRAUDE, D'INCRIMINATION ET/OU SANCTION PUBLIQUE, OU DE RESPONSABILITÉ POUR FAILLITE AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ou Directeur Général n'a, au cours des cinq dernières années, (i) fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités judiciaires ou administratives ; (ii) été associé à une « faillite », mise sous séquestre ou liquidation ;

(iii) été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Par ailleurs, il n'existe aucun lien familial entre les mandataires sociaux (administrateurs et Directeur Général).

CONVENTIONS AUXQUELLES LES ADMINISTRATEURS ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL SONT INTÉRESSÉS ET CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les administrateurs et le Directeur Général sont tenus de communiquer sans délai au Président du Conseil d'administration les relations pouvant exister entre les sociétés dans lesquelles ils sont intéressés directement ou par personne interposée et la Société. Les administrateurs et le Directeur Général doivent ainsi notamment communiquer au Conseil d'administration toute convention visée aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce à conclure entre eux-mêmes ou une société dont ils sont dirigeants ou dans laquelle ils détiennent directement ou indirectement une participation significative, et la Société ou l'une de ses filiales. Dans ce cas, ils s'abstiennent de participer aux débats ainsi qu'à toutes décisions sur les matières concernées. Ces dispositions ne s'appliquent pas aux conventions courantes conclues à des conditions normales.

À l'exception des conventions réglementées poursuivies au cours de l'exercice 2013 présentées au paragraphe « Opérations avec les apparentés » figurant au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence, il n'existe pas à la connaissance de la Société d'autre conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de Bureau Veritas, des administrateurs et du Directeur Général de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

En outre, dans le souci de prévenir tout conflit d'intérêts potentiel, les administrateurs et le Directeur Général sont amenés à remplir annuellement une déclaration sur l'honneur relative aux liens de toute nature, directs ou indirects, qu'ils entretiennent avec la Société. Aucune de ces déclarations n'a fait apparaître à ce jour de situation de conflits d'intérêts réels ou potentiels entre le Directeur Général ou un administrateur et la Société. Dans les cas où des relations d'affaires viennent à être envisagées entre la Société ou le Groupe d'une part, et directement ou indirectement un administrateur ou le Directeur Général d'autre part, la procédure des conventions réglementées telle que prescrite par les dispositions des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce est suivie.

Les membres du Conseil d'administration et le Directeur Général ne sont soumis à aucune restriction contractuelle concernant les actions qu'ils détiennent dans le capital social de la Société, hormis les fenêtres négatives telles que définies dans la Charte de déontologie boursière du Groupe. Cependant, les membres du Conseil d'administration ont l'obligation, prévue par l'article 14.1, alinéa 2, des statuts de la Société, modifié à la suite de la division par quatre de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée générale mixte en date du 22 mai 2013, de détenir un minimum de 1 200 actions pendant la durée de leur mandat.

2.1.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif constitue l'instance de pilotage du Groupe. Il rassemble, autour du Directeur Général, les responsables des divisions opérationnelles verticalisées du Groupe (Marine & Offshore, Services aux Gouvernements & Commerce International, Biens de consommation et Matières Premières), les responsables des grandes zones géographiques et des *Business Lines* composant la division Industrie et Infrastructures et les fonctions support.

Le Comité exécutif examine et approuve les questions et décisions relatives à la stratégie et à l'organisation générale du Groupe. Il adopte les politiques et procédures qui sont d'application générale pour l'ensemble du Groupe. Par ailleurs, chacune des quatre divisions verticalisées du Groupe ainsi que la division Industrie et Infrastructures est dotée de son propre Comité exécutif.

À la date de publication du présent Document de référence, le Comité exécutif est composé de 17 membres :

- Didier Michaud-Daniel, Directeur Général ;
- Arnaud André, en charge de l'Organisation, des Ressources humaines, de la Communication, de la Qualité, de la Santé & Sécurité et de l'Environnement ;
- Sami Badarani, Directeur financier ;
- Laurent Bermejo, Directeur Adjoint de l'Europe au sein de la division Industrie et Infrastructures ;
- Olivier Butler, responsable de la division Biens de consommation ;
- Eduardo Camargo, responsable de la zone Amérique latine ;
- Juliano Cardoso, responsable de l'activité Metals & Minerals au sein de la division Matières Premières ;
- Philippe Donche-Gay, responsable de la division Marine & Offshore ;
- Bruno Ferreyra, responsable des *Business Lines* de la division Industrie et Infrastructures ;
- Pedro Paulo Guimarães, responsable de la zone Amérique du Nord au sein de la division Industrie et Infrastructures ;
- Andrew Hibbert, en charge des Affaires Juridiques, des Risques et de l'Éthique ;
- Neil Hopkins, responsable de la division Matières Premières ;
- Philippe Lanternier, en charge de la Stratégie, de l'Innovation et des Systèmes d'Information ;
- Jacques Lubetzki, responsable de l'Europe au sein de la division Industrie et Infrastructures ;
- Tony Mouawad, Directeur Général Adjoint, en charge des divisions Industrie et Infrastructures ainsi que Services aux Gouvernements et Commerce International ;
- Romain Petit, responsable de la zone Asie du Nord au sein de la division Industrie et Infrastructures ; et
- Jon Hantho, Président-Directeur Général de Maxxam Analytics, Canada.

2.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA COMPOSITION, L'APPLICATION DU PRINCIPE DE PRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DES FEMMES ET DES HOMMES, LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, le présent rapport rend compte de la composition, de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration au cours de l'année 2013, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

En outre, il précise les principes et règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, le Code de gouvernement d'entreprise auquel se réfère la Société et enfin mentionne la publication des informations prévues par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

Le présent rapport, établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, a été préparé avec le soutien de la Direction de l'Audit interne, qui s'est notamment appuyée sur le rapport final de l'AMF sur le Comité d'audit du 22 juillet 2010 et les études et recommandations de l'AMF relative aux rapports des Présidents sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, de la Direction financière et de la Direction juridique des Risques et de l'Éthique. Ce rapport a fait l'objet d'un examen par le Comité d'audit et des risques lors de ses réunions du 12 décembre 2013 et du 21 janvier 2014 et par le Comité des nominations et des rémunérations lors de ses réunions du 3 décembre 2013 et du 27 janvier 2014. Il a été examiné sous forme de projet par le Conseil d'administration du 13 décembre 2013 puis approuvé lors de la réunion du 5 mars 2014.

02

2.2.1 CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

À l'occasion de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société a engagé en 2007 une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, et a, dans ce cadre, mis en place un certain nombre de mesures lui permettant notamment de suivre les recommandations en matière de gouvernement d'entreprise définies par l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) en date du 20 octobre 2003, intitulées « Principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation des rapports conjoints de l'AFEP et du MEDEF de 1995, 1999 et 2002 ».

Lors de sa réunion du 16 décembre 2008, le Conseil de surveillance de la Société a considéré que les recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées s'inscrivaient dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé que le Code

de gouvernement d'entreprise auquel la Société se référerait serait « le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP et le MEDEF, dont la nouvelle version de juin 2013 consolide les principes de gouvernement d'entreprise résultant de la consolidation du rapport de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2003, les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants et celles d'avril 2010 sur la représentation des femmes au sein des Conseils.

Ce Code est disponible sur le site Internet du Medef : www.medef.fr et au siège social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport mentionne les dispositions du Code AFEP/MEDEF qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été dans le tableau ci-après.

Recommandations AFEP-MEDEF**Pratiques Bureau Veritas/Explications**

Évaluation du Conseil (section 10.2 du Code) – L'évaluation doit mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations

La mesure de la contribution individuelle de chaque administrateur aux travaux du Conseil et des Comités n'est pas strictement formalisée lors de l'évaluation annuelle, elle est traitée à l'occasion du renouvellement des mandats d'administrateurs et de membres des Comités. Toutefois, l'ensemble des membres du Conseil a exprimé une appréciation positive sur le fonctionnement collégial du Conseil, qui ne peut résulter que de contributions individuelles généralement satisfaisantes. Au regard du caractère collégial du Conseil, la Société ne souhaite pas formaliser davantage cette évaluation individuelle qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Composition du Comité d'audit et des risques (section 16.1 du Code) – Ce comité doit être composé de 2/3 d'administrateurs indépendants

Dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP-MEDEF n'est pas respectée, néanmoins deux membres sur quatre, dont le Président du comité, sont indépendants.

Jetons de présence (section 21.1) – Existence d'une part variable prépondérante en fonction de la participation effective au Conseil et aux comités

En 2013, la part variable de la rémunération des administrateurs, soit environ 40% de la rémunération totale, n'est pas prépondérante, toutefois elle est très significative.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code) – Le Conseil a fixé, en fonction de la situation de chaque société et par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires, le pourcentage de la rémunération que ne doit pas dépasser cette attribution.

Les montants attribués sont étroitement contrôlés et réévalués à chaque nouveau plan en fonction de l'évolution du cours de bourse de l'action Bureau Veritas.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code) – L'attribution d'actions de performance aux dirigeants mandataires sociaux est conditionnée (selon des modalités fixées par le Conseil et rendues publiques à leur attribution) à l'achat d'une quantité définie d'actions lors de la disponibilité des actions attribuées.

Le Conseil d'administration a estimé, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, que les dirigeants mandataires sociaux étaient soumis à l'obligation déjà suffisamment contraignante et élevée de conserver au moins 50% des actions issues de levées et des actions de performance jusqu'à l'expiration de leur mandat social.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code) – L'exercice par les dirigeants mandataires sociaux de la totalité des options et l'acquisition des actions de performance doivent être liés à des conditions de performance sur plusieurs années consécutives

La condition de performance des plans d'actions de performance est évaluée sur trois ans contrairement à la condition de performance des plans d'options d'actions qui est évaluée sur un an. La Société a considéré jusqu'à présent que cette condition sur un an était suffisamment contraignante compte tenu de la nature même des options dont le gain est incertain. Pour 2014, la Société prévoit d'aligner les conditions de performances du plan d'options d'actions sur celles du plan d'actions de performance.

Options d'actions et actions de performance (section 23.2.4 du Code) – La résolution d'autorisation du plan d'attribution proposée au vote de l'Assemblée générale doit mentionner le pourcentage maximum de l'enveloppe globale sous forme d'un sous-plafond d'attribution pour les dirigeants mandataires sociaux

Bien que le plafond exprimé en pourcentage du capital des attributions d'options et d'actions de performance n'apparaisse pas dans les résolutions, le Conseil veille au bon équilibre de ces attributions par rapport au capital de la Société, à la rémunération du Directeur Général et au nombre total d'actions de performance et d'options attribuées.

Indemnités de prise de fonctions, de départ et de non-concurrence (section 23.2.5 du Code) – Les conditions de performance de l'indemnité de départ doivent être appréciées sur deux exercices au moins.

Les cas de versement de l'indemnité de départ du Directeur Général sont plus larges que ceux prévus par la recommandation du Code AFEP-MEDEF. L'indemnité de départ pourrait être versée en cas de révocation (hors faute grave, lourde ou cas de force majeure), ce qui exclut tout versement en cas de départ à l'initiative du mandataire social ou de changement de fonctions au sein du Groupe. Par ailleurs, des conditions de performance exigeantes ont été posées, dont la réalisation devra être constatée par le Conseil.

Information sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux (section 24 du Code) – Les objectifs personnels liés à la part variable sont rendus publics

Pour des raisons de confidentialité et de respect du secret des affaires, la Société ne présente pas les objectifs personnels du Directeur Général de façon détaillée.

2.2.2 COMPOSITION, CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre de la diversification de la composition du Conseil d'administration et notamment de sa féminisation et de son internationalisation, la composition du Conseil a évolué au cours de l'exercice 2013 avec les nominations de Mesdames Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas et la cooptation de Pascal Lebard en qualité d'administrateur. Trois des quatre nouveaux membres du Conseil ont été qualifiés de personnalités indépendantes. Ernest-Antoine Seillière n'a pas souhaité solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur qui est arrivé à échéance lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2013 et Barbara Vernicos a démissionné de son mandat d'administrateur à l'issue du Conseil d'administration du 13 décembre 2013.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'administration de la Société était donc composé de onze membres : Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration, Stéphane Bacquaert, Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus, Jean-Michel Ropert et Pascal Lebard et Mesdames Nicoletta Giadrossi, Ieda Gomes Yell et Lucia Sinapi-Thomas.

La Société n'a pas désigné d'administrateur salarié, car étant une filiale d'une société soumise à l'obligation de désigner un administrateur salarié au sens du premier alinéa de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce, elle n'est pas elle-même soumise à cette obligation. Néanmoins, quatre représentants du Comité d'entreprise assistent aux séances du Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 13 décembre 2013, le Conseil d'administration a examiné, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations réuni le 3 décembre 2013, le caractère indépendant ou non de ses membres au regard (i) de la définition mentionnée dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDF de juin 2013 à savoir « un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement » et (ii) des critères suivants :

- ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;

- ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :
 - significatif de la Société ou de son Groupe, ou
 - pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe ;
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans ; et
- ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance.

Dans ce cadre, le Conseil a notamment apprécié le caractère significatif ou non de la relation d'affaires entretenue entre les administrateurs et la Société.

Sur la base de la définition et des critères mentionnés dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDF précité, sept des onze administrateurs ont été qualifiés d'indépendants : Patrick Buffet, Aldo Cardoso, Pierre Hessler, Philippe Louis-Dreyfus et Pascal Lebard et Mesdames Nicoletta Giadrossi et Ieda Gomes Yell.

SITUATION DES ADMINISTRATEURS AU REGARD DES CRITÈRES D'INDÉPENDANCE DU CODE AFEP-MEDEF

PRÉNOM, NOM	Frédéric Lemoine	Stéphane Bacquaert	Patrick Buffet	Aldo Cardoso
MANDAT EXERCÉ AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ	Président du Conseil d'administration	Administrateur	Administrateur	Administrateur
PREMIÈRE NOMINATION	14 avril 2009	2 juin 2008	18 juin 2007	3 juin 2009
ÉCHÉANCE MANDAT	AG 2017	AG 2017	AG 2015	AG 2015
DURÉE TOTALE MANDAT(S)	4 ans	5 ans	6 ans	4 ans
CRITÈRES D'INDÉPENDANCE AFEP/MEDEF				
Ne pas être salarié ou dirigeant mandataire social de la Société ou du Groupe, salarié ou administrateur d'un actionnaire détenant le contrôle seul ou de concert, de la Société, au sens de la Loi, ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes	Président du Directoire de Wendel	Salarié de Wendel	✓	✓
Ne pas être dirigeant mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un dirigeant mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur	✓	✓	✓	✓
Ne pas être, ou être lié, directement ou indirectement à, un client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement :	✓	✓	✓	✓
• significatif de la Société ou de son Groupe, ou • pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité.				
Ne pas avoir un lien familial proche avec un mandataire social de la Société ou de son Groupe	✓	✓	✓	✓
Ne pas avoir été Commissaire aux comptes de l'entreprise ou d'une société du Groupe au cours des cinq années précédentes	✓	✓	✓	✓
Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans	✓	✓	✓	✓
Ne pas recevoir ou avoir reçu de rémunération supplémentaire importante de la Société ou du Groupe en dehors de jetons de présence, y compris la participation à toute formule d'options sur actions ou toute autre formule de rémunération liée à la performance	✓	✓	✓	✓

(a) *Président du Conseil de surveillance jusqu'au 27 juin 2005, Pierre Hessler est de nouveau indépendant depuis le 27 juin 2010, le critère AFEP/MEDEF qui recommande de ne pas être mandataire social au cours des cinq années précédentes ne s'appliquant plus à lui.*

La composition du Conseil d'administration est détaillée dans le paragraphe « Conseil d'administration » du présent chapitre. Cette section comprend notamment des informations relatives à la nationalité, l'âge, l'adresse professionnelle, les mandats au sein de la Société, la principale fonction, la date de début et d'expiration des mandats, la biographie détaillée et la liste des mandats exercés par les administrateurs au cours des cinq années précédentes.

Pierre Hessler	Philippe Louis-Dreyfus	Jean-Michel Ropert	Lucia Sinapi-Thomas	Nicoletta Giadrossi	Ieda Gomes Yell	Pascal Lebard
Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur	Administrateur
19 juin 2002	27 juin 2005	21 décembre 2005	22 mai 2013	22 mai 2013	22 mai 2013	13 décembre 2013
AG 2015	AG 2015	AG 2017	AG 2017	AG 2017	AG 2017	AG 2015
11 ans	8 ans	8 ans	7 mois	7 mois	7 mois	-
✓ ^[a]	✓	Salarié de Wendel	Administrateur recommandé par Wendel	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cadre des travaux du Conseil d'administration

Les conditions de préparation et d'organisation du Conseil d'administration sont régies par le Règlement intérieur du Conseil d'administration dont la dernière mise à jour date du 5 novembre 2013.

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son Président.

L'agenda annuel prévisionnel des dates de réunions du Conseil d'administration (hors séance extraordinaire) est arrêté avant la fin de chaque exercice et communiqué à chaque membre au plus tard au début de chaque exercice social.

Aux rendez-vous du Conseil d'administration relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par les publications financières trimestrielles, la préparation de l'Assemblée générale annuelle et du Document de référence ou la marche des affaires (projets d'acquisitions, cautions, avals et garanties, autorisations à donner en application des règles internes de gouvernance figurant à l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration).

Les Commissaires aux comptes sont convoqués aux séances du Conseil d'administration qui arrêtent les comptes annuels et semestriels.

Chaque séance donne lieu à l'établissement d'un dossier préparatoire couvrant l'essentiel des points à l'ordre du jour et remis à chaque membre plusieurs jours avant la réunion, afin de permettre un examen préalable des documents par les administrateurs.

En cours de séance, une présentation détaillée des points à l'ordre du jour est réalisée par les membres de la Direction générale. De manière générale, chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents utiles. Les présentations font l'objet de questions et sont suivies de débats avant le vote. Un projet de procès-verbal détaillé est ensuite transmis aux membres pour examen et commentaires avant d'être approuvé formellement en séance par le Conseil d'administration.

Règlement intérieur du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, destiné notamment à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires, a été adopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 juin 2009. Il fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour régulière par le Conseil d'administration. Le règlement intérieur a ainsi été actualisé lors de la réunion du Conseil d'administration du 25 août 2010 et du 27 mai 2011 afin respectivement de tenir compte des modifications apportées aux limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués en ce qui concerne le seuil d'autorisation des projets d'acquisition qui a été porté de 5 à 10 millions d'euros et d'augmenter de cent à trois cents le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur. Il a de nouveau été actualisé en juin, juillet et novembre 2013 afin notamment de tenir compte (i) de la division par quatre de la valeur nominale de l'action et de modifier en conséquence le nombre minimum d'actions de la Société à détenir par un administrateur (à savoir 1 200) et (ii) des modifications apportées au nouveau Code AFEP/MEDF de juin 2013.

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration constitue également la Charte de gouvernance des administrateurs.

Le Règlement intérieur précise que le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la Loi aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Règlement intérieur est divisé en cinq chapitres, dont les principales dispositions sont les suivantes :

- le premier chapitre est consacré en particulier à la mission du Conseil d'administration, à la description des modalités de réunion du Conseil notamment la tenue de réunions par des moyens de télécommunication, à la déontologie et à la Charte des administrateurs, et à la rémunération des administrateurs ;
- le second chapitre est consacré aux règles d'indépendance des administrateurs ;
- les troisième et quatrième chapitres sont consacrés aux censeurs et aux comités du Conseil d'administration ; et
- le dernier chapitre est consacré aux modalités de modification, d'entrée en vigueur et de publication du Règlement intérieur et à l'évaluation du Conseil d'administration.

Le Règlement intérieur prévoit également des limitations de pouvoirs de la Direction générale qui sont détaillées au paragraphe « Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général » du présent chapitre. Dans ce cadre, le Règlement intérieur précise notamment que toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel doit faire l'objet d'une approbation préalable du Conseil.

Le Règlement intérieur précise enfin que chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer par la Direction générale tous les documents qu'il estime utiles.

Charte de déontologie boursière

L'objectif de la Société est de veiller à l'observation des recommandations émises par les autorités boursières dans le domaine de la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées.

Dans ce contexte, la Société a établi une Charte de déontologie boursière et désigné un *Compliance Officer*. Cette Charte de déontologie boursière a pour objet de rappeler la réglementation applicable aux mandataires sociaux, personnes assimilées et cadres informés ainsi qu'aux initiés occasionnels et d'attirer leur attention sur (i) les lois et règlements en vigueur en la matière, ainsi que sur les sanctions administratives et/ou pénales attachées à la méconnaissance de ces lois et règlements, et (ii) la mise en place des mesures préventives de nature à permettre à chacun d'investir en titres Bureau Veritas tout en respectant les règles relatives à l'intégrité du marché.

La Charte de déontologie boursière a été modifiée lors de la réunion du Conseil d'administration du 3 février 2010 afin d'étendre la durée des périodes d'abstention de 15 jours à 1 mois avant les publications financières.

Travaux du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice 2013, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à dix reprises avec un taux de participation de 91%. Les réunions ont duré en moyenne deux heures trente.

S'agissant des questions financières, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012 et du premier semestre 2013 et examiné le chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2013, ainsi que la communication financière y afférante. Il a examiné l'activité et la marche des affaires ainsi que les documents de gestion prévisionnelle, la situation financière, l'endettement, la trésorerie et le financement à long terme du Groupe notamment l'émission obligataire dont le détail figure au paragraphe 3.5 Changements significatifs de la situation financière et commerciale du présent Document de référence. Il a par ailleurs délégué au Directeur Général des pouvoirs en matière de cautions, avals et garanties. Enfin, le Conseil d'administration a revu et approuvé, respectivement lors de ses réunions de février et décembre 2013, le budget du Groupe pour l'exercice 2013 et le projet de budget du Groupe pour l'exercice 2014.

S'agissant des questions de gouvernance, le Conseil d'administration a examiné la conformité de la Société aux recommandations du Code AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise, la rémunération des mandataires sociaux pour l'année 2013 et la mise en œuvre de la règle du « Say on Pay », déterminé la rémunération des mandataires sociaux, et défini les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs. En outre, le Conseil a étudié les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration en 2013 et notamment la nomination de trois femmes en qualité d'administrateur dont deux qualifiées d'indépendantes et la cooptation d'un nouvel administrateur indépendant. Par ailleurs, le 26 février 2013, le Conseil d'administration a constaté, sur la base des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la réalisation des conditions de performance des plans d'attribution d'actions de performance et d'options de souscription d'actions des 23 juillet 2010, 18 juillet et 14 décembre 2011 et 18 juillet 2012. Le Conseil d'administration a également approuvé le rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le Conseil d'administration faisant usage des délégations accordées par l'Assemblée générale des actionnaires a approuvé la mise en œuvre de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'actions au bénéfice des *managers* et des dirigeants mandataires sociaux. Il a également autorisé le Directeur Général à mettre en œuvre le programme de rachat d'actions et à reconduire le contrat de liquidité. Le Conseil d'administration a également procédé à la réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions. Enfin, le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre de l'augmentation de capital social de la Société et la division par quatre de la valeur nominale de chaque action de la Société.

S'agissant des questions stratégiques, le Conseil d'administration a approuvé, sur recommandation du Comité stratégique, les projets d'acquisition significatifs du Groupe. Le Conseil d'administration a notamment autorisé le projet d'acquisition de Maxxam dont le détail figure au paragraphe 3.1.1 Des acquisitions créatrices de valeur, sur des marchés stratégiques du présent Document de référence ainsi que les modalités de son intégration au sein du Groupe.

Évaluation du Conseil d'administration et de ses comités

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de juin 2013 et en application de l'article 5.4 du Règlement Intérieur du Conseil d'administration, la Société procède depuis 2009 à une évaluation de la composition, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses Comités.

Cette évaluation formalisée a notamment pour objectif de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace et de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues. Les résultats de cette évaluation sont chaque année revus et débattus par le Comité des nominations et des rémunérations avant d'être présentés au Conseil d'administration qui, à cette occasion fait un point sur son fonctionnement, sa composition et son organisation.

Cette évaluation est confiée au Président du Comité des nominations et des rémunérations, hormis pour l'exercice 2011 où celle-ci a été réalisée par un cabinet spécialisé. L'évaluation pour l'exercice 2013 a été réalisée au moyen d'interviews ou d'entretiens téléphoniques individuels avec chacun des administrateurs.

Les résultats de cette évaluation ont fait l'objet d'une présentation et d'une discussion lors de la réunion du Comité des nominations et des rémunérations du 3 décembre 2013 avant d'être présentés au Conseil d'administration lors de sa réunion du 13 décembre 2013.

Sur la base des résultats largement satisfaisants de l'évaluation, le Conseil après examen de la mise en œuvre du plan d'action 2013, a défini deux pistes d'amélioration pour l'année 2014 : (i) le renforcement de l'implication du Conseil en matière de stratégie avec notamment la poursuite de l'amélioration de l'information donnée au Conseil et du temps consacré par ce dernier sur ces questions et (ii) l'ajout de présentations faites au Conseil par les Directeurs opérationnels sur les sujets clés.

La mesure de la contribution individuelle de chaque administrateur aux travaux du Conseil et des comités, n'est pas strictement formalisée lors de chaque exercice annuel, elle est traitée à l'occasion du renouvellement des mandats d'administrateurs et de membres des Comités. Toutefois, l'ensemble des membres du Conseil a exprimé une appréciation positive sur le fonctionnement collégial du Conseil, qui ne peut résulter que de contributions individuelles généralement satisfaisantes. Au regard du caractère collégial du Conseil, la Société ne souhaite pas formaliser davantage cette évaluation individuelle qui risquerait de détériorer le climat de confiance.

Comités du Conseil d'administration

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit la faculté pour celui-ci de créer en son sein un ou plusieurs comités destinés à nourrir la réflexion de ses membres, à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Les comités ont un rôle consultatif, ils sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumet à leur examen, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de compte rendu, de propositions ou de recommandations.

En 2013, le Conseil d'administration a été épaulé dans l'exercice de ses missions par trois Comités spécialisés dont les membres sont tous issus du Conseil d'administration : le Comité d'audit et des risques, le Comité des nominations et des rémunérations et le Comité stratégique.

Comité d'audit et de risques

Le Comité d'audit et des risques s'est doté lors de sa réunion du 27 juillet 2009 d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il a été actualisé lors de la réunion du 11 décembre 2012 et approuvé par le Conseil d'administration du même jour.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance des Commissaires aux comptes. Il prépare et facilite le travail du Conseil d'administration sur ces points.

Il a plus particulièrement pour missions :

- l'examen de la pertinence du choix du référentiel comptable, de la permanence des méthodes comptables appliquées, des positions comptables prises et des estimations faites pour traiter les opérations significatives et du périmètre de consolidation ;
- l'examen, avant qu'ils ne soient rendus publics, de tous documents d'information comptable et financière émis par la Société dont les communiqués sur l'information trimestrielle et les résultats ;
- la revue et le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de la sécurité des systèmes d'information ;
- l'examen des risques, des contentieux et des engagements hors-bilan significatifs ;
- la formulation de propositions au Conseil d'administration pour la nomination des Commissaires aux comptes, et la validation des montants des honoraires sollicités ; et
- l'évaluation de la qualité des travaux des Commissaires aux comptes et le contrôle de leur indépendance. Dans le cadre du contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes, le comité se fait communiquer deux fois par an, lors de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, le détail des honoraires d'audit et de conseil versés par la Société et les autres sociétés du Groupe aux cabinets et aux réseaux des Commissaires aux comptes de la Société. En outre, l'approbation préalable des membres du comité est requise pour toute mission de conseil de type « due diligence » d'acquisition, dont le montant des honoraires proposés par les Commissaires aux comptes au début de la mission serait supérieur ou égal à 350 000 euros.

Le Comité d'audit et des risques doit rendre compte de ses travaux au Conseil d'administration et porter à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problèmes ou qui appellent une décision. Il examine également toutes questions que lui poserait le Conseil d'administration sur les points ci-dessus.

Il se réunit autant de fois qu'il le juge nécessaire, et au moins avant chaque publication financière.

Le Comité d'audit et des risques peut inviter à ses réunions, s'il le juge nécessaire, un ou plusieurs membres de la Direction générale et les Commissaires aux comptes de la Société.

Une fois par an, le Président du Comité organise une réunion hors la présence de la Direction de la Société avec les Commissaires aux comptes et le Directeur de l'Audit interne.

Il peut, dans l'exercice de ses missions et après en avoir informé le Président du Conseil d'administration et à charge d'en rendre compte au Conseil d'administration, se faire communiquer par la Direction générale tout document qui lui paraîtrait utile à l'exercice de sa mission et auditionner tout ou partie des membres de la Direction générale ou toute autre personne que le Comité jugera utile d'auditionner.

Le Comité d'audit et des risques peut également se faire assister en réunion de tout tiers de son choix (expert, conseil, avocat ou Commissaire aux comptes).

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDF de juin 2013, et sauf exception justifiée par l'urgence, les informations nécessaires aux délibérations du Comité sont adressées quelques jours avant la réunion et, dans la mesure du possible, l'examen des comptes par le Comité se fait au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. En 2013, le Comité a pu examiner les comptes annuels au moins deux jours avant l'examen par le Conseil d'administration. Pour les résultats semestriels, la réunion du Comité a eu lieu le même jour que le Conseil, néanmoins l'arrêté des comptes a été examiné en amont avec des séances préparatoires et les documents ont été envoyés suffisamment à l'avance aux membres afin de leur permettre d'en prendre connaissance dans de bonnes conditions.

Au 31 décembre 2013, le Comité d'audit et des risques était composé de trois membres : Aldo Cardoso, Président, Jean-Michel Ropert et Lucia Sinapi-Thomas. Depuis le 5 mars 2014, Ieda Gomes Yell est membre du Comité d'audit et des risques. Sur la base de leurs formations et leurs expériences professionnelles, la Société estime que les membres du Comité d'audit et des risques ont la compétence financière et comptable requise pour être membre. Dans la mesure où la Société est contrôlée par un actionnaire de référence, la proportion des deux tiers de membres indépendants recommandée par le Code AFEP/MEDF de juin 2013 n'est pas respectée, néanmoins deux des quatre membres, dont le Président, sont indépendants.

Le Comité d'audit et des risques s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année 2013, avec un taux de participation de 92%. Le Directeur financier, les Directeurs des Services comptables et de gestion, et le Directeur de l'Audit interne ont participé aux réunions du Comité. Le Directeur juridique, des Risques et de l'Ethique et les Directeurs de la Trésorerie et de la Fiscalité sont intervenus ponctuellement.

En 2013, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012, des résultats semestriels 2013 et du chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2013, et des communiqués et présentations financiers correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes auxdits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur la valorisation et les allocations des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, et les engagements hors bilan significatifs.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes, le renouvellement des délégations financières, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2012, l'évolution de la dette et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu semestriellement les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions. Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs examiné les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a analysé les résultats et les plans d'actions de la cartographie des risques opérationnels et de *Compliance*, les contentieux significatifs ainsi que les procédures de contrôle interne et les systèmes d'information du Groupe. Le Directeur Juridique, des Risques et de l'Ethique a présenté au Comité d'audit et des risques des rapports semestriels sur la gestion des risques et sur la *Compliance*. À cette occasion, les Commissaires aux comptes ont informé le Comité de leurs principaux constats sur l'identification des risques et l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques a fait un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du Comité au Conseil d'administration. Dans ce cadre, le Président a notamment présenté au Conseil les recommandations, conclusions et/ou observations du Comité sur les comptes annuels et semestriels lors de la séance du Conseil au cours de laquelle lesdits comptes ont été arrêtés. Il en est de même des rapports pouvant être rendus sur des sujets particuliers soumis à la demande du Conseil d'administration au Comité d'audit et des risques.

Les Commissaires aux comptes ont assisté à toutes les réunions du Comité d'audit et des risques et ont à cette occasion présenté leurs travaux et les options comptables retenues.

Comité stratégique

Le Comité stratégique est doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé d'examiner et de fournir au Conseil d'administration son avis et ses recommandations concernant l'élaboration et l'arrêté des orientations stratégiques du Groupe, le budget du Groupe et ses révisions ainsi que les projets d'acquisitions et de cession notamment ceux soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 1.1 du Règlement intérieur du Conseil d'administration.

Au 31 décembre 2013, le Comité stratégique était composé de cinq membres : Frédéric Lemoine, Président, Patrick Buffet, Stéphane Bacquaert, Pierre Hessler et Ieda Gomes Yell. Trois membres sur cinq sont indépendants.

Au cours de l'année 2013, le Comité stratégique s'est réuni à huit reprises, avec un taux de participation de 89%. Il a principalement examiné l'opportunité et la faisabilité de différentes options stratégiques se présentant au Groupe notamment l'acquisition de Maxxam (cf. paragraphe 3.1.1 Des acquisitions créatrices de valeur sur des marchés stratégiques) ainsi que l'état d'avancement du Plan stratégique BV2015 (cf. paragraphe 1.6 Objectifs et stratégie du présent Document de référence).

Le Président du Comité stratégique a rendu compte de l'activité du Comité au Conseil d'administration.

Comité des nominations et des rémunérations

La Société dispose d'un Comité unique des nominations et des rémunérations doté d'un Règlement intérieur qui décrit ses missions, ses moyens, et son fonctionnement. Il est notamment chargé de faire des propositions au Conseil d'administration sur la sélection des membres de la Direction générale, la sélection des membres du Conseil d'administration, les plans de succession et la rémunération des membres de la Direction générale ainsi que sur les modalités de fixation de leur rémunération (part fixe et part variable, mode de calcul et indexation).

Au 31 décembre 2013, le Comité des nominations et des rémunérations était composé de trois membres indépendants : Pierre Hessler, Président, Philippe Louis-Dreyfus et Nicoletta Giadrossi. Frédéric Lemoine était membre jusqu'au 5 novembre 2013, date de sa nomination en qualité de Président du Conseil. Depuis le 5 mars 2014, Pascal Lebard est membre du Comité des Nominations et des Rémunérations. Tous les membres sont indépendants. Le Comité ne comprend aucun dirigeant mandataire social. Frédéric Lemoine continue d'assister aux réunions du Comité ainsi que le Directeur Général, sauf sur les points de l'ordre du jour les concernant. Ils ne participent pas aux délibérations.

Au cours de l'année 2013, le Comité des nominations et des rémunérations du Conseil d'administration s'est réuni à sept reprises avec un taux de participation de 81%. Il a étudié la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de l'exercice 2013 ainsi que les critères quantitatifs et qualitatifs permettant de déterminer les parts variables de ces rémunérations au titre de l'exercice 2012. Il a également recommandé la mise en place de plans d'attribution d'actions de performance et de plans d'options d'achat d'actions, approuvés par le Conseil d'administration du 22 juillet 2013 et examiné les modalités de répartition des jetons de présence entre les administrateurs pour l'année 2013. Par ailleurs, le Comité des nominations et des rémunérations a travaillé sur les problématiques de plan de succession au sein du Comité exécutif du Groupe ainsi que l'évolution de la composition du Conseil d'administration et des Comités et notamment la nomination de trois femmes en qualité d'administrateur dont deux qualifiées d'indépendantes, la nomination d'un nouveau Président du Conseil, en remplacement de Frank Piedelière, qui a souhaité se consacrer pleinement à ses projets personnels et la cooptation de Pascal Lebard en remplacement de Barbara Vernicos. Le Comité a également revu les modalités de son fonctionnement. Enfin lors de sa séance de décembre 2013, il a procédé à l'évaluation de la conformité des pratiques de la Société au regard des recommandations AFEP/MEDEF de juin 2013 et a examiné les résultats de l'évaluation du Conseil et de ses comités. Dans ce cadre, il a proposé un plan d'action au Conseil.

Le Président du Comité des nominations et des rémunérations rend compte au Conseil d'administration de ses travaux, avis, propositions ou recommandations et porte à sa connaissance tous les points qui paraissent poser problème ou appeler une décision.

LIMITATIONS APPORTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Règlement intérieur du Conseil d'administration, actualisé le 13 décembre 2013, définit les rôles respectifs du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués et prévoit également des limitations aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués.

Outre les décisions visées par la Loi nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration, l'approbation préalable des administrateurs est requise, pour les décisions du Directeur Général ou des Directeurs Généraux Délégués suivantes :

- (i) approbation du budget annuel ;
- (ii) toute mise en place par la Société de plans d'options ou d'actions gratuites et toute attribution au Comité de direction du Groupe d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites ;
- (iii) toute mise en œuvre d'une procédure prévue au Livre VI du Code de commerce ou procédure équivalente visant la Société ou toutes filiales françaises ou étrangères contribuant à plus de 5% du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe ;
- (iv) toute modification substantielle des règles de gouvernement d'entreprise relatives au contrôle interne visées à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- (v) tout achat d'actions de la Société, à l'exception de ceux effectués dans le cadre d'un contrat de liquidité préalablement approuvé par le Conseil d'administration ;
- (vi) toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission sur un marché réglementé ou du retrait de la cote de tout instrument financier émis par la Société ou l'une de ses filiales ;
- (vii) toute mise en œuvre d'une délégation de l'Assemblée générale conduisant immédiatement ou à terme à augmenter ou réduire le capital social ou à annuler des titres de la Société ;
- (viii) sous réserve des pouvoirs que la Loi et les statuts attribuent à l'Assemblée générale, toute nomination, révocation, renouvellement ou non-renouvellement du mandat des Commissaires aux comptes, y compris dans toutes filiales françaises ou étrangères dont les capitaux propres dans les comptes consolidés dépassent 50 millions d'euros ;
- (ix) toute opération visée ci-dessous dès lors que son montant unitaire dépasse 10 millions d'euros et pour autant que l'opération n'ait pas été autorisée dans le budget annuel :
 - acquisition ou cession d'actifs mobiliers ou immobiliers de la Société (autres que ceux visés ci-dessous),
 - acquisition ou cession de participations ou de fonds de commerce,
 - accord de partenariat assorti d'un investissement du montant visé ci-dessus ;
- (x) tout accord d'endettement, tout financement ou tout engagement hors-bilan de la Société (non déjà visé au présent article et autre que les cautions, avals et garanties) supérieur à un montant global annuel ou par opération de 50 millions d'euros ;
- (xi) toute approbation donnée par la Société à des sociétés contrôlées directement ou indirectement de procéder à une opération de la nature de l'une de celles visées aux paragraphes (ix) et (x) ci-dessus ;
- (xii) l'octroi de toute sûreté destinée à garantir les engagements pris par la Société d'un montant unitaire supérieur à 5 millions d'euros ;
- (xiii) la mise en place de mécanismes d'intérressement ou de participation au niveau de la Société ou au niveau du Groupe globalement ;
- (xiv) en cas de litige, conclusion de toute transaction ayant un impact net pour le Groupe (après prise en compte des assurances) supérieur à 10 millions d'euros ;
- (xv) embauche/nomination, licenciement/révocation et rémunération annuelle des membres du Comité de direction ;
- (xvi) toute opération à caractère stratégique majeur ou susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation économique, financière ou juridique de la Société et/ou du Groupe non prévue au budget annuel.

Ces limitations de pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués sont valables dans l'ordre interne mais sont inopposables aux tiers en application des dispositions de l'article L. 225-56-1 alinéa 3 du Code de commerce.

PRINCIPES ET RÈGLES ARRÊTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DÉTERMINER LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rémunérations des administrateurs

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013. Le montant total versé au titre de l'exercice 2013 s'est élevé à 466 744 euros.

La répartition des jetons de présence s'effectue en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil et aux comités. Les modalités d'attribution modifiées par le Conseil d'administration du 18 juillet 2011, n'ont pas changé en 2013. En 2013, la part variable de la rémunération des administrateurs, soit environ 40% de la rémunération totale, n'est pas prépondérante, toutefois elle est très significative.

En 2013, les jetons de présence ont été alloués sur la base suivante :

Administrateurs

- forfait de 15 000 euros par administrateur ; et
- présence : 1 250 euros par séance du Conseil d'administration.

Présidence de comité

- forfait de 20 000 euros et 40 000 euros pour le double Comité d'audit et des risques ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Membres de comités

- forfait de 5 000 euros par membre ; et
- présence : 1 000 euros par séance de Comité.

Le montant total des jetons de présence versés aux administrateurs est plafonné sur la base du nombre de réunions anticipé par le Conseil d'administration.

Le détail des rémunérations versées aux administrateurs au cours de l'exercice 2013 est mentionné dans le paragraphe « Rémunération des mandataires sociaux » du présent chapitre.

Rémunération du Directeur Général et du Président du Conseil d'administration

Lors de sa réunion du 14 mars 2013, le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations, a arrêté les règles et principes applicables en 2013 aux rémunérations et avantages de toute nature accordés à Didier Michaud-Daniel et Frank Piedelièvre respectivement Directeur Général et Président du Conseil d'administration.

Ces rémunérations se composent d'une partie fixe et d'une partie variable.

La part variable de la rémunération du Directeur Général a deux composantes :

- une composante quantitative liée à la réalisation d'un objectif budgétaire de Résultat d'exploitation et de gestion (REG) ; et
- une composante qualitative liée à l'atteinte d'objectifs qualitatifs individuels.

La part variable de la rémunération du Président du Conseil d'administration, assise sur des objectifs individuels, ne concernait que la période de janvier à mai 2013.

Frédéric Lemoine, Président du Conseil d'administration depuis le 5 novembre 2013, a souhaité ne pas percevoir de rémunération pour son mandat de Président autre que ses jetons de présence.

Le détail des principes et règles arrêtées pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés au Directeur Général, et Président du Conseil d'administration ainsi que le détail des rémunérations versées en 2013 est mentionné dans le paragraphe « Rémunération des mandataires sociaux » du présent chapitre.

Les Dirigeants mandataires sociaux ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

2.2.3 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ORGANISATION ET APPROCHE GÉNÉRALE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Direction générale

La Direction générale du Groupe s'assure de la mise en œuvre des objectifs du contrôle interne notamment en matière d'environnement de contrôle, d'évaluation et de gestion des risques, de processus de contrôle interne, d'information financière fiable et de pilotage des activités du Groupe, sur la base des principes et de l'organisation précédemment définis par le Conseil d'administration.

Le contrôle interne mis en place au sein des sociétés du Groupe repose sur les fondements suivants :

- la reconnaissance de la pleine responsabilité des dirigeants des sociétés du Groupe ;
- un système de *reporting* financier régulier ;
- le suivi d'indicateurs pertinents par les différentes Directions du Groupe ; et
- une revue régulière et ponctuelle de points définis dans des cadres formalisés ou ponctuels.

Ce cadre général est néanmoins adapté suivant les critères suivants :

- un critère de souplesse pour que les dirigeants des Sociétés du Groupe exercent pleinement leurs responsabilités ; et
- un critère de simplicité afin que le processus de contrôle interne reste adapté à la taille des entreprises composant le Groupe.

Comité d'audit et des risques

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, le Comité d'audit et des risques de la Société est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information comptable et financière ; de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ; du processus de contrôle légal des comptes annuels et consolidés ; et de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Après chaque séance, le Président du Comité d'audit et des risques établit un compte rendu détaillé des travaux, propositions et recommandations du comité au Conseil d'administration.

En 2013, le Comité d'audit et des risques a notamment procédé à l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2012, des résultats semestriels 2013 et du chiffre d'affaires des premier et troisième trimestres 2013, et des communiqués et présentations financières correspondants.

Au cours de ces réunions, les comptes sociaux et consolidés, les notes annexes aux audits comptes ainsi que les points techniques de clôture ont été commentés par la Direction financière du Groupe et analysés par les membres du Comité d'audit et des risques en présence des Commissaires aux comptes avec une attention particulière sur la valorisation et les allocations des écarts d'acquisition, les provisions pour risques et charges, et les engagements hors-bilan significatifs.

Les travaux du Comité d'audit et des risques ont également porté sur l'évaluation des travaux et de l'indépendance des Commissaires aux comptes, les honoraires de conseil des Commissaires aux comptes, le renouvellement des délégations financières, la documentation financière du Groupe, le projet d'affectation du résultat de l'exercice 2012, l'évolution de la dette et les différentes opportunités de financement du Groupe.

Le Comité d'audit et des risques a également revu les conclusions des audits internes réalisés et a été associé au planning annuel et au suivi des recommandations et plans d'actions. Le Comité d'audit et des risques a par ailleurs examiné les résultats et les plans d'actions qui lui ont été communiqués dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF concernant les principes généraux et le cadre du contrôle interne comptable et financier.

Enfin, le Comité d'audit et des risques a pris connaissance des résultats et des plans d'actions de la cartographie des risques opérationnels et de *Compliance*, les contentieux significatifs ainsi que les procédures de contrôle interne et les systèmes d'information du Groupe. Le Directeur juridique, des Risques et de la *Compliance* a présenté au Comité d'audit et des risques des rapports semestriels sur la gestion des risques et sur la *Compliance*. À cette occasion, les Commissaires aux comptes ont informé le comité de leurs principaux constats sur l'identification des risques et l'évaluation des procédures de contrôle interne.

Audit interne

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a pour mission d'effectuer des audits, principalement financiers, dans les différentes entités du Groupe. Les entités auditées sont sélectionnées à l'occasion de la définition du plan d'audit annuel revu par le Comité d'audit et validé par la Direction générale. Le choix des entités dépend de plusieurs critères dont notamment l'absence d'audits récents, des changements au sein du management, ou à des écarts de performance par rapport aux objectifs fixés.

L'objectif des audits est d'analyser et de contrôler la correcte application des règles de gestion et de *reporting*, ainsi que d'évaluer l'organisation, l'efficience et l'optimisation des fonctions supports des activités opérationnelles. Les principaux cycles et procédures couverts sont :

- la conformité au Code d'éthique ;
- les ventes et les clients ;
- les achats et les fournisseurs ;
- les ressources humaines ;
- la trésorerie ; et
- les procédures de clôture et le *reporting*.

En outre, à l'occasion de chaque mission d'audit, une revue de la performance financière des activités est effectuée afin de vérifier la cohérence d'ensemble de l'information financière produite par l'entité contrôlée. Les rapports d'audit sont communiqués aux managers des unités opérationnelles et à leur hiérarchie, aux Directions centrales fonctionnelles et à la Direction générale du Groupe. Ils intègrent des recommandations et requièrent la mise en place de plans d'actions correctifs à court et moyen terme.

Depuis 2012, la Direction de l'Audit interne utilise une suite logicielle de gestion des risques, contrôles et plans d'actions qui permet de suivre la mise en œuvre des plans d'actions établis à la suite des

missions d'Audit interne et des procédures d'auto-évaluation annuelles du contrôle interne telles que décrites au paragraphe « Dispositif de Contrôle Interne » ci-après.

Directions centrales

La mise en place des procédures de contrôle interne relève de la responsabilité des Directions centrales dans leurs domaines de compétences respectifs : Juridique-Risques et *Compliance*, Ressources humaines, Finance et Contrôle de Gestion, Qualité, et Technique.

- La Direction Juridique, Risques et *Compliance* est en charge des Affaires Juridiques, du *Risk Management* et du Programme de Conformité du Groupe. Fonction support des opérationnels pour la revue des aspects juridiques des appels d'offres et contrats importants, elle gère directement ou supervise, selon les cas, les contentieux opérationnels du Groupe. En liaison étroite avec les opérationnels et les Directions Technique et Qualité du Groupe, la Direction juridique, Risques et *Compliance* contribue à l'identification des risques principaux associés aux activités du Groupe, définit les politiques de gestion des risques, et les procédures de revue des appels d'offres et contrats du Groupe. Elle est également en charge de mettre en place les polices d'assurances de responsabilité du Groupe. Par ailleurs, elle définit, met en œuvre et supervise le Programme de Conformité du Groupe, comprenant le Code d'éthique, ses procédures internes d'application, les formations correspondantes, et les audits réguliers (internes et externes).
- La Direction des Ressources humaines définit les politiques d'évaluation et de rémunération des managers du Groupe et s'assure que l'ensemble des salariés du Groupe sont rémunérés et évalués selon des critères connus et objectifs.
- La Direction financière gère l'ensemble des informations financières consolidées du Groupe et gère les rapprochements et les réconciliations nécessaires. Elle s'assure de l'application stricte des standards et des référentiels du Groupe dont le Manuel de Gestion du Groupe (MAG). Dans ce cadre, elle définit un ensemble de procédures, d'outils et de références qui visent à la qualité et à la cohérence des informations transmises (*reporting* de gestion, états financiers). En particulier, le contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permettent un suivi et un contrôle de cohérence centralisés et permanents des informations financières et comptables.
- La Direction Qualité définit et supervise le système de gestion de la qualité du Groupe. Elle s'assure que les différentes divisions ont mis en place les moyens de contrôler l'application des procédures. La Direction Qualité est également responsable de la mesure de la satisfaction des clients.

Les Directions techniques au sein des divisions opérationnelles ont pour objet de définir la politique de maîtrise des risques techniques, de contrôler la qualité technique des prestations réalisées, la qualification technique des organisations et des intervenants ainsi que l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe. Chaque Direction s'appuie sur des réseaux locaux qui diffusent les procédures et contrôlent leur mise en œuvre au niveau des entités opérationnelles. Elles ont pour mission d'auditer les entités opérationnelles, de définir éventuellement des actions correctives et de s'assurer de la mise en œuvre desdites actions. Ces réseaux locaux peuvent éventuellement être communs à plusieurs Directions, notamment en ce qui concerne les aspects techniques, qualité et management des risques techniques.

Dispositifs de Contrôle Interne

Bureau Veritas a adopté les principes généraux du cadre de Référence de l'AMF et a mis en place un dispositif permettant de couvrir l'ensemble des filiales du Groupe.

L'objectif est de leur apporter un outil leur permettant de s'auto-évaluer et d'identifier des axes de progrès en matière de contrôle interne.

En application dudit Cadre de référence, trois questionnaires annuels d'auto-évaluation du contrôle interne sont utilisés :

- deux questionnaires sont utilisés au niveau du siège et pour certaines fonctions transverses : un portant sur les principes généraux de contrôle interne et sur certains aspects financiers stratégiques à destination des différentes Directions centrales de Bureau Veritas SA et l'autre portant plus spécifiquement sur le contrôle interne comptable et financier, en particulier le pilotage de l'organisation comptable et financière au niveau central à destination des fonctions Finance et Support de Bureau Veritas SA ; et

- un questionnaire portant sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière est complété par l'ensemble des entités opérationnelles du Groupe.

Cet exercice d'auto-évaluation permet de s'assurer de l'application correcte des principes comptables définis dans le Manuel d'administration et de gestion du Groupe (MAG), de faire un état des lieux de la qualité des processus de contrôle existants et de mettre en place, le cas échéant, des actions correctives.

En 2013, le Groupe a réalisé, pour le deuxième exercice consécutif, la campagne d'auto-évaluation du contrôle interne sur les processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière avec l'outil automatisé de contrôle interne qui avait été déployé au cours du deuxième semestre 2012. Cette campagne a couvert 100% du chiffre d'affaires du Groupe en 2013 contre 69% en 2012 et 60% en 2011. Les cas de non-conformité identifiés au cours de la campagne 2013 ont donné lieu à des plans d'actions spécifiques qui font l'objet d'un suivi systématique mis en œuvre par la Direction de l'Audit interne à intervalles réguliers.

02

CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Information financière et comptable

Pour la mise en œuvre des procédures de contrôle interne relatives à la production de l'information financière et comptable, le Groupe s'appuie sur :

- **le référentiel externe** intégrant l'ensemble des lois et réglementations comptables nationales. Le Groupe établit notamment ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) depuis l'exercice 2005 ; et
- **le référentiel interne** constitué par le Manuel d'organisation et des procédures générales qualité du Groupe et le Manuel de Gestion (MAG) regroupant l'ensemble des procédures financières, comptables et fiscales.

La Direction financière a pour mission de fournir des informations financières et des analyses de qualité dans des délais courts et joue un rôle d'expert sur les questions financières et de financement au sein du Groupe.

Elle a la responsabilité d'établir les normes, de consolider les résultats, de gérer la trésorerie et en particulier les risques de couverture et de taux de change, de piloter la politique fiscale et de superviser les risques de crédit. Elle est un élément moteur dans certaines initiatives d'amélioration comme le développement des centres de services partagés (*Shared services centers*) ou de globalisation des achats.

La Direction financière s'appuie sur un réseau de responsables financiers dans toutes les filiales du Groupe, ces responsables travaillant en collaboration avec les opérationnels mais reportant fonctionnellement au Directeur financier du Groupe. Les filiales opérant dans les différents pays ont pour mission de mettre en œuvre les politiques, normes, et procédures définies par le Groupe.

Le processus budgétaire est très structuré et permet de fixer des objectifs à un niveau très détaillé (*business units*). Le budget qui

en résulte est donc un instrument de contrôle fort permettant un suivi mensuel précis de l'activité au niveau de chaque Pays/Activité. Ce contrôle mensuel des résultats de gestion, de la trésorerie nette et des données de consolidation permet à la Direction générale du Groupe un suivi efficace de la performance financière du Groupe.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règlements internes visant notamment à la protection de la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Support aux acquisitions

La Direction de l'Audit interne et du support aux acquisitions a également une mission de coordination et d'assistance lors des acquisitions. Cette mission débute avec la conception d'un plan d'intégration ajusté selon les informations collectées lors des phases d'audits préalables (*Due diligence*). Elle se poursuit après réalisation de l'acquisition, par la mise en œuvre du plan d'intégration en étroite collaboration avec les divisions opérationnelles. Cette mission est formalisée par un ensemble de procédures appelé *Post Merger Integration Plan* (PMIP), structuré et mis à jour autour des domaines suivants : Finance, Ressources humaines, Communication, Juridique - Risques, *Compliance & Contentieux*, Assurance, Qualité, Systèmes d'Information et Informatique.

En 2013, une partie des effectifs de l'équipe d'Audit interne a été mobilisée sur l'intégration de 7 Layers, Sievert, Carab Tekniva ou encore LVQ, ainsi que sur l'acquisition et le plan d'intégration de la société Maxxam.

La Direction de l'Audit interne assure la bonne coordination entre les divisions opérationnelles, qui sont responsables des intégrations, et l'ensemble des fonctions support du Siège, dans une dynamique d'amélioration permanente grâce à l'expérience acquise sur chaque opération.

Gestion des risques et suivi des litiges

La politique de gestion des risques au sein du Groupe est principalement axée sur la prévention de la mise en cause de la responsabilité civile professionnelle en cas de sinistre concernant un bien ou une installation ayant fait l'objet d'une prestation par une entité du Groupe.

La gestion des risques s'appuie sur une organisation structurée de *Risk Management* déployée au sein des différentes divisions et zones géographiques du Groupe. Cette organisation s'appuie sur deux réseaux transversaux et leurs Directions respectives : la Direction juridique, Risques et *Compliance* et les Directions technique et Qualité du Groupe.

La diversité des opérations locales et la nécessité d'accorder une autonomie de gestion aux responsables opérationnels ont conduit à la mise en place d'une politique globale de prévention des risques formalisée et déclinée au sein des divisions et des zones géographiques.

Le Groupe réalise et met à jour régulièrement des cartographies des risques au sein des divisions du Groupe pour identifier et quantifier les risques opérationnels et améliorer les dispositifs existants de gestion des risques. Des plans d'actions précis et détaillés sont alors élaborés et leurs mises en œuvre est confiée aux opérationnels. Des actions « transversales » portant notamment sur les standards techniques, le suivi de juridiques et réglementaires et les programmes mondiaux d'assurances sont également décidés et mis en œuvre par les Directions techniques.

En outre, les Directions opérationnelles établissent, avec le concours des Directions techniques et de la Direction juridique, Risques et *Compliance*, des cartographies des risques ciblées sur les nouvelles activités.

Au sein du réseau, le Groupe poursuit sa politique de maîtrise des risques opérationnels visant à densifier et à spécialiser les centres techniques. La volonté du Groupe est de développer des standards techniques « Bureau Veritas » utilisables partout dans le monde, tout en satisfaisant aux besoins des pays qui appliquent les réglementations les plus exigeantes.

La conduite de la politique de gestion des risques et l'évolution permanente des prestations qui sont demandées au Groupe impliquent la mobilisation de réseaux de proximité, responsables de la gestion de risques, et ce sous tous leurs aspects : technique, qualité, juridique et *Compliance* afin qu'ils concourent ensemble à la réduction des risques de mise en jeu de la responsabilité civile professionnelle du Groupe. L'objectif est de faire partager aux équipes opérationnelles la démarche et les objectifs de maîtrise des risques ainsi que l'information nécessaire pour leur permettre de prendre des décisions de façon cohérente avec les objectifs définis par le Conseil d'administration.

Le Groupe a également mis en place des procédures permettant une évaluation semestrielle des contentieux en collaboration avec les unités opérationnelles, la Direction juridique, Risques et *Compliance* et la Direction financière.

La procédure de suivi des litiges est intégrée dans la politique de gestion des risques. Elle décrit le mode de gestion des contentieux qui repose sur une coordination entre les Directeurs d'entités opérationnelles, les divisions, et la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

Chaque division définit l'organisation qu'elle met en place pour atteindre les objectifs du Groupe, afin de :

- identifier les contentieux dès leur origine ;
- s'assurer de la déclaration des contentieux aux assurances concernées ;
- organiser une gestion efficace de la défense des intérêts du Groupe ; et
- permettre un suivi des contentieux significatifs de manière centralisée par la Direction juridique, Risques et *Compliance*.

La politique du Groupe consistant à centraliser les assurances de responsabilité civile professionnelle par le biais de programmes mondiaux, contribue aux contrôles de la Direction et favorise le reporting des risques opérationnels et des litiges.

Le Groupe a par ailleurs défini des objectifs et développé des procédures et règles internes visant notamment à la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes, la fiabilité et la fidélité des informations comptables.

Suivi des Accréditations – Rôle des Directions techniques

Bureau Veritas bénéficie de nombreuses autorisations d'exercer ou « licence to operate » (accréditations, agréments, délégations, etc.) qui émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi de manière centralisée de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits émanant des autorités concernées.

Les Directions techniques ont pour objet de s'assurer que les prestations fournies par chaque entité du Groupe sont réalisées en conformité avec les procédures Bureau Veritas (pour l'application des méthodologies et guides techniques définis par le Groupe) et dans le respect du cahier des charges à caractère réglementaire ou privé de l'organisme délivrant l'autorisation d'exercer.

En fonction du domaine d'activité, le Groupe a mis en place une organisation opérationnelle plus ou moins centralisée :

- dans les métiers gérés de manière globale et qui fournissent des prestations homogènes (Marine, Certification, Biens de consommation, et Services aux Gouvernements), les Directions techniques sont centralisées et fournissent des procédures et des règles applicables partout dans le monde ;
- dans les métiers gérés de manière locale et qui délivrent leurs services sur la base de référentiels techniques locaux, des Directions techniques locales fournissent des méthodologies applicables dans leur pays/région sous le contrôle d'une Direction technique centrale.

Les différentes Directions techniques s'appuient sur un réseau structuré de responsables techniques dans chaque division et réalisent chaque année un certain nombre d'audits techniques pour s'assurer du respect des procédures et de la bonne application des règles définis par le Groupe ainsi que de celle des méthodologies définies localement.

Qualité et Certification ISO

La Direction de la Qualité a pour mission de développer et de contrôler l'application du *business model* du Groupe et de s'assurer du respect des procédures qualité au sein du Groupe. Ces procédures font l'objet d'une certification ISO 9001 réalisée depuis 17 ans par un organisme indépendant et international.

La Direction de la Qualité a pour objectif de déployer et d'animer un système qualité permettant d'assister les unités opérationnelles et fonctionnelles dans leur volonté de constante amélioration des processus que celles-ci doivent mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des clients.

Pour atteindre cet objectif, la Direction de la Qualité s'appuie sur un réseau structuré de responsables Qualité dans le réseau géographique et au niveau central.

Ressources humaines

La Direction des Ressources humaines du Groupe s'assure de la cohérence et de l'équité des politiques d'évaluation et de rémunération des *managers*, tout en prenant en compte les éventuelles spécificités liées au contexte local. Ainsi le processus de gestion de la performance des *managers* est défini par le Groupe qui en contrôle le déploiement à travers le réseau. Ceci permet d'assurer que les *managers* du Groupe sont évalués et gratifiés selon des critères objectifs connus. Par ailleurs, des processus de gestion des carrières sont mis en place par la DRH Groupe pour permettre l'émergence des « talents » et le développement des collaborateurs.

L'ensemble des données relatives à ces processus RH Groupe sont gérées dans un logiciel intégré (PeopleSoft).

L'évolution de la masse salariale est encadrée par le Groupe. Elle est analysée tous les ans lors du processus budgétaire afin d'assurer la maîtrise des risques éventuels liés aux augmentations des coûts de personnel. Enfin, des indicateurs clés, tel que le taux d'attrition des effectifs, sont suivis régulièrement par la DRH Groupe et des plans d'action déployés en collaboration avec le réseau de responsables Ressources Humaines.

Programme de Conformité (*Compliance Program*)

Un des éléments importants de la gestion active des risques au sein du Groupe est le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes d'éthique par l'ensemble des salariés. Bureau Veritas, membre de l'IFIA (*International Federation of Inspection Agencies*), a adopté en 2003 un Code d'éthique applicable à l'ensemble des salariés du Groupe. Il a également mis en place un programme dédié à l'éthique et veille à son déploiement et à son contrôle.

Ce Code d'éthique, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Ce Programme de Conformité a été actualisé courant 2012 avec pour objectif de renforcer (i) les procédures de lutte contre la corruption et (ii) la formation et la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique du Groupe et (iii) sa mise en œuvre.

Ce nouveau programme de conformité comprend une version mise à jour du Code d'éthique désormais disponible en 32 langues (contre vingt-et-une auparavant), un nouveau manuel de procédures internes facile d'accès pour tous les collaborateurs et disponible désormais en 11 langues (contre six auparavant) et un module de formation obligatoire sous forme principalement d'e-learning à destination de l'ensemble des collaborateurs (désormais disponible en 16 langues). Le déploiement du nouveau programme est assuré par un réseau dédié de responsables au sein des ressources humaines et un système de reporting régulier a été mis en place par ces derniers afin de suivre de manière trimestrielle le nombre de collaborateurs formés au programme de *Compliance* avec pour objectif d'atteindre 100%.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres ont été désignés par le Conseil d'administration est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du responsable de la conformité du Groupe (*Group Compliance Officer*). Ce comité traite tous les problèmes d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Programme de Conformité. Le *Group Compliance Officer* s'appuie sur un réseau de responsables de la conformité, relais de la fonction dans les différentes zones et régions géographiques et les divisions du Groupe.

Dans les unités opérationnelles, chaque Directeur d'unité est responsable de l'application du Programme de Conformité par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des Directeurs de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il est de la responsabilité de chaque Directeur de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officer* qui informe le Comité d'éthique de tout manquement grave au Code d'éthique, en vue de prendre les mesures qui s'imposent. Un Audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, peuvent être prises.

Chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Bien que le Groupe apporte à cet égard une attention vigilante, il ne peut être assuré que ce dispositif soit, ou ait été, respecté en toutes circonstances.

ÉVOLUTIONS DU DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe entend poursuivre dans les années à venir, une dynamique visant à plus de coordination et d'intégration entre les différentes parties prenantes : Audits du réseau, audits Internes, audits financiers externes, audits qualité, audits des autorités d'accréditations, et audits techniques.

Par ailleurs, en terme de gestion des risques, le Groupe poursuivra ses efforts afin d'adapter en permanence les cartographies des risques des divisions et des zones géographiques en fonction de l'évolution du marché et du Groupe. En outre, le Comité de direction du Groupe sera tenu informé de l'état d'avancement des plans d'actions en 2014.

2.2.4 MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Les modalités relatives à cette participation sont détaillées à l'article 26 des statuts de la Société. Un résumé de ces règles figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le capital du présent Document de référence.

2.2.5 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

La structure du capital figure au chapitre 6 – Informations sur la Société et le Capital du présent Document de référence.

Les clauses de changement de contrôle définies dans la documentation financière de la Société figurent au chapitre 3 – Rapport du management du présent Document de référence.

2.2.6 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ BUREAU VERITAS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bureau Veritas et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration, un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BM&A

Christine Bouvry

Eric Seyvos

2.3 RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

2.3.1 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La politique de rémunération du Directeur Général de Bureau Veritas est définie par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations.

Cette politique est revue et débattue chaque année au sein du Conseil d'administration.

Elle répond aux objectifs suivants :

- attirer et retenir un profil correspondant au marché global sur lequel opère le Groupe ;
- valoriser la réalisation d'objectifs annuels ambitieux ;

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La politique de rémunération du Directeur Général repose sur des principes généraux qui sont les suivants :

Équilibre et clarté

La rémunération du Directeur Général est composée de quatre éléments ayant chacun un objectif spécifique :

- une part fixe annuelle (salaire de base) venant reconnaître le poids et le périmètre de la fonction. Elle est comparée chaque année aux pratiques de sociétés françaises et internationales aux enjeux, caractéristiques et contextes comparables ;
- une part variable annuelle composée d'une part quantitative et d'une part qualitative, reconnaissant la réalisation d'objectifs annuels formalisés et exigeants, revue chaque année par le Comité des nominations et des rémunérations qui émet une recommandation au Conseil d'administration ;
- un intéressement à long terme (attribution d'options et d'actions de performance) aligné sur l'intérêt des actionnaires dont la mise en œuvre est sujette à l'approbation des résolutions correspondantes en Assemblée générale et à la décision du Conseil d'administration ;
- une indemnité de départ liée à l'exercice du mandat social, limitée dans le temps et soumise à des conditions de performance.

Le poids de chaque élément de rémunération est défini de manière équilibrée, avec un accent donné à la composante actionnariale (attribution d'options et d'actions de performance).

Aucune retraite supplémentaire (à prestations ou à cotisations définies) n'est prévue.

Le Directeur Général bénéficie d'un véhicule de fonction et est éligible aux dispositifs de prévoyance au même titre que les autres dirigeants du Groupe.

- conditionner le versement d'une rémunération à long terme à la réalisation d'objectifs dans l'intérêt des actionnaires et plus globalement de toutes les parties prenantes ;
- avoir des dispositifs de rémunération compétitifs par rapport à des homologues français et internationaux.

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013 auquel le Groupe se réfère, les principes suivants ont été retenus par le Comité des nominations et des rémunérations pour recommander au Conseil d'administration des systèmes de rémunération en phase avec les valeurs du Groupe.

Mesure et cohérence

La politique, les mécanismes et niveaux de rémunération attribués au Directeur Général sont fixés en cohérence avec ceux des autres dirigeants et cadres du Groupe.

Le Comité des nominations et des rémunérations revoit et apprécie chaque année la pertinence des dispositifs de rémunération et notamment les critères de parts variables pour l'année à venir.

Pour cela, il prend en compte :

- les objectifs à long terme du Groupe ;
- la création de valeur actionnariale ;
- les *benchmarks* conduits chaque année avec l'aide d'un conseil extérieur sur la base de sociétés françaises et internationales ;
- les recommandations du Code de gouvernance applicable (Code AFEP/MEDEF révisé en juin 2013).

Simplicité et intelligibilité

Les règles afférentes à la rémunération du Directeur Général sont simples.

Chaque année, le Comité des nominations et des rémunérations propose au Conseil d'administration des critères de performance quantitatifs et des niveaux d'objectifs définis de manière précise. Les critères et niveaux retenus sont cohérents avec ceux du plan stratégique :

- résultat opérationnel ajusté Groupe et *cash flow* opérationnel (part variable annuelle), résultat opérationnel ajusté Groupe (actions de performance et *stock-options*), et ratio résultat opérationnel ajusté Groupe/chiffres d'affaires Groupe (actions de performance) ;
- les objectifs qualitatifs individuels annuels sont proposés au Conseil d'administration par le Comité des nominations et des rémunérations. Ils ne sont pas rendus publics pour des raisons de confidentialité.

PART FIXE

Le salaire de base du Directeur Général a été déterminé par rapport au périmètre de la fonction, aux pratiques observées pour ses homologues en France dans des groupes dont le chiffre d'affaires, la capitalisation boursière et les enjeux se rapprochent de ceux de Bureau Veritas.

PART VARIABLE ANNUELLE

La part variable annuelle du Directeur Général représente au moins 70% de la part fixe si les objectifs quantitatifs et qualitatifs sont atteints à 100%.

Au 1^{er} janvier 2013, la structure de la part variable se compose d'une part quantitative et d'une part qualitative.

La part quantitative représente 60% de cette part variable et se compose de 50% au titre de la réalisation d'un objectif de résultat opérationnel ajusté (ROA)^[1] et 10% au titre de la réalisation d'un objectif de Cash Flow opérationnel^[2].

Lors de la fixation de la part variable de la rémunération du Directeur Général, le niveau de réalisation du résultat opérationnel ajusté (ROA) du Groupe, à taux Budget et hors acquisitions non budgétées, est apprécié de la manière suivante :

- si le ROA est inférieur ou égal à 90% du ROA budgétaire, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 0 ;

Chaque année, avec l'aide d'un cabinet spécialisé, une vérification est effectuée sur le positionnement de la rémunération du Directeur Général, ainsi que des principaux dirigeants du Groupe à partir des panels définis.

- si le ROA réel est supérieur ou égal au ROA budgétaire, le bonus versé au titre de cet objectif est égal à 100%. Un coefficient multiplicateur s'applique alors sur la base de l'exemple suivant : 101% d'atteinte du ROA budgétaire = coefficient de 105% appliqué ;
- si le ROA réel est entre 90 et 100% du ROA budgétaire, le bonus versé au titre de cet objectif est calculé par application d'une règle de proportionnalité.

Le niveau d'atteinte de l'objectif relatif au Cash flow opérationnel est apprécié de la même manière.

En cas de dépassement des objectifs de la part quantitative, la part variable est plafonnée à 150% de la part variable cible (soit au moins 105% de la part fixe).

La part qualitative représente quant à elle 40% de cette part variable et est assise sur la réalisation d'objectifs individuels formalisés. Elle est évaluée entre 0 et 100% selon le niveau d'atteinte de ces objectifs individuels et ne peut être supérieure à 100%.

INTÉRESSEMENT À LONG TERME

La politique d'intéressement à long terme de Bureau Veritas est décidée par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations dans le cadre des résolutions prises par l'Assemblée générale mixte. Cette politique constitue la contrepartie d'objectifs de développement ambitieux. Elle est alignée directement sur l'intérêt des actionnaires et la réalisation d'objectifs en ligne avec le plan stratégique de Bureau Veritas.

Cette politique est destinée à attirer, retenir et motiver les talents qui, au sein de Bureau Veritas et à travers le monde, contribuent à la performance durable du Groupe. Elle prend la forme d'un incitatif à long terme composé d'une attribution annuelle d'options d'achat d'actions et/ou d'actions de performance.

Dans un souci d'alignement des intérêts de l'ensemble des Dirigeants du Groupe avec la stratégie de l'entreprise, et conformément au Code AFEP/MEDEF, ces attributions sont conditionnées à la réussite d'objectifs à court et moyen terme dérivés du plan stratégique et liées à la création de valeur actionnariale à moyen terme (3 à 5 ans). À ce jour, la condition de performance pour les options d'achat

d'actions ainsi que pour les actions de performance est le niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté^[1] Groupe de l'année d'attribution. Pour les actions de performance uniquement un objectif de réalisation de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires Groupe) des deux exercices suivant l'année de l'attribution est également évalué. Selon le niveau de réalisation, le Directeur Général peut exercer/ acquérir entre 0 et 100% des options/actions attribuées.

La période d'indisponibilité des options d'achat d'actions est d'une durée de 3 ans et la période d'acquisition pour les actions de performance est d'une durée de 3 ans, suivie d'une période de conservation de 2 ans.

En application de l'article L. 225-197-1 du Code de Commerce, et conformément aux dispositions du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général est tenu de conserver au nominatif 50% des actions issues de l'exercice de ces options et 50% des actions acquises jusqu'à l'expiration de tous ses mandats sociaux au sein du Groupe.

(1) Le Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) Groupe pourra être corrigé d'éléments exceptionnels (changement de méthode comptable...). Il pourra aussi être éventuellement retraité des variations de taux de change et des modifications de périmètre du Groupe.

(2) L'indicateur mesurant le Cash Flow opérationnel du Groupe est l'OCF before Capex, correspondant au ROA ajusté des variations de besoin en fonds de roulement et des dotations aux amortissements et provisions. Les dépenses d'investissement sont exclues du calcul.

ENGAGEMENT DIFFÉRÉ

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, le Directeur Général ne dispose pas d'un contrat de travail et sa rémunération est intégralement liée à son mandat social.

Les dispositifs d'engagement différé au profit du Directeur Général sont limités à une indemnité de départ au titre de son mandat social qui est versée en cas de départ contraint de la Société, sauf faute caractérisée.

Cette indemnité est égale à douze mois de rémunération fixe et variable. Elle est calculée sur la base de la moyenne mensuelle des rémunérations fixe et variable perçues au cours des douze mois civils précédant la date de départ. Son versement est soumis au constat

de la réalisation de la condition de performance suivante : Marge opérationnelle [ROA/Chiffre d'affaires] égale ou supérieure à 15%.

Le détail de la condition de performance est présenté au tableau n° 10 du paragraphe 2.3.3 et au chapitre 6, paragraphe 6.9 du présent Document de référence.

Le respect de la condition de performance prévue est constaté par le Conseil d'administration lors du départ, préalablement à tout versement.

Aucune indemnité n'est versée en cas de départ volontaire du Directeur Général. De même, cette indemnité n'est pas due pour faire valoir des droits à la retraite ou en cas de faute caractérisée à l'origine de ce départ.

2.3.2 ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SOUMIS À L'AVIS DES ACTIONNAIRES

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos

Montants ou valorisation comptable soumis au vote	Présentation
Rémunération fixe et rémunération variable cible	800 000 euros et 560 000 euros Lors du Conseil d'administration du 14/03/2013, sur proposition du Comité des nominations et rémunérations, la rémunération fixe annuelle brute et la rémunération variable cible du Directeur Général ont été maintenues respectivement à 800 000 euros et 560 000 euros.
Rémunération variable annuelle	568 590 euros Lors de sa séance du 26/02/2013, le Conseil d'administration a examiné les recommandations du Comité des nominations et rémunérations concernant la rémunération variable du Directeur Général. Compte tenu des critères quantitatifs et qualitatifs arrêtés par le Conseil du 22/02/2012 et des réalisations constatées au 26/02/2013, le montant de la rémunération variable au titre de l'exercice 2012 a été fixé à 568 590 euros.
Rémunération variable différée	N/A Absence de rémunération variable différée.
Rémunération variable pluriannuelle	N/A Absence de rémunération variable pluriannuelle.
Rémunération exceptionnelle	N/A Absence de rémunération exceptionnelle.
Options d'action, actions de performance ou tout autre élément de rémunération de long terme	566 400 euros (valeur comptable) Attribution de 240 000 options d'achat d'actions dans le cadre de la politique d'attribution annuelle des cadres dirigeants (résolution n° 22 de l'Assemblée générale mixte du 22/05/2013). L'attribution est conditionnée par la réalisation d'une condition de performance : Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) Groupe 2013. Cette attribution représente 0,05% du capital de Bureau Veritas. 1 539 120 euros (valeur comptable) Attribution de 88 000 actions de performance dans le cadre de la politique d'attribution annuelle des cadres dirigeants (résolution n° 23 de l'Assemblée générale mixte du 22/05/2013). L'attribution est conditionnée par la réalisation de deux conditions de performance : ■ Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) Groupe 2013 ; ■ Marge (ROA/CA) 2014 et 2015. Cette attribution représente 0,02% du capital de Bureau Veritas.
	660 000 euros (valeur comptable annualisée) pour un total de 4 620 000 euros sur 7 ans. Attribution exceptionnelle d'actions de performance conditionnée par un taux de retour pour l'actionnaire (« Total Shareholder Return ») supérieur à 10% par an et mesuré sur 7 ans. En cas de TSR inférieur à 10% par an sur la période, aucune action ne sera acquise par le Directeur Général. En cas de TSR égal ou supérieur à 15% par an sur la même période, le nombre d'actions acquises pourra atteindre 800 000 actions. Cette attribution représente au maximum 0,18% du capital de Bureau Veritas.

Éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice clos

	Montants ou valorisation comptable soumis au vote	Présentation
Jetons de présence	N/A	Monsieur Michaud-Daniel ne perçoit pas de jetons de présence.
Avantages de toute nature	9 236 euros	Monsieur Michaud-Daniel bénéficie de la mise à disposition d'une voiture de fonction et bénéficie des régimes de protection sociale communs aux dirigeants et salariés du Groupe.
Indemnité de départ	Aucun versement	Au titre de l'engagement approuvé par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012, sur rapport spécial des Commissaires aux comptes du 21 mars 2012, Monsieur Michaud-Daniel bénéficie d'une indemnité de départ d'un montant égal à 12 mois de rémunération fixe et variable.
Indemnité de non-concurrence	N/A	Monsieur Michaud-Daniel ne bénéficie d'aucune clause de non-concurrence.
Régime de retraite supplémentaire	N/A	Monsieur Michaud-Daniel ne bénéficie d'aucun régime de retraite supplémentaire.

02

2.3.3 TABLEAUX NORMALISÉS CONFORMES AUX RECOMMANDATIONS DE L'AMF

TABLEAU N° 1 : TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général	Frank Piedelièvre Président du Conseil			
		Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2012
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	1 379 439 ^[a]	1 240 645	464 734	893 985	
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	566 400 ^[b]	697 800	-	-	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	1 539 120 ^[b]	2 365 200	-	-	
TOTAL	3 484 959	4 303 645	464 734	893 985	
Valorisation annuelle de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	660 000	-	-	-	

(a) La rémunération variable due au titre de 2013 a été fixée le 5 mars 2014 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.

(b) Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS.

Le détail de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance du Directeur Général est présenté au tableau 6 du présent chapitre.

TABLEAU N° 2 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

(euros)	Didier Michaud-Daniel Directeur Général				Frank Piedelièvre Président du Conseil			
	Exercice 2013		Exercice 2012		Exercice 2013		Exercice 2012	
	dues	versées	dues	versées	dues	versées	dues	versées
Rémunération fixe	800 000	800 000	666 667	666 667	357 806	357 806	605 385	605 385
Rémunération variable	570 203 ^[a]	568 590	568 590	-	103 425	388 522	285 097	427 643
Intéressement	-	-	-	-	-	-	-	-
Participation	-	-	-	-	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	-	- ^[b]	- ^[b]	- ^[b]
Avantages en nature (véhicule de fonction)	9 236	9 236	5 388	5 388	3 503	3 503	3 503	3 503
TOTAL	1 379 439	1 377 826	1 240 645	672 055	464 734^[c]	749 831^[c]	893 985	1 036 531

- (a) La rémunération variable due au titre de 2013 a été fixée le 5 mars 2014 par le Conseil d'administration sur proposition du Comité des nominations et des rémunérations.
- (b) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.
- (c) Rénumération calculée au prorata temporis pour la période du 1^{er} janvier au 5 novembre 2013 suite au départ de Frank Piedelièvre. La rémunération variable due au titre de 2013 a été versée au moment du départ.

TABLEAU N° 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous indique les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration par Bureau Veritas et par toute société du Groupe au titre des exercices 2012 et 2013 :

Membres du Conseil d'administration (euros)	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2012, versés en janvier 2013	Jetons de présence, alloués au titre de l'exercice 2013, versés en janvier 2014
Frank Piedelièvre ^[a]	-	-
Frédéric Lemoine	63 500	66 250
Pierre Hessler	63 500	65 250
Ernest-Antoine Seillière	27 500	8 336
Jean-Michel Ropert	41 500	40 250
Philippe Louis-Dreyfus	30 750	31 500
Patrick Buffet	35 000	37 250
Aldo Cardoso	76 500	75 250
Stéphane Bacquaert	40 500	40 250
Barbara Vernicos	37 000	34 500
Lucia Sinapi-Thomas	-	24 719
Nicoletta Giadrossi	-	19 469
Ieda Gomes Yell	-	23 719
TOTAL	415 750	466 743^[b]

- (a) Frank Piedelièvre a renoncé au paiement de ses jetons de présence.
- (b) Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration a été fixé à 600 000 euros par l'Assemblée générale du 22 mai 2013.

POLITIQUE D'INTÉRESSEMENT À LONG TERME

Dans le cadre de sa politique de rémunération, Bureau Veritas attribue des options d'achat d'actions et des actions de performance à un certain nombre de collaborateurs du Groupe à travers le monde. Le Conseil d'administration, réuni le 22 juillet 2013, a ainsi décidé d'attribuer des options d'achat d'actions et des actions de performance aux collaborateurs du Groupe ainsi qu'au dirigeant mandataire social.

L'attribution concernait 577 collaborateurs du Groupe, correspondant à un total de 2 259 500 actions (1 258 700 actions de performance et 1 000 800 options d'achat d'actions) soit environ 0,5% du capital social.

Le nombre maximal d'options d'achat d'actions et d'actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

TABLEAU N° 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2013 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Michaud-Daniel	22/07/2013	options d'achat d'actions	566 400 euros	240 000	21,01 euros ^[a]	22/07/2016 au 22/07/2021

(a) Le prix d'achat des options a été fixé à 21,01 euros correspondant à la moyenne sans décote des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

Frank Piedelièvre n'a pas reçu d'allocation d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2013.

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice de ces options si celles-ci sont exercées.

Il est rappelé que ces attributions sont soumises à :

- une condition de présence – le départ du bénéficiaire entraîne l'annulation de ses droits ; et
- à une condition de performance, liée au niveau de réalisation du ROA de l'exercice 2013. Il a été défini un niveau minimum, un niveau cible ainsi qu'un niveau intermédiaire de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2013. Si le ROA constaté au titre de l'exercice

2013 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors aucune option attribuée ne pourra être exercée par le bénéficiaire. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est égal au niveau intermédiaire alors 62,5% des options attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des options attribuées pourront être exercées. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau intermédiaire et le niveau maximum, alors le nombre d'options qui pourront être exercées sera de 0% à 62,5% et de 62,5% à 100% et déterminé par application d'une règle de proportionnalité.

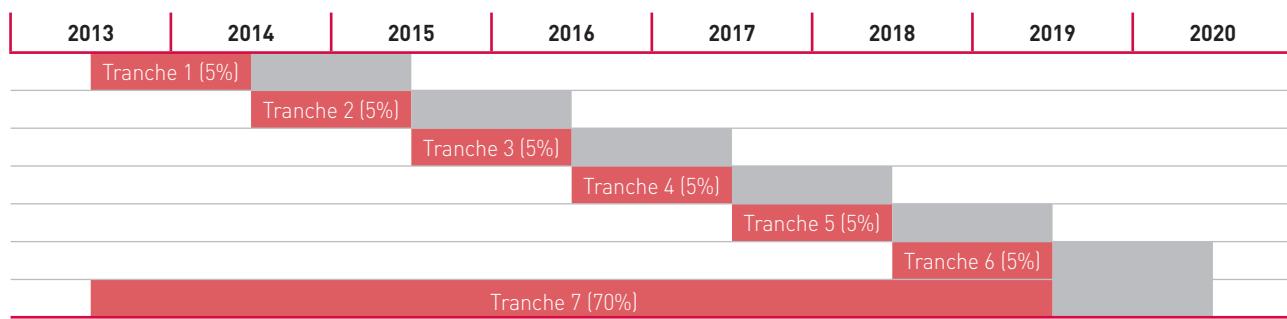
TABLEAU N° 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2013 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Les mandataires sociaux n'ont procédé à aucune levée d'options au cours de l'exercice 2013.

TABLEAU N° 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2013

Actions de performance attribuées à Didier Michaud-Daniel – exercice 2013 :

N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
22/07/2013	88 000	1 539 120 euros	22/07/2016	22/07/2018
22/07/2013 Attribution exceptionnelle	800 000	4 620 000 euros	22/07/2019 ou 22/07/2020	22/07/2021 ou 22/07/2022
Conditions de présence, de performance et d'obligation de conservation				Condition de performance [Attribution annuelle] : en fonction du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) de l'exercice 2013, le bénéficiaire pourra acquérir entre 0% et 100% des actions attribuées selon le même principe que pour les attributions d'actions gratuites décrit précédemment ; de surcroît, si la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de l'un des deux exercices 2014 et 2015 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, aucune action de performance ne pourra être acquise par le bénéficiaire.
				Condition de présence (Attribution annuelle) : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 3 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social suivie qu'une période de conservation de 2 ans.
				Conditions de performance (Attribution exceptionnelle) : Le nombre d'actions livrées au Bénéficiaire à l'issue de la Période d'Acquisition dépend du niveau de réalisation du Total Shareholder Return (TSR) mesuré sur 7 périodes de performance correspondant à 7 tranches. Si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable à chaque tranche est d'au moins 15%, le Bénéficiaire pourra acquérir la totalité des actions de la tranche au terme de la Période d'Acquisition. Si le TSR, mesuré à l'issue de la première année de la période de performance applicable est compris entre 10% et 15%, alors le nombre d'actions pouvant être acquises sera calculé par interpolation linéaire. S'il est inférieur à 10%, aucune action de la tranche ne sera acquise au titre de cette première année, et la période de performance applicable sera étendue d'une année supplémentaire. Un second calcul sera effectué au terme de la seconde année de la période de performance applicable, et ce afin de permettre au bénéficiaire d'acquérir tout ou partie de la moitié des actions de la tranche. La dernière tranche, qui représente 70% du total attribué, sera due en fonction de la performance mesurée sur la durée totale du plan, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.
				Condition de présence (Attribution exceptionnelle) : il a été fixé une période d'acquisition d'une durée de 7 ans durant laquelle le bénéficiaire doit conserver son statut de mandataire social suivie d'une période de conservation de 2 ans.

ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE : PÉRIODES DE MESURE DE PERFORMANCE DU TSR

Note : le % indiqué pour chaque tranche représente le nombre d'actions de la tranche par rapport au total de l'attribution.

■ Première année de période de performance de la tranche

■ Seconde année de période de performance de la tranche (permettant d'acquérir au maximum la moitié des actions)

Frank Piedelièvre n'a pas reçu d'allocation d'actions de performance durant l'exercice 2013.

TABLEAU N° 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Didier Michaud-Daniel	-	-	-
Frank Piedelièvre	23/07/2010	80 000	Présence et performance

TABLEAU N° 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions^(b)

Date d'Assemblée	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013
Date du Conseil d'administration	23/07/2010	14/12/2011	18/07/2012	22/07/2013
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par - les mandataires sociaux :	976 800	260 000	1 346 400	1 240 800
Didier Michaud-Daniel	-	-	240 000	240 000
Frank Piedelièvre	240 000	180 000	-	-
Point de départ d'exercice des options	23/07/2013	14/12/2014	18/07/2015	22/07/2016
Date d'expiration	23/07/2018	14/12/2019	18/07/2020	21/07/2021
Prix de souscription ou d'achat	11,58 euros ^[a]	13,28 euros ^[a]	17,54 euros ^[a]	21,01 euros ^[a]
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 1 ^{er} janvier 2014	116 000	-	-	-
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques au 1 ^{er} janvier 2014	-	4 940	-	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 1 ^{er} janvier 2014	860 800	255 060	1 346 400	1 240 800

(a) Le prix de souscription ou d'achat correspond à la moyenne sans décoûte des premiers cours cotés aux 20 dernières séances de bourse précédant la date d'attribution.

(b) Le nombre d'options ainsi que les prix de souscription ou d'achat ont été actualisés à la suite de l'augmentation du capital et la division du nominal réalisée en juin 2013.

TABLEAU N° 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Date Assemblée générale : 22/05/2013 Plan du 22/07/2013
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	438 000	Prix de souscription 21,01 euros	Au total 1 240 800 options attribuées
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)		Aucune option n'a été levée durant l'exercice 2013 par les 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires.	

Un état de la situation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur au 31 décembre 2013 est présenté au chapitre 2.4 du présent Document de référence.

TABLEAU N° 10

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions de mandataire social		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Didier Michaud-Daniel Directeur Général <i>Dates de début et fin de mandat : cf. p. 59</i>	✓		✓		✓		✓	✓
Frank Piedelièvre Président <i>Dates de début et fin de mandat : cf. p. 54-55</i>	✓		✓		✓		✓	✓

Didier Michaud-Daniel bénéficie au titre de son mandat social d'une indemnité de départ, soumise à une condition de performance, représentant 12 mois de rémunération brute (rémunération fixe et variable) et déclenchée en cas de licenciement (hors cas de faute lourde, grave ou cas de force majeure) dans les cinq années à compter de sa prise de fonction. Le détail de la condition de performance est présenté au chapitre 6 paragraphe 6.9 du présent Document de référence.

TABLEAU N° 11 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Information sur les actions attribuées gratuitement

Date d'Assemblée	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013
Date du Conseil d'administration	14/12/2011	18/07/2012	22/07/2013	22/07/2013
Nombre total d'actions attribuées gratuitement dont le nombre attribué à :	96 000	1 643 800	1 346 700	800 000
- les mandataires sociaux :				
Didier Michaud-Daniel	-	160 000	88 000	800 000
Frank Piedelièvre	60 000	-	-	-
Date d'acquisition des actions	14/12/2014 ^[a]	18/07/2015 ou 18/07/2016 ^[b]	22/07/2016 ou 22/07/2017 ^[c] ou 22/07/2020 ^[d]	22/07/2019
Date de fin de période de conservation	14/12/2016	18/07/2017	22/07/2018	21/07/2021 ou 21/07/2022
Nombre d'actions souscrites au 1 ^{er} janvier 2014	-	-	-	-
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques au 1 ^{er} janvier 2014	1 824	37 200	19 200	-
Actions attribuées gratuitement restantes au 1 ^{er} janvier 2014	94 176	1 606 600	1 327 500	800 000

- (a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2011 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2012 et 2013. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2011. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2012 et 2013 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2013 et 2014. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2012. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de REG intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le REG constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (c) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat opérationnel ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2014 et 2015. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2013. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de ROA intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le ROA constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.
- (d) Le détail de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance du Directeur Général est présenté au tableau n° 6 du présent chapitre.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE WENDEL OCCUPANT UN POSTE D'ADMINISTRATEUR DANS LA SOCIÉTÉ

En application de l'article L. 225-102-1 alinéa 1 du Code de commerce, la Société étant contrôlée par une société dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, le montant des rémunérations et avantages de toute nature (ainsi que le montant des rémunérations, indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du

changement des fonctions de mandataire social de Bureau Veritas SA) que chacun des mandataires sociaux de la Société a reçu durant l'exercice 2013 de la part (i) de notre Société et (ii) des sociétés contrôlées par elle et (iii) de la société (ou des sociétés) contrôlant la Société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, est indiqué ci-dessous.

Mandataires sociaux de la Société exerçant un mandat social au sein de Wendel

Frédéric Lemoine et Ernest-Antoine Seillière, respectivement Président du Directoire et Président (puis membre) du Conseil de Surveillance de Wendel, ont perçu, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013, les rémunérations et avantages suivants :

		2013		2012			
(euros)	Rémunération brute	Fixe (hors jetons de présence)	variable	Jetons de présence et autres rémunérations ^[a]	Avantages en nature	Rémunération totale	Rémunération totale
Frédéric Lemoine Président du Directoire	921 951	480 000		301 540	11 898	1 715 389	1 817 674
Ernest-Antoine Seillière Président du Conseil de surveillance ^[b]	26 250	-		50 833	1 854	78 937	231 681

(a) Y compris les jetons de présence perçus au titre de leurs fonctions d'administrateur de la Société dont le détail figure dans le tableau n° 3 du présent paragraphe.

(b) Président du Conseil de surveillance jusqu'au 27 mars 2013 puis membre du Conseil de surveillance jusqu'au 28 mai 2013

La rémunération fixe et les objectifs à atteindre pour la rémunération variable de Frédéric Lemoine sont arrêtés chaque année par le Conseil de surveillance de Wendel du mois de février de l'année en cours, sur proposition et après examen par le Comité de gouvernance ; ce dernier appuie sa recommandation de rémunération globale

par référence aux pratiques de marché pour les sociétés cotées et les sociétés d'investissement européennes ; le montant de la rémunération variable est fixé en fonction des résultats obtenus au cours de l'année écoulée, mesurée avec des critères objectifs. Les jetons sont inclus dans la rémunération globale.

Mandataires sociaux de la Société exerçant des fonctions salariées au sein de Wendel

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert exercent au sein de Wendel des fonctions salariées, respectivement, de Directeur Général adjoint en charge des finances et Directeur associé (cf paragraphe 2.1.1 Conseil d'administration du présent Document de référence).

La Société étant contrôlée, indirectement, par Wendel, ils ont à ce titre été nommés membres du Conseil d'administration de la Société.

Jean-Michel Ropert et Stéphane Bacquaert n'occupent aucun autre mandat social au sein du Groupe Bureau Veritas et ne perçoivent aucune autre rémunération de quelque nature que ce soit (ou avantage) que les jetons de présence versés par la Société (cf. Tableau n°3 du présent paragraphe).

Ces jetons de présence constituent une faible part des sommes ou avantages de toute nature reçus à raison de leurs fonctions salariées dans le groupe Wendel.

2.3.4 CONTRATS DE SERVICES ENTRE LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX OU LES ADMINISTRATEURS ET BUREAU VERITAS OU L'UNE DE SES FILIALES

À la date de dépôt du présent Document de référence il n'existe pas de contrat de services conclu entre les dirigeants mandataires sociaux ou les administrateurs et la Société ou une de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages.

2.4 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX, DES ADMINISTRATEURS ET DE CERTAINS SALARIÉS

2.4.1 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX ET DES ADMINISTRATEURS DANS LE CAPITAL

Au 31 décembre 2013, les intérêts des dirigeants mandataires sociaux et des administrateurs dans le capital de Bureau Veritas se présentent comme suit :

Dirigeant mandataire social	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Didier Michaud-Daniel	-	-

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général, détient 480 000 options d'achat d'actions accordées dans le cadre des plans du 18 juillet 2012 et du 22 juillet 2013.

Une description détaillée des plans de souscription ou d'achat d'actions est présentée au paragraphe 2.4.4 Options de souscription ou d'achat d'actions du présent chapitre.

Administrateurs	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
Frédéric Lemoine	1 200	NS
Stéphane Bacquaert	1 200	NS
Patrick Buffet	1 200	NS
Aldo Cardoso	12 000	NS
Nicoletta Giadrossi	1 200	NS
Ieda Gomes Yell	1 200	NS
Pierre Hessler	1 200	NS
Pascal Lebard ^[a]	-	-
Philippe Louis-Dreyfus	12 308	NS
Jean-Michel Ropert	1 200	NS
Lucia Sinapi-Thomas	2 000	NS

[a] Il est prévu que Pascal Lebard acquière 1 200 actions de la Société, conformément à l'article 141, alinéa 2, des statuts de la Société.

2.4.2 OPÉRATIONS DES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

À la connaissance de la Société, et selon les déclarations effectuées à l'AMF, les opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2013 sont les suivantes :

Nom et prénom	Qualité	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)	Description de l'instrument financier
Ieda Gomes Yell	Administrateur	Acquisition	20/11/2013	21,4900	25 788,00	Actions
Nicoletta Giadrossi	Administrateur	Acquisition	19/11/2013	21,4800	4 296,00	Actions
Nicoletta Giadrossi	Administrateur	Acquisition	13/11/2013	21,5050	4 301,00	Actions
Saint George	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	19/09/2013	23,4500	1 172 500,50	Actions
Saint George	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	18/09/2013	22,8217	2 117 557,08	Actions
Saint George	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	17/09/2013	23,0146	166 004,31	Actions
Nicoletta Giadrossi	Administrateur	Acquisition	13/06/2013	21,4675 ^[a]	17 174,00	Actions
Lucia Sinapi-Thomas	Administrateur	Acquisition	05/06/2013	21,6848 ^[a]	43 369,65	Actions
Piedelièvre et Associés	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	06/03/2013	25,0287 ^[a]	1 346 143,60	Actions
Piedelièvre et Associés	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	07/03/2013	24,959 ^[a]	1 934 923,45	Actions
Piedelièvre et Associés	Personne morale liée à Frank Piedelièvre, Président du Conseil d'administration jusqu'au 5 novembre 2013	Cession	08/03/2013	25,0078 ^[a]	87 227,29	Actions

(a) Pour une meilleure comparaison, montant ajusté pour tenir compte de la division par quatre de la valeur nominale de l'action Bureau Veritas.

À la connaissance de la Société et selon les déclarations effectuées à l'AMF, il n'y a pas eu d'opérations réalisées par les dirigeants et les personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société entre la clôture de l'exercice 2013 et la date du présent Document de référence.

2.4.3 ACTIONS DE PERFORMANCE

Date de l'Assemblée générale	18/06/2007	18/06/2007
Date d'attribution	03/07/2009	23/07/2010
Nombre d'actions attribuées (retraité)	1 454 000	180 000
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les actions attribuées (retraité)	1 454 000	180 000
Nombre d'actions acquises	1 170 000	180 000
Nombre d'actions annulées	284 000	-
Nombre d'actions attribuées et restant à acquérir	-	-
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les mandataires sociaux	160 000	180 000
Nombre total d'actions pouvant être acquises par les dix premiers attributaires salariés	129 600	-
Date d'expiration de la période d'acquisition	03/07/2013 ou 03/07/2012 pour les salariés d'une société française	23 juillet 2013
Durée de la période d'inaccessibilité à compter du transfert de propriété des actions	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	2 ans
Conditions d'acquisition	Présence et performance ^[a]	Présence et performance ^[b]
Prix de l'action le jour de l'attribution (euros)	8,63	12,03
Valorisation d'une action (euros)	7 048	10 575

(a) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'année 2009. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2009. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est inférieur ou égal au niveau minimum, alors seules 50% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées. Le ROA constaté au titre de l'exercice 2009 ayant dépassé le niveau cible les bénéficiaires pourront acquérir, sous réserve du respect de la condition de présence, 100% des actions attribuées.

(b) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat Opérationnel Ajusté (ROA) constaté au titre de l'exercice 2010 et de la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de la Société constatée au titre des exercices 2011 et 2012. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2010. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2010 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge Opérationnelle Ajustée (MOA) de l'un des deux exercices 2011 et 2012 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(c) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion (REG) constaté au titre de l'exercice 2011 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2012 et 2013. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2011. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% des actions (0% pour les mandataires sociaux) attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2011 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2012 et 2013 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

18/06/2007	18/06/2007	27/05/2011	27/05/2011	27/05/2011	22/05/2013	22/05/2013	TOTAUX
23/07/2010	23/07/2010	18/07/2011	14/12/2011	18/07/2012	22/07/2013	22/07/2013	
1 415 600	258 000	1 520 920	96 000	1 643 800	1 346 700	800 000	8 715 020
1 415 600	258 000	1 520 920	96 000	1 643 800	1 346 700	800 000	8 715 020
521 200	28 800	8 520	-	-	-	-	1 908 520
185 600	52 800	136 640	1 824	37 200	19 200	-	717 264
708 800	176 400	1 375 760	94 176	1 606 600	1 327 500	800 000	6 089 236
-	-	-	94 176	160 000	88 000	800 000	1 482 176
117 600	12 000	138 000	-	187 200	146 000	-	730 400
23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française	23/07/2014 ou 23/07/2013 pour les salariés d'une société française	18/07/2015 ou 18/07/2014 pour les salariés d'une société française	18/07/2016 ou 18/07/2015 pour les salariés d'une société française	22/07/2017 ou 22/07/2016 pour les salariés d'une société française	22/07/2019 ou 22/07/2020		
Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française	Aucune sauf 2 ans pour les salariés d'une société française						
Présence et performance ^[bl]	Présence	Présence et performance ^[cl]	Présence et performance ^[cl]	Présence et performance ^[cl]	Présence et performance ^[dl]	Présence et performance ^[el]	Présence et performance ^[fl]
12,03	12,03	14,30	13,50	17,97	21,10	21,10	
10 868	10 868	12 750	11 205	15 718	18 250	5 773	

(d) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat d'exploitation et de gestion [REG] constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio REG/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2013 et 2014. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de REG à atteindre au titre de l'exercice 2012. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de REG intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le REG constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le REG constaté au titre de l'exercice 2012 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(e) À l'issue de la Période d'Acquisition, le nombre d'actions livrées à chaque bénéficiaire dépend du niveau de réalisation du Résultat opérationnel ajusté [ROA] constaté au titre de l'exercice 2012 et de la Marge (ratio ROA/Chiffre d'affaires) de la Société constatée au titre des exercices 2014 et 2015. Il a été défini un niveau minimum et un niveau cible de ROA à atteindre au titre de l'exercice 2013. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est inférieur ou égal au niveau minimum, seules 50% (0% pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif) des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est supérieur ou égal au niveau cible, alors 100% des actions attribuées pourront être acquises par les bénéficiaires. Pour le mandataire social et les membres du Comité exécutif, il a également été défini un niveau de ROA intermédiaire qui permet l'acquisition de 62,5% des actions lorsque ce niveau est atteint. Si le ROA constaté est entre le niveau minimum et le niveau intermédiaire ou entre le niveau maximum et le niveau intermédiaire, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. Pour les managers, si le ROA constaté au titre de l'exercice 2013 est entre le niveau minimum et le niveau cible, alors le nombre d'actions qui pourront être acquises par les bénéficiaires sera déterminé par interpolation linéaire. De surcroît, si la Marge de l'un des deux exercices 2013 et 2014 est inférieure à un niveau cible fixé par le Conseil d'administration lors de l'attribution, seules 50% des actions de performance (0% pour les mandataires sociaux) pourront être acquises par le bénéficiaire. Les bénéficiaires doivent rester salariés (ou mandataires sociaux) pendant toute la période d'acquisition pour acquérir les actions attribuées.

(f) Le détail de l'attribution exceptionnelle d'actions de performance est présenté au tableau n° 6 du paragraphe 2.3.3.

2.4.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Date de l'Assemblée générale	27/06/2005	27/06/2005
Date du plan d'attribution	01/02/2006 ^[a]	12/07/2006
Nombre d'actions sous options de souscription attribuées (retraité)	6 844 000	568 000
Nombre total maximum d'actions de la Société auxquelles donnent droit les options (retraité)	6 844 000	568 000
Nombre d'options levées	4 804 300	508 000
Nombre d'options annulées	1 780 000	20 000
Nombre d'options attribuées et en vigueur	259 700	40 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les mandataires sociaux	-	-
Nombre total d'actions pouvant être souscrites/achetées par les dix premiers attributaires salariés	325 400	40 000
Date de départ de la période d'exercice des options	01/02/2011	12/07/2011
Date d'expiration des options	01/02/2014	12/07/2014
Prix de souscription/d'achat retraité à la date du présent Document de référence (euros)	3,791 ^[b]	4,326 ^[d]

- (a) Le nombre d'options initialement attribué était de 6 844 000 (retraité) ; 2 renonciations pour un total de 110 000 options (retraité) étant intervenues au moment de l'attribution, le nombre d'options ayant fait l'objet d'une attribution effective est de 6 734 000 (retraité).
- (b) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 15,165 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2005 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.
- (c) Ces plans sont des plans d'options d'achat d'actions.
- (d) Le prix de souscription des actions de la Société a été fixé par le Directoire à 17,304 euros (retraité) par action de 0,12 euro (retraité) de valeur nominale, ce prix devant être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

18/01/2007 18/06/2007 18/06/2007 18/06/2007 18/06/2007 27/05/2011 27/05/2011 27/05/2011 22/05/2013 TOTAUX

31/01/2007	09/06/2008	03/07/2009	23/07/2010	23/07/2010	18/07/2011 ^[c]	14/12/2011 ^[c]	18/07/2012 ^[c]	22/07/2013 ^[c]	
2 800 000	549 600	1 066 000	540 000	436 800	714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	16 365 600
2 800 000	549 600	1 066 000	540 000	436 800	714 000	260 000	1 346 400	1 240 800	16 365 600
1 822 800	303 800	379 600	-	116 000	14 000	-	-	-	7 948 500
731 200	49 200	60 400	-	-	36 000	4 940	-	-	2 681 740
246 000	196 600	626 000	540 000	320 800	664 000	255 060	1 346 400	1 240 800	5 735 360
-	-	480 000	540 000	-	-	255 060	240 000	240 000	1 755 060
198 000	212 200	332 000	-	340 000	414 000	-	561 600	438 000	2 861 200
31/01/2012	09/06/2011	03/07/2012	23/07/2013	23/07/2013	18/07/2014	14/12/2014	18/07/2015	22/07/2016	
31/01/2015	09/06/2016	03/07/2017	23/07/2018	23/07/2018	18/07/2019	14/12/2019	18/07/2020	22/07/2021	
4,326	9,59	8,75	11,58	11,58	14,42	13,28	17,54	21,01	

02

OPTIONS ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Information globale

	Plan	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option d'achat d'actions	22/07/2013	1 240 800	21,01
TOTAL		1 240 800	

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

LEVÉES D'OPTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Information globale

	Plan	Nombre d'options exercées	Prix d'exercice (euros)
Plan d'option de souscription d'actions	01/02/2006	256 260	7,262 ^[a]
Plan d'option de souscription d'actions	31/01/2007	208 120	4,33
Plan d'option de souscription d'actions	09/06/2008	15 600	9,59
Plan d'option de souscription d'actions	03/07/2009	230 400	8,75
Plan d'option de souscription d'actions	23/07/2010	104 000	11,58
TOTAL		814 380	

(a) Ce montant correspond à la moyenne pondérée du prix d'exercice car ce prix doit être augmenté au taux de 8,5% par an appliqué prorata temporis sur la période courant du 30 juin 2006 jusqu'à la date d'exercice des Options par le bénéficiaire.

Les informations concernant les mandataires sociaux ainsi que les dix premiers salariés non-mandataires sociaux sont mentionnées dans le paragraphe 2.3 Rémunérations des dirigeants du présent Document de référence.

2.4.5 IMPACT POTENTIEL DES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des 2 229 100 options de souscription d'actions (retraité) de Bureau Veritas est de 2 229 100 actions (retraité). Sur la base du nombre d'actions composant le capital social de Bureau Veritas au 31 décembre 2013, soit 442 042 000 actions, l'émission de l'intégralité de ces actions représenterait 0,50% du capital de Bureau Veritas.

Sur la base du capital social au 31 décembre 2013, l'émission de l'intégralité des 6 089 236 actions de performance attribuées

entraînerait une dilution potentielle maximale complémentaire de 1,38%, portant ainsi la dilution totale (stock-options et actions de performance) à 8 318 336 actions, soit 1,88% du capital de Bureau Veritas. La Société entend poursuivre cette politique d'intéressement à destination d'un nombre important de managers du Groupe, notamment en mettant en place des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou en attribuant des actions de performance au profit des membres du personnel salarié du Groupe et/ou des mandataires sociaux en 2014.

3.1	Faits marquants de l'exercice	98
3.1.1	Des acquisitions créatrices de valeur, sur des marchés stratégiques	98
3.1.2	Une année confirmant la résilience du Groupe, malgré la baisse de certains marchés et la dépréciation des devises par rapport à l'euro	99
3.1.3	La mise en place d'initiatives d'excellence opérationnelle	99
3.1.4	Division par 4 du nominal de l'action Bureau Veritas	99
3.2	Évolution de l'activité et des résultats	100
3.2.1	Chiffre d'affaires	100
3.2.2	Résultat opérationnel	100
3.2.3	Résultat opérationnel ajusté	100
3.2.4	Résultat financier	101
3.2.5	Impôts sur les résultats	101
3.2.6	Résultat net part du Groupe	102
3.2.7	Résultat net ajusté part du Groupe	102
3.2.8	Résultats par division	102
3.3	Flux de trésorerie et financement	106
3.3.1	Flux de trésorerie	106
3.3.2	Financement	108
3.4	Événements postérieurs à l'approbation des comptes	112
3.5	Changements significatifs de la situation financière et commerciale	112
3.6	Tendances pour l'exercice 2014	112

03

RAPPORT DU MANAGEMENT

RFA



Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe pendant l'exercice clos le 31 décembre 2013, et est établi sur la base des comptes consolidés 2013, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

3.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

3.1.1 DES ACQUISITIONS CRÉATRICES DE VALEUR, SUR DES MARCHÉS STRATÉGIQUES

En 2013, le Groupe a réalisé 7 acquisitions qui permettent de développer son expertise technique sur des segments de marché stratégiques et d'étendre sa couverture géographique.

LE GROUPE A ACQUIS UNE POSITION DE LEADER DANS LES ESSAIS ET LA CERTIFICATION DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DES TECHNOLOGIES SANS FIL

L'acquisition de 7Layers positionne le Groupe parmi les leaders mondiaux en doublant la taille de ses activités sur ce segment. Ce marché devrait continuer de croître rapidement en raison de l'innovation constante dans les télécommunications et dans la communication de machine à machine.

LE GROUPE S'EST RENFORCÉ DANS LE CONTRÔLE NON DESTRUCTIF INDUSTRIEL

Les services de contrôle non destructif sont notamment fournis lors de la construction de pipelines *onshore* et *offshore*, utilisés pour le transport du pétrole, du gaz ou de l'eau. Ce marché est tiré par des besoins croissants de contrôle, aussi bien dans les économies matures confrontées aux problématiques d'infrastructures vieillissantes, que dans les pays à forte croissance qui investissent dans de nouvelles infrastructures.

Le Groupe a acquis Sievert, une société leader en Inde, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient et le groupe LVQ-WP, présent en Allemagne et en Europe de l'Est.

LE GROUPE A CONTINUÉ À INVESTIR EN ASIE, POUR DÉVELOPPER SON OFFRE POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Le Groupe a acquis la société Kanagawa Building Inspection, une entreprise japonaise et 70% du capital de CKM Consultants Pte Ltd, une entreprise basée à Singapour.

BUREAU VERITAS COMPLÈTE SON OFFRE DE SERVICES EN AFRIQUE DU SUD POUR LES SECTEURS DE LA PRODUCTION ÉLECTRIQUE ET DE LA PÉTROCHIMIE

Le Groupe a acquis Carab Tekniva Group, une société leader en Afrique du Sud dans les services de gestion de l'intégrité des actifs.

LE GROUPE A ACQUIS OTI CANADA GROUP, GROUPE SPÉCIALISÉ DANS LES ESSAIS ET L'INSPECTION DE PRODUITS PÉTROLIERS AU CANADA

BUREAU VERITAS DEVIENT LE LEADER DU SECTEUR DES ESSAIS, DE L'INSPECTION ET DE LA CERTIFICATION AU CANADA, AVEC L'ACQUISITION DE MAXXAM

Le 20 décembre 2013, Bureau Veritas a signé un accord avec la société OMERS Private Equity, portant sur l'acquisition de sa filiale Maxxam Analytics International Corporation, leader canadien des services d'analyse, pour un montant de 650 millions de dollars canadiens. La clôture de la transaction est intervenue le 31 janvier 2014.

Maxxam intervient dans trois activités principales : les services environnementaux, les services d'analyse de produits pétroliers et les services d'analyse alimentaire, médico-légale et d'ADN. Maxxam dispose du plus important réseau de laboratoires du Canada et emploie environ 2 500 personnes. Son chiffre d'affaires pour l'exercice clos à fin mars 2013 s'élevait à 246 millions de dollars canadiens.

Le chiffre d'affaires cumulé des acquisitions (y compris Maxxam) est de 285 millions d'euros.

3.1.2 UNE ANNÉE CONFIRMANT LA RÉSILIENCE DU GROUPE, MALGRÉ LA BAISSE DE CERTAINS MARCHÉS ET LA DÉPRÉCIATION DES DEVISES PAR RAPPORT À L'EURO

La croissance organique du chiffre d'affaires de 3,5% a confirmé la résilience des activités du Groupe. La croissance soutenue de 7,3%, enregistrée sur 88% du portefeuille d'activités, notamment dans les Produits pétroliers, les Biens de consommation, l'Industrie et la Construction a plus que compensé la décroissance de 16,7% sur les Métaux et Minéraux, les Nouvelles constructions de navires et les Contrats de gouvernement.

En 2013, la plupart des devises se sont dépréciées face à l'euro. Le Groupe a réalisé 68% de son chiffre d'affaires 2013 dans des devises autres que l'euro. L'impact des variations de changes a été de - 4,7% sur la croissance du chiffre d'affaires du Groupe en 2013 et de - 30 points de base sur la marge opérationnelle.

3.1.3 LA MISE EN PLACE D'INITIATIVES D'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

OPTIMISATION DU PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS

Le Groupe continue d'élargir son offre vers des services à plus forte valeur ajoutée et des marchés en forte croissance. En 2013, le Groupe a développé son offre de services pour l'*offshore* pétrolier, les énergies non conventionnelles tels que le gaz de schiste, le secteur automobile ou encore les technologies sans fil. La stratégie

d'optimisation du portefeuille a également consisté à se renforcer sur des zones géographiques à fort potentiel comme la Chine et l'Amérique du Nord.

Par ailleurs, le Groupe a réalisé, en 2013, quelques cessions ciblées (Paymacotas, Anasol) et décidé de ne pas renouveler certains contrats à faible valeur ajoutée en Industrie et en Construction.

DÉPLOIEMENT DU LEAN MANAGEMENT

Lancé en 2012, le *Lean Management* a pour objectif d'améliorer la satisfaction des clients et l'efficacité opérationnelle. En 2013, au travers du recrutement d'experts et de formation des managers, le Groupe a étendu son expertise et déployé progressivement le *Lean Management* dans les différentes entités opérationnelles.

La mobilisation des équipes du réseau a été forte et 140 projets ont été identifiés. Les initiatives des divisions Biens de consommation, Matières Premières et des activités en France (principalement IVS) sont particulièrement avancées.

DÉVELOPPEMENT DE CENTRES DE SERVICES PARTAGÉS ET MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACHATS GROUPÉS

Afin de profiter au mieux des effets de taille, le Groupe met en place des centres de services partagés dans les principaux pays d'implantation. Ils ont pour objet de centraliser des fonctions supports telles que les services informatiques, la finance et les ressources humaines. Ils interviennent aussi en support des opérations, notamment pour la Certification, l'Industrie et les Services aux Gouvernements.

Le projet de centralisation des achats mis en place en 2013 concerne les frais généraux (transport, fournitures de bureaux, documentation) et les équipements et consommables utilisés dans les laboratoires.

3.1.4 DIVISION PAR 4 DU NOMINAL DE L'ACTION BUREAU VERITAS

Le 21 juin 2013, Bureau Veritas a procédé à la division par quatre de la valeur nominale de chaque action Bureau Veritas.

La valeur nominale de l'action Bureau Veritas a été ramenée de 0,48 euro à 0,12 euro et le nombre d'actions en circulation a été multiplié par quatre. Au 31 décembre 2013, le capital social de la Société est composé de 442 042 000 actions.

3.2 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS

(millions d'euros)	2013	2012	Variation
Chiffre d'affaires	3 933,1	3 902,3	0,8%
Achats et charges externes	(1 120,5)	(1 136,3)	
Frais de personnel	(2 017,1)	(1 966,9)	
Autres charges	(205,9)	(280,8)	
Résultat opérationnel	589,6	518,3	13,8%
Résultat financier	(64,0)	(69,3)	
Résultat avant impôts	525,6	449,0	17,1%
Impôts sur les résultats	(169,1)	(141,8)	
Résultat net	356,5	307,2	16,0%
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	11,4	9,6	
Résultat net part du Groupe	345,1	297,6	16,0%

3.2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Sur l'ensemble de l'exercice 2013, le chiffre d'affaires de Bureau Veritas s'établit à 3 933,1 millions d'euros. La hausse de 0,8% par rapport à l'exercice 2012 se compose :

- d'une croissance organique de 3,5% ;

- d'une variation de périmètre de 2,0%, comprenant la consolidation des acquisitions (+ 2,8%) et les cessions (- 0,8%) ; et
- d'un impact négatif des variations de taux de change de 4,7%, lié à l'évolution défavorable de la plupart des devises face à l'euro.

3.2.2 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le résultat opérationnel du Groupe a augmenté de 13,8% à 589,6 millions d'euros en 2013, à comparer à 518,3 millions d'euros en 2012.

3.2.3 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ

Le Groupe suit de manière interne un résultat opérationnel « ajusté » que la Direction juge plus représentatif de la performance opérationnelle dans son secteur d'activité, et qui est défini comme le

résultat opérationnel avant prise en compte des produits et charges relatives aux acquisitions et aux autres éléments non récurrents.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté en 2013 et 2012.

(millions d'euros)	2013	2012	Variation
Résultat opérationnel	589,6	518,3	13,8%
Amortissement des intangibles	51,1	53,9	
Perte de valeur des goodwill	-	25,3	
Cessions et restructurations	12,8	38,4	
Autres charges liées aux acquisitions	3,4	3,3	
Résultat opérationnel ajusté	656,9	639,2	2,8%

Les autres charges opérationnelles de l'exercice s'élèvent à 67,3 millions d'euros, à comparer à 120,9 millions d'euros en 2012, et se décomposent de la façon suivante :

- 51,1 millions d'euros d'amortissement des actifs intangibles issus des acquisitions ;
- 12,8 millions d'euros de charges liées aux restructurations nettes des produits de cessions. Les charges de restructurations qui s'élèvent à 15,9 millions d'euros concernent des réductions d'effectifs en Espagne et les provisions pour restructurations enregistrées au 31 décembre 2013 dans les divisions GSIT et Matières Premières ;
- 3,4 millions d'euros d'autres charges liées aux acquisitions.

À noter qu'en 2012, les autres charges opérationnelles liées à l'Espagne (amortissement accéléré des intangibles, dépréciation du *goodwill* et charges liées à la cession) ont représenté 64,8 millions d'euros.

Le résultat opérationnel ajusté des autres charges opérationnelles est en hausse de 2,8% à 656,9 millions d'euros en 2013, à comparer à 639,2 millions d'euros en 2012. La marge opérationnelle ajustée, exprimée en pourcentages du chiffre d'affaires s'élève à 16,7% en 2013, en progression de 30 points de base par rapport à 16,4% en 2012 et de 60 points de base à taux de change constants.

3.2.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du Groupe comprend essentiellement les intérêts et l'amortissement des frais d'émission de la dette, les produits reçus au titre de prêts, des titres de créances ou de capital ou autres instruments financiers détenus par le Groupe et les plus ou moins-values sur titres de placement ainsi que les pertes

et gains sur opérations en devises et l'ajustement de juste valeur des dérivés financiers. Il inclut également les coûts financiers des régimes de retraites, ainsi que le produit ou rendement attendus des actifs de régimes de retraite financés et l'effet de réactualisation des provisions à long terme.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT FINANCIER

(millions d'euros)	2013	2012
Coût de l'endettement financier brut	(63,0)	(56,4)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2,2	2,1
Coût de l'endettement financier net	(60,8)	(54,3)
Écarts de change	2,2	(6,5)
Coût financier des régimes de retraites	(3,2)	(4,8)
Autres	(2,2)	(3,7)
Résultat financier	(64,0)	(69,3)

La charge financière nette s'élève à 64,0 millions d'euros en 2013, à comparer à 69,3 millions d'euros en 2012.

- La hausse du coût de l'endettement financier net à 60,8 millions d'euros en 2013, à comparer à 54,3 millions d'euros en 2012 provient de l'augmentation du volume d'endettement moyen de l'exercice destiné à financer le plan stratégique du Groupe, le Groupe ayant bénéficié par ailleurs de la baisse des taux d'intérêts.
- Les écarts de change du Groupe génèrent un produit de 2,2 millions d'euros en 2013. Ils se composent de gains et pertes

de change résultant de la variation des devises sur des actifs et passifs des filiales du Groupe, libellés dans une monnaie différente de leur monnaie fonctionnelle.

- Par ailleurs, le coût financier des régimes de retraite est en diminution, en raison de l'impact de la hausse des taux d'actualisation. Les autres charges financières nettes sont également en diminution par rapport à 2012.

3.2.5 IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 169,1 millions d'euros en 2013 contre 141,8 millions d'euros en 2012. Le taux effectif d'impôt (TEI), représentant la charge d'impôt divisée par le montant du résultat avant impôt, s'établit à 32,2% en 2013, contre 31,6% en 2012.

L'augmentation du TEI est essentiellement due à la hausse de l'impôt en France, à la non activation de certains déficits et à l'augmentation des retenues à la source de dividendes des filiales étrangères, partiellement compensés par une baisse des éléments exceptionnels en Espagne. Le taux effectif d'impôt ajusté est de 31,1%.

3.2.6 RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net part du Groupe de l'exercice ressort à 345,1 millions d'euros, en progression de 16,0% par rapport à 2012. Le bénéfice net par action s'est élevé à 0,79 euro, à comparer à 0,68 euro en 2012 (ajusté de la division par 4 du nominal intervenue le 21 juin 2013).

3.2.7 RÉSULTAT NET AJUSTÉ PART DU GROUPE

Le résultat net « ajusté » part du Groupe est défini comme le résultat net part du Groupe ajusté des autres charges opérationnelles nettes d'impôt.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET AJUSTÉ

(millions d'euros)	2013	2012
Résultat net part du Groupe	345,1	297,6
BPA ^[a] (euro par action)	0,79	0,68
Autres charges opérationnelles	67,3	120,9
Effet d'impôt sur les autres charges opérationnelles	(15,4)	(15,9)
Résultat net ajusté part du Groupe	397,0	402,6
BPA ajusté^[a] (euro par action)	0,91	0,91

[a] Calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions de 438 576 063 actions en 2013 et de 440 779 231 actions en 2012 (ajusté de la division par 4 du nominal intervenue le 21 juin 2013).

Le résultat net part du Groupe ajusté s'élève à 397,0 millions d'euros, en retrait de 1,4% par rapport à 2012. Le bénéfice net ajusté par action est stable à 0,91 euro en 2013, par rapport à 2012 (0,91 euro ajusté de la division par 4 du nominal).

3.2.8 RÉSULTATS PAR DIVISION

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

(millions d'euros)	2013	2012	Totale	Croissance	
				à taux de change constant	Croissance organique
Marine	294,2	317,0	(7,2)%	(4,5)%	(4,6)%
Industrie	939,4	875,7	7,3%	14,4%	8,3%
IVS	477,4	478,8	(0,3)%	1,5%	2,7%
Construction	439,7	447,6	(1,8)%	2,1%	5,2%
Certification	335,0	344,9	(2,9)%	1,3%	1,3%
Matières Premières	664,5	713,6	(6,9)%	(0,6)%	(1,7)%
Biens de consommation	505,3	442,9	14,1%	17,2%	9,7%
GSIT	277,6	281,8	(1,5)%	4,0%	2,7%
TOTAL GROUPE	3 933,1	3 902,3	0,8%	5,5%	3,5%

IVS : Inspection & Vérification en Service.

GSIT : Services aux Gouvernements & Commerce international.

ÉVOLUTION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AJUSTÉ PAR DIVISION

(millions d'euros)	Résultat opérationnel ajusté		Marge opérationnelle ajustée		Variation (points de base)	
	2013	2012	Variation	2013	2012	
Marine	78,2	85,3	[8,3]%	26,6%	26,9%	(30)
Industrie	143,3	125,8	13,9%	15,3%	14,4%	90
IVS	66,2	52,4	26,3%	13,9%	10,9%	300
Construction	64,5	46,9	37,5%	14,7%	10,5%	420
Certification	57,4	61,6	[6,8]%	17,1%	17,9%	(80)
Matières Premières	72,2	99,0	[27,1]%	10,9%	13,9%	(300)
Biens de consommation	121,8	108,7	12,1%	24,1%	24,5%	(40)
GSIT	53,3	59,5	[10,4]%	19,2%	21,1%	(190)
TOTAL GROUPE	656,9	639,2	2,8%	16,7%	16,4%	30

MARINE

Le chiffre d'affaires est en retrait de 4,5% à taux de change constants. Au second semestre, l'activité est quasi stable à taux de change constants, reflétant une bonne croissance sur le segment des navires en service et une baisse plus limitée sur le segment des nouvelles constructions.

Navires en service (57% du chiffre d'affaires 2013 de la Marine)

Le chiffre d'affaires du segment navires en service a bénéficié de la croissance de la flotte classée par Bureau Veritas, de la mise en place de nouvelles réglementations, notamment sur les conditions de travail. Au 31 décembre 2013, la flotte classée par Bureau Veritas se compose de 10 519 navires (+ 3,6% par rapport au 31 décembre 2012) et représente 97,4 millions de tonneaux (+ 7,1%).

Nouvelles constructions (43% du chiffre d'affaires 2013 de la Marine)

Le chiffre d'affaires de classification et certification de navires en construction est en retrait. Le volume des prises de commandes est de 8,6 millions de tonneaux, en progression de 88,6%. Il permet d'envisager un redressement progressif de l'activité liée aux nouvelles constructions. Le carnet de commandes représente 15,0 millions de tonneaux au 31 décembre 2013. Il est en légère progression par rapport au 30 septembre 2013 (14,6 millions de tonneaux) et se compare à 16,3 millions de tonneaux au 31 décembre 2012.

La marge opérationnelle ajustée de l'exercice est quasi stable à 26,6%, à comparer à 26,9% en 2012.

En 2014, la Marine devrait enregistrer une croissance sur le segment des navires en service et anticiper une reprise sur le segment des nouvelles constructions au second semestre 2014. L'activité devrait continuer à bénéficier de nouveaux débouchés dans l'*offshore*, le gaz naturel liquéfié ainsi que des nouvelles réglementations (efficacité énergétique).

INDUSTRIE

Le chiffre d'affaires est en progression de 14,4% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 8,3% et une croissance liée aux acquisitions de 6,1%.

Les moteurs de la croissance demeurent la construction de nouvelles infrastructures énergétiques dans les pays à forte croissance, notamment en Amérique latine, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. Les activités en Europe sont quasi stables et en légère progression en Amérique du Nord.

Au quatrième trimestre, la croissance organique modérée de 3,7% provient d'éléments exceptionnels, liés à la saisonnalité de certains grands contrats en France et au Kazakhstan et à la situation en Colombie.

Au cours de l'exercice, le Groupe a renforcé son offre pour les actifs existants (OPEX). Ainsi, le Groupe a réalisé deux acquisitions dans le domaine du contrôle non destructif : Sievert, une société leader

en Inde, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient et LVQ-WP, un acteur important en Allemagne et en Europe de l'Est. Par ailleurs, le Groupe a acquis Carab Tekniva Group, une société leader en Afrique du Sud dans les services de gestion de l'intégrité des actifs destinés aux secteurs de la production électrique et de la pétrochimie.

La marge opérationnelle ajustée est en progression à 15,3%, soit 90 points de base d'amélioration par rapport à 2012, principalement grâce à l'optimisation du portefeuille d'activités.

En 2014, l'Industrie devrait enregistrer une croissance organique soutenue. Les investissements d'exploration-production de Pétrole et Gaz demeurent très importants dans les régions où le Groupe est fortement implanté (Brésil, Moyen-Orient, Amérique du Nord et Asie-Pacifique). Les investissements dans le *midstream* et le *downstream* sont prévus en forte hausse. Le Groupe poursuit la diversification de son offre dans le gaz de schiste et sur les actifs existants.

INSPECTION & VÉRIFICATION EN SERVICE (IVS)

Le chiffre d'affaires est en progression de 1,5% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 2,7% et une baisse de 1,2% liée à la cession d'Anasol au Brésil.

La croissance a été modérée en Europe (81% du chiffre d'affaires) et nettement plus forte dans les pays à forte croissance, notamment au Bangladesh et au Moyen-Orient (Arabie Saoudite et Qatar).

La marge opérationnelle ajustée est en progression de 300 points de base à 13,9% grâce aux initiatives de *Lean Management* (optimisation

de la performance) mises en place en France, au redressement des marges en Europe du Sud (notamment en Espagne et en Italie) et à la cession d'Anasol.

En 2014, les activités IVS devraient enregistrer une croissance solide dans les pays matures et plus forte dans les zones à forte croissance. Les initiatives de *Lean Management* devraient permettre de poursuivre l'amélioration du niveau de marge opérationnelle.

CONSTRUCTION

Le chiffre d'affaires est en progression de 2,1% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 5,2% et une baisse de 3,1% liée à la cession de l'activité de contrôle des infrastructures en Espagne (Paymacotas).

La forte progression en Asie, notamment en Chine, au Japon et en Inde, la stabilisation en France et la reprise des activités d'approbation des plans aux États-Unis ont permis d'enregistrer une croissance organique de 8,9% au second semestre.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 14,7%, à comparer à 10,5% en 2012. Cette progression de 420 points de base est liée à la sortie des activités déficitaires (contrôle des infrastructures en Espagne) et à l'augmentation du poids des activités réalisées dans les pays à forte croissance (notamment en Chine et en Inde) qui bénéficient d'un niveau de marge opérationnelle plus élevé.

En 2014, l'activité devrait continuer à progresser, grâce à la poursuite du développement dans les pays à forte croissance et les opportunités identifiées en Chine et au Moyen-Orient.

CERTIFICATION

Le chiffre d'affaires est en progression de 1,3% à taux de change constants. Cette évolution reflète l'atonie du marché européen, notamment sur les schémas conventionnels QHSE (ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001) et la fin des certificats carbone liés au protocole de Kyoto tels que les CDM (*Clean Development Mechanism*).

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 17,1%, à comparer à 17,9% en 2012. Cette évolution est liée aux pressions tarifaires dans

les schémas conventionnels en Europe et à un effet mix défavorable, compte tenu de la baisse d'activité liée aux certificats CDM.

En 2014, la croissance devrait progressivement redémarrer, les initiatives de croissance identifiées (agriculture et produits bio, filière bois, etc.) devant permettre de compenser l'arrêt des certificats carbone liés au protocole de Kyoto. Des initiatives de *Lean Management* sont en cours de mise en place, avec notamment le renforcement du rôle des centres de services partagés.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le chiffre d'affaires est en retrait de 0,6% à taux de change constants, comprenant une décroissance organique de 1,7% et une croissance de 1,1% provenant de l'acquisition d'OTI (analyse de pétrole au Canada) et de la consolidation en année pleine d'ACME Labs (tests sur minéraux au Canada). L'évolution a été contrastée par segment :

- le segment des Métaux et Minéraux (37% du chiffre d'affaires de la division en 2013), est en baisse de 17,5% à taux de change et périmètre constants, en raison de la réduction de l'exploration minière sur l'ensemble des zones géographiques et plus particulièrement au Canada et en Australie ;
- le segment des Produits pétroliers et Pétrochimiques (40% du chiffre d'affaires), réalise une croissance organique de 14,4% avec l'ouverture de nouveaux laboratoires et le développement de nouveaux services ;
- le segment Charbon (13% du chiffre d'affaires), enregistre une croissance organique de 4,1%. L'augmentation des activités liées

au commerce international, notamment en Indonésie, a permis de compenser le ralentissement observé en Australie et dans les activités liées à l'exploration ;

- le segment Agriculture (10% du chiffre d'affaires) réalise une croissance organique de 6,7%, ayant bénéficié de la progression des échanges en Europe de l'Est.

Le retrait de 300 points de base de la marge opérationnelle ajustée à 10,9% résulte de la baisse d'activité dans le segment Métaux et Minéraux.

Les perspectives de croissance pour 2014 sont solides pour les produits pétroliers et les produits agricoles, portés par le développement de nouveaux services et leur déploiement dans de nouvelles zones géographiques. En revanche, la visibilité sur le redressement des activités liées à l'exploration minière est encore limitée même si la base de comparaison sera plus favorable au second semestre 2014.

BIENS DE CONSOMMATION

Le chiffre d'affaires est en progression de 17,2% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 9,7% et une croissance externe de 7,5% provenant principalement de l'acquisition de 7Layers, une société allemande spécialisée dans les essais et la certification des appareils électroniques et des technologies sans fil.

Tous les segments d'activité sont en croissance :

- le segment Textile et vêtements (41% du chiffre d'affaires de la division) est en forte croissance, principalement grâce à la reprise du marché américain et à l'accroissement de la demande pour les inspections sur site ;
- le segment Produits électriques et électroniques (30% du chiffre d'affaires) est en forte progression, notamment grâce au

développement dans les technologies mobiles et sans-fil et dans les tests sur les équipements automobiles ;

- le segment Jouets et autres biens durables (29% du chiffre d'affaires) a confirmé son redémarrage après plusieurs années de baisse, notamment grâce à l'essor des jouets électroniques.

La marge opérationnelle ajustée s'élève à 24,1%, à comparer à 24,5% en 2012. L'effet mix d'activités est défavorable, les activités électroniques et électriques et les inspections ayant une profitabilité en progression mais qui reste inférieure aux autres activités (textile et jouets).

En 2014, le Groupe devrait maintenir un bon niveau de croissance avec la poursuite du développement de nouveaux segments (mobiles, équipements automobiles, agroalimentaire).

SERVICES AUX GOUVERNEMENTS & COMMERCE INTERNATIONAL

Le chiffre d'affaires est en progression de 4,0% à taux de change constants, comprenant une croissance organique de 2,7% et une croissance externe de 1,3% provenant de la consolidation en année pleine d'Unicar (contrôle qualité de parcs automobiles), acquise en 2012.

- L'activité historique réalisée dans les contrats de gouvernement (42% du chiffre d'affaires de la division en 2013) est en retrait, en raison de la réduction sur deux contrats d'inspection avant expédition en Angola et en Côte d'Ivoire, à compter du deuxième semestre 2013.
- A l'inverse, l'activité a été en forte progression pour les contrats de Vérification de conformité (27% du chiffre d'affaires), notamment au Kurdistan et en Arabie Saoudite.

- De même, les autres diversifications, sur l'automobile et le commerce international (31% du chiffre d'affaires) sont en forte progression.

La marge opérationnelle ajustée de la division est en retrait de 190 points de base à 19,2%. Elle se compare au niveau particulièrement élevé de 2012 (21,2%). De plus, elle a été affectée par la baisse des volumes sur les contrats en Côte d'Ivoire et en Angola.

Au premier semestre 2014, l'activité de la division sera en retrait du fait de la réduction sur les programmes d'inspection avant expédition (Angola et Côte d'Ivoire). Les nouvelles concessions de guichets uniques portuaires, récemment accordées en République Démocratique du Congo et au Togo, constitueront des relais de croissance à partir du quatrième trimestre 2014.

3.3 FLUX DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

3.3.1 FLUX DE TRÉSORERIE

FLUX DE TRÉSORERIE DU GROUPE POUR LES EXERCICES 2013 ET 2012

(millions d'euros)	2013	2012
Résultat avant impôts	525,6	449,0
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement	57,1	61,1
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie	25,8	31,1
Amortissements et dépréciations	149,4	167,9
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(75,6)	(24,6)
Impôts payés	(154,4)	(180,0)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	527,9	504,5
Acquisitions de filiales	(165,6)	(246,6)
Cessions de filiales	1,9	3,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,3)	(140,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,2	5,2
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(7,4)	(12,4)
Cessions d'actifs financiers non courants	7,3	13,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(304,9)	(377,4)
Augmentation de capital	6,1	13,2
Acquisition/cession d'actions propres	(107,7)	(66,1)
Dividendes versés	(216,8)	(147,1)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières	254,4	933,5
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	(149,5)	(810,3)
Intérêts payés	(62,5)	(42,6)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(276,0)	(119,4)
Incidence des écarts de change	(24,1)	(3,8)
Variation de la trésorerie nette	(77,1)	3,9
Trésorerie nette au début de la période	234,8	230,9
Trésorerie nette à la fin de la période	157,7	234,8
Dont disponibilités et équivalent de trésorerie	190,6	243,5
Dont concours bancaires courants	(32,9)	(8,7)

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU GROUPE

Les flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement (BFR) et impôts décaissés se sont élevés à 757,9 millions d'euros, en progression de 6,9% par rapport à 2012 (709,1 millions d'euros).

La variation du BFR au 31 décembre 2013 a représenté un emploi de 75,6 millions d'euros, contre un emploi de 24,6 millions d'euros en 2012. Le besoin en fonds de roulement s'est établi à 334,5 millions

d'euros au 31 décembre 2013, représentant 8,5% du chiffre d'affaires annuel, à comparer à 7,0% au 31 décembre 2012.

Après variation du BFR et prise en compte de l'augmentation des impôts décaissés, les flux nets de trésorerie liés à l'activité de 527,9 millions d'euros en 2013 sont en hausse de 4,6% par rapport à 2012.

(millions d'euros)	2013	2012
Flux net de trésorerie généré par l'activité	527,9	504,5
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(147,3)	(140,5)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	6,2	5,2
Intérêts payés	(62,5)	(42,6)
Cash flow libre	324,3	326,6

Le cash flow libre (flux nets de trésorerie disponible après impôts, intérêts financiers et acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles) s'élève à 324,3 millions d'euros en 2013, à comparer à 326,6 millions d'euros en 2012.

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

L'inspection et la certification sont des activités de services peu intensives en capital alors que les activités d'analyses et de tests en laboratoires requièrent des investissements en équipements. Ces dernières concernent les divisions Biens de consommation et Matières Premières ainsi que certaines activités d'inspection de marchandises aux frontières, par Scanners (division GSIT).

Le montant total des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles nets des cessions réalisés par le Groupe est de 141,1 millions d'euros en 2013, en hausse de 4,3% par rapport au niveau de 2012 (135,3 millions d'euros). Ainsi, le taux d'investissement du Groupe est de 3,6% du chiffre d'affaires, à comparer à 3,5% en 2012. En 2011, le montant des investissements nets s'est élevé à 113,1 millions d'euros (soit 3,4% du chiffre d'affaires).

Intérêts payés

Les intérêts payés sont en augmentation à 62,5 millions d'euros en raison du premier paiement annuel des intérêts portant sur l'émission obligataire de mai 2012 (500 millions d'euros).

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DU GROUPE

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement du Groupe reflètent son développement par croissance externe, notamment en 2012. Le détail des acquisitions réalisées par le Groupe au cours des exercices 2013 et 2012 peut être présenté de la manière suivante :

(millions d'euros)	2013	2012
Prix des activités acquises	(170,6)	(281,2)
Trésorerie des sociétés acquises	7,1	12,5
Complément de prix restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	28,7	27,2
Décaissements sur acquisitions antérieures	(25,6)	(1,1)
Impact sur la trésorerie des activités acquises	(160,4)	(242,6)
Frais d'acquisition	(5,2)	(4,0)
Acquisition de filiales	(165,6)	(246,6)

Après consolidation de la dette des sociétés acquises (7,2 millions d'euros), l'impact financier des acquisitions représente 172,8 millions d'euros.

Acquisitions de sociétés

En 2013, le Groupe a réalisé 7 acquisitions pour un montant de 165,6 millions d'euros, à comparer à 246,6 millions d'euros en 2012.

Une description détaillée des acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2013 est présentée dans le paragraphe 3.1 Faits marquants de l'exercice et dans la note 11 annexée aux états financiers consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Cessions de sociétés

Le montant des cessions, net de la trésorerie des sociétés cédées, a réalisé en 2013 a représenté 1,9 million d'euros en 2013 et concerne principalement les sociétés Anasol et Paymacotas.

TRÉSORERIE NETTE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT DU GROUPE

Opérations sur le capital (augmentation, réduction et achat d'actions propres)

En 2013, pour servir les plans de stocks-options, la Société a réalisé des rachats d'action nets des augmentations de capital pour un montant de 101,6 millions d'euros.

Dividendes

En 2013, le Groupe a versé des dividendes pour un montant de 216,8 millions d'euros, dont 200,4 millions d'euros versés par

Bureau Veritas SA à ses actionnaires au titre de l'exercice 2012 (dividende unitaire de 1,83 euro soit à 0,46 sur la base du nouveau nombre d'actions).

Dettes financières

Le montant des dettes financières a augmenté de 104,9 millions d'euros au 31 décembre 2013, par rapport au 31 décembre 2012. Le cash flow libre a permis de financer les dividendes et les rachats d'actions. Les acquisitions ont été financées par l'augmentation de la dette.

3.3.2 FINANCEMENT

SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE

Principales sources de financement

Au 31 décembre 2013, l'endettement brut du Groupe s'élève à 1 511,3 millions d'euros et comprend à la fois des financements bancaires et non bancaires :

Financements non bancaires :

- le US Private Placement 2008 (268,4 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2010 (184,1 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2011 (72,5 millions d'euros) ;
- le US Private Placement 2013 (54,4 millions d'euros) ;

- les différentes tranches de l'emprunt SSD (193,0 millions d'euros) ;
- l'émission obligataire 2012 (500,0 millions d'euros) ; et
- l'émission de billets de trésorerie (11,5 millions d'euros).

Financements bancaires :

- l'Emprunt Syndiqué 2012 (130,0 millions d'euros) ;
- les autres emprunts bancaires et intérêts courus (64,5 millions d'euros) ; et
- les concours bancaires (32,9 millions d'euros).

L'évolution de l'endettement brut du Groupe se présente de la manière suivante :

(millions d'euros)	2013	2012
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (plus d'un an)	1 407,1	1 282,7
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (moins d'un an)	71,3	119,6
Concours bancaires	32,9	8,7
Endettement brut total	1 511,3	1 411,0

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie et de l'endettement net du Groupe :

(millions d'euros)	2013	2012
Valeurs mobilières et créances assimilées	11,2	8,1
Disponibilités	179,4	235,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	190,6	243,5
Endettement brut total	1 511,3	1 411,0
Endettement net total	1 320,7	1 167,5

La dette financière nette ajustée (dette financière nette après instruments de couverture de devises telle que définie dans le calcul des covenants bancaires) s'élève à 1 328,4 millions d'euros au 31 décembre 2013, à comparer à 1 150,7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

La diminution des disponibilités du Groupe est le reflet d'une meilleure centralisation, au niveau de la Société, des montants de trésorerie disponibles répartis dans les filiales, et de l'évolution favorable de la réglementation dans certains pays, notamment en Chine. Le solde au 31 décembre 2013 est constitué à plus de 75% de disponibilités situées dans 65 pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile ou impossible (cas par exemple du Brésil, de la Corée du Sud ou encore de l'Inde). Dans ces pays, les disponibilités sont rapatriées à l'occasion du règlement des dividendes ou lors du règlement des montants dus dans le cadre des accords de franchise internes au Groupe.

Principales caractéristiques des financements

US Private Placement 2008

Le Groupe a mis en place le 16 juillet 2008 un placement privé aux États-Unis (USPP 2008) d'un montant de 266,0 millions de dollars américains et de 63,0 millions de livres sterling. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2008 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2018	140,5	GBP & USD	In fine	Fixe
Juillet 2020	128,4	GBP & USD	In fine	Fixe

Cette émission a été réalisée sous la forme de quatre senior notes remboursables *in fine*. Le Placement Privé 2008 est tiré à 100%.

US Private Placement 2010

Le Groupe a mis en place une ligne de financement auprès d'un institutionnel américain, en juin 2010, consécutivement à l'acquisition de la société Inspectorate. Les caractéristiques de ce contrat de financement (« USPP 2010 ») sont les suivantes :

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Juillet 2019	184,1	EUR	In fine	Fixe

Au 31 décembre 2013, le US Private Placement 2010 est tiré à 100% en euros pour un montant de 184,1 millions d'euros.

US Private Placement 2011

Le Groupe a mis en place en octobre 2011 et pour une durée de 3 ans une ligne de financement non confirmée et multidevises à hauteur de 200,0 millions de dollars américains auprès d'un investisseur.

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2021	72,5	USD	In fine	Fixe

Au 31 décembre 2013, le US Private Placement 2011 est tiré à 50% en dollars américains pour un montant de 100 millions de dollars.

US Private Placement 2013

Le Groupe a mis en place en octobre 2013, et pour une durée de 3 ans, une ligne de financement non confirmée à hauteur de 150 millions de dollars américains auprès d'un investisseur.

Échéance	Montants tirés (millions d'euros)	Devise de tirage	Amortissement	Taux
Octobre 2020	54,4	USD	In fine	Variable

Au 31 décembre 2013, le US Private Placement 2013 est tiré à 50% en dollars américains pour un montant de 75,0 millions de dollars.

Ratios financiers

La plupart des financements du Groupe sont soumis au respect de certains engagements et ratios financiers. Au 31 décembre 2013, tous ces engagements étaient respectés. Ces engagements peuvent être résumés ainsi :

- Le ratio *Interest Cover* représente l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise sur les charges financières nettes du Groupe. Au 31 décembre 2013, ce ratio s'élevait à 12,79 ;
- Le *Leverage Ratio* est défini comme le rapport de la dette nette consolidée sur l'EBITDA consolidé (Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et provisions) ajusté des 12 derniers mois de toute entité acquise. Au 31 décembre 2013, ce ratio s'élevait à 1,71.

Schuldschein SSD

Le Groupe a mis en place en 2011 et 2012 des placements privés de type Schuldschein en plusieurs tranches sur le marché allemand pour un montant total de 193,0 millions d'euros remboursable *in fine*. Les marges du SSD varient en fonction de la durée des emprunts.

Émission obligataire 2012

Le Groupe a réalisé le placement d'une émission obligataire non notée d'un montant de 500,0 millions d'euros à échéance 24 mai 2017 (maturité 5 ans) avec un coupon à taux fixe de 3,75%.

Billets de Trésorerie

Le Groupe a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant de 300,0 millions d'euros afin d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme quand cela est possible et de limiter le recours aux autres financements. Les maturités des billets

de trésorerie sont inférieures à un an. Au 31 décembre 2013, l'encours du programme est de 11,5 millions d'euros. Depuis la première émission en mars 2013, l'encours moyen mensuel est de 161 millions d'euros.

L'Emprunt Syndiqué 2012

Le 27 juillet 2012, le Groupe a mis en place un nouveau crédit syndiqué revolving d'un montant de 450,0 millions d'euros pour une durée de cinq ans. Au 31 décembre 2013, l'Emprunt Syndiqué 2012 a été tiré à hauteur de 130,0 millions d'euros.

Engagements donnés

Les engagements hors bilan comprennent les ajustements et compléments de prix d'acquisition, les engagements au titre des locations simples et les garanties et cautions octroyées.

(millions d'euros)	2013	2012
Locations simples	317,4	296,8
Garanties et cautions octroyées	269,9	196,2

Locations simples

Le Groupe loue des bureaux (notamment son siège social à Neuilly sur Seine), des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats sont de durées variées et comportent selon les cas des clauses d'indexation et de renouvellement. Le tableau détaillé des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) dus au titre des contrats immobiliers

de locations simples non résiliables se trouve à la note 31 annexée aux comptes consolidés 2013, figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Garanties et cautions octroyées

Les garanties et cautions octroyées sur les exercices 2013 et 2012 sont résumées ci-dessous :

(millions d'euros)	2013	2012
À moins d'un an	111,7	67,5
Entre 1 et 5 ans	92,1	119,5
À plus de 5 ans	66,1	9,2
TOTAL	269,9	196,2

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales :

- garanties bancaires : il s'agit essentiellement de garanties de marché telles que des garanties de soumission (« *bid bond* ») et des garanties de bonne exécution (« *performance bond* »). Les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non-apport des garanties demandées. Les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que le Groupe exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises

pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat ; et

- garanties parentales : elles concernent essentiellement des garanties de marché qui garantissent au client que le Groupe exécutera l'intégralité de ses obligations contractuelles.

Au 31 décembre 2013, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Au 31 décembre 2013, la répartition des garanties et cautions octroyées était la suivante :

(millions d'euros)	2013	2012
Garanties bancaires	114,3	105,2
Garanties parentales	155,6	91,0
TOTAL	269,9	196,2

La présentation des engagements hors bilan dans le présent document n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Ajustements et compléments de prix d'acquisition

À la date de dépôt du présent document, il n'existe aucun engagement hors-bilan significatif lié à la croissance externe (ajustements et compléments de prix d'acquisition).

SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR LES INVESTISSEMENTS FUTURS

Le Groupe prévoit que ses besoins de financement opérationnels seront totalement couverts par ses flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le financement de sa croissance externe, le Groupe dispose des ressources provenant :

- des flux de trésorerie disponibles après impôts, frais financiers et dividende ;
- de sa trésorerie disponible ;
- des 435,4 millions d'euros disponibles au 31 décembre 2013 sur ses lignes de financement :
 - 308,5 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012 : montant disponible de 320,0 millions d'euros diminué des montants levés (11,5 millions d'euros sur le programme de Billets de trésorerie),

- 72,5 millions d'euros sur l'*US Private Placement 2011*, étant précisé que l'utilisation de ce montant reste soumis à l'accord préalable de l'investisseur,

- 54,4 millions d'euros sur l'*US Private Placement 2013*, étant précisé que l'utilisation de ce montant reste soumis à l'accord préalable de l'investisseur.

En décembre 2013, le Groupe a mis en place un prêt relais « *bridge to bond* » d'un montant de 500 millions d'euros pour sécuriser le financement de Maxxam Analytics.

La disponibilité de ces sources de financements, à l'exception des billets de trésorerie, est soumise au respect des ratios financiers de la Société, à savoir le *Leverage Ratio* et l'*Intertest Cover Ratio* définis ci-avant.

03

INVESTISSEMENTS EN COURS DE RÉALISATION ET ENVISAGÉS

Principaux investissements en cours de réalisation

Fin décembre 2013, les investissements majeurs en cours de réalisation s'élèvent à 17 millions d'euros. Ils concernent principalement :

- la division Biens de consommation, pour un projet lié à des tests sur véhicules automobiles en Chine du Nord (4,1 millions d'euros) ;
- la division Matières Premières, pour un projet de laboratoire d'analyse d'hydrocarbures en Malaisie (1,2 million d'euros) ;

- la division GSIT, dans le cadre de la mise en place de deux contrats de guichet unique en République Démocratique du Congo et au Togo pour respectivement 5,1 millions d'euros et 6,6 millions d'euros.

Principaux investissements envisagés

Le budget des investissements pour 2014 est de l'ordre de 155 millions d'euros, soit une augmentation de 5,2% par rapport aux dépenses réalisées en 2013.

3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'APPROBATION DES COMPTES

Néant

3.5 CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET COMMERCIALE

Le 21 janvier 2014, le Groupe a réalisé une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, non notée à 7 ans, dont le coupon est de 3,125%.

Cette opération permet à Bureau Veritas de poursuivre la diversification de ses sources de financement et d'accompagner son

développement, notamment pour l'acquisition de Maxxam Analytics, le leader canadien des services d'analyse en laboratoire.

Suite au succès cette émission, le contrat prêt relais « *bridge to bond* » d'un montant de 500 millions d'euros a été annulé.

3.6 TENDANCES POUR L'EXERCICE 2014

Le Groupe anticipe une amélioration progressive de la croissance organique en 2014, et la poursuite de l'expansion de la profitabilité.

4.1	États Financiers Consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2013	114
Compte de résultat consolidé	114	
Résultat global consolidé	115	
État de la situation financière consolidée	116	
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	117	
Tableau consolidé des flux de trésorerie	118	
Notes aux états financiers consolidés	119	
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	175	
4.2	Comptes sociaux de la société Bureau Veritas SA	176
Bilan au 31 décembre	176	
Compte de résultat	177	
Tableau de financement	177	
Notes aux comptes sociaux	178	
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	201	
4.3	Informations complémentaires concernant la Société en vue de l'approbation des comptes 2013	203
4.3.1	Activités et résultats de la société mère	203
4.3.2	Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2013	203
4.3.3	Montant global des dépenses somptuaires et impôt correspondant	204
4.3.4	Filiales et participations	204
4.3.5	Résultats des cinq derniers exercices de Bureau Veritas SA	205
4.3.6	Information relative au délai de règlement fournisseurs	205

Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

04

ÉTATS FINANCIERS

RFA



4.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2013

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros sauf les résultats par action)</i>	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires	6	3 933,1	3 902,3
Achats et charges externes	7	(1 120,5)	(1 136,3)
Frais de personnel	7	(2 017,1)	(1 966,9)
Impôts et taxes		(53,8)	(69,3)
(Dotations)/ reprises de provisions	7	(19,4)	(10,5)
Dotations aux amortissements	12/13	(149,4)	(142,6)
Autres produits et charges d'exploitation	7	16,7	(58,4)
Résultat opérationnel		589,6	518,3
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2,2	2,1
Coût de l'endettement financier brut		(63,0)	(56,4)
Coût de l'endettement financier net		(60,8)	(54,3)
Autres produits et charges financiers	8	(3,2)	(15,0)
Résultat financier		(64,0)	(69,3)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	14	–	–
Résultat avant impôts		525,6	449,0
Charge d'impôt	9	(169,1)	(141,8)
Résultat net des activités poursuivies		356,5	307,2
Résultat net des activités destinées à être cédées		–	–
Résultat net		356,5	307,2
Intérêts minoritaires		11,4	9,6
Résultat net part du Groupe		345,1	297,6
Résultat par action (en euros)^[a] :			
Résultat net	29	0,79	0,68
Résultat net dilué	29	0,77	0,66

[a] Pour une meilleure comparabilité entre les périodes, les résultats par action de l'année 2012 tiennent compte de la division de la valeur nominale des actions intervenue le 21 juin 2013.

Les notes en pages 119 à 174 font partie intégrante des états financiers consolidés.

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	Notes	2013	2012
Résultat net		356,5	307,2
Autres éléments du résultat global			
Éléments recyclables en résultat			
Écarts de conversion ^[a]		(239,4)	(20,1)
Couvertures de flux de trésorerie ^[b]		(6,9)	(11,0)
Effet d'impôt sur les éléments recyclables en résultat ^[c]	9	3,5	1,6
Total des éléments recyclables en résultat		(242,8)	(29,5)
Éléments non recyclables en résultat			
Gains / (pertes) actuariels ^[d]		1,7	(20,4)
Effet d'impôt sur les éléments non recyclables en résultat ^[d]	9	[0,8)	8,1
Total des éléments non recyclables en résultat		0,9	(12,3)
Total des autres éléments du résultat global (après impôt)		(241,9)	(41,7)
RÉSULTAT GLOBAL		114,6	265,5
<i>revenant :</i>			
<i>aux actionnaires de la Société</i>		104,3	258,0
<i>aux participations ne donnant pas le contrôle</i>		10,4	7,5

(a) Écart de conversion : ce poste comprend les écarts dus à la valorisation en euro des comptes des filiales étrangères.

(b) La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture.

(c) L'effet d'impôt est détaillé en Note 9. Impôt sur le résultat.

(d) Gains et pertes actuariels : le Groupe comptabilise en capitaux propres les écarts actuariels relatifs à l'évaluation des avantages au personnel à long terme. Ces écarts actuariels correspondent à l'incidence du changement des hypothèses d'évaluation (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires et taux d'augmentation des retraites) de l'obligation relative au régime à prestations définies.

Les notes en pages 119 à 174 font partie intégrante des états financiers consolidés

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)	Notes	Déc. 2013	Déc. 2012
Écarts d'acquisition	10	1 412,1	1 486,3
Immobilisations incorporelles	12	374,5	385,4
Immobilisations corporelles	13	401,3	379,4
Participations mises en équivalence	14	0,8	0,7
Impôts différés actifs	15	122,2	110,4
Titres de participation non consolidés	16	1,2	1,8
Instruments financiers dérivés	18	-	22,4
Autres actifs financiers non courants	17	44,3	43,9
Total actif non courant		2 356,4	2 430,3
Clients et autres débiteurs	19	1 122,5	1 060,5
Impôt sur le résultat – actif		40,7	55,0
Actifs financiers courants	17	6,3	7,7
Instruments financiers dérivés	18	0,6	2,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	190,6	243,5
Total actif courant		1 360,7	1 369,3
Actifs destinés à être cédés	28	-	5,4
TOTAL ACTIF		3 717,1	3 805,0
Capital	21	53,0	13,3
Réserves et résultat consolidés		903,1	1 131,2
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société		956,1	1 144,5
Participations ne donnant pas le contrôle		26,0	23,3
Total capitaux propres		982,1	1 167,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23	1 407,1	1 282,7
Instruments financiers dérivés	18	22,5	21,5
Autres passifs financiers non courants	23	1,8	2,7
Impôts différés passifs	15	85,8	89,6
Avantages au personnel à long terme	24	125,6	124,6
Provisions pour risques et charges	25	71,4	71,2
Total passif non courant		1 714,2	1 592,3
Dettes fournisseurs et autres créateurs	26	787,9	787,7
Impôt sur le résultat exigible		80,9	75,8
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	23	104,2	128,3
Instruments financiers dérivés	18	5,6	3,3
Autres passifs financiers courants	23	42,2	48,8
Total passif courant		1 020,8	1 043,9
Passifs destinés à être cédés	28	-	1,0
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		3 717,1	3 805,0

Les notes en pages 119 à 174 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes	Réserve de conversion	Autres réserves	Total capitaux propres	Revenant aux actionnaires de la Société	Revenant aux participations ne donnant pas le contrôle
31 DÉCEMBRE 2011	13,3	147,0	103,9	820,0	1 084,2	1 065,4	18,8
Réduction de capital	[0,1]	[46,4]	-	-	[46,5]	[46,5]	-
Levées de stock-options	0,1	13,1	-	-	13,2	13,2	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	21,6	21,6	21,6	-
Dividendes versés	-	-	-	(144,9)	(144,9)	(139,6)	(5,3)
Transactions sur actions propres	-	1,6	-	(20,8)	(19,2)	(19,2)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(5,7)	(5,7)	(4,9)	(0,8)
Entrées de périmètre	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
Autres mouvements	-	-	-	(2,5)	(2,5)	(3,5)	1,0
Total des opérations avec les actionnaires	(0,0)	(31,7)	-	(150,2)	(181,9)	(178,9)	(3,0)
Résultat net	-	-	-	307,2	307,2	297,6	9,6
Autres éléments du résultat global	-	-	(20,1)	(21,7)	(41,7)	(39,6)	(2,1)
Résultat global	-	-	(20,1)	285,6	265,5	258,0	7,5
31 DÉCEMBRE 2012	13,3	115,3	83,9	955,3	1 167,8	1 144,5	23,3
Augmentation de capital ^[a]	39,8	[39,8)	-	-	-	-	-
Réduction de capital ^[a]	[0,1)	[17,0)	-	-	[17,1)	[17,1)	-
Levées de stock-options	0,1	6,0	-	-	6,1	6,1	-
Juste valeur des stock-options	-	-	-	17,8	17,8	17,8	-
Dividendes versés ^[b]	-	-	-	(212,2)	(212,2)	(200,4)	(11,8)
Transactions sur actions propres	-	(0,1)	-	(90,5)	(90,6)	(90,6)	-
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(11,6)	(11,6)	(11,2)	(0,4)
Entrées de périmètre	-	-	-	7,4	7,4	-	7,4
Autres mouvements ^[c]	-	-	-	(0,1)	(0,1)	2,6	[2,7]
Total des opérations avec les actionnaires	39,8	(50,8)	-	(289,2)	(300,3)	(292,7)	(7,6)
Résultat net	-	-	-	356,5	356,5	345,1	11,4
Autres éléments du résultat global	-	-	(239,4)	(2,4)	(241,9)	(240,8)	(1,1)
Résultat global	-	-	(239,4)	354,1	114,6	104,3	10,4
31 DÉCEMBRE 2013	53,0	64,5	(155,6)	1 020,2	982,1	956,1	26,0

(a) Le 12 juin 2013, la société mère a procédé à une augmentation de capital par conversion de la prime d'émission pour un montant de 39,8 millions d'euros. Cette opération a été effectuée par élévation de la valeur nominale de l'action. Le 13 décembre 2013, la société mère a procédé à une réduction de capital par annulation de 766 924 actions auto-détenues, portant ainsi le capital social à 53,0 millions d'euros.

(b) Le 6 juin 2013, la société mère a procédé à la distribution des dividendes au titre de l'exercice 2012 aux actions ayant droit à hauteur de 200,4 millions d'euros, correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 1,83 euro par action (1,27 euro en 2012).

(c) Les autres mouvements sont constitués majoritairement de transferts de réserves entre la part revenant aux actionnaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les notes en pages 119 à 174 font partie intégrante des états financiers consolidés.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Notes	2013	2012
Résultat avant impôts		525,6	449,0
Élimination des flux des opérations de financement et d'investissement		57,1	61,1
Provisions et autres éléments sans incidence sur la trésorerie		25,8	31,1
Amortissements et dépréciations		149,4	167,9
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	27	(75,6)	(24,6)
Impôts payés		(154,4)	(180,0)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		527,9	504,5
Acquisitions de filiales	11	(165,6)	(246,6)
Cessions de filiales	11	1,9	3,3
Acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles		(147,3)	(140,5)
Cessions d'immobilisations corporelles & incorporelles		6,2	5,2
Acquisitions d'actifs financiers non courants		(7,4)	(12,4)
Cessions d'actifs financiers non courants		7,3	13,6
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(304,9)	(377,4)
Augmentation du capital	21	6,1	13,2
Acquisition/Cession d'actions propres		(107,7)	(66,1)
Dividendes versés		(216,8)	(147,1)
Augmentation des emprunts et autres dettes financières		254,4	933,5
Remboursement des emprunts et autres dettes financières		(149,5)	(810,3)
Intérêts payés		(62,5)	(42,6)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(276,0)	(119,4)
Incidence des écarts de change		(24,1)	(3,8)
Variation de la Trésorerie nette		(77,1)	3,9
Trésorerie nette au début de la période		234,8	230,9
Trésorerie nette à la fin de la période		157,7	234,8
Dont disponibilités et équivalents de trésorerie	20	190,6	243,5
Dont concours bancaires courants	23	(32,9)	(8,7)

Les notes en pages 119 à 174 font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1	INFORMATIONS GÉNÉRALES	120	NOTE 11	ACQUISITIONS ET CESSIONS	135
NOTE 2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	120	NOTE 12	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	138
NOTE 3	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	121	NOTE 13	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139
3.1	Base de préparation des états financiers	121	NOTE 14	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	140
3.2	Méthodes de consolidation	122	NOTE 15	IMPÔTS DIFFÉRÉS	140
3.3	Information sectorielle	122	NOTE 16	TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS	141
3.4	Conversion des états financiers des filiales étrangères	122	NOTE 17	AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS	142
3.5	Transactions en monnaies étrangères	123	NOTE 18	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	142
3.6	Estimation de la juste valeur	123	NOTE 19	CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	143
3.7	Écarts d'acquisition	123	NOTE 20	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	144
3.8	Immobilisations incorporelles	123	NOTE 21	CAPITAL SOUSCRIT	144
3.9	Immobilisations corporelles	124	NOTE 22	PAIEMENTS EN ACTIONS	145
3.10	Dépréciation d'actifs non financiers	124	NOTE 23	PASSIFS FINANCIERS	148
3.11	Impôt sur le résultat	124	NOTE 24	AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME	150
3.12	Titres de participation non consolidés	124	NOTE 25	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	153
3.13	Autres actifs financiers non courants	125	NOTE 26	DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	154
3.14	Actions propres	125	NOTE 27	VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ	154
3.15	Actifs et passifs destinés à la vente	125	NOTE 28	ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À Être CÉDÉS	155
3.16	Actifs financiers courants	125	NOTE 29	RÉSULTAT PAR ACTION	155
3.17	Instruments financiers dérivés	125	NOTE 30	DIVIDENDE PAR ACTION	156
3.18	Clients et comptes rattachés	125	NOTE 31	ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS	156
3.19	Trésorerie et équivalents de trésorerie	125	NOTE 32	INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	158
3.20	Emprunts	125	NOTE 33	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	161
3.21	Régimes de retraite et avantages au personnel à long terme	126	NOTE 34	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	162
3.22	Provisions pour risques et charges	126	NOTE 35	PÉrimètre de consolidation	162
3.23	Dettes fournisseurs	126			
3.24	Paiements fondés sur les actions	126			
3.25	Reconnaissance du chiffre d'affaires	127			
3.26	Résultat opérationnel	127			
3.27	Contrats de location	127			
3.28	Dividendes	127			
NOTE 4	GESTION DES RISQUES FINANCIERS	128			
NOTE 5	UTILISATION D'ESTIMATIONS	129			
NOTE 6	INFORMATION SECTORIELLE	130			
NOTE 7	ELÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	131			
NOTE 8	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	131			
NOTE 9	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	132			
NOTE 10	ÉCARTS D'ACQUISITION	133			

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis sa création en 1828, Bureau Veritas a développé une expertise reconnue pour aider ses clients à se conformer aux normes ou aux réglementations relatives à la qualité, l'hygiène et la santé, la sécurité, l'environnement et la responsabilité sociale. L'activité de Bureau Veritas consiste à inspecter, analyser, auditer ou certifier les produits, les actifs et les systèmes de management de ses clients par rapport à des référentiels réglementaires ou volontaires, pour délivrer ensuite des rapports de conformité.

Bureau Veritas SA (« la Société ») et l'ensemble de ses filiales constituent le Groupe Bureau Veritas (ci-dessous appelé « Bureau Veritas » ou « le Groupe »).

Bureau Veritas SA est une société anonyme enregistrée et domiciliée en France. Son siège social est situé au 67-71 Boulevard du Château, 92571 Neuilly-sur-Seine, France.

De 2004 à octobre 2007, le Groupe était détenu à plus de 99% par Wendel. Le 24 octobre 2007, 37,2% des titres de Bureau Veritas SA ont été admis sur le marché Euronext-Paris.

Au 31 décembre 2013, Wendel détient 50,9% du capital de Bureau Veritas et 66,2% des droits de vote.

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 5 mars 2014 par le Conseil d'Administration.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Acquisitions

Au cours de l'exercice 2013, le Groupe a poursuivi sa dynamique de croissance externe en réalisant les principales acquisitions suivantes :

- 7Layers, société allemande spécialisée dans les essais et la certification des appareils électroniques mobiles et des technologies sans fil. Son siège social est basé à Ratingen en Allemagne et elle dispose de centres d'ingénierie et de laboratoires accrédités en Allemagne, en Chine, en Corée du Sud et aux États-Unis et de représentations au Japon, à Taïwan et en Europe du Sud. La société compte 220 employés très qualifiés ;
- Sievert Group, société leader dans le contrôle non destructif et l'inspection industrielle, en Inde et au Moyen-Orient. Basée à Mumbai, Sievert est fortement implantée en Inde, en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. La société emploie 1 600 collaborateurs très qualifiés ;
- Carab Tekniva Group, société leader en Afrique du Sud dans les services de gestion de l'intégrité des actifs destinés aux secteurs de la production électrique et de la pétrochimie. Basé à proximité de Pretoria, Carab Tekniva Group emploie plus de 100 personnes.

Les impacts de l'ensemble des acquisitions réalisées sont détaillés dans la note « 11. Acquisitions et cessions ».

Par ailleurs, le 20 décembre 2013 Bureau Veritas a signé un accord avec la société OMERS Private Equity, portant sur l'acquisition de sa filiale Maxxam Analytics International Corporation, le leader canadien des services d'analyse, pour un montant de 650 millions de dollars canadiens. Crée il y a plus de 40 ans, Maxxam est le leader canadien du secteur TIC. Avec plus de 50 laboratoires, entrepôts et

bureaux répartis sur l'ensemble du territoire, Maxxam dispose du plus important réseau de laboratoires du Canada et traite chaque année environ 2,5 millions d'échantillons. Maxxam emploie plus de 2 500 personnes. Cette société sera consolidée à compter du 31 janvier 2014, date de finalisation de la transaction.

Financement

Bureau Veritas a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant de 300 millions d'euros au cours du mois de février 2013. Ce programme permet au Groupe d'optimiser sa gestion de trésorerie court terme et de limiter le recours aux autres financements disponibles.

Distribution de dividendes

Le 6 juin 2013, le Groupe a procédé à une distribution de dividendes aux actions ayant droit à hauteur de 200,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2012.

Augmentation de capital

Le 12 juin 2013, le capital social de la Société a été porté à 53 053 250,88 euros après exercice d'options de souscription d'actions et élévation par quatre de la valeur nominale des actions par incorporation du compte « prime d'émission ».

Division par quatre du nominal de l'action

Le 21 juin 2013, la valeur nominale des actions Bureau Veritas a été divisée par quatre. Chaque actionnaire a reçu quatre actions nouvelles pour une action ancienne.

NOTE 3 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sauf indication contraire, les principales méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au titre des exercices clos le 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012 du Groupe Bureau Veritas sont établis conformément au référentiel IFRS défini par l'IASB et tel qu'adopté par l'Union européenne [cf. règlements de la Commission européenne sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm]. Ces états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ou les capitaux propres (ex. : valeurs mobilières de placement et instruments dérivés).

La préparation des états financiers, conformément au référentiel IFRS, nécessite de retenir certaines estimations comptables. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les estimations comptables et les jugements les plus significatifs sont exposés à la Note 4.

Nouvelles normes/amendements aux normes IFRS

À compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013, le Groupe applique les nouvelles normes et interprétations décrites ci-après :

- amendement d'IFRS 7, Informations à fournir : compensation d'actifs financiers et de passifs financiers (entrée en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013).

Cet amendement traite des informations à présenter pour améliorer la compréhension de la façon dont les sociétés réduisent leur risque de crédit. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 ;

- IFRS 13, Évaluation à la juste valeur (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013). Cette norme, qui n'entraîne pas de changement quant à ce qui doit être évalué à la juste valeur, définit la notion de juste valeur, le cadre de référence pour évaluer la juste valeur et les informations à fournir dans les notes annexes, lorsque les autres normes IFRS requièrent ou autorisent l'application de la méthode de la juste valeur.

Cette norme n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013.

Les nouvelles normes et amendements à des normes existantes adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013 que Bureau Veritas a choisi de ne pas appliquer par anticipation à la période ouverte à compter du 1^{er} janvier 2013 sont :

- IFRS 10, États financiers consolidés (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme définit un modèle unique de consolidation qui fait référence à la notion de contrôle pour la consolidation de tout type de société. Elle remplace la norme IAS 27 « États financiers consolidés et individuels » pour ce qui concerne les comptes consolidés, ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc ».
- IFRS 11, Partenariats (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme a pour but de refléter de manière plus économique les accords

conjoints en se focalisant sur les droits et engagements liés aux contrats, plutôt que sur leur forme juridique (tel que présenté actuellement). Elle remplacera la norme IAS 31, Participations dans des coentreprises.

- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme remplace en les complétant les dispositions relatives aux informations à fournir en annexe concernant les filiales, coentreprises, entreprises associées et entités structurées non consolidées.

L'application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 et n'aura, par conséquent, pas d'impact significatif en 2014.

- IAS 28R, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme décrit le traitement comptable à retenir concernant les participations dans les entreprises associées et les coentreprises. Elle détaille l'application de la méthode de la mise en équivalence pour ces entités.

L'application de cette norme n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 et n'aura, par conséquent, pas d'impact significatif en 2014.

- Amendements IFRS 10, 11 et 12, Dispositions transitoires (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée).

L'application de cette norme n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 et n'aura, par conséquent, pas d'impact significatif en 2014.

- IAS 32 (Amendement), Compensation des actifs financiers et des passifs financiers (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée). Cette norme clarifie certaines dispositions qui se rapportent à la compensation des actifs et passifs financiers.

L'application de cet amendement n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2013 et n'aura, par conséquent, pas d'impact significatif en 2014.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 ou postérieurement et qui ne sont pas applicables compte tenu de l'activité du Groupe sont :

- IAS 27R, États financiers individuels (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2014) ;
- IFRS 1 (Amendements), Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants (entrée en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2011) ;
- IFRS 1 (Amendements), Prêts publics (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- IAS 12 (Amendement), Recouvrement des actifs sous-jacents (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013) ;
- amendements IFRS 10, 12 et IAS 27, Entités d'investissement (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014 avec application anticipée autorisée) ;

- IFRIC 20, Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert (entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013).

3.2 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. C'est généralement le cas quand le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote en Assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange. Les coûts directement imputables à l'acquisition sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. L'excédent du prix d'acquisition augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, est comptabilisé en tant qu'écart d'acquisition (cf. Note 10 – Écarts d'acquisition). Lorsque le prix d'acquisition augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement au compte de résultat.

Conformément à IFRS 3R, le Groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition afin de finaliser l'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Toutes les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations arrêtées aux dates de clôture annuelles présentées et retraitées, le cas échéant, pour être en accord avec les principes comptables du Groupe.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres.

Entreprises mises en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. De telles participations sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût à compter de la date de prise d'influence notable.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises mises en équivalence postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés contrôlées conjointement par le Groupe en vertu d'un accord contractuel conclu pour exercer conjointement une activité opérationnelle sur une durée moyenne de 3 à 4 ans. Les états financiers consolidés comportent la part proportionnelle du Groupe aux actifs, passifs, produits et charges de ces sociétés, les éléments de même nature étant regroupés ligne par ligne, à partir de la date à laquelle commence le contrôle conjoint jusqu'à la date où il cesse.

3.3 INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs sont déterminés en conformité avec la norme IFRS 8. Les secteurs publiés correspondent aux segments opérationnels identifiés dans les tableaux de bord de management présentés mensuellement au principal décideur opérationnel qui est, dans le cas du Groupe, le Directeur Général.

3.4 CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

Filiales étrangères

La devise de fonctionnement des filiales étrangères est la monnaie locale du pays. Aucun pays où sont installées les filiales et succursales n'est considéré à forte inflation en 2012 et 2013.

La conversion des sociétés étrangères en euros s'établit au taux de change de clôture pour les éléments d'actif et de passif du bilan (hors éléments monétaires) et au taux de change moyen de l'année pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans la réserve de conversion.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

3.5 TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaie étrangère sont comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont réévalués au taux de clôture à la fin de l'exercice. Les pertes et gains de change résultant du dénouement des transactions en monnaie étrangère ainsi que l'écart de change résultant de la conversion sont comptabilisés au compte de résultat dans le résultat financier.

3.6 ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs (tels que les dérivés et les placements échangés sur des marchés publics) est basée sur le prix de marché coté à la date de clôture. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 1 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs (par exemple les dérivés de gré à gré) est déterminée grâce à des techniques d'évaluation. Les hypothèses utilisées sont observables soit directement (c'est-à-dire telles que des prix) soit indirectement (c'est-à-dire à partir de prix). Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 2 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas basés sur des données observables de marché (données non observables) est déterminée grâce à des informations internes au Groupe. Cette méthode d'évaluation est qualifiée de niveau 3 dans la hiérarchie définie par la norme IFRS 7.

Le niveau utilisé pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier est indiqué dans la Note 32 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

3.7 ÉCARTS D'ACQUISITION

L'excédent du coût d'acquisition des titres de la filiale sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables à la date d'acquisition, constitue l'écart d'acquisition. Celui-ci est présenté séparément au bilan.

Le processus d'affectation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et passifs acquis dans la première année après la date d'acquisition peut conduire à modifier la valeur de l'écart d'acquisition résiduel non affecté.

L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. L'écart d'acquisition n'est pas amorti mais est soumis à un test annuel de dépréciation.

Afin d'effectuer un test de dépréciation, le Groupe affecte les écarts d'acquisition à des Unités Génératrices de Trésorerie ou à des groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Ces UGT ou groupes d'UGT bénéficient des synergies identifiées lors du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux écarts d'acquisition. Le Groupe affecte les écarts d'acquisition à chaque secteur d'activité dans lequel il exerce ses activités compte tenu de leur gestion globalisée, à l'exception du secteur d'activité Inspection & Vérification en Service où les écarts d'acquisition sont traités par pays (cf. Note 10 – Écarts d'acquisition).

Un test de dépréciation est effectué sur une base annuelle ou lorsque apparaissent des indications de perte de valeur (cf. Note 10 – Écarts d'acquisition). Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la devise de l'écart d'acquisition qui correspond à la devise des entités acquises. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable à la date de cession de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

3.8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les éléments suivants :

- les relations clients, les marques, les concessions, les accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ; et
- les logiciels achetés ou développés en interne.

Les frais d'établissement et les frais de recherche sont directement comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Relations clients, marques, concessions, accréditations et accords de non concurrence acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises

Les relations clients, marques, concessions et accords de non concurrence acquis lors des regroupements d'entreprises sont comptabilisés à leur coût historique, déduction faite des amortissements. Le coût historique représente la juste valeur des actifs concernés à la date d'acquisition.

La juste valeur et la durée de vie économique de ces actifs sont généralement déterminées à la date d'acquisition par des experts indépendants pour les acquisitions significatives et en interne pour les autres. Ces éléments sont ajustés le cas échéant dans les douze mois suivant la date d'acquisition. La charge d'amortissement est calculée à partir de la date d'acquisition.

Ces immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée de vie estimée. À la date de clôture, les durées estimées sont les suivantes :

Relations clients	5 à 20 ans
Marques	5 à 15 ans
Concession	7 ans
Accords de non concurrence	2 à 3 ans

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition et au développement de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir, développer et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts comprennent les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des logiciels au cours de la période précédant la mise en service. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels, n'excédant pas 7 ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

3.9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût historique diminué, à l'exception des terrains, des cumuls d'amortissements et de pertes de valeur. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la construction des actifs concernés et notamment les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou la production des immobilisations corporelles au cours de la période précédant la mise en service. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains, sont amorties selon le mode linéaire sur une période correspondant à leur durée prévisible d'utilisation. Les durées habituellement retenues sont les suivantes :

Constructions	20 à 25 ans
Installations	10 ans
Matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier	10 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (cf. Note 3.10 – Dépréciation d'actifs non financiers).

Le résultat de cession des immobilisations corporelles est déterminé en comparant les produits de cession à la valeur nette comptable de l'actif cédé. Le résultat de cession est comptabilisé au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

3.10 DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les écarts d'acquisition, ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation. Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements particuliers, la recouvrabilité de leur valeur comptable est incertaine.

Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, tous les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT) voire en groupe d'UGT pour certains écarts d'acquisition, qui représentent le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher un test de dépréciation. Ils incluent notamment :

- une perte de contrats significatifs pour l'UGT ;
- des résultats de l'UGT sensiblement inférieurs aux prévisions ; et
- des changements défavorables pour l'UGT dans l'environnement technologique, économique ou juridique ou du marché dans lequel l'UGT opère.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT correspond au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession. Pour les actifs non financiers (autres que les écarts d'acquisition) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire. La juste valeur nette des coûts de cession est estimée, selon l'expérience passée, sur la base d'un multiple de résultat opérationnel retraité des autres produits et charges d'exploitation et des dotations aux amortissements des actifs incorporels issues de regroupements d'entreprises.

La Note 10 présente la méthodologie et les principales hypothèses retenues lors de la réalisation des tests de dépréciation d'écarts d'acquisition.

3.11 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du *goodwill* ainsi que d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt et des réglementations fiscales en vigueur à la date de clôture, dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont inscrits à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles ou des déficits fiscaux reportables.

Les actifs et passifs d'impôts sont appréciés par entité fiscale qui peut regrouper plusieurs filiales d'un même pays. Pour une même entité fiscale, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés.

Suite à la réforme de la taxe professionnelle en France, la CVAE [cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises] est présentée en charge d'impôt depuis le 1er janvier 2010.

3.12 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

Il s'agit de participations dans des sociétés dont le Groupe n'a pas le contrôle et sur lesquelles le Groupe n'a pas d'influence notable.

À la date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition majoré des frais de transaction. À la date de clôture, en l'absence d'une valorisation fiable de la juste valeur, le Groupe enregistre ces actifs financiers au coût historique diminué des éventuelles dépréciations.

Les dividendes attachés à ces titres sont comptabilisés dans le compte de résultat au poste « Autres produits financiers » lorsque le droit du Groupe à les percevoir est effectif.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation des titres de participation non consolidés, tel que :

- situation financière déficitaire de l'entité ;
- performance financière de l'entité sensiblement inférieure aux prévisions ;

- changements défavorables dans l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Dès lors que le Groupe considère que le titre est déprécié, une dépréciation est enregistrée au poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.13 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants sont composés principalement des dépôts et cautionnements.

Les dépôts et cautionnements sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants, car ils ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

3.14 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à leur coût d'achat et portées en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont également enregistrés en capitaux propres et ne conduisent pas à la formation du résultat de l'exercice.

3.15 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif (ou groupe d'actifs et de passifs) est classé comme détenu en vue de la vente et évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de cession, si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente.

3.16 ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Cette catégorie d'actifs correspond généralement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction et comprend principalement des SICAV non monétaires. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, les frais de transaction étant comptabilisés en charges dans le compte de résultat. À la date de clôture, ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

3.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Instruments détenus à des fins de transaction

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés tels que les swaps de taux et des tunnels (collars) afin de couvrir son risque de taux sur les emprunts.

Pour les contrats où les critères respectifs d'IAS 39 pour la comptabilité de couverture ne sont pas remplis, les instruments financiers dérivés respectifs sont désignés en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat. Ils sont valorisés à leur juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat (pour les contrats remplissant les critères respectifs d'IAS 39 sur la couverture des flux de trésorerie, voir ci-dessous dans la partie « Couverture de flux de trésorerie »).

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction future hautement probable, la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. Les profits et pertes qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres sont repris dans le résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles la transaction future couverte affecte le résultat (par exemple, lorsque le produit ou la perte de change est comptabilisé). La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Pour couvrir le risque de change sur les emprunts en dollar américain et en livre sterling, le Groupe a souscrit en 2008 des swaps de devises et applique dès l'origine la comptabilité de couverture de flux de trésorerie sur ces contrats, les critères de la norme IAS 39 étant remplis.

3.18 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients sont comptabilisées à leur juste valeur, déduction faite des dépréciations.

Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. L'analyse des créances douteuses est réalisée au regard de l'antériorité de la créance, du statut du client et de l'existence ou non d'un litige sur la facturation. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation et le montant de la perte est présenté dans le poste « (dotations)/reprise aux provisions » du compte de résultat.

Lorsqu'une créance devient irrécouvrable, elle est annulée en contrepartie de la reprise de la dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment annulées sont crédités dans le compte de résultat en « autres produits et charges d'exploitation ».

3.19 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les SICAV monétaires, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découvertes bancaires figurent au bilan en passif financier courant.

Les variations de juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie sont comptabilisées en contrepartie du compte de résultat.

3.20 EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement maintenus à leur coût amorti.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés au compte de résultat dans le poste « Coût de l'endettement financier brut » selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Notamment, les frais d'émission

des emprunts sont présentés en diminution du montant des emprunts reçus à la date de leur mise en place et ils sont amortis par le compte de résultat sur la durée de vie des emprunts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants au bilan, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum douze mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

3.21 RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les sociétés du Groupe ont des engagements à long terme vis-à-vis de leurs salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite et de primes d'ancienneté, ainsi que des compléments de retraite.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. De ce fait, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans l'hypothèse où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Dans ces cas, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les frais de personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

Régimes à prestations définies

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés. Le taux d'actualisation s'appuie sur un taux d'intérêt d'obligations d'entités de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles lors de l'estimation des prestations de retraite et des indemnités de fin de carrière sont comptabilisés en capitaux propres, dans le

Résultat global consolidé, au cours de la période durant laquelle ils surviennent.

3.22 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque le Groupe estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation avant impôt utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de la réactualisation est comptabilisée dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

3.23 DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées à leur juste valeur. Toutes les dettes fournisseurs sont classées en passif courant au bilan avec une échéance à moins d'un an.

3.24 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

En 2007, le Groupe a attribué des options de souscription d'actions et a mis en place de nouveaux plans de rémunération dans le cadre de l'introduction en bourse. Ces éléments ont également été appliqués depuis 2008. Le Groupe a appliqué les principes de la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, aux plans d'options de souscription d'actions attribués en 2007 dans le cadre de l'introduction en bourse, ainsi qu'aux plans mis en place depuis 2008, et décrits ci-après.

Plans de rémunération mis en place depuis 2008

Options de souscription ou d'achat d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de stock-options est comptabilisée en charges, en contrepartie des capitaux propres. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options octroyées, à la date d'attribution. La charge résultant de cette évaluation tient compte du taux d'annulation estimé des options et, le cas échéant, des conditions d'acquisition des droits qui ne sont pas des conditions de marché (telles que des objectifs de rentabilité et de croissance des ventes).

Les hypothèses de valorisation des options sont présentées en Note 22.

Les sommes perçues lorsque les options sont exercées, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

Plans de rémunération mis en place dans le cadre de l'introduction en bourse

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous forme de souscription d'actions à des conditions préférentielles et d'actions gratuites ainsi que des plans de rémunération dénoués en trésorerie sous forme de droits à l'appréciation d'actions.

Souscription d'actions à des conditions préférentielles

Les salariés ont souscrit des actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription déterminé par application d'une décoûte de 20% sur le prix de l'offre globale. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Les sommes perçues lors de la souscription des actions, sont créditées aux postes « Capital » pour la valeur nominale et pour le solde en « Prime d'émission », nettes des coûts de transaction directement attribuables. La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décoûte de 20% sur le prix de l'offre globale est comptabilisée en charges dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis, pour un montant correspondant à la décoûte de 20% moins la perte de valeur associée à la condition d'incessibilité des actions pendant 5 ans. Cette perte de valeur est estimée sur la base du coût d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à 5 ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant (donc des actions cessibles à tout moment), en finançant cet achat par un prêt. Cette stratégie représente le coût subi pour se libérer du risque encouru pendant la période d'incessibilité.

Droits à l'appréciation d'actions

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi des droits à l'appréciation d'actions est comptabilisée en charges en contrepartie de dettes, dans sa totalité à la date d'attribution dans la mesure où les droits sont acquis. À chaque clôture, la dette est déterminée par référence à la juste valeur des droits estimée en appliquant un modèle d'évaluation d'option. Les variations de valeur de la dette sont constatées en résultat opérationnel.

Attribution d'actions gratuites

Le traitement comptable des actions gratuites est le même que celui décrit pour les options de souscription d'actions.

3.25 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires représente la juste valeur hors taxes de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des services rendus par les sociétés du Groupe dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions intra-groupe. Le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires lorsque le montant des produits peut être évalué

de façon fiable et qu'il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

La majorité des contrats du Groupe sont des contrats de courte durée. Au titre de ces contrats, le Groupe comptabilise le chiffre d'affaires dès lors que la prestation de service a été rendue au client.

Pour d'autres contrats, notamment dans les secteurs de la marine, de la construction et de l'industrie (cf. Note 6 – Information sectorielle), le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour déterminer le montant qu'il convient de comptabiliser en chiffre d'affaires au cours d'une période donnée dans la mesure où les résultats des contrats sont déterminés de manière fiable.

Le pourcentage d'avancement est déterminé pour chaque contrat par référence aux coûts encourus à la date de clôture, rapportés au total des coûts estimés. L'accroissement de ce pourcentage, appliqué au résultat total prévisionnel du contrat, représente la marge comptabilisée de la période. En cas de marge prévisionnelle négative, des provisions pour risques et charges sont constituées immédiatement pour la totalité du contrat.

3.26 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Le compte de résultat consolidé présente un résultat opérationnel défini par différence comme l'ensemble des charges et produits ne résultant ni des activités financières ni des sociétés mises en équivalence ni de l'impôt et en dehors des activités répondant aux critères d'activités destinées à être cédées selon IFRS 5. Le résultat opérationnel comprend donc les produits et charges relatives aux acquisitions (dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles, pertes de valeur des écarts d'acquisition, résultats de cession et d'arrêts d'activité, frais d'acquisition, ajustements de prix d'acquisition) et aux autres éléments jugés comme non récurrents.

3.27 CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au Groupe la majorité des risques et des avantages inhérents à la propriété des biens loués sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Des équipements de faible valeur sont acquis dans le cadre de contrats de location financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Ces actifs sont immobilisés pour un montant équivalent à l'estimation de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les passifs correspondants sont comptabilisés dans les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit courant et non courant.

3.28 DIVIDENDES

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

NOTE 4 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Groupe est confronté à différentes natures de risques financiers (risque d'exposition à la fluctuation des devises étrangères ou « risque de change », risque d'exposition à la fluctuation des taux d'intérêts ou « risque de taux d'intérêt », risque de crédit, risque de liquidité) pouvant affecter ses actifs, ses passifs et ses opérations.

La politique du Groupe est, en permanence, d'identifier, d'évaluer et si nécessaire de couvrir ces risques de manière à limiter son exposition. La mise en œuvre de cette politique se fait notamment par l'utilisation d'instruments dérivés destinés à couvrir exclusivement les risques identifiés et non dans un but spéculatif. Des modes opératoires spécifiques sont prévus pour chaque risque (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité) et pour chaque instrument utilisé (dérivés, investissement de liquidités). Les différentes entités du Groupe ne sont pas autorisées à traiter des opérations de marché avec leurs partenaires financiers autre que des opérations « spot » pour le change.

La Direction des Financements et de la Trésorerie est en charge de la mise en œuvre des couvertures. Par ailleurs, la Direction des Financements et de la Trésorerie réalise ou fait réaliser des simulations permettant d'évaluer l'impact de différentes configurations sur les comptes du Groupe.

RISQUE DE FLUCTUATIONS DES COURS DES DEVISES ÉTRANGÈRES

Le Groupe opère au niveau international et est en conséquence exposé à un risque de fluctuation des cours de plusieurs devises étrangères. Ce risque porte donc à la fois sur les transactions réalisées par des entités du Groupe dans des monnaies différentes de leur monnaie fonctionnelle (risque de change opérationnel), ainsi que sur les actifs et passifs libellés en devises étrangères (risque de conversion).

S'agissant du risque de change opérationnel, les entités du Groupe, dans la plupart des cas, opèrent dans leur devise locale qui est par ailleurs leur monnaie fonctionnelle. C'est pourquoi le risque de change opérationnel ne donne pas lieu à la mise en place d'opérations de couverture spécifiques.

S'agissant du risque lié à la conversion des comptes des entités étrangères dans les comptes et la monnaie de reporting du Groupe, aucune couverture n'est mise en place.

Le Groupe, s'il le juge nécessaire, en ayant recours à des emprunts en devise, peut ainsi assurer la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation et sur les *cash flows* dans les devises concernées. Lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures de devises pour se prémunir du risque de change. De plus, la centralisation au niveau de la Société des excédents et des besoins de trésorerie des filiales en autres devises peut faire l'objet d'une couverture par l'intermédiaire de swap de change.

Des analyses et informations complémentaires sont présentées en Note 32 « Information complémentaire sur les instruments financiers ».

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêts sur sa dette à taux variable.

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur une longue période [plus de six mois] au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de swaps, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Les produits de couverture souscrits par le Groupe sont décrits dans la Note 18 « Instruments financiers dérivés » annexée aux états financiers consolidés et des informations complémentaires sont présentées en Note 32.

RISQUE DE CRÉDIT

Le chiffre d'affaires du Groupe est généré avec environ 400 000 clients dans 140 pays, le chiffre d'affaires moyen annuel par client étant inférieur à 10 000 euros. Par ailleurs, le chiffre d'affaires du Groupe est peu dépendant de grands clients. En 2013, le total réalisé auprès du plus grand client du Groupe représente 1,9% du chiffre d'affaires consolidé, et le total réalisé auprès des dix premiers clients du Groupe représente moins de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

Certaines divisions du Groupe, en particulier les divisions Biens de consommation, Services aux Gouvernements & Commerce international, et la division Industrie réalisent néanmoins avec certains clients un chiffre d'affaires important pour ces divisions. À titre illustratif, en 2013, le client principal de la division Biens de consommation représente 3,9% de son chiffre d'affaires et le client principal des Services aux Gouvernements & Commerce international représente 5,5% du chiffre d'affaires de cette activité. La perte d'un de ces clients principaux pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives de la division concernée.

En conséquence, le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de crédit qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Une description détaillée par échéance des créances non provisionnées est présentée dans la Note 19.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe peut faire face aux décaissements dans le cadre de son activité. Au titre de son endettement, le Groupe n'a pas de charges de remboursement significatives à court ou moyen terme et dispose de lignes de crédit non utilisées pour un montant global de 435,4 millions d'euros (dont 175 millions de dollars américains non confirmés) qui se répartissent ainsi :

- 308,5 millions d'euros sur l'Emprunt Syndiqué 2012 (montant disponible de 320,0 millions d'euros diminué des montants levés [11,5 millions d'euros sur le programme de Billets de trésorerie]) ; et
- 72,5 millions d'euros sur l'US Private Placement 2011, étant précisé que l'utilisation de ce montant reste soumise à l'accord préalable de l'investisseur ; et
- 54,4 millions d'euros sur l'US Private Placement 2013, étant précisé que l'utilisation de ce montant reste soumise à l'accord préalable de l'investisseur.

Une description de ces différents programmes de financement est présentée en Note 23.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le risque de contrepartie concernant les créances clients est limité du fait du grand nombre de clients, de la diversité de leurs activités et de leur dispersion géographique en France et à l'étranger.

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement, la trésorerie et les équivalents

de trésorerie et les instruments dérivés. Le risque de contrepartie avec les établissements financiers est limité du fait de la politique du Groupe qui favorise la consolidation de sa trésorerie vers la maison mère lorsque cela est possible, limite la nature et la durée des placements pour ne pas excéder trois mois. De plus, le montant de 190,6 millions d'euros de trésorerie et équivalent de trésorerie est réparti sur l'ensemble des filiales du Groupe ce qui limite la concentration par contrepartie. Les opérations financières sont conclues principalement par Bureau Veritas SA auprès d'un nombre limité de banques qui bénéficient d'une notation élevée et en s'appuyant sur une convention cadre de type FBF ou équivalent.

NOTE 5 UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans les notes annexes.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base des conditions qui subsistent à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principaux jugements et estimations sont analysés ci-après :

VALORISATION DES PROVISIONS POUR LITIGES ET DES DÉPRÉCIATIONS DE COMPTES CLIENTS

Le Groupe reconnaît une provision pour litiges sur contrats selon la méthode comptable décrite à la Note 3.22 et évaluée selon plusieurs estimations et hypothèses.

Les estimations et hypothèses utilisées sont fondées sur des données statistiques issues de l'expérience passée. La provision est actualisée sur la base d'une estimation de la durée moyenne de l'obligation, d'un taux d'inflation et d'un taux d'actualisation dont la durée est proche de la durée de l'obligation.

Par ailleurs, les litiges dont le montant des réclamations est significatif et pour lesquels une action en justice est en cours font l'objet d'une estimation individuelle s'appuyant le cas échéant sur des experts indépendants. Les coûts que le Groupe peut être amené à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges.

L'évaluation de la dépréciation des créances clients est fondée sur une appréciation, au cas par cas, de la situation financière des débiteurs et de la probabilité d'une défaillance ou d'un défaut de paiement.

VALORISATION DES ACTIFS INCORPORELS ACQUIS LORS DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les actifs incorporels acquis lors des regroupements d'entreprises réalisés par le Groupe incluent des relations clients, des marques, des concessions et des accords de non concurrence. L'estimation de leur juste valeur est généralement réalisée par des experts indépendants et s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses provenant des prévisions d'activité des sociétés. La Note 11 présente le détail des acquisitions réalisées sur la période.

PERTE DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la Note 3.10. Les montants recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie ont été déterminés à partir de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs s'appuient sur un certain nombre d'hypothèses présentées en Note 10.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Le Groupe est assujetti à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. La détermination de la charge d'impôt sur les sociétés, à l'échelle mondiale, fait appel au jugement du management. L'estimation *in fine* de la charge d'impôt est jugée raisonnable dans le cadre habituel des activités.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif résultant des différences temporelles déductibles ainsi que des déficits fiscaux reportables, dans la mesure dans laquelle le Groupe estime que cet actif d'impôt est recouvrable dans le futur (cf. Note 15 pour les détails des impôts différés comptabilisés).

04

RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Groupe utilise la méthode de l'avancement pour comptabiliser certains contrats de services (cf. Note 3.25 des principes et méthodes comptables). Selon cette méthode, le Groupe estime les services déjà réalisés en proportion du total des services devant être fournis.

CALCUL DES AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Le coût des avantages au personnel à plus d'un an gérés dans le cadre de régimes à prestations définies est estimé en utilisant des méthodes d'évaluation actuarielles. Ces techniques d'évaluation impliquent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses présentées en détail en Note 24. Du fait du caractère long terme de ces régimes, de telles estimations sont sujettes à des incertitudes significatives.

JUSTE VALEUR DES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les paiements fondés sur des actions sont comptabilisés en charges sur la période d'acquisition des droits par référence à leur juste valeur déterminée à la date d'attribution pour les paiements

dénoués en instruments de capitaux propres ou à la date de clôture pour les paiements dénoués en trésorerie. La juste valeur de ces paiements est évaluée en utilisant les modèles d'évaluation appropriés. Ces modèles nécessitent l'estimation d'un certain nombre de paramètres décrits en détail en Note 22.

NOTE 6 INFORMATION SECTORIELLE

Seule l'analyse sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel est présentée. Cette analyse correspond à l'information suivie en interne par le management du Groupe.

Les opérations intra-groupe entre les secteurs sont éliminées des montants présentés.

Les éléments du résultat financier et la charge d'impôt sont non affectables par domaine d'activité car ils sont gérés au niveau d'un pays et non par activité.

Les éléments du résultat opérationnel des sociétés holding sont répartis entre les différents secteurs au prorata du chiffre d'affaires des différents secteurs.

Les secteurs d'activité du Groupe sont décrits dans le paragraphe 1.7. Présentation des activités du Document de Référence 2013.

(millions d'euros)	Chiffre d'affaires		Résultat opérationnel	
	2013	2012	2013	2012
Marine	294,2	317,0	78,2	85,2
Industrie	939,4	875,7	126,8	117,9
Inspection & Vérification en Service	477,4	478,8	54,1	19,8
Construction	439,7	447,6	62,1	- 1,1
Certification	335,0	344,9	54,3	59,7
Matières Premières	664,5	713,6	47,7	72,8
Biens de consommation	505,3	442,9	118,1	106,7
Services aux Gouvernements & Commerce international	277,6	281,8	48,3	57,3
TOTAL	3 933,1	3 902,3	589,6	518,3

Certaines réaffectations d'activités industrielles entre divisions ont été opérées lors de l'exercice 2013 (voir paragraphe « 1.2. Informations financières sélectionnées » du Document de Référence 2013).

Les données de l'exercice 2012 tiennent compte de la nouvelle affectation afin de permettre une meilleure comparabilité.

NOTE 7 ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

(millions d'euros)	2013	2012
Achats de matières	[58,4]	[63,6]
Sous-traitance opérationnelle	[293,6]	[269,2]
Locations immobilières et mobilières	[124,5]	[125,8]
Transports et déplacements	[366,9]	[369,8]
Frais de mission refacturés aux clients	85,6	71,9
Autres services extérieurs	[362,7]	[379,8]
Total achats et charges externes	(1 120,5)	(1 136,3)
Salaires et primes	[1 570,1]	[1 559,5]
Charges sociales	[372,8]	[349,2]
Autres charges liées au personnel	[74,2]	[58,2]
Total frais de personnel	(2 017,1)	(1 966,9)
Provisions sur créances	[19,3]	[22,7]
Provisions pour risques et charges	[0,1]	12,2
Total (dotations)/ reprises de provisions	(19,4)	(10,5)
Gains/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	[0,6)	0,7
Gains/pertes sur cessions d'activités	3,1	[34,3]
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	[25,3]
Autres produits et charges d'exploitation	14,2	0,5
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	16,7	(58,4)

Le poste « Autres services extérieurs » comprend différents types de charges telles que les coûts de prestataires de travail temporaire, les frais de télécommunication, les primes d'assurance et les honoraires.

Le poste « Autres charges liées au personnel » comprend notamment les charges relatives aux *stock-options* et aux actions gratuites, ainsi que les charges relatives aux avantages au personnel à long terme.

Les principaux éléments inclus dans le poste « Gains/pertes sur cessions d'activités » sont les suivants :

- finalisation de la cession d'activité au Brésil pour 0,2 million d'euros ;

- finalisation de la cession d'activité en Espagne pour 3,4 millions d'euros.

En 2013, le poste « Autres produits et charges d'exploitation » comprend un produit de 7,3 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, un produit de 3,8 millions d'euros correspondant à un produit à recevoir au titres d'indemnités d'assurance pour l'activité Marine ainsi qu'un produit de 3,3 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt recherche (2,5 millions d'euros en 2012).

NOTE 8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(millions d'euros)	2013	2012
Rendement implicite des actifs de régimes de retraite financés	1,7	2,2
Résultat de change	2,2	-
Autres produits financiers	3,9	2,2
Coût financier des régimes de retraite	[4,9]	[7,0]
Résultat de change	-	[6,5]
Autres	[2,2]	[3,7]
Autres charges financières	(7,1)	(17,2)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(3,2)	(15,0)

Au 31 décembre 2013, la composante taux du résultat réalisé sur les couvertures de change pour une charge totale de 0,3 million d'euros a été comptabilisée dans le coût de l'endettement financier brut (0,6 million d'euros en 2012).

NOTE 9 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(millions d'euros)

	2013	2012
Impôts courants	(186,6)	(162,9)
Impôts différés	17,5	21,1
TOTAL	(169,1)	(141,8)

Suite au contrôle fiscal dont la Société a fait l'objet au titre des exercices 2010 à 2011 des provisions jugées appropriées ont été comptabilisées.

Les différences entre la charge d'impôt effective et l'impôt théorique obtenu en appliquant le taux d'imposition en vigueur en France au résultat consolidé avant impôt, sont les suivantes :

(millions d'euros)

	2013	2012
Résultat avant impôt	525,7	449,0
Taux de la société mère	38,0%	36,1%
Charge d'impôt théorique au taux de la société mère	(199,8)	(162,1)
Impact d'impôt d'opérations à taux réduit	0,2	1,9
Déferré de taux des pays étrangers ^[a]	53,1	42,3
Non activation de déficits reportables	(12,7)	(7,1)
Utilisation de déficits antérieurs non activés	1,6	1,4
Différences permanentes	2,5	(7,4)
Changements d'estimation	(0,4)	1,2
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	(11,9)	(12,1)
Autres	(1,7)	0,1
Impôt effectif constaté	(169,1)	(141,8)
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	32,2%	31,6%

(a) En 2013, les principaux contributeurs au différentiel de taux des pays étrangers se situent dans les pays suivants : Chine, Hong Kong, Taiwan, Turquie, Corée, Indonésie, Royaume Uni, Russie, Vietnam, Bangladesh, Afrique du Sud et Chili.

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

(millions d'euros)

	2013	2012		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt
Écarts de conversion	(239,4)		(239,4)	(20,1)
Gains/(pertes) actuariels	1,7	(0,8)	0,9	(20,4)
Couvertures de flux de trésorerie	(6,9)	3,5	(3,4)	(11,0)
Total des autres éléments du résultat global	(244,6)	2,7	(241,9)	(51,4)
				-
				(20,1)
				8,1
				(12,3)
				1,6
				(9,4)
				9,7
				(41,7)

NOTE 10 ÉCARTS D'ACQUISITION

ÉVOLUTION DES ÉCARTS D'ACQUISITION EN 2013

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Valeur brute	1 544,2	1 410,9
Pertes de valeur	(57,9)	(32,6)
Écarts d'acquisition au 1^{er} janvier	1 486,3	1 378,3
Acquisitions d'activités consolidées	68,0	168,1
Cessions d'activités consolidées	-	(15,8)
Pertes de valeur de la période	-	(25,3)
Écart de conversion et autres mouvements	(142,2)	(19,0)
Écarts d'acquisition au 31 décembre	1 412,1	1 486,3
Valeur brute	1 470,0	1 544,2
Pertes de valeur	(57,9)	(57,9)
ÉCARTS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE	1 412,1	1 486,3

AFFECTATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION AUX UGT EN 2013

Les écarts d'acquisition affectés aux principales Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) au 31 décembre 2013 se répartissent de manière suivante :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Industrie	234,5	217,0
Inspection & Vérification en Service	107,4	111,8
Construction	126,7	128,2
Certification	35,3	36,4
Total Industrie & Infrastructures	503,9	493,4
Matières Premières	660,6	750,3
GSIT	29,2	33,5
Biens de consommation	218,2	208,9
Marine	0,2	0,2
TOTAL	1 412,1	1 486,3

Le détail des écarts d'acquisition des UGT principales pour l'activité IVS (maintenues par pays) est le suivant :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
États-Unis	33,8	35,3
Espagne	23,2	23,2
Royaume-Uni	28,5	29,1
Autres pays	21,9	24,2
TOTAL	107,4	111,8

TESTS DE DÉPRÉCIATION – MÉTHODOLOGIE APPLIQUÉE

Lors de chaque clôture annuelle, les écarts d'acquisition du Groupe sont soumis à des tests de dépréciation. À cette fin, ils sont affectés à des Groupes d'Unités Génératrices de Trésorerie ou à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

- Pour le pôle Industrie et Infrastructures, trois groupes d'UGT ont été créés depuis l'exercice 2011 (Construction, Industrie, Certification) auxquels les écarts d'acquisition ont été affectés ; ils génèrent des flux de trésorerie et des synergies largement indépendants des autres UGT ou groupes d'UGT. L'activité IVS demeure principalement gouvernée par les marchés locaux malgré un certain nombre d'initiatives régionales, notamment en Europe ; les UGT actuelles par pays sont maintenues à ce stade. L'écart d'acquisition du groupe Sievert, acquis en mars 2013, a été affecté au groupe d'UGT Industrie.
- Pour l'activité Matières Premières, le groupe d'UGT, présenté comme tel depuis l'exercice 2011, se compose des écarts d'acquisition alloués aux UGT émanant des activités Inspectorate et Mines et minéraux.
- Pour l'activité Biens de consommation, l'UGT est constituée de l'intégralité de la division en raison de l'interdépendance des activités des différentes entités de cette division.
- Pour l'activité Services aux gouvernements & Commerce International, l'UGT est le pays, notamment le Brésil où un goodwill significatif a été reconnu en 2011. Des analyses complémentaires seront menées dans les années à venir afin de refléter l'évolution des synergies au sein de l'activité Services aux gouvernements & Commerce International dans le test de dépréciation de l'écart d'acquisition.

La méthode utilisée pour établir la valeur recouvrable d'une UGT est présentée dans la Note 2.10 Dépréciation d'actifs non financiers. La valeur d'utilité correspond aux excédents de trésorerie futurs générés par cette UGT. Ces flux de trésorerie s'entendent après investissements de maintenance, variations de besoins en fonds de roulement et éventuels éléments non récurrents. Ils sont par ailleurs nets d'impôt mais excluent les coûts de financement externe. Ils sont basés sur les dernières prévisions de résultat disponibles sur le moyen et long terme.

Deux facteurs déterminent le résultat de cette estimation :

- **hypothèse de croissance** : les excédents de trésorerie dépendent de la performance d'un groupe d'UGT ou d'une UGT qui est basée sur des hypothèses de croissance sur un horizon de 5 ans. Au-delà de cette période, la performance est calculée sur la base d'une hypothèse de croissance perpétuelle proche du taux d'inflation du groupe d'UGT ou de l'UGT. Le taux de croissance perpétuelle utilisé pour les zones les plus importantes est de 2,0% en Europe et aux États-Unis ;
- **taux d'actualisation** : l'estimation de la valeur d'utilité est basée sur des excédents de trésorerie futurs actualisés au coût moyen du capital (taux dit « Weighted Average Cost of Capital » ou « WACC »). Il s'agit de taux après impôts. Le WACC retenu est déterminé par un expert indépendant. Ce taux est adapté à l'activité du Groupe Bureau Veritas et aux différentes zones géographiques où les Groupes d'UGT ou les UGT sont actifs.

TESTS DE DÉPRÉCIATION – RÉSULTATS 2013

Les perspectives de croissance sur l'ensemble du Groupe sont généralement restées stables. Concernant l'activité Matières Premières, la croissance du chiffre d'affaires retenue sur l'horizon 5 ans est moindre que celle retenue pour le test de 2012 et reflète ainsi le ralentissement observé en 2013.

Les taux d'actualisation retenus au 31 décembre 2013 s'élèvent à 7,0% pour les groupes d'UGT (7,9% en 2012), 7,2% pour l'Europe (8,0% en 2012), à 8,4% pour l'Espagne (9,9% en 2012) et à 7,5% pour les États-Unis (7,8% en 2012). Le risque pays est pris en compte pour la détermination de la valeur d'utilité en Espagne.

Activité Construction en Espagne

L'écart d'acquisition de l'activité Construction en Espagne est entièrement déprécié depuis le 31 décembre 2012. Le Groupe avait en effet constaté une perte de valeur de 7,0 millions d'euros et la valeur avait également été réduite sous l'effet de la cession d'actifs à hauteur de 8,7 millions d'euros.

Activité Inspection & Vérification en Service en Espagne

L'écart d'acquisition s'élevait à 23,2 millions d'euros au 31 décembre 2012. Aucune perte de valeur n'est constatée en 2013. L'analyse de sensibilité donne les résultats suivants :

Pays	Activité	Taux d'actualisation		Taux de croissance		Taux de marge	
		Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux supérieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à	Taux utilisé	Valeur utilité < VNC si taux inférieur à
Espagne	IVS	8,40%	11,02%	2,00%	- 1,70%	5,24%	3,15%

Concernant les activités Certification, Industrie, Construction, Matières Premières et Biens de consommation, aucune variation raisonnablement possible des hypothèses clés d'un seul paramètre à la fois ne peut conduire à ce que la valeur recouvrable de l'UGT

soit égale à la valeur comptable (par exemple : une augmentation du taux d'actualisation de 3 points ou une baisse du taux de marge de 3 points).

NOTE 11 ACQUISITIONS ET CESSIONS

ACQUISITIONS DE LA PÉRIODE

Au cours de l'exercice 2013, Bureau Veritas a réalisé les acquisitions suivantes et a augmenté ses participations dans 3 sociétés.

▪ ACQUISITIONS À 100%

Mois d'acquisition	Nom de la société	Division	Pays
Janvier	7Layers	Biens de consommation	Allemagne
Avril	LVQ	Industrie	Allemagne
Juillet	Sievert	Industrie	Inde
Août	KBI	Construction	Japon
Octobre	OTI Canada Group	Matières Premières	Canada
Décembre	CKM	Construction	Singapour
Décembre	Carab/Tekniva	Industrie	Afrique du Sud

▪ AUTRE ACQUISITION (JOINT VENTURE)

Mois d'acquisition	Nom de la société	Division	Pourcentage acquis	Pays
Novembre	C.I.B.V BV	Inspection & Vérification en Service	50%	Pays-Bas

Pour déterminer le montant de l'écart d'acquisition relatif à ces acquisitions, la méthode du *goodwill* partiel a été appliquée. À la date d'acquisition, le montant total de la participation ne donnant pas le contrôle de ces sociétés s'élève à 7,4 millions d'euros.

▪ AUGMENTATION DES PARTICIPATIONS

Mois d'acquisition	Nom de la Société	Division	Participation BV	Pays
Mars	Inspectorate Italia	Matières Premières	100%	Italie
Juillet	NDT Technology Holding	Industrie	100%	Chine
Août	Safety Technology Holding	Industrie	100%	Chine

L'affectation du prix des acquisitions 2013 aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables a été réalisée à la clôture de l'exercice, sur la base des informations et des évaluations provisoires disponibles à cette date.

Le tableau ci-après est déterminé avant l'affection finale du prix des acquisitions 2013 :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Prix des activités acquises	170,6	281,2
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle	(11,6)	(5,7)
Coût des actifs et passifs acquis	159,0	275,5
Actifs et passifs acquis	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Actif non courant	44,6	36,0
Actif courant hors trésorerie	35,3	57,5
Passif courant hors endettement	(19,8)	(49,2)
Passif non courant hors endettement	(1,3)	(2,3)
Endettement	(7,2)	(13,0)
Intérêts minoritaires acquis	(7,4)	2,1
Trésorerie des sociétés acquises	7,1	12,5
Total des actifs et passifs acquis	51,3	43,5
ÉCARTS D'ACQUISITION	68,0	107,4
		168,1

Les écarts d'acquisition issus des principales sociétés acquises en 2013 sont les suivants :

(millions d'euros)	Sievert	7Layers	Carab Tekniva
Écarts d'acquisition	21,3	21,1	9,1

L'existence d'un écart d'acquisition résiduel non affecté est attribuable principalement au capital humain des sociétés acquises et aux synergies importantes attendues de ces acquisitions.

Pour les acquisitions réalisées en 2012, dont la période d'ajustement s'est terminée en 2013, les ajustements de juste valeur ont été comptabilisés en 2013.

Les coûts des activités acquises sont exclusivement payés en numéraire.

L'impact des acquisitions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

(millions d'euros)	2013	2012
Prix des activités acquises	(170,6)	(281,2)
Trésorerie des sociétés acquises	7,1	12,5
Coût d'acquisition restant à payer au 31 décembre au titre des acquisitions de l'année	28,7	27,2
Décaissements sur acquisitions antérieures	(25,6)	(1,1)
Impact des activités acquises sur la trésorerie	(160,4)	(242,6)

Le montant de 165,6 millions d'euros figurant sur la ligne « Acquisitions de filiales » du tableau consolidé des flux de trésorerie comprend pour un montant net de 5,2 millions d'euros les frais d'acquisition décaissés.

DONNÉES COMPARABLES

Au cours de l'exercice 2013, Bureau Veritas a acquis des sociétés ou groupes de sociétés dont le chiffre d'affaires annuel 2013 est d'environ 92,3 millions d'euros (211,6 millions d'euros en 2012) et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations

incorporelles issues du regroupement d'entreprise est d'environ 19,2 millions d'euros (32,7 millions d'euros en 2012).

Le tableau suivant présente les principaux indicateurs financiers du Groupe, en incluant les principales acquisitions, telles que Sievert, réalisées en 2013, comme si ces acquisitions avaient été incluses dans les comptes consolidés au 1er janvier 2013. Le résultat opérationnel inclut l'amortissement des immobilisations incorporelles issues du regroupement d'entreprise sur 12 mois.

Les principales acquisitions réalisées en 2013 n'ont pas d'impact significatif sur les indicateurs comparables du tableau consolidé des flux de trésorerie.

(millions d'euros)

	2013	2012
Chiffre d'affaires		
Des états financiers	3 933,1	3 902,3
Retraité	3 972,0	3 957,2
Résultat opérationnel		
Des états financiers	589,6	518,3
Retraité	593,7	525,1
Résultat net		
Des états financiers	356,5	307,2
Retraité	360,0	310,2

CESSIONS

En 2013, le Groupe a procédé à la finalisation des cessions d'activité au Brésil et en Espagne, identifiées comme actifs et passifs destinées à être cédés au 31 décembre 2012.

Le tableau ci-dessous présente les différents impacts sur le bilan et le compte de résultat des activités cédées.

(millions d'euros)

	2013	2012
Actifs et Passifs cédés		
Écarts d'acquisition	-	15,8
Actif non courant	[0,7]	15,7
Actif courant	7,0	22,7
Passif courant et non courant	[5,4]	[9,5]
Valeur nette comptable des actifs cédés	0,9	44,7
Résultat de cession d'activités consolidées	3,1	[33,5]
Produits de cession d'activités consolidées	4,0	11,2
<i>dont paiement reçu</i>	4,0	6,5
<i>dont paiement différé</i>	-	4,7

L'impact des cessions sur la trésorerie de l'exercice est le suivant :

(millions d'euros)

	2013	2012
Encaissements sur activités cédées	4,0	6,5
Trésorerie des activités cédées	[2,1]	[3,2]
Impact sur la trésorerie des activités cédées	1,9	3,3

NOTE 12 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(millions d'euros)	Déc. 2012	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2013
Relations clients	467,5	1,6	[0,1]	51,5	(45,7)	474,8
Marques	55,0	-	-	2,6	(6,9)	50,7
Accords de non concurrence	10,0	-	-	18,9	[2,0]	26,9
Autres immobilisations incorporelles	78,0	5,6	[0,3]	0,5	6,6	90,4
Valeurs brutes	610,5	7,2	(0,4)	73,5	(48,0)	642,8
Relations clients	(154,0)	(43,3)	0,1	-	15,5	(181,7)
Marques	(19,6)	(6,1)	-	-	2,3	(23,4)
Accords de non concurrence	(1,9)	(1,6)	-	0,2	[1,9]	(5,2)
Autres immobilisations incorporelles	(49,6)	(9,8)	0,2	[0,1]	1,3	(58,0)
Amortissements et provisions	(225,1)	(60,8)	0,3	0,1	17,2	(268,3)
Relations clients	313,5	(41,7)	-	51,5	(30,2)	293,1
Marques	35,4	(6,1)	-	2,6	(4,6)	27,3
Accords de non concurrence	8,1	(1,6)	-	19,1	(3,9)	21,7
Autres immobilisations incorporelles	28,4	(4,2)	[0,1]	0,4	7,9	32,4
Immobilisations incorporelles nettes	385,4	(53,6)	(0,1)	73,6	(30,8)	374,5

(millions d'euros)	Déc. 2011	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Relations clients	371,7	-	(3,5)	101,4	(2,1)	467,5
Marques	53,8	-	-	7,9	(6,7)	55,0
Accords de non concurrence	1,7	-	-	2,0	6,3	10,0
Autres immobilisations incorporelles	72,9	4,2	(3,3)	-	4,2	78,0
Valeurs brutes	500,1	4,2	(6,8)	111,3	1,7	610,5
Relations clients	(106,5)	(49,3)	1,0	-	0,8	(154,0)
Marques	(15,4)	(4,3)	-	-	0,1	(19,6)
Accords de non concurrence	(1,7)	(0,2)	-	-	-	(1,9)
Autres immobilisations incorporelles	(43,5)	(8,5)	2,8	-	(0,4)	(49,6)
Amortissements et provisions	(167,1)	(62,3)	3,8	-	0,5	(225,1)
Relations clients	265,2	(49,3)	(2,5)	101,4	(1,3)	313,5
Marques	38,4	(4,3)	-	7,9	(6,6)	35,4
Accords de non concurrence	-	(0,2)	-	2,0	6,3	8,1
Autres immobilisations incorporelles	29,4	(4,3)	(0,5)	-	3,8	28,4
Immobilisations incorporelles nettes	333,0	(58,1)	(3,0)	111,3	2,2	385,4

L'intégralité des montants alloués aux « relations clients » en 2013 concerne les acquisitions de l'année. Il en était de même en 2012.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles s'élève à 60,8 millions d'euros en 2013. Il s'élevait à 62,3 millions d'euros en 2012.

Le montant des frais de recherche et développement comptabilisés en charge en 2013 s'élève à 12,9 millions d'euros et concerne exclusivement notre activité Marine.

NOTE 13 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(millions d'euros)	Déc. 2012	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2013
Terrains	11,2	4,6	[0,7]	-	[1,1]	14,0
Constructions	53,3	3,6	[4,2]	0,4	(11,5)	41,6
Installations, matériel et outillage	583,3	69,3	(14,5)	32,4	(10,3)	660,2
Matériel informatique et autres	236,6	29,9	(15,8)	7,4	(16,3)	241,8
Immobilisations en-cours	30,8	32,2	-	-	[39,9]	23,1
Valeurs brutes	915,2	139,6	(35,2)	40,2	(79,1)	980,7
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	[22,0]	(1,6)	2,0	[0,1]	1,4	(20,3)
Installations, matériel et outillage	(342,3)	(59,7)	11,8	(16,9)	23,1	(384,0)
Matériel informatique et autres	(170,2)	(27,3)	14,8	[4,0]	12,8	(173,9)
Immobilisations en-cours	[1,3]	-	-	-	0,1	[1,2]
Amortissements et provisions	(535,8)	(88,6)	28,6	(21,0)	37,4	(579,4)
Terrains	11,2	4,6	[0,7]	-	[1,1]	14,0
Constructions	31,3	2,0	[2,2]	0,3	(10,1)	21,3
Installations, matériel et outillage	241,0	9,6	[2,7]	15,5	12,8	276,2
Matériel informatique et autres	66,4	2,6	[1,0]	3,4	[3,5]	67,9
Immobilisations en-cours	29,5	32,2	-	-	[39,8]	21,9
Immobilisations corporelles nettes	379,4	51,0	(6,6)	19,2	(41,7)	401,3

(millions d'euros)	Déc. 2011	Acquisitions/ Dotations	Cessions	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Terrains	2,6	7,8	[0,2]	1,0	-	11,2
Constructions	45,7	12,9	[3,5]	8,2	(10,0)	53,3
Installations, matériel et outillage	512,7	48,4	[33,2]	22,7	32,7	583,3
Matériel informatique et autres	226,6	25,2	(19,7)	9,6	[5,1]	236,6
Immobilisations en-cours	20,0	42,0	[1,4]	-	[29,8]	30,8
Valeurs brutes	807,6	136,3	(58,0)	41,5	(12,2)	915,2
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	[22,0]	(1,4)	7,6	[2,3]	[3,9]	(22,0)
Installations, matériel et outillage	(303,1)	(54,0)	19,2	(9,2)	4,8	(342,3)
Matériel informatique et autres	(161,5)	(24,9)	16,6	[5,6]	5,2	(170,2)
Immobilisations en-cours	[1,4]	-	-	-	0,1	[1,3]
Amortissements et provisions	(488,0)	(80,3)	43,4	(17,1)	6,2	(535,8)
Terrains	2,6	7,8	[0,2]	1,0	-	11,2
Constructions	23,7	11,5	4,1	5,9	(13,9)	31,3
Installations, matériel et outillage	209,6	[5,6]	(14,0)	13,5	37,5	241,0
Matériel informatique et autres	65,1	0,3	[3,1]	4,0	0,1	66,4
Immobilisations en-cours	18,6	42,0	[1,4]	-	[29,7]	29,5
Immobilisations corporelles nettes	319,6	56,0	(14,6)	24,4	(6,0)	379,4

Les immobilisations corporelles du Groupe sont essentiellement des équipements de laboratoires concernant nos activités de tests de matières premières et de biens de consommation.

Les grands centres d'expertise en métaux et minéraux (division Matières Premières) sont situés en Australie et au Canada. Le principal centre d'expertise en produits pétroliers et pétrochimiques est basé à Houston.

Les activités de laboratoires de Biens de consommations sont plus fragmentées. Les laboratoires sont principalement localisés en Chine et à Hong Kong, pour les jouets et le textile et à Taïwan pour les produits électriques et électroniques.

Le montant des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles s'élève à 88,6 millions d'euros en 2013. Il s'élevait à 80,3 millions d'euros en 2012.

NOTE 14 PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Participations au début de la période	0,7	0,7
Gains/pertes au cours de l'exercice	-	-
Acquisitions	0,2	-
Autres mouvements	(0,1)	-
Participations à la fin de la période	0,8	0,7

Participations mises en équivalence (millions d'euros)	Pays	Actifs	Passifs	Total produits de la filiale	Contribution au résultat consolidé	% Intérêt
Au 31 décembre 2013						
ATSI	France	2,3	1,6	4,3	0,1	49,9%
CIBV BV	Pays-Bas	0,2	0,2	0,6	-	50,0%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	0,9	0,5	-	(0,1)	50,0%
Au 31 décembre 2012						
ATSI	France	2,3	1,6	4,5	-	49,9%
BV EM & I Ltd	Royaume-Uni	1,9	1,3	7,1	-	50,0%

NOTE 15 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés au bilan se présentent comme suit :

Analyse des impôts différés par échéance (millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
A l'actif		
A échéance à plus d'un an	69,0	67,7
A échéance à moins d'un an	53,2	42,7
Total Impôts différés à l'actif	122,2	110,4
Au passif		
A échéance à plus d'un an	(96,1)	(111,6)
A échéance à moins d'un an	10,3	22,0
Total Impôts différés au passif	(85,8)	(89,6)
Actif net d'impôt différé	36,4	20,8

Les impôts différés au 31 décembre 2013 sont présentés après compensation par entité fiscale le cas échéant.

Variation de la période de l'impôt différé :

Mouvement de la période de l'impôt différé (millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Actif net d'impôt différé au début de la période	20,8	25,6
Produit/(charge) d'impôt différé de la période	17,5	21,1
Impôts différés comptabilisés en capitaux propres	-	14,6
Variations de périmètre	[3,3]	[41,5]
Écart de change	1,4	1,0
Actif net d'impôt différé à la fin de période	36,4	20,8

La variation nette des impôts différés durant l'exercice, avant compensation par entité fiscale le cas échéant, est détaillée ci-après :

(millions d'euros)	Engagements de retraite	Provisions pour litiges sur contrats	Déficits reportables	Profits temporairement non taxables			Relations Clients	Autres	Total
				Relations Clients	Autres	Total			
Au 31 décembre 2011	29,3	2,4	24,3	(21,2)	(74,9)	65,7	25,6		
Produit/(charge) au compte de résultat	(4,8)	(2,3)	3,5	(0,9)	13,1	12,5	21,1		
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	8,5	-	-	-	-	-	6,1	14,6	
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations de périmètre	2,1	-	(2,4)	1,3	(33,4)	(9,1)	(41,5)		
Écart de change	-	-	-	0,4	1,2	(0,6)	1,0		
Au 31 décembre 2012	35,1	0,1	25,4	(20,4)	(94,0)	74,6	20,8		
Produit/(charge) au compte de résultat	(0,1)	1,7	(0,1)	(7,9)	11,5	12,4	17,5		
Actif d'impôt comptabilisé en capitaux propres	(0,8)	-	-	-	-	0,8	-		
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variations de périmètre	-	0,5	3,9	0,3	(4,5)	(3,5)	(3,3)		
Écart de change	(0,6)	-	(1,6)	2,5	9,1	(8,0)	1,4		
AU 31 DÉCEMBRE 2013	33,6	2,3	27,6	(25,5)	(77,9)	76,3	36,4		

Les impôts différés actifs sur reports déficitaires ont été établis sur la base des estimations de bénéfices futurs attendus des entités ayant généré les déficits. Cet exercice a été opéré à partir du budget 2014 et de la mise à jour des données relatives au plan stratégique 2015, réalisés au cours du dernier trimestre 2013. En fonction des entités et des pays, les horizons de temps retenus pour ces prévisions, sont compris entre trois et cinq ans, en toute hypothèse à l'intérieur des délais de report des déficits applicables dans chaque pays (Application de la norme IAS 12.34).

Au 31 décembre 2013 les déficits reportables cumulés non activés s'élèvent à 72,8 millions d'euros, dont 39,4 millions d'euros au titre

de l'exercice 2013 (31 décembre 2012 : 57,7 millions d'euros, dont 30 millions d'euros au titre de l'exercice 2012).

Les impôts différés actifs correspondants non comptabilisés s'élèvent à 19,3 millions d'euros, dont 10,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2013 (31 décembre 2012 : 14,9 millions d'euros, dont 7 millions d'euros au titre de l'exercice 2012).

Les autres impôts différés portent principalement sur les provisions et charges à payer non déductibles.

NOTE 16 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Autres titres de participation non consolidés		
Solde au début de la période	1,8	0,7
Mouvements de la période		
Acquisitions	0,1	0,1
Cessions	(0,4)	
Autres mouvements	(0,3)	1,0
Solde à la fin de la période	1,2	1,8

Les titres de participation non consolidés sont tous des titres de capitaux propres non cotés.

NOTE 17 AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS ET COURANTS

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Dépôts et cautionnements	37,4	37,1
Autres	6,9	6,8
Autres actifs financiers non courants	44,3	43,9
SICAV non monétaires	2,1	2,3
Autres	4,2	5,4
Actifs financiers courants	6,3	7,7

Les dépôts et cautionnements sont principalement des dépôts de garantie sur des loyers de bureaux. Ils ne sont pas porteurs d'intérêt. Tous les dépôts et cautionnements sont présentés en actifs financiers non courants. Leur échéance est très largement comprise entre 1 et 5 ans.

Le Groupe considère que la juste valeur des dépôts et cautionnements est proche de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012.

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (31 décembre 2012 : 5,8 millions d'euros).

NOTE 18 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Une partie de la dette USPP en livre sterling fait l'objet d'une couverture de change pour convertir la dette en euros.

Les instruments dérivés de devises à la clôture sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	[2,3]
16/07/2020	40 millions GBP	[5,4]
Passif non courant		[7,7]

Le Groupe a mis en place des couvertures de change contre euros de façon centralisée afin de se prémunir contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change (swap de change et achat et vente à terme) à la clôture sont les suivants :

- ÉCHÉANCE < 6 MOIS :

Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
216 millions USD	[0,4]
3 365 millions JPY	[0,4]
67 millions AUD	-
748 millions CAD	[4,1]
38 millions PLN	0,1
26 millions GBP	-
23 millions SGD	0,1
82 millions ZAR	-
82 millions CNY	-
Passif net	[4,8]

▪ ÉCHÉANCE > 6 MOIS :

Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
106 millions CNY	[0,1]
Passif	[0,1]

Au 31 décembre 2013, des achats à terme de dollars canadiens (CAD) dont la juste valeur au bilan est de -4,3 millions d'euros ont été qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Le Groupe ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

Le solde constitué en capitaux propres au titre des variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie est de -6,9 millions d'euros à la clôture. Ces montants seront recyclés en résultat financier à mesure que les flux couverts impacteront le résultat.

Le produit d'intérêt lié aux couvertures de change ayant fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie s'élève à 0,4 million d'euros en 2013.

Les couvertures de flux de trésorerie ne génèrent pas d'inefficacité significative en résultat financier au 31 décembre 2013.

Le poste « Instruments financiers dérivés » figurant au passif non courant de l'état de la situation financière comprend pour un montant de 14,9 millions d'euros une option de rachat de participations (« put sur minoritaires ») comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Suite à l'application de la norme IFRS 13, le risque de crédit propre de la Société sur les dérivés passifs ainsi que le risque de contrepartie sur les dérivés actifs sont inclus dans la juste valeur des instruments dérivés. L'impact lié à ce changement d'estimation dans la juste valeur est enregistré en résultat de l'exercice, pour un montant non significatif.

NOTE 19 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Créances clients et comptes rattachés	1 072,2	1 017,5
Stock de produits	12,7	8,7
Autres créances	118,3	112,0
Valeurs brutes	1 203,2	1 138,2
Provisions au début de la période	(77,7)	(83,0)
Dotations/reprises de la période	(5,5)	4,6
Variations de périmètre	(1,0)	(1,1)
Écarts de conversion et autres mouvements	3,5	1,8
Provisions à la fin de la période	(80,7)	(77,7)
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	1 122,5	1 060,5

Le Groupe estime que la juste valeur des créances est proche de leur valeur nette comptable, car toutes les créances ont une échéance à moins d'un an.

Les créances de gouvernement comprennent une créance de 22,0 millions de dollars américains, (16,0 millions d'euros au 31 décembre 2013) entièrement dépréciée depuis plusieurs années.

Il y a peu de concentration du risque de crédit au titre des créances clients en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale.

Le tableau suivant présente l'échéancier des créances clients et comptes rattachés qui ne font l'objet d'aucune provision pour dépréciation :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Créances clients et comptes rattachés	1 072,2	1 017,5
<i>dont</i>		
■ provisionnés	80,3	76,3
■ non provisionnés et échus :		
depuis moins d'un mois	183,0	201,1
entre 1 et 3 mois	137,5	116,0
entre 3 et 6 mois	59,3	60,9
depuis plus de 6 mois	60,6	45,1

NOTE 20 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Valeurs mobilières	11,2	8,1
Disponibilités	179,4	235,4
TOTAL	190,6	243,5

Les valeurs mobilières correspondent principalement à des SICAV monétaires qui répondent à la définition de trésorerie et équivalents de trésorerie au sens d'IAS 7.

Le Groupe considère que le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est principalement constitué de soldes disponibles. La trésorerie non disponible est en effet définie comme étant les soldes de trésorerie dans les pays où les remontées de dividendes et la mise en place d'accords de franchises ne sont pas possibles ou fortement contraints compte tenu de la réglementation en vigueur. La liste des pays concernés est évolutive et est revue régulièrement par le Groupe.

Au 31 décembre 2013, la trésorerie non disponible telle que définie ci-dessus représente environ 16% du poste « Trésorerie et

équivalents de trésorerie ». Seuls quatre pays sont concernés : l'Argentine, l'Iran, le Venezuela et l'Algérie.

Un peu plus de 70% du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est constitué de soldes de trésorerie répartis dans 65 pays ayant une réglementation spécifique (pays où la mise en place de prêts ou de comptes courants financiers est difficile ou impossible). Dans ces pays, les disponibilités sont rapatriées à l'occasion du règlement des dividendes ou lors de règlement des montants dus dans le cadre des accords de franchise internes au Groupe.

La trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie est composée des éléments suivants :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	190,6	243,5
Concours bancaires courants (Note 23)	(32,9)	(8,7)
Trésorerie nette au tableau consolidé des flux de trésorerie	157,7	234,8

NOTE 21 CAPITAL SOUSCRIT

CAPITAL SOCIAL

Le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2013 est de 442 042 000.

Il était de 110 498 636 au 31 décembre 2012. Toutes les actions ont une valeur nominale de 0,12 euro et sont entièrement libérées.

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION DE LA PRIME D'ÉMISSION

Le 12 juin 2013, la société mère a procédé à une augmentation de capital par conversion de la prime d'émission pour un montant de 39,8 millions d'euros, portant ainsi le capital social à 53,1 millions d'euros. Cette opération a été effectuée par élévation de la valeur nominale de l'action à 0,48 euro.

DIVISION DE LA VALEUR NOMINALE

Le 21 juin 2013, la société mère a procédé à une division de la valeur nominale des actions, multipliant ainsi par quatre le nombre d'actions composant le capital et divisant par quatre la valeur nominale de l'action. Chaque actionnaire a reçu quatre actions nouvelles pour une action ancienne. Cette opération a ainsi porté le nombre d'actions à 442 110 424, et ramené la valeur nominale à 0,12 euro.

AUGMENTATION DE CAPITAL

À la suite de l'exercice de 814 380 stock-options et la création de 814 380 actions, le Groupe a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 0,1 million d'euros en capital et 6 millions d'euros en prime d'émission.

RÉDUCTION DE CAPITAL

Le 13 décembre 2013, la société mère a procédé à une réduction de capital par annulation de 766 924 actions auto-détenues pour un montant de -0,1 million d'euros en capital et -17 millions d'euros en prime d'émission.

ACTIONS PROPRES

Au 31 décembre 2013, le Groupe possède 4 640 965 actions auto-détenues dont la valeur comptable est inscrite en diminution des capitaux propres.

NOTE 22 PAIEMENTS EN ACTIONS

Le Groupe a mis en place quatre types de rémunération qui sont dénoués en instruments de capitaux propres :

- des plans d'options d'achats d'actions et des plans d'options de souscription d'actions ;
- des plans de souscription d'actions à des conditions préférentielles ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites ;
- des plans de droits à l'appréciation d'actions.

PLANS D'OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS ET D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés du Groupe. Les attributions en 2012 et 2013 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option. Le

Groupe n'est tenu par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'Administration le 22 juillet 2013, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 240 800 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 21,01 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2013. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

La juste valeur moyenne unitaire des options attribuées durant l'exercice ressort à 2,6 euros (2012 : 11,63 euros).

TABLEAU DE MOUVEMENT DES OPTIONS (EN ÉQUIVALENT D'ACTIONS) :

	Prix moyen pondéré d'exercice des options (équivalent actions)	Nombre d'options (équivalent actions)	Durée restante moyenne d'expiration des options non exercées
Options au 31 décembre 2011	7,88	6 457 780	4,7 ans
Options accordées pendant la période	17,54	1 346 400	
Options annulées pendant la période	4,33	(36 000)	
Options exercées pendant la période	5,17	(2 398 040)	
Options au 31 décembre 2012	11,54	5 370 140	5,2 ans
Options accordées pendant la période	21,01	1 240 800	
Options annulées pendant la période	10,10	(61 200)	
Options exercées pendant la période	6,43	(814 380)	
Options au 31 décembre 2013	14,33	5 735 360	5,3 ans

Sur les options en circulation au 31 décembre de chaque année, 2 229 100 options étaient exerçables à fin 2013 (fin 2012 : 525 970*4).

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			Déc. 2013	Déc. 2012
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	3,79	259 700	533 960
Plan du 12/07/2006	12/07/2014	4,33	40 000	40 000
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	246 000	461 320
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	196 600	212 200
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	626 000	856 400
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	860 800	964 800
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	664 000	700 000
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	255 060	255 060
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	1 346 400	1 346 400
Plan du 22/07/2013	22/07/2021	21,01	1 240 800	-
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			5 735 360	5 370 140

Évaluation

La juste valeur des options en circulation durant l'exercice a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes, sauf pour les plans mis en place en 2006. Ces derniers ont été évalués à l'aide du modèle binomial.

La juste valeur des options attribuées en 2013 a été déterminée selon les principales hypothèses suivantes :

- prix d'exercice de 21,01 euros ;
- volatilité attendue de l'action de 19,7% (2012 : 23%) ;
- rendement du dividende de 2,2% (2012 : 1,77%) ;
- durée anticipée de l'option de 4 ans (2012 : 4 ans) ;
- taux d'intérêt sans risque de 0,67% (2012 : 0,67%), déterminé à partir des taux d'emprunt d'état sur la durée anticipée de l'option.

Le plan du 18 juillet 2012 attribuant des options de souscription d'actions était subordonné à un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2012. Cet objectif a été atteint. Le nombre des options à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 5% par an en 2013 (2012 : 5%).

En 2013, la charge relative aux stock-options comptabilisée par le Groupe s'élève à 2,5 millions d'euros (2012 : 2,2 millions d'euros)

PLANS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS À DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES**Fonctionnement**

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, le Groupe a attribué un plan d'épargne entreprise dans le cadre duquel les salariés ont souscrit 1 143 905 actions émises au titre d'une augmentation de capital en numéraire qui leur a été réservée à un prix de souscription

déterminé par application d'une décote de 20% sur le prix d'introduction en bourse. Les actions souscrites sont incessibles pendant 5 ans.

Évaluation

La juste valeur des services rendus par les salariés en échange de l'octroi de la décote de 20% sur le prix d'introduction est estimée à 1,87 euro par action, selon une méthodologie décrite dans la Note 3.24.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'introduction en bourse de 37,75 euros ;
- prix de souscription de 30,20 euros ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 15,05% ;

En 2013, aucune charge n'est constatée au titre des actions souscrites à un prix décoté, comme cela était également le cas au 31 décembre 2012.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES**Fonctionnement**

Par décision du Conseil d'Administration, le 22 juillet 2013, le Groupe a attribué des actions gratuites à certains de ses salariés et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté (ROA) de 2013 et sur le ratio résultat de gestion/chiffre d'affaires de 2014 et 2015. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.

SITUATION DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES EN FIN DE PÉRIODE :

Date d'attribution	Date d'expiration de la période d'acquisition	Nombre d'actions
Plan du 23/07/2010	23/07/2014	884 800
Plan du 18/07/2011	18/07/2014	460 400
Plan du 18/07/2011	18/07/2015	915 360
Plan du 14/12/2011 (dirigeant)	14/12/2014	94 176
Plan du 18/07/2012	18/07/2015	726 800
Plan du 18/07/2012	18/07/2016	879 800
Plan du 22/07/2013	22/07/2016	534 600
Plan du 22/07/2013	22/07/2017	792 900
Plan du 22/07/2013 (dirigeant)	21/07/2019	800 000
NOMBRE D'ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2013		6 088 836

Par décision du Conseil d'Administration, le 22 juillet 2013, le Groupe a attribué 800 000 actions gratuites au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 6 années de service en tant que mandataire social extensible pour une année complémentaire, si l'objectif de performance de la dernière année n'est pas atteint. L'attribution est subordonnée à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le *Total Shareholder Return* (TSR). Le TSR est un indicateur qui détermine le rendement d'une action de la Société pour l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte à la fois le dividende et l'appréciation du cours de bourse de l'action.

Les actions attribuées sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.

Évaluation

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2013 à certains salariés et au mandataire social a été déterminée à l'aide du modèle d'options de Black-Scholes. La juste valeur moyenne pondérée des actions gratuites ressort à 18,40 euros par action (2012 : 62,96/4 euros). La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2013 au mandataire social a été déterminée à l'aide du modèle Binomial et Monte Carlo et ressort à 5,77 euros.

Les principales hypothèses de valorisation des actions gratuites attribuées en 2013 à certains salariés et au mandataire social sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- rendement du dividende de 2,2% (2012 : 1,77%) ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 10,78% (2012 : 12,68%).

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux de réalisation de l'objectif de performance de 100% (2012 : 100%) et un taux d'attrition de 5% par an en 2013 (2012 : 5%).

SITUATION DU PLAN DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS EN FIN DE PÉRIODE :

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice (euros par action)	Nombre d'options (équivalent actions)	
			Déc. 2013	Déc. 2012
Plan du 13/12/2007	12/12/2013	7,55	-	110 104
NOMBRE D'OPTIONS AU 31 DÉCEMBRE			-	110 104

Les principales hypothèses de valorisation des actions gratuites attribuées en 2013 au mandataire social sont les suivantes :

- prix de l'action à la date d'attribution ;
- cours de référence 20,26 euros (1^{er} juillet 2013) ;
- volatilité Bureau Veritas 19,5% et 24,6% ;
- rendement du dividende de 2% ;
- taux emprunteur 7% ;
- taux sans risque 0,12% à 1,51% ;
- décote liée aux contraintes de risque et de liquidité de 10,78%.

Par ailleurs, le nombre des actions à acquérir est estimé selon un taux d'attrition de 0% par an.

En 2013, la charge relative aux actions gratuites comptabilisée par le Groupe s'élève à 18,1 millions d'euros (2012 : 14,4 millions d'euros).

PLANS DE DROITS À L'APPRÉCIATION D'ACTIONS**Fonctionnement**

Le 13 décembre 2007 par décision du Directoire, des droits à l'appréciation d'actions ont été attribués à certains salariés du Groupe.

Ces droits ne sont assortis d'aucune condition d'acquisition. Ils sont d'une durée maximale de 6 ans après la date d'attribution et peuvent être exercés de façon anticipée en cas de départ des salariés. Le prix d'exercice est fixé à la date d'attribution et il est non modifiable.

Évaluation

En 2013, la dette relative aux droits à appréciation d'actions est soldée (2012 : 1,7 million d'euros) et a généré une charge opérationnelle de 0,1 million d'euros (2012 : charge opérationnelle de 1,2 million d'euros).

Afin de couvrir son exposition contre le risque de variation de cours de l'action BVSA, le Groupe a souscrit, en février 2008, un contrat

d'achat à terme de 78 310 actions BVSA contre paiement d'une prime de 0,5 million d'euros. Cette prime est comptabilisée en « Actifs financiers courants » et est évaluée à la juste valeur à la date de clôture. Le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé en résultat opérationnel, soit une charge 0,3 million d'euros en 2013 (2012 : produit de 1,4 million d'euros).

NOTE 23 PASSIFS FINANCIERS

(millions d'euros)	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
Au 31 décembre 2012					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	782,7	-	-	164,2	618,5
Émission Obligataire	500,0	-	-	500,0	
Autres passifs financiers non courants	2,7	-	2,7		
Passifs financiers non courants	1 285,4	-	2,7	664,2	618,5
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	119,6	119,6			
Concours bancaires	8,7	8,7			
Autres passifs financiers courants	48,8	48,8			
Passifs financiers courants	177,1	177,1			
Au 31 décembre 2013					
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (+ 1 an)	907,1	-	24,1	363,6	519,4
Émission Obligataire	500,0	-	-	500,0	
Autres passifs financiers non courants	1,8	-	1,8		
Passifs financiers non courants	1 408,8	-	25,9	863,6	519,4
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	71,3	71,3			
Concours bancaires	32,9	32,9			
Autres passifs financiers courants	42,2	42,2			
Passifs financiers courants	146,4	146,4			
Intérêts estimés sur emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	275,6	56,9	57,1	130,2	31,4
Incidence des couvertures sur les flux (intérêts et capital)	2,5	(0,2)	(0,2)	0,8	2,0

Le montant de la dette brute a augmenté de 100,3 millions d'euros entre le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2013. L'augmentation de la dette en euros est principalement due au financement d'acquisitions.

Pour la ligne revolving de l'Emprunt Syndiqué 2012, l'échéance contractuelle a été retenue pour le calcul des intérêts, soit juillet 2017. De plus, les intérêts tiennent compte de l'incidence des couvertures de taux et de change.

Crédit Syndiqué 2006

Le crédit syndiqué 2006 a pris fin en mai 2013.

Emprunt « USPP 2008 »

En juillet 2008, un emprunt de type USPP (*US Private Placement*) a été mis en place à échéance juillet 2018 et 2020. Cet emprunt est souscrit auprès d'investisseurs et comporte quatre tranches remboursables *in fine* en dollar américain et en livre sterling.

Emprunt « USPP 2010 »

Pour financer notamment l'acquisition du groupe Inspectorate en 2010, le Groupe a souscrit auprès d'un institutionnel américain un emprunt pour un montant de 184,1 millions d'euros à échéance juillet 2019.

Emprunt « French PP 2010 »

Le Groupe a mis en place en juin 2010 une ligne de financement bancaire auprès d'institutionnels français d'un montant initial de 200 millions d'euros amortissable d'une durée de 5 ans (échéance juin 2015). Cet emprunt a été remboursé par anticipation et annulé au cours du deuxième semestre 2013.

Emprunt « USPP 2011 »

Le Groupe a mis en place en octobre 2011 une ligne de financement multideserves de 200 millions de dollars américains auprès d'un institutionnel américain. Le Groupe a confirmé l'utilisation d'une partie de cette ligne à hauteur de 100 millions de dollars américains pour une durée de 10 ans.

Emprunt « SSD »

Le Groupe a mis en place en décembre 2011 et sur le premier semestre 2012 un placement privé *Schuldschein* sur le marché allemand pour un montant total de 193 millions d'euros remboursable *in fine*, dont 101 millions d'euros à taux fixe. Le SSD a été émis en plusieurs tranches de durées variables entre 3,5 et 7 ans.

Billet de Trésorerie

Le Groupe a mis en place un programme de 300 millions d'euros de billets de trésorerie en 2013. Au 31 décembre 2013, il est utilisé à hauteur de 11,5 millions d'euros.

Émission Obligataire 2012

Le Groupe a réalisé le placement d'une émission obligataire non notée d'un montant de 500 millions d'euros à échéance 24 mai 2017 (maturité 5 ans) avec un coupon à taux fixe de 3,75%

Risque de change

La décomposition des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (courants et non-courants) par devise se présente comme suit :

Devise d'emprunt (millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Dollar US (USD)	321,5	232,7
Euro (EUR)	1 144,6	1 162,4
Autres Devises	12,3	7,2
TOTAL	1 478,4	1 402,3

L'emprunt USPP avec des tranches en livre sterling est converti partiellement en euros de façon synthétique et est ainsi inclus dans la catégorie « Euro (EUR) ».

Risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux dont l'objectif principal est de gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre dette à taux fixe et dette à taux variable.

Au 31 décembre 2013, la dette financière brute se répartit comme suit :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Taux fixe	1 130,6	1 140,4
Taux variable	347,8	261,9
TOTAL	1 478,4	1 402,3

Pour la partie à taux variable, les taux de référence utilisés sont l'Euribor et le Libor USD en fonction de la devise de tirage des emprunts à taux variable.

Les dates contractuelles de révision des taux sont, pour la dette à taux variable, inférieures ou égal à 6 mois.

Les taux d'intérêt des emprunts bancaires avec la marge sont détaillés ci-dessous aux dates de clôture :

Devise d'emprunt	Déc. 2013	Déc. 2012
Dollar US (USD)	1,65%	0,54%
Euro (EUR)	1,55%	1,90%

Les taux d'intérêt effectifs (TIE) sont proches des taux faciaux pour tous les programmes de financement.

Les analyses de sensibilité sur les risques de taux et de change, tels que définis par IFRS 7, figurent en Note 32 Information complémentaire sur les instruments financiers.

NOTE 24 AVANTAGES AU PERSONNEL À LONG TERME

Les avantages au personnel concernent les régimes à prestations définies suivants :

- les régimes de retraites, qui comprennent essentiellement des régimes fermés depuis plusieurs années. Les régimes de retraite sont généralement non financés à l'exception d'un nombre

très limité de régimes financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques ;

- les indemnités de fin de carrière ;
- les médailles de travail.

Les engagements inscrits au bilan sont les suivants :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Valeurs actualisées des obligations au titre des prestations définies	185,6	181,6
dont prestations de retraite	105,9	103,5
dont indemnités de fin de carrière	59,7	59,8
dont médailles du travail	20,0	18,3
Juste valeur des actifs de régime	(60,0)	(57,0)
Déficit/(excédent)	125,6	124,6

Les coûts constatés au compte de résultat par type d'avantage sont les suivants :

(millions d'euros)	2013	2012
Prestations de retraite	(5,9)	(6,6)
Indemnités de fin de carrière	(9,1)	(8,2)
Médailles du travail	(2,4)	(3,2)
TOTAL	(17,4)	(18,0)

Prestations de retraite

Les montants constatés au bilan pour les prestations de retraite sont déterminés de la façon suivante :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Valeur actualisée des obligations financées	63,0	59,7
Juste valeur des actifs des régimes	(60,0)	(57,0)
Déficit/(surplus) des obligations financées	3,0	2,7
Valeur actualisée des obligations non financées	42,9	43,8
Passif inscrit au bilan	45,9	46,5

Le tableau ci-après indique les montants comptabilisés au compte de résultat :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Coût des services rendus inclus dans le résultat opérationnel	(4,4)	(3,6)
Coût financier	[2,9]	[4,7]
Rendement implicite des actifs des régimes de retraite	1,7	2,2
TOTAL INCLUS DANS LE RÉSULTAT FINANCIER	(1,2)	(2,5)

En 2013, le rendement réel des actifs du régime s'est établi à 7,4 millions d'euros contre 8,1 millions d'euros en 2012.

Les variations de l'obligation au titre des prestations de retraite au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

(millions d'euros)	2013	2012
Obligation au début de la période	103,5	89,8
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4,4	3,6
Coût financier	2,9	4,7
Pertes/(gains) actuariels	(0,7)	18,6
Différences de conversion	[2,4]	[0,4]
Prestations servies	[3,2]	[4,5]
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	1,4	[8,3]
Obligation à la fin de la période	105,9	103,5

Le tableau ci-dessous indique les variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite au cours de l'exercice :

(millions d'euros)	2013	2012
Actifs de régime au début de la période	57,0	45,1
Rendement implicite des actifs des régimes	1,7	2,2
[Pertes]/gains actuariels	-	8,8
Différences de conversion	(1,7)	[0,6]
Cotisations patronales	2,6	10,1
Autres mouvements	0,4	[8,6]
Actifs de régime à la fin de la période	60,0	57,0

La répartition des actifs de retraites par type d'instrument financier se présente comme suit :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Instruments de capitaux propres	14,3	24%
Instruments de dette	4,3	7%
Autres	41,4	69%
TOTAL	60,0	100%
		57,0
		100%

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Déc. 2013
Taux d'actualisation	3,6%	3,1%	2,1%	3,6%	4,8%	3,5%
Rendement implicite des actifs de régime					4,8%	4,8%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	3,0%	2,5%	3,0%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	3,0%	3,4%	2,7%

	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Royaume-Uni	Déc. 2012
Taux d'actualisation	3,6%	2,8%	2,1%	3,6%	4,8%	3,5%
Rendement implicite des actifs de régime					4,8%	4,8%
Taux d'augmentation future des salaires	2,5%	3,3%	2,0%	2,0%	2,9%	2,6%
Taux d'augmentation future des retraites	2,0%	2,0%	3,0%	2,0%	2,9%	2,2%

Les données 2013 et 2012 représentent le taux moyen pondéré des 5 pays.

Les hypothèses se rapportant aux taux de mortalité futurs reposent sur des statistiques publiées et les données historiques sur chaque territoire. Pour les engagements en France, les tables INSEE 2002 ont été utilisées.

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises de première catégorie (iBoxx Corporate € AA). Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2013, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 33,7 millions d'euros (2012 : 34,7 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la France en 2013 est de 3,63%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 7,7% de

l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,3% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 5,2% de l'obligation relative à la France.

Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont principalement des indemnités versées au salarié en fin de carrière lors de son départ à la retraite. Dans certains pays, il s'agit aussi d'indemnités de fin de contrat non motivé par un départ en retraite. Ces avantages rentrent dans le cadre de régimes non financés.

Les variations de l'obligation au titre des indemnités de départ au cours de l'exercice sont détaillées ci-dessous :

<i>(millions d'euros)</i>	Déc. 2013	Déc. 2012
Obligation au début de la période	59,8	44,6
Coût des services rendus au cours de l'exercice	6,8	4,6
Coût financier	1,5	1,7
Pertes/(gains) actuariels	(1,0)	10,5
Différences de conversion	(1,1)	(0,1)
Prestations servies	(8,0)	(4,9)
Passifs assumés lors d'un regroupement d'entreprises et autres mouvements	1,1	1,6
Réductions et liquidations	0,6	1,8
Obligation à la fin de la période	59,7	59,8

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	Déc. 2013	Déc. 2012
Taux d'actualisation	3,5%	3,6%
Taux d'augmentation future des salaires	3,0%	2,6%

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2013, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 43,7 millions d'euros (2012 : 44,6 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour

la France en 2013 est de 3,13%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 6,3% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,3% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 4% de l'obligation relative à la France.

Médailles du travail

Les variations au bilan et les montants comptabilisés au compte de résultat au titre des médailles du travail sont les suivants :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Obligation au début de la période	18,3	15,5
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1,3	2,4
Coût financier	0,4	0,6
Différences de conversion	[0,4]	-
Prestations servies	[1,0]	[1,0]
Autres mouvements	1,4	0,8
Obligation à la fin de la période	20,0	18,3

Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie. Il est la moyenne des taux utilisés par les 5 pays du Groupe ayant les obligations les plus importantes. Au 31 décembre 2013, l'obligation relative à la France, principal contributeur, s'élève à 15,2 millions d'euros (2012 : 14,4 millions d'euros). Le taux d'actualisation retenu pour la

France en 2013 est de 3,13%. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation entraînerait une diminution de 5,0% de l'obligation relative à la France. Une diminution de 0,3% du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 2,6% de l'obligation relative à la France.

Information sur les écarts actuariels

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres au début de la période	35,2	14,9
(Gains) et pertes actuariels comptabilisés en capitaux propres dans la période	[1,7]	20,3
[Gains]/ Pertes d'expérience	0,2	11,4
Changement d'hypothèses	[1,4]	17,2
[Gains]/ Pertes sur rendement des actifs	[0,5]	[8,3]
Montant cumulé des (gains) et pertes comptabilisés en capitaux propres à la fin de la période	33,5	35,2

Régimes à contributions définies

Au titre de ces régimes, les contributions constatées en 2013 s'élèvent à 65,6 millions d'euros (2012 : 67,3 millions d'euros).

NOTE 25 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(millions d'euros)	Déc. 2012	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2013
Provisions pour litiges sur contrats	50,6	5,8	[4,3]	[6,5]	[0,8]	[0,2]	[1,4]	43,2
Autres provisions pour risques et charges	20,6	23,0	[11,8]	[6,1]	-	[1,9]	4,4	28,2
TOTAL PROVISIONS	71,2	28,8	[16,1]	[12,6]	[0,8]	[2,1]	3,0	71,4

(millions d'euros)	Déc. 2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Effet de l'actualisation	Variations de périmètre	Écarts de conversion et autres mouvements	Déc. 2012
Provisions pour litiges sur contrats	55,5	6,0	[5,4]	(6,9)	0,9	1,4	(0,9)	50,6
Autres provisions pour risques et charges	25,6	13,0	(15,0)	[3,9]	-	-	0,9	20,6
TOTAL PROVISIONS	81,1	19,0	(20,4)	(10,8)	0,9	1,4	-	71,2

Note : Le poste autres provisions pour risques et charge inclut les provisions sur restructurations, les provisions pour pertes à terminaison ainsi que d'autres provisions dont le montant pris individuellement est non significatif.

La variation des provisions pour risques et charges est liée aux changements d'estimations résultant de l'évolution des litiges en 2013 et à la naissance de nouveaux risques qui, pris individuellement, et compte tenu des couvertures d'assurance du Groupe sont non significatifs.

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est impliqué au titre de certaines de ses activités dans des procédures judiciaires visant en particulier à mettre en cause sa responsabilité civile professionnelle à la suite de prestations de services fournies. Bien que le Groupe porte une grande attention à la maîtrise des risques et à la qualité des prestations réalisées, certaines peuvent donner lieu à des réclamations et aboutir à des condamnations péquénaires.

Les charges pouvant résulter de ces litiges font l'objet de provisions déterminées après prise en compte des montants couverts par les polices d'assurance du Groupe. La détermination des provisions pour risques et charges au 31 décembre 2013 prend en compte les deux litiges exceptionnels ci-dessous :

- contentieux né en 2004 relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie ;

- contentieux né en 2004 relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Une description du statut de ces litiges figure au paragraphe 1.13 Procédures, enquêtes gouvernementales, administratives, judiciaires et d'arbitrage du document de référence 2013.

Sur la base des couvertures d'assurance concernant ces litiges, et en l'état des informations connues à ce jour, la Société considère après prise en compte des avis de ses avocats que ces sinistres n'auront pas d'impact défavorable significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont le Groupe soit menacé) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

NOTE 26 DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Fournisseurs et comptes rattachés	232,3	240,7
Produits constatés d'avance	88,2	78,3
Dettes fiscales et sociales	416,4	411,0
Autres dettes	51,0	57,7
TOTAL	787,9	787,7

Les produits constatés d'avance représentent principalement la facturation des contrats en cours pour la partie des prestations non encore réalisées.

NOTE 27 VARIATIONS DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIÉ À L'ACTIVITÉ

Les variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité s'élèvent à (75,6) millions d'euros au 31 décembre 2013 contre (24,6) millions d'euros au 31 décembre 2012.

Elles se ventilent comme suit :

(millions d'euros)	2013	2012
Créances clients et comptes rattachés	[84,8]	[44,7]
Fournisseurs et comptes rattachés	1,3	8,6
Autres débiteurs et créiteurs	7,9	11,4
Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	[75,6]	[24,6]

NOTE 28 ACTIFS ET PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Au 31 décembre 2013, le Groupe n'a pas identifié d'actifs et passifs destinés à être cédés dans les douze prochains mois.

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
Actifs destinés à être cédés		
Immobilisations corporelles	-	1,9
Actifs financiers non courants	-	0,3
Clients et autres débiteurs	-	2,8
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	-	0,4
TOTAL	-	5,4
Passifs destinés à être cédés		
Passifs financiers non courants	-	0,7
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	-	0,3
TOTAL	-	1,0

NOTE 29 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation, utilisés pour la détermination des résultats par action, est détaillé dans le tableau ci-dessous :

(en milliers)	2013	2012
Nombre d'actions composant le capital au 1er janvier	441 995	442 104
Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)		
Attribution d'actions gratuites	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	313	1 544
Nombre d'actions auto-détenues	[3 732]	[2 868]
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	438 576	440 780
Effet dilutif		
Attribution d'actions gratuites	5 410	5 208
Options de souscriptions d'actions	2 308	2 044
Nombre moyen pondéré dilué d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	446 294	448 032

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2013	2012
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en milliers d'euros</i>)	345 076	297 591
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (<i>en milliers</i>)	438 576	440 780
Résultat de base par action (<i>en euros</i>)	0,79	0,68

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de tous les instruments financiers ayant un effet potentiellement dilutif.

La Société possède deux catégories d'instruments ayant un effet potentiellement dilutif : des options sur actions et des actions gratuites.

Pour les options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être émises sur la base du prix

d'exercice et la juste valeur des droits de souscription attachés aux options sur actions en circulation. Le nombre d'actions ainsi calculé est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises si les options avaient été exercées.

Les actions attribuées gratuitement sont des actions ordinaires potentielles dont l'émission est subordonnée à l'accomplissement d'une période de service ainsi qu'à la réalisation d'objectifs de performance. Les actions gratuites prises en compte sont celles qui auraient pu être émises en considérant que la date de clôture est la fin de la période d'éventualité.

	2013	2012
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (<i>en milliers d'euros</i>)	345 076	297 591
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action (<i>en milliers</i>)	446 294	448 032
Résultat dilué par action (<i>en euros</i>)	0,77	0,66

Suite à la division de la valeur nominale des actions, le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action de base et le résultat par action dilué a été calculé en prenant en compte l'opération de fractionnement de manière rétroactive sur les

périodes présentées, soit 2013 et 2012. Ce calcul permet une meilleure comparabilité entre les deux périodes, et de montrer que la valeur du portefeuille d'un actionnaire n'est pas modifiée par l'opération.

NOTE 30 DIVIDENDE PAR ACTION

Le 6 juin 2013, la société mère a procédé à la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2012, aux actions ayant droit à hauteur de 200,4 millions d'euros correspondant au paiement d'un dividende unitaire de 1,83 euro par action ; équivalent à 0,46 euro par action après division par quatre de la valeur nominale des actions (1,27 euro en 2012 équivalent à 0,32 euro après division par quatre de la valeur nominale des actions).

NOTE 31 ENGAGEMENTS HORS BILAN ET NANTISSEMENTS

Les engagements du Groupe incluent principalement l'activité de financement (ligne de crédit, garanties et cautions données), ainsi que des engagements au titre des contrats de location simple.

Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

Lignes de crédit reçues et non utilisées

Le Groupe dispose suite à la mise en place en juillet 2012 d'un nouvel Emprunt Syndiqué, l'Emprunt Syndiqué 2012, d'un montant de 450 millions d'euros, d'une ligne confirmée disponible de 320 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Par ailleurs, dans le cadre de la ligne de financement USPP 2011 mise en place en octobre 2011 pour une durée de trois ans,

100 millions de dollars américains sont disponibles au 31 décembre 2013. L'utilisation de cette ligne reste cependant soumise à l'accord préalable de l'investisseur.

Enfin, dans le cadre de la ligne de financement USPP 2013 mise en place en octobre 2013 pour une durée de trois ans, 75 millions de dollars américains sont disponibles au 31 décembre 2013. L'utilisation de cette ligne reste cependant soumise à l'accord préalable de l'investisseur.

Un contrat prêt-relais d'un montant de 500 millions d'euros a été souscrit en décembre 2013 pour sécuriser le financement de l'acquisition de Maxxam Analytics International Corporation dont l'accord a été signé le 20 décembre.

Garanties et cautions données

Le montant et les échéances des garanties et cautions données sont les suivantes :

(millions d'euros)	Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Au 31 décembre 2013	269,9	111,7	92,1	66,1
Au 31 décembre 2012	196,2	67,5	119,5	9,2

Les engagements donnés incluent des garanties et cautions de type garanties bancaires et garanties parentales.

- **Garanties bancaires** : il s'agit notamment de garanties de marché telles que des garanties de soumission (*bid bond*) et des garanties de bonne exécution (*performance bond*).
 - les garanties de soumission permettent au bénéficiaire de se prémunir en cas de retrait de l'offre commerciale, de refus de signature de contrat ou de non apport des garanties demandées ;
 - les garanties de bonne exécution garantissent à l'acheteur que BV exécutera comme convenu les obligations contractuelles. Elles sont habituellement émises pour un pourcentage (de l'ordre de 10%) de la valeur du contrat.
- **Garanties parentales** : elles concernent principalement des garanties de marché (bonne exécution) et peuvent être limitées

en valeur et en durée ou illimitées en valeur. Pour les garanties illimitées, le montant retenu pour la valorisation des engagements présentée ci-dessus correspond à la valeur totale du contrat.

Au 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe considère que le risque de décaissement relatif à des garanties décrites ci-dessus est faible.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

Locations simples : montants comptabilisés et engagements

Le Groupe loue des bureaux, des laboratoires et des équipements dans le cadre de locations simples résiliables ou non résiliables. Ces contrats ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement.

Les charges de location comptabilisées s'analysent comme suit :

(millions d'euros)	2013	2012
CHARGES DE LOCATION SIMPLE	124,5	125,8
dont locations immobilières	111,4	111,5
dont locations d'équipement	13,1	14,3

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimaux futurs (hors charges locatives) au titre des contrats immobiliers de location simple non résiliables :

(millions d'euros)	Déc. 2013	Déc. 2012
PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS	317,4	296,8
A moins d'un an	85,7	85,7
Entre 1 et 5 ans	174,3	184,1
A plus de 5 ans	57,3	27,0

Nantissements

(millions d'euros)	Type	Montant de l'actif nanti (a)	Total du poste au bilan (b)	% correspondant (a)/(b)
Au 31 décembre 2013				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	5,8	44,3	13,1%
Sur total de l'actif		5,8	3 717,1	0,2%
Au 31 décembre 2012				
Sur autres actifs financiers non courants	Nantissement	5,8	43,9	13,2%
Sur total de l'actif		5,8	3 805,0	0,2%

Des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAV non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles ou corporelles nanties par le Groupe au 31 décembre 2013 et 2012.

NOTE 32 INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente, par catégorie d'instruments financiers selon IAS 39, les valeurs comptables, leur décomposition par type de valorisation et leur juste valeur à la clôture de chaque exercice :

(millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39						
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur		
Au 31 décembre 2013									
Actifs financiers									
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,2	-	-	-	1,2	1,2		
Autres actifs financiers non courants	ADE	44,1	44,1	-	-	-	44,1		
Clients et autres débiteurs	PC	1 066,1	1 066,1	-	-	-	1 066,1		
Actifs financiers courants	PC	4,2	4,2	-	-	-	4,2		
Actifs financiers courants	JVCR	2,1	-	-	-	2,1	2,1		
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	0,6	-	-	-	0,6	0,6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	190,6	-	-	-	190,6	190,6		
Passifs financiers									
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 478,4	1 478,4	-	-	-	1 562,1		
Concours bancaires	JVCR	32,9	-	-	-	32,9	32,9		
Autres passifs financiers non courants	CA	1,8	1,8	-	-	-	1,8		
Dettes fournisseurs et autres crébiteurs	CA	787,9	787,9	-	-	-	787,9		
Passifs financiers courants	CA	42,2	42,2	-	-	-	42,2		
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	28,2	-	-	26,9	1,3	28,2		
Au 31 décembre 2012									
Actifs financiers									
Titres de participation non consolidés	JVCR	1,8	-	-	-	1,8	1,8		
Autres actifs financiers non courants	ADE	43,9	43,9	-	-	-	45,7		
Clients et autres débiteurs	PC	1 021,3	1 021,3	-	-	-	1 021,3		
Actifs financiers courants	PC	5,5	5,5	-	-	-	5,5		
Actifs financiers courants	JVCR	2,3	-	-	-	2,3	2,3		
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	25,0	-	-	22,6	2,4	25,0		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	JVCR	243,5	-	-	-	243,5	243,5		

(millions d'euros)	Catégorie IAS 39	Valeur au bilan	Mode de valorisation au bilan selon la norme IAS 39				
			Coût amorti	Coût	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par compte de résultat	Juste valeur
Passifs financiers							
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	CA	1 402,3	1 402,3	-	-	-	1 477,8
Concours bancaires	JVCR	8,7	-	-	-	8,7	8,7
Autres passifs financiers non courants	CA	2,7	2,7	-	-	-	2,7
Dettes fournisseurs et autres créateurs	CA	787,7	787,7	-	-	-	787,7
Passifs financiers courants	CA	48,9	48,9	-	-	-	48,9
Instruments financiers dérivés	JVCR/JVCP	24,8	-	-	21,5	3,3	24,8

Note : les abréviations des catégories d'IAS 39 sont les suivantes :

- ADE pour les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- PC pour les prêts et créances ;
- JVCR pour les instruments à juste valeur par compte de résultat hors intérêts courus non échus ;
- JVCP pour les instruments à juste valeur par capitaux propres hors intérêts courus non échus ;
- CA pour les dettes financières valorisées au coût amorti.

À l'exception des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, le Groupe estime que la valeur comptable de ses instruments financiers figurant au bilan est proche de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation qui s'appuient sur des données de marché observables (niveau 2). À titre d'exemple, dans le cas de l'emprunt USPP 2008, le calcul est fondé sur la comparaison entre le taux fixe dû sur les années restantes et la courbe de taux des fonds d'État américains et britanniques sur la même période.

Les natures de profits et de pertes constatés par catégorie d'instrument financier, se décomposent comme suit :

(millions d'euros)	Intérêts	Ajustements				Gains/(pertes) nets Déc 2013	Gains/(pertes) nets Déc 2012
		de juste valeur	du coût amorti	Écarts de change	Pertes de valeur		
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	ADE	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances	PC	-	-	-	(6,5)	(5,5)	(12,0)
Actifs et passifs financiers à la JV par compte de résultat	JVCR	2,2	1,6	-	4,2	-	8,0
Dettes financières au coût amorti	CA	[64,6]	-	-	4,5	-	[60,1]
TOTAL		(62,4)	1,6	-	2,2	(5,5)	(56,3)

Analyses de sensibilité

En raison du caractère international de ses activités, le Groupe est exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Risque de change opérationnel

De manière générale, des couvertures naturelles sont en place du fait de la correspondance des coûts et des produits dans la plupart des pays où le Groupe opère car les prestations de service sont fournies localement. En conséquence, le Groupe est relativement peu exposé au risque de change lié à des transactions dans des monnaies différentes.

Risque de conversion

En 2013, plus de la moitié du chiffre d'affaires du Groupe était réalisé dans des devises autres que l'euro dont 12% en dollars américains, 6% en dollars australiens, 7% en yuans chinois, 4% en réals brésiliens et 5% en dollars de Hong Kong. Prises individuellement, les autres devises ne représentaient pas plus de 5% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette évolution est notamment liée au fort développement des activités du Groupe en dehors de la zone euro, en Asie et notamment en dollar américain aux États-Unis ou à des devises qui lui sont liées.

Par ailleurs, la devise de présentation des états financiers étant l'euro, le Groupe doit convertir en euros les actifs, passifs, produits et charges libellés dans d'autres monnaies que l'euro lors de la préparation des états financiers. Les résultats de ces activités sont consolidés dans le compte de résultat du Groupe après conversion au taux moyen de la période. Les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture de la période. En conséquence, les variations de cours de change de l'euro par rapport aux autres devises affectent le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés même si leur valeur reste inchangée dans leur devise d'origine.

Ainsi, une variation de 1% de l'euro contre :

- le dollar américain aurait eu un impact de 0,12% sur le chiffre d'affaires consolidé 2013 et de 0,12% sur le résultat opérationnel 2013 ;
- le dollar australien aurait eu un impact de 0,06% sur le chiffre d'affaires consolidé 2013 et de 0,02% sur le résultat opérationnel 2013 ;
- le yuan chinois aurait eu un impact de 0,07% sur le chiffre d'affaires consolidé 2013 et de 0,15% sur le résultat opérationnel 2013 ;

- le réal brésilien aurait eu un impact de 0,04% sur le chiffre d'affaires consolidé 2013 et de 0,03% sur le résultat opérationnel 2013 ;
- le dollar de Hong Kong aurait eu un impact de 0,05% sur le chiffre d'affaires consolidé 2013 et de 0,05% sur le résultat opérationnel 2013.

Risque de change financier

Le Groupe, s'il le juge nécessaire assure la couverture de certains engagements en alignant les coûts de financement sur les produits d'exploitation dans les devises concernées.

De plus, lorsqu'un financement est mis en place dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe procède à des couvertures de devises ou de change pour se prémunir du risque de change au compte de résultat.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de sensibilité au 31 décembre 2013 sur les instruments financiers exposés au risque de change sur les principales monnaies étrangères au niveau du Groupe (soit l'euro, le dollar américain et la livre sterling).

	Devises non fonctionnelles		
	USD	EUR	GBP
Passif financier	(763,7)	(52,9)	(145,8)
Actif financier	725,0	62,1	71,3
Position Nette (actif-passif) avant couverture	(38,7)	9,2	(74,5)
Instruments financiers de couverture de change	146,9	-	75,0
Position Nette (Actif - Passif) après couverture	108,2	9,2	0,5
Impact d'une augmentation de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres			(0,5)
Sur le résultat net avant impôts	1,1	0,1	-
Impact d'une diminution de 1% des cours de change			
Sur les capitaux propres			0,5
Sur le résultat net avant impôts	(1,1)	(0,1)	-

Le Groupe est exposé à un risque de change inhérent à des instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère, c'est-à-dire dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de chacune des entités du Groupe. L'analyse de sensibilité ci-dessous présente l'impact que pourrait avoir la variation significative de l'euro, du dollar américain et de la livre sterling sur le résultat en tant que devise non fonctionnelle. Dans le cas du dollar américain, ne sont pas incluses dans l'étude les entités pour lesquelles la devise fonctionnelle est une devise fortement corrélée au dollar américain (par exemple : les entités basées à Hong-Kong). De plus, les passifs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité et ayant fait l'objet d'une couverture pour les convertir de façon synthétique dans la monnaie fonctionnelle, ne sont pas inclus. Les impacts d'une variation de 1% sur les couvertures sont présentés dans le tableau ci-dessus. Les instruments financiers libellés dans une monnaie étrangère qui font l'objet de cette analyse de sensibilité correspondent aux principaux postes du bilan de nature monétaire et plus particulièrement aux actifs financiers non courants et courants, aux créances clients et d'exploitation, à la trésorerie et aux

équivalents de trésorerie, aux dettes financières courantes et non courantes, aux passifs courants et aux dettes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La politique du Groupe à cet égard consiste à limiter l'impact de la hausse des taux d'intérêt et permet d'avoir recours au besoin à des instruments dérivés de taux

Le Groupe suit mensuellement son exposition au risque de taux et apprécie le niveau des couvertures mises en place ainsi que leur adaptation au sous-jacent. Sa politique consiste à ne pas être exposé sur longue période (plus de six mois) au risque d'augmentation des taux d'intérêts pour une part supérieure à 60% de la dette nette consolidée. Ainsi, le Groupe est susceptible de conclure d'autres accords de *swaps*, tunnels ou autres instruments de façon à se conformer aux objectifs fixés. Les instruments utilisés sont de nature non spéculative.

Le tableau ci-dessous présente, au 31 décembre 2013, l'échéance des actifs et dettes financières à taux fixe et à taux variable :

(millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total Déc 2013
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux fixe	(9,1)	(676,6)	(445,0)	(1 130,6)
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit à taux variable	(62,2)	(211,2)	(74,4)	(347,8)
Concours bancaires	(32,9)	-	-	(32,9)
TOTAL - PASSIF FINANCIER	(104,2)	(887,7)	(519,4)	(1 511,3)
TOTAL - ACTIF FINANCIER	190,6	-	-	190,6
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable avant couverture	95,5	(211,2)	(74,4)	(190,1)
Instruments financiers de couverture de taux	-	-	-	-
Position Nette (Actif - Passif) à taux variable après couverture	95,5	(211,2)	(74,4)	(190,1)
Impact d'une augmentation de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				(1,9)
Impact d'une diminution de 1% des taux d'intérêt				
Sur les capitaux propres				-
Sur le résultat net avant impôts				1,9

Au 31 décembre 2013, compte tenu de la position nette à taux variable après couverture présentée dans le tableau ci-dessus, le Groupe estime qu'une augmentation de 1% des taux d'intérêt à court terme dans toutes les devises entraînerait une augmentation de la charge d'intérêt du Groupe de l'ordre de 1,9 million d'euros.

La dette supérieure à 5 ans, soit 519,4 millions d'euros est essentiellement à taux fixe. Au 31 décembre 2013, 77% de la dette brute consolidée du Groupe était à taux fixe.

NOTE 33 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les parties liées sont le Groupe Wendel, actionnaire principal de la Société, ainsi que le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, mandataires sociaux de la Société.

Les montants comptabilisés au titre des rémunérations versées en France (parts fixe et variable) et des plans de rémunération à long terme (attribution d'options et actions de performance) sont les suivants :

(millions d'euros)	2013	2012
Salaires	2,1	2,0
Stock-options	0,3	0,5
Attribution d'actions gratuites	1,4	0,8
Total comptabilisé en charges de l'exercice	3,8	3,3

Les montants indiqués correspondent à la juste valeur comptable des options et des actions conformément aux normes IFRS. Il ne s'agit donc pas des montants réels qui pourraient être dégagés lors de l'exercice des options de souscription si celles-ci sont exercées ou lors de l'acquisition des actions, si celles-ci deviennent acquises. Il est par ailleurs rappelé que ces attributions d'options et actions sont soumises à des conditions de présence et de performance.

La valorisation des actions correspond à la juste valeur évaluée selon le modèle Black-Scholes et non à une rémunération réellement perçue. Ces attributions d'actions de performance sont soumises à des conditions de présence et de performance.

Le nombre de stock-options détenues par les dirigeants mandataires sociaux s'élève à 480 000 au 31 décembre 2013 (896 580 au 31 décembre 2012), à une juste valeur par action de 2,75 euros (31 décembre 2012 : 2,63 euros).

Le nombre d'actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux s'élève à 1 048 000 au 31 décembre 2013 (434 176 au 31 décembre 2012).

NOTE 34 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Finalisation de l'acquisition de Maxxam Analytics

Le 20 décembre 2013, Bureau Veritas a signé un accord avec la société OMERS Private Equity, portant sur l'acquisition de sa filiale Maxxam Analytics International Corporation, leader canadien des services d'analyse, pour un montant de 650 millions de dollars canadiens. La clôture de la transaction est intervenue le 31 janvier 2014.

Maxxam intervient dans trois activités principales : les services environnementaux, les services d'analyse de produits pétroliers et les services d'analyse alimentaire, médico-légale et d'ADN. Leader sur ses marchés, Maxxam dispose du plus important réseau de laboratoires du Canada et emploie environ 2 500 personnes. Son chiffre d'affaires pour l'exercice clos à fin mars 2013 s'élevait à 246 millions de dollars canadiens.

Émission obligataire

Le 21 janvier 2014, le Groupe a réalisé une émission obligataire d'un montant de 500 millions d'euros, non notée à 7 ans, dont le coupon est de 3,125%.

Cette opération permet à Bureau Veritas de poursuivre la diversification de ses sources de financement et d'accompagner son développement, notamment pour l'acquisition de Maxxam Analytics, le leader canadien des services d'analyse en laboratoire.

Suite au succès cette émission, le contrat prêt relais *bridge to bond* d'un montant de 500 millions d'euros a été annulé.

Dividende

La proposition de résolutions de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2014 inclut une distribution de dividendes au titre de l'exercice 2013 de 0,48 euro par action.

NOTE 35 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale

Type : Filiale (F) ; Succursale (S) ; GIE (G).

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Afrique du Sud	BV South Africa	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	ACT	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Afrique du Sud	Inspectorate Chemtaur (Pty) Ltd	F	73,30	73,30	73,30	73,30
Afrique du Sud	Inspectorate Marine (Pty) Ltd	F	51,00	37,38	51,00	37,38
Afrique du Sud	M&L Laboratory Services (Pty) Ltd	F	100,00	73,30	100,00	73,30
Afrique du Sud	Inspectorate Gazelle Testing Services (Pty) Ltd	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Afrique du Sud	Tekniva	F	100,00	70,00		
Afrique du Sud	Carab Technologies Pty Ltd	F	100,00	70,00		
Algérie	BV Algérie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Certification Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BVCPS Germany	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Construction Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	BV Germany Holding GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Bureau Veritas Industry Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	One TÜV	F	66,67	66,67	66,67	66,67
Allemagne	Inspectorate Germany GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Inspectorate Deutschland GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Pockrandt GmbH Technische Qualitätskontrolle	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	Technitas Central Europe	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Allemagne	Unicar GmbH	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Allemagne	7 Layers Germany AG	F	100,00	100,00		
Allemagne	LVQ Werkstoffprüfung	F	100,00	100,00		
Allemagne	Wireless IP	F	100,00	100,00		
Allemagne	BV SA - Allemagne	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Angola	BV Angola	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Arabie Saoudite	BV SATS	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Arabie Saoudite	Inspectorate International Saudi Arabia Co Ltd	F	65,00	65,00	65,00	65,00
Arabie Saoudite	Sievert Arabia Ltd	F	100,00	100,00		
Arabie Saoudite	BV SA - Arabie Saoudite	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	BV Argentine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	Inspectorate de Argentina SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Argentine	ACME Analytical Lab. (Argentina) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Australia Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas HSE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability					
Australie	Services Australia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Risk & Safety Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
	Bureau Veritas Asset Integrity & Reliability					
Australie	Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas International Trade Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	CCI Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Bureau Veritas Minerals Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Ultra Trace	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	ACN 079798397 Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Amdel Holdings Finance	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Inspectorate Australia Holdings Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Australie	Leonora Laverton Assay Laboratories Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
	Bureau Veritas Certification Austria (ex-Zertifizierung Bau)					
Autriche	Zertifizierung Bau	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	BV Azeri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Azerbaïdjan	Inspectorate International Azeri LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahamas	Inspectorate Bahamas Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	Inspectorate International (Bahrain) Ltd WLL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bahrein	BV SA - Bahrein	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BIVAC Bangladesh	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BVCPS Bangladesh	F	100,00	100,00	98,00	98,00
Bangladesh	BV Bangladesh Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bangladesh	BV CPS Chittagong Ltd	F	99,8	99,8	99,8	99,8
Belarus	BV Belarus Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Certification Belgium	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	AIBV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV Marine Belgium & Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Ghent NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Belgique	Inspectorate Gordinne General International Surveyors NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Inspectorate Antwerp NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Unicar Benelux SPRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	Euroclass NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Belgique	BV SA – Belgique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BIVAC Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	BV Bénin	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bénin	Société d'exploitation du guichet unique du Bénin (SEGUB)	F	51,00	46,00	100,00	90,00
Birmanie	Myanmar BV Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bolivia	BV Fiscalizadora Boliviana SRL	F	100,00	100,00		
Bosnie	BV Sarajevo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bosnie	Inspectorate Balkan D00	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	BV do Brasil	F	100,00	100,00	99,96	99,96
Brésil	BVQI do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Tecnitas do Brasil	F	100,00	100,00	100,00	99,99
Brésil	Autoreg	F	100,00	100,00	100,00	99,96
Brésil	Autovis	F	100,00	100,00	100,00	99,96
Brésil	Loss Control do Brasil S/C Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	Inspectorate do Brasil Inspeções Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brésil	ACME Analytical Laboratorios Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Brunei	BV SA – Brunei	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	BV Varna	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Bulgarie	Inspectorate Bulgaria EOOD	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Burkina Faso	Bureau Veritas Burkina SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cambodge	Bureau Veritas (Cambodia) Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cameroun	BV Douala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Certification Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV I&F Canada	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	BV Ontario	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	RM Inspect Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	Chas Martin Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	0832484 BC Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	ACME Analytical Laboratories Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	ACME Analytical (Labs.) Vancouver Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	T H Hill Canada Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Canada	OTI Canada Group	F	100,00	100,00		
Canada	8727970 Canada Inc	F	100,00	100,00		
Chili	BV Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BVQI Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	BV Chile Capacitacion Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ECA Control y Asesoramiento (ex-ECA Chile)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Cesmec Chile	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Chili	Geoanalitica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Servicios de Inspección Inspectorate Chile Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	ACME Analytical Laboratories SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chili	Panamerica de leasing	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Bureau Veritas Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Consulting Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS Shanghai (ex-MTL Shanghai)	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	LCIE China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification Hong Kong	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Certification China (ex-Falide International Quality Assessment)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BIVAC Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV HK Ltd [009] branch Marine (338)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BVCPS HK (mainly Taiwan branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Tecnitas far East	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Guangzhou BVCPS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Bosun – Safety Technology	F	100,00	100,00	90,00	71,10
Chine	Safety Technology Holding	F	100,00	100,00	79,00	79,00
Chine	BV Shenzhen	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Chine	NDT Technology Holding	F	100,00	100,00	71,00	71,00
Chine	BV-Fairweather Inspection & Consultants	F	100,00	100,00	100,00	71,00
Chine	Bureau Veritas Marine China	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	ADT Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	NS Technology	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	BV Quality Services Shanghai	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Inspectorate [Shanghai] Ltd	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Chine	BVCPS Jiangsu Co (JV)	F	60,00	51,00	60,00	51,00
Chine	Beijing Huaxia Supervision Co	F	70,00	70,00	70,00	70,00
Chine	Shanghai Davis Testing Technology Co. Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Chine	Aces Champion Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BV Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	BVQI Colombia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ECA Colombie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Inspectorate Colombia Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	ACME Analytical Lab. Colombia SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	T H Hill Colombia, branch	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Colombie	Tecnicontrol SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BV Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Congo	BIVAC Congo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV Certification Korea (ex-BVQI Korea)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	BV KOTITI Korea Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Corée	BVCPS ADT Korea Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Corée	7 Layers Korea Ltd	F	100,00	100,00		
Corée	BV SA – Corée	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Costa Rica	Inspectorate Costa Rica SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Côte d'Ivoire	BV Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	BIVAC Scan CI	F	61,99	61,99	100,00	99,99
Côte d'Ivoire	BIVAC Côte d'Ivoire	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Côte d'Ivoire	Bureau Veritas Mineral Laboratories	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	BV Croatia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Croatie	Inspectorate Croatia Ltd Doo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Cuba	BV SA - Cuba	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV Certification Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV HSE Denmark	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Danemark	BV SA - Danemark	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV Egypt	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Égypte	Watson Gray (Egypt) limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Égypte	BV SA - Égypte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	Inspectorate International Ltd (Dubai branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	Sievert Emirates Inspection LLC	F	49,00	49,00		
Émirats Arabes	Quality Veritas DMCC	F	100,00	100,00		
Émirats Arabes	BV SA - Abu Dhabi	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Émirats Arabes	BV SA - Dubai	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BIVAC Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	BV Ecuador	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Équateur	Inspectorate del Ecuador SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Iberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Inversiones SA (ex-Inversiones Y Patrimonios De ECA Global, SA)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Global'S Investments,Heritage And Assets,SLU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	ECA Entidad Colaborada De La Administración, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	BV Formacion (ex-ECA Instituto De Tecnología Y Formación, SA)	F	95,00	95,00	95,00	95,00
Espagne	Activa, Innovación Y Servicios, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Instituto De La Calidad, SAU	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Inspectorate Andalucía SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Inspectorate Española, SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Espagne	Unicar Spain Servicios de Control SL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	BV Estonia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Estonie	Inspectorate Estonia AS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVHI – USA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Marine Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BV Certification North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BVCPS Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	BIVAC North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	US Laboratories Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Bureau Veritas North America	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	One Cis Insurance	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
États-Unis	Curtis Strauss	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	NEIS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Pledgeco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate Holdco Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Chas Martin Montreal Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Petroleum Fuel Consultants Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 1 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Inspectorate US Holdings 2 LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	ACME Analytical Laboratories USA,Inck.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	T H Hill Colombia Llc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	T H Hill Associates II Llc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	T H Hill Associates Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Loma International Corp	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	Unicar USA Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
États-Unis	7 Layers US	F	100,00	100,00		
Finlande	Unicar Finland OY	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Finlande	BV SA – Finlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BVCPS France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BIVAC International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Certification Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CEP Industrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV International	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Sedhyca	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Tecnitas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	LCIE France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ECS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV Diagnostic SAS (ex-Arcalia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Coreste	F	99,60	99,60	99,60	99,60
France	Ecalis	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Laboratoires	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	CODDE	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Logistique (ex-BV Opérations France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Infrastructures (ex-Payma Cotas France)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	SAS Halec	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Inspectorate SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Guichet Unique Commerce Extérieur & Logistique – GUCEL SAS	F	90,00	90,00	90,00	90,00
France	BIVAC MALI	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Arcalia France	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Océanic Développement SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
France	Medi-Qual	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	AMCR	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ACR Méditerranée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	ACR Atlantique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Unicar France SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Unicar Group SAS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 1	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 2	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	Bureau Veritas Holding 3	F	100,00	100,00	100,00	100,00
France	GIE CEPI CTE ASCOT	F	55,00	55,00		
France	BV SA – France	S	100,00	100,00	100,00	100,00
France	BV SA Mayotte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Fujairah	Inspectorate International Ltd (Fujairah branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Gabon	BV Gabon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Géorgie	Inspectorate Georgia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BIVAC Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	BV Ghana	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ghana	Inspectorate Ghana Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV Certification Hellas	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Grèce	BV SA – Grèce	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guatemala	BVCPS Guatemala	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BIVAC Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée	BV Guinée	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Guinée Équatoriale	BV Guinée Équatoriale	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Guyana	ACME Analytical (Lab.) Guyana Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Hongrie	BV Hongrie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Île Maurice	BV SA – Île Maurice	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVIS – India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BVCPS India Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bureau Veritas India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	BV Certification India	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Inspectorate Griffith India Pvt Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Civil Aid	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Bhagavathi Ana Labs Private Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Inde	Sievert India Pvt Ltd	F	100,00	100,00		
Inde	BV SA – Inde	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BV Indonésie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Indonésie	BVCPS Indonésie	F	85,00	85,00	85,00	85,00
Indonésie	Inspectorate PT IOL Indonesia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Iran	Inspectorate Iran (Qeshm) Ltd	F	51,00	51,00	51,00	51,00
Iran	BV SA – Iran	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Iraq	BV Iraq	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV Ireland Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Irlande	BV SA – Irlande	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Islande	Bureau Veritas Iceland	F	100,00	100,00		
Italie	BV Italia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	BV Italia Holding spa (ex-BVQI Italie)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Nexta	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Italie	Inspectorate Italy srl	F	100,00	100,00	90,00	90,00
Japon	BV Japan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Bureau Veritas Human Tech	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Japan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	Japan Certification Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Japon	7 Layers Japan	F	100,00	100,00		
Japon	Kanagawa Building Inspection	F	100,00	100,00		
Japon	BV SA - Japon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Jordanie	BV BIVAC Jordan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BVI Ltd Kazakhstan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Kazakhstan Industrial Services LLP	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Kazakhstan	Kazinspectorate Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kazakhstan	BV Marine Kazakhstan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Kenya	BV Kenya	F	99,90	99,90	99,90	99,90
Koweït	Inspectorate International Limited Kuwait	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Koweït	BV SA - Koweït	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Bureau Veritas Latvia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lettonie	Inspectorate Latvia Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BV Lebanon	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liban	BIVAC Branch Lebanon	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Liberia	BIVAC Liberia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Liberia	BV Liberia	F	100,00	100,00		
Lituanie	BV Lithuania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Lituanie	Inspectorate Klaipeda UAB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	Soprefira	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Luxembourg	BV Luxembourg	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Malaysia	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	BV Certification Malaysia (ex-BVQI Malaysia)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	BV Inspection	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malaisie	Inspectorate Malaysia SDN BHD	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Malaisie	Scientige Sdn Bhd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mali	BV Mali	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	Inspectorate Malta Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Malte	BV SA - Malte	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV Maroc (ex-BV Certification Maroc)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Maroc	BV SA - Maroc	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mauritanie	BV SA - Mauritanie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BVQI Mexique	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	BV Mexicana	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Mexique	BVCPS Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Inspectorate de Mexico SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Chas Martin Mexico City Inc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	ACME Analytical Lab. (Mexico) SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	TC Engineering & Consulting SA de CV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mexique	Unicar Automotive Inspection Mexico	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Monaco	BV Monaco	F	100,00	100,00	99,96	99,96
	Bureau Veritas Inspection & Testing Mongolia					
Mongolie	LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	Bureau Veritas Controle	F	90,00	90,00	90,00	90,00
Mozambique	BV Mozambique Ltda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Mozambique	TETE Lab	F	66,66	66,66	66,66	66,66
Mozambique	BV SA – Mozambique	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Namibie	Bureau Veritas Namibie	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nicaragua	NI01b Inspectorate America Corp. – Nicaragua	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nigéria	BV Nigeria	F	60,00	60,00	60,00	60,00
Nigéria	Inspectorate Marine Services (Nigeria) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	BV Norway (ex-Chemtox - Norge AS)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Norvège	Inspectorate Norway	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle-Calédonie	BV SA – Nouvelle Calédonie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle-Zélande	BV Nouvelle Zélande	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Nouvelle-Zélande	Amdel Holdings (New Zealand) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Inspectorate International Limited Oman	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Oman	Sievert Technical Inspection LLC	F	70,00	70,00		
Oman	Bureau Veritas Middle East Co. LLC	F	70,00	70,00		
Oman	BV SA – Oman	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Ouganda	BV Ouganda	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ouzbekistan	BV Industrial Services Tashkent	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BV Pakistan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pakistan	BVCPS Pakistan	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Panama	BV Panama	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Panama	Inspectorate de Panama SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Papouasie Nouvelle Guinée	Succursale de BV Asset Integrity and Reliability Services Pty Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	BIVAC Paraguay	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Paraguay	Inspectorate de Paraguay SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BIVAC BV (ex-BIVAC Rotterdam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Inspection & Certification the Netherlands BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Risk Control BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Marine Netherlands	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	BV Nederland Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspection Worldwide Services BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate International BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Pays-Bas	Inspectorate Griffith Holland BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate IOL Investments BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Inpechem Inspectors BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Bonaire NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Curaçao NV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pays-Bas	Inspectorate Curaçao NV – Aruba	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BIVAC Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	BV Pérou	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Cesmec Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Inspectorate Services Peru SAC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	ACME Analytical Lab. Peru	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pérou	Tecnicontrol Ingenieria	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Inspectorate International Ltd (Philippines branch)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Philippines	Toplis Marine Philippines	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Philippines	BV SA – Philippines	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	ACME Labs Polska sp. z o. o.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Pologne	BV Certification Pologne	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Porto Rico	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BV Certification Portugal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Registro Int'l Naval	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Rinave Consultadorio y Servicios	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	BIVAC Iberica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	ECA Totalinspe	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Portugal	Inspectorate Portugal SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Qatar	Inspectorate International Limited Qatar WLL	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Qatar	Sievert International Inspection WLL	F	49,00	34,30		
Qatar	BV SA – Qatar	S	100,00	100,00	100,00	100,00
République centrafricaine	BIVAC RCA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République démocratique du congo	BIVAC RDC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Dominicaine	Inspectorate Dominicana SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Dominicaine	ACME Analytical Laboratories (R.D.) SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
République Tchèque	BV Czech Republic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	BV Romania CTRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Roumanie	Inspect Balkan SRL	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification Holding	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Certification LTD – UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume Uni	BV UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV Inspection UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Weeks Technical Services	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Royaume-Uni	Pavement Technologies Limited	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Consulting	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Bureau Veritas Laboratories Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
	Bureau Veritas Consumer Products Services UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	LJ Church Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Tenpleth UK	F	100,00	100,00	100,00	100,00
	Bureau Veritas Consumer Products Services Holding UK Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella consulting ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV HS&E	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Science & Environment	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Casella Analytic	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV B&I Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Winton Holding	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV UK Holding Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Group Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Fabrication Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD International Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Software solutions Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JMD Rotordynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	JM Dynamics Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate Holdings Plc	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate International Limited	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Inspectorate (International Holdings) Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	Daniel C Griffith Holdings Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Royaume-Uni	BV SA – Royaume Uni	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	BV Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Bureau Veritas Certification Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Inspectorate Russia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Russie	Unicar Russia LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Rwanda	BV Rwanda Ltd	F	100,00	100,00		
Sainte Croix	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sénégal	BV Sénégal	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Serbie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BVCPS Singapour	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Tecnitas	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Certification Singapour (ex-BVQI Singapour)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	BV Marine Singapore	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Atomic Technologies Pte Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Inspectorate (Singapore) PTE Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Singapour	Sievert Veritas Pte Ltd	F	100,00	100,00		
Singapour	CKM Consultants Pte Ltd	F	100,00	100,00		
Singapour	7 Layers Asia Private Ltd	F	100,00	100,00		

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Singapour	BV SA – Singapour	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovaquie	BV Certification Slovakia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	Bureau Veritas DOO	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Slovénie	BV SA – Slovénie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Soudan	Inspectorate International Ltd Sudan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BVCPS Lanka	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Sri Lanka	BV Lanka ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV Certification Sverige	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	LW Cargo Survey AB	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suède	BV SA – Suède	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	BV Certification Switzerland	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Suisse	Inspectorate Suisse SA	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Syrie	BIVAC Branch Syrie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Syrie	Succursale de BIVAC BV	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tahiti	BV SA – Tahiti	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	7 Layers Taiwan	F	100,00	100,00		
Taiwan	MTL TAIWAN Branch of BV CPS HKG	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Certification Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV Taiwan	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Advance Data Technology	F	99,10	99,10	99,10	99,10
Taiwan	BVCPS HK, Taoyuan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	Inspectorate (Singapore) Pte. Ltd, Taiwan Branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Taiwan	BV SA – Taiwan	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tanzanie	BV Tanzania	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BV Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	BIVAC Tchad	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tchad	Société d'Inspection et d'Analyse du Tchad (SIAT)	F	51,00	51,00		
Thaïlande	BV Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	BVCPS Thailand	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Thaïlande	BV Certification Thailand	F	49,00	49,00	49,00	49,00
Thaïlande	Inspectorate (Thailand) Co Ltd	F	75,00	75,00	75,00	75,00
Togo	BV Togo	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Trinité et Tobago	Inspectorate America Corporation	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	STCV – Tunisia	F	49,90	49,90	49,98	49,98
Tunisie	Inspectorate Tunisia	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA – Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Tunisie	BV SA – MST- Tunisie	S	100,00	100,00	100,00	100,00
Turkmenistan	Inspectorate Suisse SA Turkmenistan branch	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BV Gozetim Hizmetleri	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	BVCPS Turkey	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	Inspectorate Uluslararası Gozetim Servisleri A.S	F	80,00	80,00	80,00	80,00
Turquie	BV Deniz Ve Gemi Sınıfı	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Turquie	Kontrollab	F	100,00	100,00	100,00	100,00

Pays	Entreprises	Type	Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Turquie	ACME Analitik Lab. Hizmetleri Ltd Sirk.	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	BV Certification Ukraine	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Ukraine	Inspectorate Ukraine LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Uruguay	Inspectorate Uruguay Srl	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BVQI Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	BV Venezuela	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	AQSR de Suramerica	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Venezuela	Inspectorate de Venezuela SCS	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Vietnam	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Certification Vietnam (ex-BVQI Vietnam)	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	BV Consumer Product Services Vietnam Ltd	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Vietnam	Inspectorate Vietnam Co. LLC	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Yemen	Inspectorate International Limited Yemen	F	100,00	100,00	100,00	100,00
Zambie	BIVAC Zambia	S	100,00	100,00	100,00	100,00

Conformément à la norme IAS 27 §13, les entités mentionnées ci-dessus sont toutes consolidées selon la méthode de l'intégration globale car elles sont toutes contrôlées par Bureau Veritas. Le

Groupe dispose de la majorité des droits dans les organes de direction ou dirige les politiques financière et opérationnelle de ces sociétés

Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

			Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
Chine	7 Layers Ritt China	F	50,00	50,00		
Royaume Uni	Unicar GB Ltd	F	50,00	50,00	50,00	50,00
Royaume Uni	UCM Global Ltd	F	50,00	50,00	50,00	50,00

Sociétés consolidées par mise en équivalence

			Déc. 2013		Déc. 2012	
			% de contrôle 2013	% d'intérêts 2013	% de contrôle 2012	% d'intérêts 2012
France	ATSI – France	F	49,92	49,92	49,92	49,92
Pays-Bas	C.I.B.V BV	F	50,00	50,00		
Royaume Uni	BV EM & I Limited	F	50,00	50,00	50,00	50,00

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bureau Veritas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède à la fin de chaque exercice, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur des actifs incorporels, selon les modalités décrites dans les notes 3.7, 3.10 et 10 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation effectués, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, à revoir les calculs effectués par la société et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine Bouvry

BM&A

Eric Seyvos

4.2 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ BUREAU VERITAS SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(milliers d'euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements Dépréciations	Valeurs nettes 2013	Valeurs nettes 2012
Actif					
Immobilisations incorporelles	1	87 613	(41 061)	46 552	43 726
Immobilisations corporelles	1	99 423	(70 075)	29 348	31 630
Immobilisations financières	2	2 190 964	(49 677)	2 141 287	2 108 940
Total actif immobilisé		2 377 999	(160 813)	2 217 187	2 184 295
En-cours de production de services		42 433		42 433	38 897
Clients et comptes rattachés	4	307 417	(15 341)	292 076	296 018
Autres créances	4	972 806	(43 833)	928 973	901 578
Valeurs mobilières de placement	4	4 268		4 268	3 471
Actions propres		55 110		55 110	-
Disponibilités		22 380		22 380	44 603
Total actif circulant		1 404 414	(59 174)	1 345 240	1 284 567
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	4	12 437		12 437	9 063
Écarts de conversion actif		5 142		5 142	1 836
Primes remb. obligations	4	1 822		1 822	2 358
TOTAL ACTIF		3 801 815	(219 988)	3 581 828	3 482 118
Passif					
Capital				53 045	13 260
Primes d'émission				62 913	113 690
Réserves				564 276	644 648
Résultat				89 594	126 996
Provisions réglementées				1 019	1 267
Total capitaux propres	3			770 847	899 861
Provisions pour risques et charges	5			145 232	145 573
Dettes					
Emprunts auprès des établissements de crédit	4			1 504 066	1 383 246
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4			56 317	67 218
Autres dettes	4			1 049 392	934 279
Comptes de régularisation					
Produits constatés d'avance	4			55 175	51 261
Écarts de conversion passif				799	680
TOTAL PASSIF				3 581 828	3 482 118

COMPTE DE RÉSULTAT

(milliers d'euros)	Notes	2013	2012
Chiffre d'affaires	7	873 573	886 346
Autres produits		281 494	273 077
Total Produits d'exploitation		1 155 067	1 159 423
Charges d'exploitation			
Achats de matières premières		(400)	(372)
Autres achats et charges externes		(323 104)	(329 068)
Impôts et taxes		(35 237)	(32 967)
Salaires et traitements		(390 590)	(398 969)
Charges sociales		(155 160)	(158 380)
Dotation nette aux amortissements et provisions			
Sur immobilisations : amortissements		(15 766)	(14 584)
Sur opérations d'exploitation : variation de provisions		1 847	(18 687)
Autres charges		(97 616)	(94 390)
Résultat d'exploitation		139 041	112 006
Résultat financier	8	(1 377)	38 448
Résultat courant avant impôts		137 664	150 454
Résultat exceptionnel	9	(10 340)	534
Impôts sur les sociétés	10	(37 730)	(23 992)
RÉSULTAT NET		89 594	126 996

TABLEAU DE FINANCEMENT

(milliers d'euros)	2013	2012
Marge brute d'autofinancement	122 823	160 363
Variation du besoin de fonds de roulement	50 737	18 645
Fonds provenant des opérations	173 560	179 008
Investissements	(17 320)	(15 252)
Acquisitions de titres de sociétés	(2 854)	(1 847)
Cessions de titres de sociétés	61	-
Cessions d'immobilisations	625	622
Variation des prêts et autres actifs financiers	(89)	(414)
Fonds affectés aux investissements	(19 577)	(16 891)
Augmentation de capital	6 132	13 199
Rachat d'actions propres net	(90 502)	(10 940)
Réduction de capital	(17 123)	(46 512)
Dividendes versés	(200 442)	(139 611)
Fonds propres	(301 935)	(183 864)
Diminution (augmentation) de l'endettement net	(147 952)	(21 747)
Diminution (augmentation) de la dette brute	(105 178)	(24 356)
Augmentation (diminution) de la Trésorerie	(42 774)	2 609
Trésorerie à l'ouverture	46 164	43 555
Trésorerie à la clôture	3 390	46 164

NOTES AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	179	NOTE 8	RÉSULTAT FINANCIER	195
NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	181	NOTE 9	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	195
NOTES SUR LES COMPTES	182	NOTE 10	IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	196
NOTE 1 IMMOBILISATIONS	182	NOTE 11	RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ (EN MILLIONS D'EUROS)	196
NOTE 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	184			
NOTE 3 CAPITAUX PROPRES	190			
NOTE 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES	191	NOTE 12	PAIEMENTS EN ACTIONS	197
NOTE 5 PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	192	NOTE 13	EFFECTIF	199
NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN	193	NOTE 14	INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION	199
NOTE 7 ANALYSE SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	194	NOTE 15	INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES	200
NOTE 7B ANALYSE DES AUTRES PRODUITS	194	NOTE 16	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	200

NOTE SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément au Code du commerce, au plan comptable général, et aux pratiques comptables généralement admises en France tels que décrits dans le règlement CRC 99-03.

Les hypothèses retenues pour l'établissement des documents de synthèse sont les suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

La structure de la Société est constituée d'un Siège Social et d'un ensemble de succursales situées en France et à l'étranger, qui possèdent une large autonomie financière et de gestion. Chaque établissement est doté d'une comptabilité distincte rattachée à celle du Siège Social, par l'intermédiaire d'un compte de liaison.

Les comptes des succursales étrangères sont convertis suivant la méthode du taux de change de clôture : conversion des éléments actifs et passifs du bilan au taux de change de fin d'année, et du compte de résultat au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits directement en situation nette.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Actif immobilisé

Les valeurs immobilisées sont évaluées à leur coût historique, notamment les immobilisations situées à l'étranger, dont le cours de change de la devise d'achat est celui en vigueur lors de l'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels créés en interne sont immobilisés selon la méthode préférentielle. Le coût de production immobilisé comprend tous les coûts directement liés à l'analyse, la programmation, les tests et la documentation de logiciels spécifiques à l'activité de Bureau Veritas.

Les logiciels sont amortis sur leur durée probable d'utilisation n'excédant actuellement pas 7 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, selon les matériels concernés. Les durées sont généralement les suivantes :

● Constructions	20 à 25 ans
● Installations techniques, matériels et outillage industriels	
● installations	10 ans
● matériels et outillage	5 à 10 ans
● Autres immobilisations corporelles	
● matériel de transport	4 à 5 ans
● matériel de bureau	5 à 10 ans
● matériel informatique	3 à 5 ans
● mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur prix d'acquisition ou pour leur valeur de souscription, frais d'acquisition inclus.

Les filiales ou les participations sont généralement estimées par rapport à la quote-part de l'actif net comptable, éventuellement modifiée pour tenir compte des éléments de valeur économique prospectif.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Actif circulant

Travaux en cours

Les travaux en cours sont valorisés suivant la méthode de l'avancement. Les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle restent valorisés suivant la méthode de l'achèvement.

Les travaux en cours font l'objet d'une dépréciation pour les ramener à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Dans ce cas, ils sont comptabilisés directement en valeur nette.

La dépréciation est calculée affaire par affaire sur la base d'une marge prévisionnelle mise à jour à la clôture de l'exercice. Des pertes à terminaison sont comptabilisées en provision pour risques et charges pour les affaires déficitaires.

Créances et comptes rattachés

Des dépréciations de créances clients sont constituées pour faire face aux risques d'irréécouvrabilité de certaines d'entre elles. Le calcul des provisions est établi en analysant les risques au cas par cas, sauf dans le cas de nombreuses créances de faible montant où un calcul statistique fondé sur l'expérience de recouvrement s'applique.

Au 31 décembre 2013, la provision a été constituée selon des critères identiques à ceux de 2012 :

- clients en liquidation 100% et poursuite judiciaire 50% ; plus 3 critères :
- redressement judiciaire 100% ;
- procédure de sauvegarde 75% ;
- contentieux technique 100%.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont ramenées à leur valeur probable de réalisation lorsque cette dernière est inférieure au coût d'acquisition.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Ce poste comprend des charges d'exploitation comptabilisées en 2013 qui concernent les exercices ultérieurs.

Écart de conversion – actif

Ce poste représente les différences d'évaluation négatives sur les avoirs, créances et dettes en devises.

En l'absence d'instruments de couverture, il fait l'objet, pour le même montant, d'une provision pour risques au passif du bilan.

Les emprunts en devises dont la couverture par des swaps de devises est démontrée ainsi que les emprunts en devises couverts par les comptes courants avec les filiales dans les mêmes devises et dont les termes sont suffisamment voisins sont traités comme des positions globales de change. Le montant de la provision pour risques est limité à l'excédent des pertes sur les gains de change latents.

Passif

Réserve de conversion

La monnaie de fonctionnement des établissements étrangers autonomes est conservée comme unité de mesure ; il en résulte un coût historique en devises. En conséquence la méthode du cours de clôture est appliquée à la conversion des comptes des succursales étrangères.

Ainsi :

- les comptes de bilan (à l'exception du compte de liaison) sont convertis au taux de clôture ;
- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen ;
- le compte de liaison est maintenu au taux historique.

Engagements de retraites et assimilés

La Société a adopté la méthode préférentielle à l'ensemble de ses engagements de retraite et assimilés et reconnaît au bilan l'intégralité de ses engagements. Les écarts actuariels résultant des changements d'hypothèses ou de valorisation des actifs sont comptabilisés en totalité au compte de résultat.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont enregistrées lorsque la Société estime qu'à la date d'arrêté des comptes, une obligation légale ou de fait à l'égard d'un tiers provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de tiers et qu'une estimation fiable peut être calculée.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation, actualisée à la date de clôture. Les coûts que la Société peut être amenée à engager peuvent excéder les montants des provisions pour litiges du fait de nombreux facteurs, notamment du caractère incertain de l'issue des litiges. Les provisions sur des litiges dont l'issue est à long terme font l'objet d'un calcul d'actualisation en fonction d'un échéancier probable de dénouement. Le taux d'actualisation utilisé avant impôt pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés négociés de gré à gré et dont le caractère de couverture ne peut être démontré font l'objet d'une provision pour risques au passif du bilan dès lors que leur valeur de marché est négative.

Comptes de régularisation

Écarts de conversion – Passif

Ce compte fait apparaître les différences d'évaluation positives émanant de la conversion aux cours de change de nos avoirs, créances et dettes en devises au 31 décembre.

Produits constatés d'avance

Ce compte représente essentiellement la facturation des contrats pour la partie qui dépasse le pourcentage d'avancement des travaux (cf. note sur le chiffre d'affaires).

Depuis l'année 2012, ce poste comprend également le montant des intérêts de la soulte du Swap USPP étalement linéairement sur la durée restante de l'emprunt.

Compte de résultat

Méthode de présentation

Le compte de résultat est présenté en liste. Il se caractérise par un classement des comptes de produits et de charges qui permet de déterminer successivement les résultats d'exploitation, financier, exceptionnel, avant impôts et net.

Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires représente la valeur hors taxes des services rendus par les succursales dans le cadre normal de leur activité et après élimination des transactions entre les succursales.

Le chiffre d'affaires est constaté suivant la méthode de l'avancement, en prenant en compte la marge en fonction du pourcentage d'avancement des travaux. Pour les contrats de courte durée d'une valeur immatérielle, le chiffre d'affaires est constaté à l'achèvement.

Les autres produits comprennent principalement les redevances et les refacturations aux clients et aux autres entités du Groupe.

Charges d'exploitation

Toutes les charges de la Société, siège, succursales françaises et étrangères sont regroupés sous cette rubrique, par nature. Ils sont soumis aux règles locales des États dans lesquels sont implantées nos succursales ; les dotations aux amortissements ont été calculées suivant les règles habituelles (voir actif immobilisé) les dotations aux provisions comprennent des dotations destinées à couvrir les dépréciations des comptes de nos clients externes et d'autres provisions d'exploitation.

Résultat financier

Sont inscrits dans ce poste :

- les dotations et reprises aux provisions représentant des dotations et reprises sur le mali technique de fusion inscrit en fonds commercial ainsi que sur les titres de participation et les comptes courants de certaines de nos filiales ;
- les intérêts payés relatifs aux emprunts, et les intérêts reçus des prêts accordés aux filiales de Bureau Veritas SA ainsi que les produits des placements financiers ;
- les différences de change sur emprunts et prêts en devise, et sur les opérations d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont principalement constitués des recouvrements de créances amorties, des remboursements d'assurances et des ventes d'immobilisations et d'actions Bureau Veritas SA.

Les charges exceptionnelles sont constituées de paiements de pénalités diverses, des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées ou mises au rebut et des valeurs nettes comptables des actions Bureau Veritas SA.

Consolidation et intégration fiscale

Bureau Veritas SA est la société mère du Groupe Bureau Veritas et est la société consolidante de ce groupe. Elle est consolidée par intégration globale dans le groupe Wendel.

Bureau Veritas SA est la tête du groupe fiscal formé en application des articles 223 et suivants du Code général des impôts.

NOTE SUR LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

● Distribution de dividendes

Le 6 juin 2013, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale du 22 mai 2013, la Société a distribué aux actions ayant droit, un dividende de 1,83 euro par action, soit un montant de 200,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2012.

● Augmentation de capital

Le 12 juin 2013, le capital social de la Société a été porté à 53 053 250,88 euros après exercice d'options de souscription d'actions pour la période du 1^{er} janvier au 10 juin 2013 et élévation par quatre de la valeur nominale des actions par incorporation du compte « prime d'émission ».

● Division par quatre du nominal de l'action

Le 21 juin 2013, la valeur nominale des actions de la Société a été divisée par quatre. Chaque actionnaire a reçu quatre actions nouvelles pour une action ancienne.

● Réduction de capital

Le 13 décembre 2013, la Société a procédé à une réduction de capital par annulation de 766 924 d'actions auto-détenues, soit 92 030,88 d'euros en capital et 17 031 012,51 d'euros en prime d'émission.

● Financement

La Société a mis en place un programme de billets de trésorerie d'un montant de 300 millions d'euros au cours du mois de février 2013. Ce programme permet d'optimiser la gestion de trésorerie court terme et de limiter le recours aux autres financements disponibles.

● Le Crédit d'impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La Société a comptabilisé en 2013 une réduction de charges de personnel de 6,2 millions d'euros au titre du crédit d'impôt Compétitivité Emploi.

NOTES SUR LES COMPTES

NOTE 1 IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS – VALEURS BRUTES

(milliers d'euros)	01/01/2013	Entrées	Sorties	Reclassements et Autres Mouvements	Écart de conversion	31/12/2013
Fonds commercial	6 273	-	(3 006)	-	-	3 266
Autres immobilisations incorporelles	74 809	2 163	[74]	7 483	(34)	84 347
Immobilisations incorporelles	81 082	2 163	(3 080)	7 483	(34)	87 613
Terrains	1	-	-	-	-	1
Constructions	148	-	(141)	-	-	7
Installations générales	19 935	1 992	(1 078)	461	(149)	21 161
Matériel et outillage	33 398	2 199	(205)	69	(40)	35 421
Matériel de transport	2 919	285	(562)	-	(104)	2 538
Mobilier et matériel de bureau	14 074	754	(733)	1	(243)	13 853
Matériel informatique	22 576	3 028	(1 429)	-	(234)	23 940
Immobilisations en cours	3 628	6 900	-	(8 014)	(12)	2 502
Immobilisations corporelles	96 679	15 157	(4 149)	(7 483)	(782)	99 423
Titres de participations	2 112 608	35 125	(61)	-	-	2 147 672
Titres non consolidés	156	-	-	-	-	156
Dépôts, cautionnement et créances	8 252	3 398	(4 641)	-	(286)	6 723
Actions propres	19 825	76 866	(60 278)	-	-	36 413
Immobilisations financières	2 140 840	115 389	(64 979)	-	(286)	2 190 964
TOTAL	2 318 601	132 709	(72 208)	-	(1 102)	2 377 999

Lors de l'introduction en bourse en octobre 2007, la Société a acquis 100% du capital de Winvest 7, société contrôlée par le groupe Wendel et qui réunissait les principaux dirigeants de Bureau Veritas. Son seul actif était des actions de Bureau Veritas SA.

Winvest 7 a été dissoute sans liquidation en décembre 2007 et Bureau Veritas SA a obtenu par voie de transmission universelle de patrimoine ses propres actions. Cette opération a dégagé un mal technique de fusion inscrit en Fonds commercial et l'inscription d'actions détenues en propre en immobilisations financières.

Depuis avril 2012, dans le cadre des plans de paiement en actions, la Société a mis en place un plan de rachat de ses propres actions afin de les livrer aux bénéficiaires des options d'achat d'actions ou de actions de performance, ou de les annuler.

Au 31 décembre 2013, la Société détenait 2 167 636 actions classées en Immobilisations financières. 195 000 actions sont affectées à l'objectif du contrat de liquidité, 645 324 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde, soit 1 327 312 actions, est affecté à l'objectif d'annulation.

AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

(milliers d'euros)	01/01/2013	Dotations	Reprises	Reclassements et Autres Mouvements	Écart de conversion	31/12/2013
Fonds commercial	(6 272)	-	3 006	-	-	(3 266)
Autres immobilisations incorporelles	(31 083)	(6 818)	74	-	33	(37 794)
Immobilisations incorporelles	(37 356)	(6 818)	3 080	-	33	(41 061)
Constructions	(36)	(5)	33	-	-	(8)
Installations Générales	(11 709)	(1 569)	722	-	124	(12 432)
Matériel et outillage	(24 194)	(2 882)	176	-	24	(26 876)
Matériel de transport	(2 054)	(401)	523	-	78	(1 854)
Mobilier et matériel de bureau	(9 855)	(1 072)	618	-	163	(10 145)
Matériel informatique	(17 202)	(3 017)	1 272	-	188	(18 760)
Immobilisations corporelles	(65 050)	(8 946)	3 344	-	577	(70 075)
Titres de participations	(26 332)	(20 528)	153	-	-	(46 707)
Titres non consolidés	(147)	-	-	-	-	(147)
Actions propres	(5 421)	-	2 598	-	-	(2 823)
Immobilisations financières	(31 900)	(20 528)	2 751	-	-	(49 677)
TOTAL	(134 305)	(36 292)	9 174	-	610	(160 813)

Pour mémoire, le fonds commercial est issu de la TUP de Winvest 7 dont le seul actif était les actions Bureau Veritas SA.

Au 31 décembre 2013, il est estimé très probable que les actions à livrer du plan d'actions gratuites 2010 attribuées aux employés non-salariés de la Société, le seront par prélevement sur les actions issues de la TUP de Winvest 7.

Cela a conduit à constater une provision sur le fonds commercial et sur les actions détenues en propre pour un montant total de 6 090 245 euros au 31 décembre 2013.

NOTE 2 TITRES DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ ASTREINTE À LA PUBLICATION

{milliers}	Capital en devise	Réserves & Report à nouveau en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2013	
Bureau Veritas DOO SLV	122	2 317	EUR	1,000	100,00%
BV Sénégal	840 400	1 147	XOF	0,002	100,00%
BV Czech Republic	5 982	106 130	CZK	0,040	100,00%
BV Consulting Shanghai	6 673	7 691	CNY	0,123	100,00%
BV Côte d'Ivoire	1 482 140	731 258	XOF	0,002	100,00%
BV Douala	431 050	391 962	XAF	0,002	100,00%
BV France	14 797	65 358	EUR	1,000	100,00%
BV Gabon	919 280	875 493	XAF	0,002	100,00%
BV International	843 677	610 175	EUR	1,000	100,00%
BV Venezuela	389	1 070	VEF	0,181	100,00%
BV Vietnam	4 025	(723)	VND	0,037	100,00%
BVCPS India Ltd	22 445	678 059	INR	0,015	99,99%
BVCPS Singapour	100	7 068	SGD	0,623	100,00%
BVCPS Turkey	3 350	259	TRY	0,432	99,94%
BVHI – USA	1	69 573	USD	0,778	100,00%
BVIS – India	1 933	36 484	INR	0,015	100,00%
ECS	262	1 496	EUR	1,000	100,00%
BV QS Shanghai	5 308	9 139	CNY	0,123	100,00%
Bureau Veritas India	803	1 251 440	INR	0,015	99,99%
Soprefira	1 262	27 538	EUR	1,000	99,98%
BV Chile	665 120	4 269 928	CLP	0,002	99,98%
BV Certification Belgium	546 397	45 260	EUR	1,000	99,98%
BV Colombia	1 542 236	3 733 937	COP	0,000	99,96%
BV Lebanon	752 000	2 136 164	LBP	0,001	99,84%
BV Argentine	3 224	74 205	ARS	0,171	86,20%
BV do Brasil	94 542	39 331	BRL	0,399	96,40%
BV Japan	300 000	2 602 496	JPY	0,010	87,25%
BV Certification Slovakia	7	776	EUR	1,000	100,00%
BV Mexicana	25 785	34 430	MXN	0,059	99,96%
BV Nigeria	40 000	763 164	NGN	0,005	60,00%
BVCPS Bangladesh	10	937 976	BDT	0,010	98,00%
BVCPS Indonésie	2 665	11 035	IDR	0,083	100,00%
Participations (inférieures à 50% du capital détenus par la Société)					
BV Inversiones SA	15 854	116 684	EUR	1,000	21,43%
BV Ontario	42 000	2 534	CAD	0,779	94,31%
STCV – Tunisia	2 400	1 430	TND	0,499	49,88%
One TÜV	54	935	EUR	1,000	33,33%
Bureau Veritas Marine China	50 000	61 578	CNY	0,123	6,00%

Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net				
4 086	4 086	-	4 004	121	-
1 281	1 281	-	3 501	363	207
5 768	5 768	18	6 710	937	-
867	867	-	20 215	205	1 320
2 260	2 260	-	8 386	1 322	1 574
657	657	414	4 443	499	-
73 971	73 971	7 398	-	(616)	5 623
1 376	1 376	-	7 492	[233]	803
1 270 571	1 270 571	482 412	-	26 851	34 802
782	782	-	1 869	517	774
273	273	-	5 259	683	303
5 822	5 822	-	14 876	3 348	813
13 408	13 408	-	4 738	1 566	-
1 138	1 079	1 724	4 744	(162)	-
74 346	44 945	79 519	-	(5 715)	-
356	356	-	-	173	-
2 065	2 065	661	3 370	133	205
591	591	-	23 955	2 169	497
13 280	13 280	-	18 534	1 620	2 870
1 262	1 262	-	9 000	-	4 098
1 109	1 109	-	35 953	3 016	-
546 272	546 272	-	3 645	18 940	-
809	809	-	33 206	1 736	-
446	446	-	2 167	375	-
3 426	3 426	1 103	72 065	4 226	(1 814)
42 628	42 628	-	91 043	1 778	3 167
1 950	1 950	-	56 072	6 537	-
1 144	1 144	-	1 343	225	-
2 061	2 061	-	21 973	664	-
507	507	-	4 026	270	-
675	675	-	11 100	4 534	4 287
1 901	1 901	-	4 758	1 682	-
31 370	18 691	19 483	-	(14 959)	-
31 971	31 971	54 171	-	476	-
230	230	-	3 724	354	306
143	143	-	4 110	[147]	-
346	346	-	48 871	16 159	1 379

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES OU PARTICIPATIONS

(en milliers)	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2013	
BV Inspection Malaisie		(339)	MYR	0,252	100,00%
Bureau Veritas Controle	1 300	[50 854]	MZN	0,028	90,00%
Bureau Veritas Latvia	175	581	LVL	1,434	100,00%
BV Azeri	74	236	AZN	0,991	100,00%
BV Bénin	1 000	137 705	XOF	0,002	100,00%
BV Congo	69 980	1 409 786	XAF	0,002	100,00%
BV Croatia	54	2 185	HRK	0,133	100,00%
BV Gozetzim Hizmetleri	2 241	10 462	TRY	0,432	94,17%
BV Estonia	15	675	EUR	1,000	100,00%
BV Guinée	803 590	[2 363 828]	GNF	0,000	100,00%
BV Hongrie	8 600	336 445	HUF	0,003	100,00%
BV Kazakhstan	11 100	[171 957]	KZT	0,005	100,00%
BV Kenya	2 000	63 710	KES	0,009	99,90%
BV Lithuania	150	5 830	LTL	0,290	100,00%
BV Mali	10 000	[5 151 404]	XOF	0,002	100,00%
BV Romania CTRL	48	1 591	RON	0,224	100,00%
BV Russia	1 500	[4 929]	RUB	0,025	100,00%
BV Tchad	10 000	[289 365]	XAF	0,002	100,00%
BV Togo	1 000	[196 377]	XOF	0,002	100,00%
BV Varna	85	203	BGN	0,511	100,00%
Rinave Registro Int'l Naval	250	[815]	EUR	1,000	100,00%
BVCPS France	143	[274]	EUR	1,000	100,00%
BV Lanka Ltd	5 000	35 338	LKR	0,006	99,99%
BV Bangladesh Private Ltd	5 500	47 509	BDT	0,010	99,99%
BVCPS Thailand	4 000	[6 907]	THB	0,025	99,99%
BV Monaco	150	195	EUR	1,000	99,92%
BV Marine Belgium & Luxembourg	62	3 138	EUR	1,000	99,92%
BV Luxembourg	31	[50]	EUR	1,000	99,90%
BV Pérou	7 800	4 009	PEN	0,295	99,04%
BV Ukraine	45	1 477	UAH	0,096	99,00%
BV Angola	1 980	[1 507 998]	AOA	0,008	99,83%
BV Belarus Ltd	43 060	1 805 826	BYR	0,000	99,00%
BV Pakistan	2 000	98 166	PKR	0,008	99,00%
BV Egypt	100	58 560	EGP	0,128	90,00%
BV Indonésie	943	44 053	IDR	0,083	99,00%
BV Ecuador	3	929	USD	0,778	100,00%
Bureau Veritas D00 SRB	315	28 915	RSD	0,009	100,00%
BV Algérie	500	78 860	DZD	0,010	99,80%
BV CPS Vietnam Ltd	2 388	52 917	VND	0,037	100,00%
BV Panama	50	1 719	PAB	0,778	100,00%
BV SATS	2 000	[14 561]	SAR	0,208	60,00%
BVCPS Mexico	6 100	21 918	MXN	0,059	99,34%

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
23	23	291	-	462	223	-
38	-	1 716	-	-	-	-
111	111	-	-	2 064	296	-
60	60	-	-	645	5	-
2	2	72	-	410	166	-
107	107	280	-	8 190	942	1 165
8	8	-	-	4 149	969	1 217
185	185	-	-	31 439	8 125	3 021
15	15	-	-	1 576	242	-
763	-	1 174	-	1 433	22	-
92	92	-	-	2 297	392	-
59	-	2 161	-	5 997	165	(345)
19	19	1	-	1 970	308	-
30	30	-	-	2 169	327	-
149	-	14 277	-	3 888	1 487	-
28	28	-	-	1 967	900	663
47	47	-	-	9 624	562	620
15	-	526	-	247	38	-
2	-	484	-	-	(1)	-
45	45	-	-	967	49	-
1 578	-	1 950	-	743	259	-
1 496	70	4	-	4 215	201	-
47	47	-	-	591	168	226
88	88	-	-	4 066	1 025	395
169	-	270	-	8	(85)	-
79	79	-	-	732	175	-
61	61	-	-	7 715	1 224	-
31	-	59	-	-	(15)	-
64	64	5 665	-	16 447	733	-
21	21	-	-	6 024	1 362	618
73	-	1 631	-	29 569	(2 206)	-
15	15	-	-	239	(177)	-
25	25	-	-	1 733	9	-
22	22	-	-	4 990	1 476	-
100	100	-	663	5 659	2 360	-
55	55	-	-	1 942	197	-
4	4	-	-	619	224	141
5	5	721	-	1 690	380	137
127	127	-	-	8 439	3 303	2 019
47	47	-	-	383	318	-
266	-	2 589	-	5 967	1 016	-
68	68	-	-	2 175	183	-

(en milliers)	Capital en devise	Réserves en devise	Taux moyen des devises		Quote-part Capital détenu
			Devises	2013	
BV Certification Pologne	1 470	29 083	PLN	0,239	86,39%
BV Holding 1	1		EUR	1,000	100,00%
BV Holding 2	1		EUR	1,000	100,00%
BV Holding 3	1		EUR	1,000	100,00%
Participations (inférieures à 50% du capital détenus par la Société)					
ATSI – France	80	528	EUR	1,000	49,92%
BV Malaysia	350	37 002	MYR	0,252	49,00%
BV Thailand	4 000	29 234	THB	0,025	49,00%
BV Italia	4 472	11 137	EUR	1,000	14,54%
BIVAC International	5 337	1 318	EUR	1,000	0,01%
BV Chile Capacitacion Ltda	9 555	1 034 737	CLP	0,002	1,30%
TOTAL					

Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis Filiales consolidées	Montant des cautions et aval fournis par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
Brut	Net					
152	152	-	-	6 943	2 229	-
1	1	-	-	-	-	-
1	1	-	-	-	-	-
1	1	-	-	-	-	-
38	38	-	-	-	54	125
18	18	5 078	7 251	16 828	2 024	-
63	63	-	373	8 202	2 091	1 809
9	9	5 871	-	54 492	3 907	-
-	-	461	-	-	418	-
1	1	-	-	1 608	727	-
2 147 672	2 100 965	692 185	24 908	797 665	122 542	68 929

NOTE 3 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL

Au 31 décembre 2013, le capital social est composé de 442 042 000 actions d'une valeur nominal de 0,12 euros chacune.

Le capital a évolué de la manière suivante :

<i>(nombre d'actions)</i>	2013	2012
Au début de l'exercice	110 498 636	110 526 286
Multiplication du nominal par 4	331 495 908	
Réduction de capital	(766 924)	(623 660)
Levées de stock-options	814 380	596 010
À la fin de l'exercice	442 042 000	110 498 636

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES EN 2013

<i>(milliers d'euros)</i>	
Capital au 1 ^{er} janvier 2013	13 260
Augmentation de capital du 12/06/2013 [Incorporation des sommes prélevées des primes d'émission]	39 790
Réduction de capital du 13/12/2013	(92)
Capital sur levée d'option	87
Capital au 31 décembre 2013	53 045
Primes d'émission au 1 ^{er} janvier 2013	113 690
Augmentation de capital du 12/06/2013	(39 790)
Réduction de capital du 13/12/2013	(17 031)
Prime d'émission sur levée d'option	6 045
Primes d'émission au 31 décembre 2013	62 913
Réserves au 1 ^{er} janvier 2013	644 648
Report à nouveau [Résultat 2012]	126 996
Distribution de dividendes [AG au 22/05/2013]	(200 442)
Écart de conversion	(6 926)
Réserves au 31 décembre 2013	564 276
Résultat 2013	89 594
Provisions réglementées 2013 (amortissements dérogatoires)	1 019
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013	770 847

DÉCOMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES EN 2013

<i>(milliers d'euros)</i>	
Capital	53 045
Primes d'émission	62 913
Report à nouveau	353 893
Réserve légale	1 711
Autres réserves	208 672
Résultat de l'exercice	89 594
Provisions réglementées	1 019
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2013	770 847

NOTE 4 ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

(milliers d'euros)	Montant brut	Dont produits à recevoir	À un an au plus	À plus d'un an
Créances clients^[a]	307 417	66 925	307 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	332	332	332	
Impôts sur les bénéfices	10 140		10 140	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 628		8 628	
Opérations faites en commun et en GIE	5 623		5 623	
Groupe et associés	945 120		945 120	
Débiteurs divers	2 962		2 962	
Autres créances	972 806	332	972 806	
Valeurs mobilières de placement	4 268		4 268	
Charges constatées d'avance	12 437		12 437	
Primes remboursement obligations	1 822		1 822	
TOTAL CRÉANCES	1 298 749	67 257	1 298 749	

[a] Dont des effets de commerce pour un montant qui s'élève à 1,3 millions d'euros en 2013 (2012: 1,2 millions d'euros).

ÉTAT DES DETTES

(milliers d'euros)	Montant brut	Dont charges à payer	À un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	1 504 066	27 574	91 054	879 852	533 160
Fournisseurs et comptes rattachés	56 317	26 440	56 317		
Personnel et comptes rattachés	178 563	175 367	178 563		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 723	90	34 723		
Taxe sur la valeur ajoutée	39 912		39 912		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	11 623	26 783	11 623		
Groupe et associés	769 141		769 141		
Autres dettes divers	15 430		15 430		
Autres dettes	1 049 392	202 240	1 049 392		
Produits constatés d'avance	55 175		55 175		
TOTAL DETTES	2 664 950	256 255	1 251 938	879 852	533 160

NOTE 5 PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

A. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS

(milliers d'euros)	2013	2012
Sur immobilisations financières	49 677	31 900
Sur créances clients	15 341	13 545
Sur autres créances	43 833	36 406
Dépréciation d'actifs	108 852	81 851

Les dépréciations sur les autres créances concernent essentiellement des dépréciations sur les comptes courants des filiales.

B. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES INSCRITES AU PASSIF DU BILAN

(milliers d'euros)	2013	2012
Provisions réglementées	1 019	1 267

Les provisions réglementées sont constituées d'amortissements dérogatoires constatés sur les coûts de logiciels immobilisés et sur les frais d'acquisition des titres acquis depuis 2007.

C. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(milliers d'euros)	2013	2012
Retraites et assimilés	91 389	93 665
Risques contentieux	19 342	23 812
Provision pour perte de change	1 998	4 239
Autres risques	30 689	22 451
Pertes à terminaison	1 815	1 408
Provisions pour risques et charges	145 232	145 573

La provision pour indemnités de départ en retraite et avantages assimilés tient compte d'un taux d'actualisation pris par référence aux taux IBOXX Euro Corporate AA 10 ans. Ce taux est de 3,17% pour l'activité française à la fin de l'exercice 2013, contre 2,83% à la fin de l'exercice 2012.

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE :

(milliers d'euros)	2013	2012
Provision au 1 ^{er} janvier	145 573	142 103
Dotation de la période	25 721	41 249
Reprise pour utilisation	(17 190)	(21 788)
Reprise sans objet	(8 156)	(15 893)
Autres mouvements	(716)	(98)
Provision au 31 décembre	145 232	145 573

Bureau Veritas et ses filiales, dans le cours normal de leurs activités, sont parties à divers litiges et actions judiciaires visant à mettre en jeu leur responsabilité civile professionnelle en qualité de prestataires de services dont la majeure partie fait l'objet de couvertures d'assurances spécifiques par activité.

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan au 31 décembre 2013 prennent en compte les principaux litiges, à savoir :

- contentieux né en 2004 relatif à la construction d'un complexe hôtelier et commercial en Turquie ;
- contentieux né en 2004 relatif à l'accident d'un avion de la compagnie Gabon Express.

Il n'existe pas d'autres enquêtes ou procédures gouvernementales, administratives, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont la Société soit menacée) susceptibles d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 6 ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. GARANTIES ET CAUTIONS

(milliers d'euros)	2013	2012
Engagements donnés	212 778	140 646
Cautions et garanties bancaires sur marchés	41 114	29 898
Cautions et garanties bancaires diverses	20 585	19 676
Cautions parentales	151 079	91 072

B. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés de devises à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
16/07/2018	23 millions GBP	(2,3)
08/09/2019	17 millions GBP	(0,3)
08/09/2019	297,6 millions USD	(18,6)
16/07/2020	40 millions GBP	(5,4)
10/12/2025	75,0 millions USD	(0,3)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2013		(26,9)

La Société a mis en place des *swaps* de change contre euros, non qualifiés de couverture, de façon centralisée afin de se prémunir notamment contre le risque de change sur ses prêts intra-groupe dans plusieurs devises.

Les instruments dérivés de change à la clôture de l'exercice sont les suivants :

Échéance < 6 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	216 millions USD	(0,4)
	3 365 millions JPY	(0,4)
	67 millions AUD	(0,0)
	748 millions CAD	(4,1)
	38 millions PLN	0,1
	26 millions GBP	(0,0)
	23 millions SGD	0,1
	82 millions ZAR	0,0
	82 millions CNY	(0,0)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2013		(4,8)

Échéance > 6 mois	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés
	106 millions CNY	(0,1)
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2013		(0,1)

La Société ne dispose pas d'instruments dérivés de couverture de taux à la clôture.

NOTE 7 ANALYSE SECTORIELLE ET GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ANALYSE SECTORIELLE

(milliers d'euros)	2013	2012
Marine	156 065	166 265
Industrie	125 793	123 593
Inspection & Vérification en service	263 870	258 191
Construction	227 490	237 731
Certification	34 991	35 945
Biens de consommation	1 387	2 037
Services aux Gouvernements & Commerce international	63 976	62 584
TOTAL	873 573	886 346

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE

(milliers d'euros)	2013	2012
France	663 771	661 539
EMEA	166 182	173 443
Amériques	345	361
Asie-Pacifique	43 275	51 003
TOTAL	873 573	886 346

La zone EMEA inclut les zones Europe (hors France), Afrique et Moyen-Orient.

NOTE 7B ANALYSE DES AUTRES PRODUITS

(milliers d'euros)	2013	2012
Redevances Groupe	193 715	182 476
Refacturation du personnel détaché et d'autres frais aux sociétés du Groupe	71 821	59 763
Refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires des AGA et SOP	1 882	16 774
Autres	14 075	14 064
TOTAL	281 494	273 077

NOTE 8 RÉSULTAT FINANCIER

(milliers d'euros)	2013	2012
Produits financiers		
Produits de participation	68 929	96 261
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	605	572
Autres intérêts et produits assimilés	6 803	7 220
Reprises sur provisions	42 958	21 908
Différences positives de change	40 949	16 992
Total	160 243	142 953
Charges financières		
Dotations aux provisions	(64 986)	(22 120)
Intérêts et charges assimilés	(65 311)	(60 050)
Différences négatives de change	(31 322)	(22 335)
Total	(161 619)	(104 505)
RÉSULTAT FINANCIER	(1 377)	38 448

NOTE 9 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(milliers d'euros)	2013	2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 046	2 329
Sur opérations de capital	206	483
Reprises sur provisions	2 862	9 404
Total	4 114	12 216
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	(940)	(275)
Sur opérations de capital	(6 067)	(8 616)
Dotations aux provisions	(7 448)	(2 791)
Total	(14 455)	(11 682)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(10 340)	534

NOTE 10 IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

VENTILATION DE L'IMPÔT COURANT ET EXCEPTIONNEL

(milliers d'euros)	2013		2012	
	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat avant Impôt	Impôt
Résultat courant	137 664	36 993	150 454	24 027
Résultat exceptionnel	(10 340)	737	534	(36)

La situation fiscale latente au 31 décembre se présente comme suit :

(milliers d'euros)	2013	2012
Impôt différé – Actif	62 590	60 275
Impôt différé – Passif	(176)	(144)
Actif d'impôt différé – Net	62 414	60 131

Les impôts différés au 31 décembre 2013 sont présentés après compensation par entité fiscale ou groupe fiscal le cas échéant.

Les impôts différés au 31 décembre 2013 sont principalement constitués des impôts différés sur les retraites, sur les instruments financiers, sur les charges à payer non déductibles et sur les provisions pour litiges sur contrats.

En application des dispositions prévues par l'article 223 A du Code général des impôts, Bureau Veritas SA s'est constituée seule redevable de l'impôt pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Les membres de ce groupe d'intégration fiscale sont les sociétés suivantes :

Arcalia France, BIVAC International, BV Certification France, BV Certification Holding, BV CPS France, BV diagnostic, BV France,

BV Holding 1, BV Holding 2 et BV Holding 3, BV International, BV Laboratoires, BV Logistique, CEPI, Codde, Ecalis, ECS, Halec, LCIE, Mediqual, Océnanic développement et Tecnitas,

Les conventions d'intégration fiscale prévoient que les filiales verseront à titres de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du Groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déductions faites par conséquent de l'ensemble des droits aux imputations dont les filiales auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

NOTE 11 RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES PRINCIPAUX DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ (EN MILLIONS D'EUROS)

(millions d'euros)	2013	2012
Rémunération	7,2	7,2

Cette rémunération inclut celle des membres du Conseil d'Administration et des principaux directeurs de la Société au titre des jetons de présence et de leurs différentes activités au sein de la Société.

NOTE 12 PAIEMENTS EN ACTIONS

La Société a mis en place deux types de rémunération qui sont dénoués en actions propres

- des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ;
- des plans d'attribution d'actions gratuites.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS

Fonctionnement

Des *stock-options* ont été attribuées aux dirigeants et à certains employés de la Société. Les attributions en 2012 et 2013 sont des plans d'options d'achat d'actions qui donneront lieu à rachat d'actions sur le marché. Les plans de *stock-options* attribués jusqu'en 2010 sont tous des plans d'options de souscription d'actions donnant lieu à l'émission d'actions nouvelles lors de la levée de l'option.

La Société n'est tenue par aucune obligation contractuelle ou implicite de racheter ou de régler les options en numéraire.

Les options sont subordonnées à l'accomplissement de 3 ou 5 années de service selon les plans. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'attribution.

Le prix d'exercice est fixé lors de l'attribution de l'option et il est non modifiable, à l'exception des plans de février et juillet 2006 dont le prix d'exercice initial est augmenté au taux de 8,5% par an appliqué *prorata temporis* jusqu'à la date d'exercice des options par le bénéficiaire.

Par décision du Conseil d'Administration le 22 juillet 2013, le Groupe a attribué à certains de ses salariés et au mandataire social 1 240 800 options d'achat d'actions. Le prix d'exercice des options est un montant fixe de 21,01 euros.

Les attributions sont subordonnées à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et gestion du Groupe de l'exercice 2013. Les options sont d'une durée de 8 ans après la date d'octroi.

SITUATION DES PLANS D'OPTIONS EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date de début	Date d'expiration	Prix d'exercice ^[a] (€ par action)	Nombre d'options (équivalent actions) ^[a] à émettre	Assiette contribution (€ par option)	
				2013	2012
Plan du 01/02/2006	01/02/2014	3,79	51 700	248 000	-
Plan du 31/01/2007	31/01/2015	4,33	84 000	252 000	-
Plan du 09/06/2008	09/06/2016	9,59	49 000	78 000	0,24
Plan du 03/07/2009	03/07/2017	8,75	200 000	705 200	0,22
Plan du 23/07/2010	23/07/2018	11,58	274 400	700 400	0,25
Plan du 18/07/2011	18/07/2019	14,42	230 000	212 000	0,29
Plan du 14/12/2011	14/12/2019	13,28	78 480	255 060	0,32
Plan du 18/07/2012	18/07/2020	17,54	718 800	700 800	0,87
Plan du 22/07/2013	18/07/2021	21,01	681 600	-	0,71
Nombre d'options au 31 décembre 2013			2 367 980	3 151 460	

(a) Nombre maximum d'options exerçables – en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Fonctionnement

- Le 3 juillet 2009 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2009. Les actions attribuées sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.
- Le 23 juillet 2010 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué des actions gratuites à trois mandataires sociaux et à certains salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat opérationnel ajusté 2010 et sur la marge opérationnelle ajustée 2011 et 2012. Les actions attribuées sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.
- Le 18 juillet 2011 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué des actions gratuites à certains salariés du Groupe et le 14 décembre à deux mandataires sociaux. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2011 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2012 et 2013. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.

- Le 18 juillet 2012 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué des actions gratuites à certain salariés du Groupe. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2012 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2013 et 2014. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.
- Le 22 juillet 2013 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué des actions gratuites à certain salariés du Groupe et au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 3 années de service en France et de 4 années à l'international ainsi qu'à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le résultat d'exploitation et de gestion du Groupe en 2013 et sur la marge d'exploitation et de gestion du Groupe en 2014 et 2015. Les actions attribuées en France sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.
- Le 22 juillet 2013 par décision du Conseil d'Administration, la Société a attribué 800 000 actions gratuites au mandataire social. L'attribution est subordonnée à l'accomplissement de 6 années de service en tant que mandataire social extensible pour une année complémentaire, si l'objectif de performance de la dernière année n'est pas atteint. L'attribution est subordonnée à la réalisation d'un objectif de performance basé sur le Total Shareholder Return (TSR). Le TSR est un indicateur qui détermine le rendement d'une action de la Société pour l'actionnaire sur une période donnée en prenant en compte à la fois le dividende et l'appréciation du cours de bourse de l'action. Les actions attribuées sont soumises à une période d'inaccessibilité de 2 années.

SITUATION DES PLANS D'ACTIONS GRATUITES EN FIN DE PÉRIODE POUR LES SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ

Date de début	Date d'expiration	Nombre d'actions à émettre ^{(a)(b)}	Assiette contribution (euros par action)	
			2013	2012
Plan du 03/07/2009 (salariés)	03/07/2014	-	109 400	0,62
Plan du 23/07/2010 (dirigeant)	23/07/2013	40 000	180 000	1,06
Plan du 23/07/2010 (salariés)	23/07/2014	104 000	617 200	1,06
Plan du 18/07/2011	18/07/2015	530 920	545 640	1,71
Plan du 14/12/2011	14/12/2014	35 316	96 000	1,57
Plan du 18/07/2012 (dirigeant)	18/07/2015	160 000	160 000	4,44
Plan du 18/07/2012 (salariés)	18/07/2016	602 400	598 800	4,44
Plan du 22/07/2013 (dirigeant)	22/07/2016	88 000	-	5,25
Plan du 22/07/2013 (salariés)	22/07/2017	488 600	-	5,25
Plan du 22/07/2013 (dirigeant plan exceptionnel)	22/07/2020	800 000	-	1,73
Nombre d'actions au 31 décembre 2013		2 849 236		2 307 040

(a) Nombre maximum d'options exerçables – en attente du niveau de réalisation de la condition de performance.

(b) Après multiplication par 4 du nombre d'actions et division par 4 du nominal en juin 2013.

ACTIONS GRATUITES ET OPTIONS D'ACHAT ATTRIBUÉES AUX NON-SALARIÉS DIRECTS DE LA SOCIÉTÉ

Jusqu'en 2010, la charge de personnel constatée par la Société pour les plans d'actions gratuites ne retenait que le nombre d'actions attribuées aux salariés de la Société.

Le coût de l'attribution d'actions gratuites aux autres bénéficiaires non-salariés directs de la Société est supporté par la Société, soit par l'achat d'actions sur le marché, soit par l'attribution d'actions obtenues lors de l'acquisition de Winvest7 en 2007.

Pour chacun des plans en cours, la nature des actions à remettre n'a pas été définie mais il est probable que la Société opte pour un dénouement par rachat d'actions.

En 2013, la Société a donc constaté le coût estimé des actions gratuites et levées d'options d'achat attribuées aux salariés non directement employés par la Société au titre du nouveau plan 2013.

En 2013, la Société a poursuivi la mise en place d'une procédure de refacturation aux autres sociétés du Groupe qui emploient des bénéficiaires de ces attributions. À ce titre, un produit de 1,9 million a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2013 (16,8 millions d'euros en 2012).

IMPACTS DES PLANS DE PAIEMENTS EN ACTIONS SUR LES COMPTES DE LA SOCIÉTÉ

En 2013, la Société a constaté une charge totale de 33,8 millions d'euros (43,8 millions d'euros en 2012) pour les plans de paiement en actions, dont :

- au titre des salariés employés par la Société, une charge de personnel de 19,1 millions d'euros (20 millions d'euros en 2012) ;
- au titre des salariés non directement employés par la Société, une charge de personnel de 14,7 millions d'euros (17,6 millions d'euros en 2012).

En 2012, la charge au titre des salariés non directement employés par la Société comprenait également une dotation aux provisions sur immobilisations financières pour 6,2 millions d'euros (actions auto-détenues).

La charge correspond au prix estimé des actions sur la base du prix des achats effectués en 2013 et du cours de clôture au 31 décembre 2013 (2012 : cours de clôture 2012).

Au 31 décembre 2013, le passif [dettes sociales] s'élève à 81,1 millions d'euros (63,4 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Au 31 décembre 2013 la Société détenait 2 473 329 actions propres affectées à la livraison de programmes d'options et d'actions de performance et classées distinctement à l'actif du bilan pour une valeur de 55,1 millions d'euros (0 au 31 décembre 2012).

NOTE 13 EFFECTIF

	2013	2012
Effectif	8 457	8 624

NOTE 14 INFORMATION RELATIVE AU DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

	2013	2012
Solde des heures acquises au 31 décembre	801 027	726 111
Nombre d'heures utilisées au cours de l'exercice	2 481	2 876

NOTE 15 INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

Bureau Veritas SA est la société mère consolidante du Groupe Bureau Veritas. À ce titre, les dettes, les créances, les charges et les produits financiers avec les autres sociétés du Groupe se présentent comme suit :

(milliers d'euros)	2013	2012
Actif		
Clients et comptes rattachés	93 637	105 559
Autres créances	4 369	9 974
Prêts	945 120	885 457
Passif		
Emprunts	768 131	672 685
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 841	19 509
Autres dettes	1 379	2 648
Compte de résultat		
Produits financiers	75 592	103 110
Charges financières	(1 653)	(1 540)
Résultat exceptionnel	(3 117)	(3 811)

NOTE 16 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(milliers d'euros)	2013	2012		
	PricewaterhouseCoopers Audit	Bellot Mullenbach & Associés	Price Waterhouse Coopers	Bellot Mullenbach & Associés
Commissariat aux comptes statutaire	786	380	755	396
Autres diligences directement liées	574	20	1 147	37
Honoraires des Commissaires aux comptes	1 360	400	1 902	433

Les honoraires présentés ci-dessus ne comprennent pas les honoraires comptabilisés par les succursales étrangères de Bureau Veritas SA au 31 décembre 2013.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bureau Veritas, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué au paragraphe « Immobilisations financières » de la note sur les règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la société détermine les dépréciations de ses participations en fonction de leur valeur d'usage et par référence à des critères adaptés aux caractéristiques de chaque société. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous nous sommes assurés de la pertinence des approches mises en œuvre par la société. Nous avons également revu les calculs permettant de déterminer les dépréciations enregistrées sur les titres de participation et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

BM&A

Christine Bouvry

Eric Seyvos

4.3 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES 2013

4.3.1 ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 873 573 119,45 euros contre 886 346 350,08 euros en 2012.

Le résultat d'exploitation 2013 ressort à 139 040 578,05 euros contre 112 005 755,43 euros en 2012.

En 2013, le résultat exceptionnel s'élève à -10 340 127,99 euros contre 534 021,84 euros en 2012.

Le résultat net 2013 de Bureau Veritas SA s'élève à 89 593 535,74 euros contre 126 996 084,95 euros en 2012.

Les capitaux propres s'élèvent à 770 847 230,60 euros contre 899 860 602,62 euros à la fin de l'exercice précédent.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes sociaux sont identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

4.3.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013

Il sera proposé à l'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration et après avoir constaté que le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 fait apparaître un bénéfice de 89 593 535,74 euros :

- de décider de prélever sur ce bénéfice, conformément à la loi, et d'affecter à la réserve légale un montant égal à 3 593 407,00 euros pour atteindre le dixième du capital social ;

- de constater que le solde du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2013 (soit, un montant de 86 000 128,74 euros) augmenté du solde du compte « Report à nouveau » (soit, un montant de 353 893 366,20 euros) porte le bénéfice distribuable à la somme de 439 893 494,94 euros ;

- de décider d'affecter le bénéfice distribuable, soit la somme de 439 893 494,94 euros, ainsi qu'il suit :

À titre de dividende, un montant de 0,48 euro par action, soit, sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2013, 442 042 000 actions, un montant global de 212 180 160,00 euros :

212 180 160,00 euros

Affectation au compte « Report à nouveau » du solde du bénéfice distribuable :

227 713 334,94 euros

Conformément à l'article 158-3 2° du Code général des impôts, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France bénéficient d'un abattement de 40% sur le montant du dividende qui leur est distribué. Un prélèvement à la source au taux de 21% du montant brut du dividende (augmenté des prélèvements sociaux au taux de 15,5%) sera toutefois effectué par Bureau Veritas. Le prélèvement à la source d'un montant de 21% est un acompte d'impôt sur le revenu et sera donc imputable sur l'impôt sur le revenu dû en 2015 par le bénéficiaire calculé sur les revenus perçus en 2014.

Le dividende sera mis en paiement le 5 juin 2014.

Il sera proposé à l'Assemblée générale que le dividende qui ne pourrait pas être versé aux actions de Bureau Veritas auto-détenues soit affecté au compte « Report à Nouveau ». Plus généralement, il sera proposé qu'en cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende, le montant global dudit dividende soit ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « Report à Nouveau » soit déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total distribué	Nombre d'actions concernées	Dividende par action ^[a]
2010	124 952 370,25 euros	108 654 235	1,15 euro ^[b]
2011	139 611 124,13 euros	109 930 019	1,27 euro ^[b]
2012	202 212 503,88 euros	110 498 636	1,83 euro ^[b]

(a) Le dividende mentionné ci-dessous correspond au dividende voté au titre de chacun des exercices concernés. Il n'a pas été retraité afin de tenir compte de la division par quatre de la valeur nominale de chaque action de Bureau Veritas décidée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 mai 2013. Aux fins de comparaison, le dividende de 0,48 euro par action soumis à votre approbation équivaut, sur une base pro-forma (avant division de la valeur nominale de l'action Bureau Veritas), à un montant de 1,92 euro par action.

(b) Il est précisé, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende a ouvert droit à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

La politique de distribution de dividendes est décrite dans le paragraphe Politique de distribution de dividendes du chapitre VI – Informations sur la Société et le capital.

4.3.3 MONTANT GLOBAL DES DÉPENSES SOMPTUAIRES ET IMPÔT CORRESPONDANT

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts il est précisé que les comptes de la Société au titre de l'exercice écoulé, clos au 31 décembre 2013, prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au

regard de l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur d'un montant global de 1 080 306,71 euros qui a un effet d'impôt de 410 516,55 euros et qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

4.3.4 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de la Société figure au chapitre IV – Comptes sociaux 2013 du présent Document de référence.

4.3.5 RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES DE BUREAU VERITAS SA

(milliers d'euros)	2013	2012	2011	2010	2009
I - Situation financière					
a) Capital social (milliers d'euros)	53,045	13,260	13,263	13,112	13,091
b) Nombre d'actions émises	442,042,000	110,498,636	110,526,286	109,268,601	109,096,410
c) Nombre maximal d'actions	11,824,196	2,707,030	2,962,630	3,929,910	3,550,785
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	873,573	886,346	863,952	877,574	869,666
b) Bénéfice avant participation, impôts, amortissements et provisions	167,858	177,858	285,514	299,145	126,037
c) Impôt sur les bénéfices	37,730	23,992	34,221	31,778	22,653
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	2,785	2,347	-
e) Bénéfice après participation, impôts, amortissements et provisions	89,594	126,996	217,583	250,302	104,052
f) Montant des bénéfices distribués	200,442	139,611	124,952	90,995	77 630
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôts, avant amortissements et provisions	0.29	1.83	2.27	2.45	0.93
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0.20	1.15	1.97	2.29	0.95
c) Dividende net versé à chaque action	1.83	1.27	1.15	0.84	0.72
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	8,457	8,624	8,436	8,410	8,467
b) Montant de la masse salariale	390,590	398,969	373,750	359,358	353,149
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	155,160	158,380	153,388	147,833	144,752

4.3.6 INFORMATION RELATIVE AU DÉLAI DE RÈGLEMENT FOURNISSEURS

Depuis le 1^{er} décembre 2008, Bureau Veritas applique les dispositions de la loi LME en réglant ses fournisseurs à 60 jours date d'émission de la facture. Les contrats avec les fournisseurs et les applications de règlement des factures ont été adaptés en ce sens.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes fournisseurs de la Société à la clôture de l'exercice pour les entités françaises s'élève à la somme globale de 21 928 030 euros (hors factures non parvenues). La décomposition était la suivante :

(milliers d'euros)	Montant non soldé	Courant	Échéancier (en jours)			
			31-60	31-60	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	21,928,030	18,838,252	561,750	285,085	147,989	2,094,957
Ratio en %	100.00	85.91	2.56	1.30	0.67	9.55

À titre de comparaison, la décomposition du solde des dettes fournisseurs pour les entités françaises au 31 décembre 2012 dont le montant (hors factures non parvenues) s'élevait à 24 164 744 euros, était la suivante :

(milliers d'euros)	Montant non soldé	Courant	Échéancier (en jours)			
			31-60	31-60	91-120	plus de 120
Fournisseurs biens et services	24,164,744	20,742,039	1,768,383	244,080	146,559	1,263,683
Ratio en %	100.00	85.84	7.32	1.01	0.61	5.23

5.1	Informations sociétales	209
5.2	Informations sociales	215
5.3	Hygiène-santé, Sécurité et Environnement (HSE)	223
5.4	Méthodologie de recueil de l'information	231
5.5	Table de concordance	232
5.6	Avis du certificateur indépendant	234

05

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

RFA



Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans ce sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

PRÉAMBULE

La responsabilité sociale et environnementale (ci après RSE) a toujours été au cœur des missions de Bureau Veritas.

En effet, la nature de nos missions (analyses et essais en laboratoire, inspection et certification...) contribue à améliorer les démarches RSE de nos clients. En intervenant chaque jour auprès de nombreuses entreprises, associations et pouvoirs publics, Bureau Veritas participe à la protection de l'environnement, à la prévention des risques, à l'amélioration de la qualité, et agit ainsi indirectement pour le bénéfice de la société civile.

Bureau Veritas est aussi résolument engagé pour réduire son empreinte environnementale et pour développer des initiatives en matière de responsabilité sociale et sociétale et dialoguer avec ses parties prenantes.

En matière d'environnement, Bureau Veritas n'a qu'un impact limité compte tenu de son activité de services. Toutefois, des efforts importants sont faits pour minimiser les transports, améliorer la performance énergétique de nos locaux et réduire l'émission de polluants et de déchets dans nos laboratoires d'analyses et d'essais.

La politique du Groupe en matière de responsabilité sociale porte en priorité sur les salariés et les sous-traitants. Ces parties prenantes font l'objet d'une attention particulière pour garantir la qualité, l'indépendance et l'éthique de nos services et pour favoriser le développement professionnel de nos équipes. La même attention est accordée aux clients, aux autorités et aux organismes d'accréditation.

Les principaux axes de la politique RSE de Bureau Veritas sont : la réduction de son empreinte environnementale, la préservation de son indépendance et de son impartialité et l'adoption de comportements éthiques. Y figurent aussi le développement professionnel de ses collaborateurs par la formation et la promotion interne, l'égalité de traitement et la promotion de la diversité et le respect d'autrui.

Toutes ces valeurs font partie de la politique de Bureau Veritas ; elles sont renforcées par les trois absous du Groupe qui sont la sécurité, l'éthique et le contrôle financier.

5.1 INFORMATIONS SOCIÉTALES

5.1.1 LA CARTOGRAPHIE DE NOS PARTIES PRENANTES

Bureau Veritas interagit avec un grand nombre de parties prenantes représentées dans le schéma ci-dessous.



Les clients, employés, organismes d'accréditation, sous-traitants et fournisseurs sont les parties prenantes les plus importantes de Bureau Veritas.

Les informations relatives aux parties prenantes externes clés (clients, sous-traitants, fournisseurs, autorités et organismes d'accréditation et la société civile) sont développées au chapitre 5.1.2 ci-après.

Les informations relatives à l'engagement du Groupe envers ses collaborateurs figurent aux paragraphes 5.2 Informations sociales et 5.3 Hygiène-santé, Sécurité & Environnement (HSE) ci-après.

Les relations avec les actionnaires sont décrites au paragraphe 6.8.4 Information des actionnaires.

5.1.2 LA PRISE EN COMPTE DE NOS PRINCIPALES PARTIES PRENANTES EXTERNES

Le Groupe développe des initiatives destinées à favoriser des relations étroites et constructives avec ses parties prenantes externes clés tout en veillant à préserver son indépendance, condition indispensable à ses activités d'organisme de tierce partie indépendante et valeur fondamentale du Groupe.

Compte tenu de leur importance pour sa pérennité et son développement, Bureau Veritas distingue trois parties prenantes externes clés avec lesquelles le Groupe a des liens directs : ses clients ; ses fournisseurs et sous-traitants contribuant à la réalisation de ses services ; les organismes d'accréditation et autres

autorités lui délivrant des autorisations d'exercer. Le Groupe prend en compte leurs attentes et intègre, lorsque cela est pertinent, la dimension RSE dans ses actions.

Également, la société civile au sens large, c'est-à-dire les pouvoirs publics, les citoyens et les consommateurs, est également une partie prenante importante du Groupe – indirectement – dans la mesure où Bureau Veritas fournit des services qui ont un impact positif pour la qualité, la santé, la sécurité, la préservation de l'environnement et la responsabilité sociale, pour le bénéfice de tous.

BUREAU VERITAS ET SES CLIENTS

Une large base de clients, des enjeux multiples

Bureau Veritas intervient auprès d'environ 400 000 clients dans le monde. Cette base de clients est extrêmement diversifiée. Elle inclut des entreprises de tous secteurs d'activité, des PME aux grands groupes internationaux, des organisations publiques et privées et, exceptionnellement, des particuliers.

La grande diversité des clients de Bureau Veritas appelle une égale diversité dans les services qui leur sont proposés. En synthèse, les raisons principales pour lesquelles les clients font appel à Bureau Veritas sont les suivantes :

- obtenir les autorisations d'exploiter un bâtiment, un équipement ou un site de production industriel ou de mettre sur le marché un produit ;
- réduire les risques sur leurs actifs, leurs processus ou leurs produits, en matière de qualité, de sécurité, d'environnement ou de responsabilité sociale ;
- améliorer leur chaîne d'approvisionnement en matière de QHSE (Qualité, Hygiène-Santé, Sécurité et Protection de l'Environnement) et de RSE ;
- accéder à des marchés – locaux ou mondiaux – en faisant reconnaître la conformité et la qualité de leurs produits et services.

Les attentes des clients

Les nombreux échanges et rencontres que Bureau Veritas organise régulièrement avec ses clients confirment les principales attentes de ces derniers :

- une qualité de service et une compétitivité des prix ;
- une forte expertise technique pluridisciplinaire ;
- une large couverture géographique ;
- un respect de l'éthique et de l'intégrité ;
- un respect des règles de sécurité.

Une forte orientation clients

Bureau Veritas a adapté son organisation afin de prendre en compte les attentes de ses clients. Cette orientation clients se reflète en particulier dans la définition de son offre de services, la gestion de son portefeuille d'accréditations, le développement des compétences de ses collaborateurs, la mise en œuvre de sa stratégie d'expansion géographique et dans ses politiques de conformité et de qualité, hygiène-santé, sécurité et environnement.

Les principaux engagements de Bureau Veritas envers ses clients consistent à :

- appliquer ses trois absous : Sécurité, Ethique et Contrôle financier ;
- identifier et réduire leurs risques QHSE ;
- délivrer des services de qualité adaptés à leurs attentes spécifiques ;
- informer en amont sur les évolutions normatives et réglementaires.

Instaurer le dialogue pour mieux répondre aux attentes

Les relations commerciales et techniques permanentes entre collaborateurs et clients apportent au Groupe une connaissance très

riche sur leurs besoins et attentes et sur leur perception des services fournis. Ces retours du terrain sont partagés au sein de Bureau Veritas et aident le Groupe à améliorer son efficacité opérationnelle.

Au-delà des relations opérationnelles, Bureau Veritas met en œuvre des actions récurrentes afin de maintenir le dialogue dans la durée, d'approfondir les échanges et d'anticiper des tendances à long terme. Bureau Veritas entretient ainsi un dialogue avec ses clients, à travers divers moyens adaptés aux différents secteurs d'activité :

- les enquêtes de satisfaction ;
- les visites et les séminaires clients ;
- l'organisation de Comités clients ; et
- les échanges sur des portails.

Ces actions variées ont pour but d'identifier très en amont les besoins des clients, de partager des connaissances techniques, de les informer sur des évolutions normatives et réglementaires mais également de collecter et gérer des réclamations et de mesurer la satisfaction.

Mesurer la satisfaction

Les enquêtes de satisfaction font partie des actions récurrentes de Bureau Veritas pour évaluer la qualité de ses services. Ces enquêtes sont réalisées par les différentes entités du Groupe et les méthodes utilisées varient selon les caractéristiques de leurs marchés respectifs. Dans chaque enquête, deux questions sont systématiquement posées aux clients interrogés ; elles portent sur leur niveau de satisfaction et leur intention de recommander Bureau Veritas.

À titre d'exemple, la division Certification met en place une procédure uniforme de mesure de la satisfaction client. Les enquêtes conduites jusqu'alors de manière autonome par chaque pays, passent depuis 2013 par une procédure standardisée. Elles sont réalisées tous les mois ou trimestres, pour tous les produits et tous les types d'audits. La satisfaction des clients est évaluée sur l'ensemble des étapes du processus. Les indicateurs suivis au niveau central sont la satisfaction globale et le taux de recommandation.

Les grands contrats font de plus l'objet d'un suivi spécifique. Pour ces clients internationaux disposant de multiples sites à auditer, des enquêtes de satisfaction personnalisables par projet sont élaborées en coordination avec le représentant du client. Le questionnaire de satisfaction est envoyé sous format électronique à chaque site du client, à l'issue de chaque audit. Les résultats de l'enquête sont consolidés et présentés lors des réunions régulières de suivi de projet. Les points d'amélioration identifiés par les participants à l'enquête font l'objet d'un suivi spécifique par le chef de projet.

Autre exemple, la division Services aux gouvernements & Commerce international réalise des enquêtes récurrentes auprès des exportateurs pour évaluer leur satisfaction sur la qualité des relations avec le personnel commercial, l'efficacité des inspections sur le terrain, la qualité des documents et certificats fournis et le respect des délais.

Interagir avec les professionnels

Certaines problématiques nécessitent des échanges approfondis, interactifs et suivis dans le temps, sous la forme de rencontres avec les acteurs professionnels de divers secteurs. Parmi les nombreuses initiatives du Groupe, fondées sur le partenariat avec les clients et la recherche de l'innovation, les « Comités Marine » et le « Cercle Prospective » positionnent Bureau Veritas en véritable précurseur.

Les Comités Marine

La division Marine de Bureau Veritas a instauré et anime 11 « Comités nationaux et régionaux » et 12 « Comités techniques », par région ou pays, à l'échelle internationale et ce, depuis plusieurs dizaines d'années. Ces 12 « Comités techniques » regroupent des clients – armateurs, chantiers navals, fabricants d'équipements – qui partagent leurs points de vue sur des sujets à caractère technique concernant l'évolution des règlements de Bureau Veritas en matière de classification de navires. En 2013, tous ces comités ont été consultés en particulier sur un projet de règlement de Bureau Veritas sur les Règles communes de structure des navires.

Les 11 autres « Comités nationaux et régionaux » rassemblent des décideurs du monde maritime, représentant les clients de Bureau Veritas mais également des assureurs, établissements financiers, avocats maritimes ou des représentants des pouvoirs publics, autour de discussions sur la sécurité maritime et la protection de l'environnement marin. Enfin un Comité international, l'IGC (*International General Committee*) se réunit chaque année à Paris. Parmi les sujets abordés en 2013, figuraient l'entrée en vigueur de nouvelles règles internationales sur la prévention de la pollution de l'air par les navires et l'utilisation du gaz naturel liquéfié comme combustible.

Bureau Veritas réunit ainsi tous les ans plus de 500 acteurs de l'industrie maritime dans ses comités. Ils constituent, pour les professionnels, des espaces privilégiés pour partager des sujets d'intérêt commun avec leurs pairs, et, pour Bureau Veritas, des occasions de recueillir des avis sur l'amélioration de ses services et d'anticiper des tendances à long terme.

Le Cercle Prospective

Le Cercle Prospective a été fondé par Bureau Veritas en France en 2008, avec les principaux acteurs du secteur immobilier, propriétaires et exploitants de bâtiments, *asset managers*. Il se réunit une fois par an afin de définir les programmes de développement pour la

conception des outils de gestion des patrimoines immobiliers dont la profession a besoin. Dans ce cadre, Bureau Veritas est force de proposition et soumet des thèmes de discussion à caractère technique reflétant des enjeux à moyen et long terme tandis que les professionnels exposent leurs besoins et attentes. L'édition 2013 a été consacrée à l'innovation produit, aux tendances de marché liées à la réglementation (Loi Nome – Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité), à l'investissement socialement responsable et sur des aspects plus internationaux, avec un accent sur la Chine.

De nombreuses formules de séminaires sont proposées par Bureau Veritas, en adéquation avec les attentes de ses clients tels que les « les Rendez-vous de Bureau Veritas », des conférences gratuites avec des experts organisées partout en France, pour aider les entreprises à décrypter la réglementation QHSE et à cerner leurs enjeux et obligations. Les « e-Rendez-vous », un programme de conférences en ligne sur des thèmes forts de l'actualité QHSE, complètent ce dispositif depuis fin 2012, notamment à destination des TPE-PME, artisans et professions libérales, pour leur donner les moyens de comprendre et d'anticiper. En Allemagne, le *Construction and Fire Prevention Symposium* est un événement récurrent organisé par Bureau Veritas pour traiter des risques incendie dans les bâtiments avec les professionnels.

Traiter les réclamations

La gestion des réclamations est un processus clé dans la démarche Qualité de Bureau Veritas, comprenant la recherche systématique des causes des réclamations et la mise en œuvre d'actions correctives. Les réclamations parviennent à Bureau Veritas via ses différents sites Internet (Corporate ou locaux) ou sont directement adressées aux services concernés.

Le délai de traitement des réclamations fait partie des indicateurs de performance qui sont suivis au niveau des divisions, des régions et des pays.

SOUS-TRAITANTS ET FOURNISSEURS

Des fournisseurs partenaires

Les fournisseurs de Bureau Veritas peuvent être classés en deux catégories :

1. Les sous-traitants opérationnels participant directement aux prestations de services de Bureau Veritas. Ce sont des partenaires particulièrement importants pour le Groupe, ils comprennent :

- les personnels techniques, non-salariés de Bureau Veritas, qui apportent leurs compétences dans des domaines très spécifiques ou dans des zones géographiques éloignées ;
- des sociétés sous-traitantes, effectuant des vérifications de conformité, des essais ou des audits de certification dans des domaines de compétence dont Bureau Veritas ne dispose pas localement.

2. Les fournisseurs participant indirectement à la réalisation des services de Bureau Veritas, comprenant :

- des sociétés fournissant des matériels utilisés par le personnel de Bureau Veritas pour effectuer ses missions (équipements de laboratoires, appareils de mesure, équipements de protection individuels...) ;
- des sociétés fournissant des équipements ou services tels que la location de bureaux, les télécommunications, les matériels et logiciels bureautiques, les prestations de voyage et véhicules pour les déplacements professionnels.

Les fournisseurs et sous-traitants opérationnels – personnels techniques non-salariés de Bureau Veritas et sociétés sous-traitantes fournissant des services complémentaires à ceux du Groupe pour le compte de clients – sont des partenaires particulièrement importants pour le Groupe.

Relations avec les fournisseurs

Compte tenu de l'importance des achats dans l'ensemble des dépenses de Bureau Veritas, soit 28% du chiffre d'affaires 2013, la prise en compte attentive des sous-traitants et fournisseurs et la démarche de développement durable de Bureau Veritas avec ces parties prenantes, revêtent un intérêt particulier. Toutefois, les relations avec les fournisseurs et sous-traitants sont très différencieres selon leur rôle.

Parmi les sous-traitants opérationnels, Bureau Veritas prête une attention spécifique aux personnels techniques non-salariés qui délivrent des services au nom de Bureau Veritas.

Ces personnels sont choisis, supervisés, formés, qualifiés et gérés par les différentes entités opérationnelles qui les emploient.

Leurs attentes sont similaires à celles des employés de Bureau Veritas : travailler dans un environnement sûr, disposer des compétences adéquates et être rémunéré de manière juste. Vis-à-vis de ces publics, Bureau Veritas s'engage à valider et à mettre à niveau leurs compétences et à s'assurer qu'ils se conforment aux

règles du Groupe en matière d'éthique et de sécurité, de la même façon qu'il le fait avec ses employés. Ces personnels ont ainsi accès aux modules de formation en ligne sur la sécurité et s'engagent à respecter le Code d'éthique de Bureau Veritas. En matière de sécurité, Bureau Veritas s'assure qu'ils disposent d'équipements de protection individuelle, tout comme ses employés.

Les autres catégories de fournisseurs de Bureau Veritas font l'objet d'une politique Achats du Groupe qui prend en compte des critères de responsabilité sociale et environnementale.

La politique Achats

La Direction Achats Groupe, créée fin 2012, outre sa fonction de rationalisation du processus achats au sein de Bureau Veritas et de maîtrise de ses coûts, est en charge d'incorporer les problématiques de responsabilité sociale dans la chaîne d'approvisionnement et de mettre en œuvre des règles permettant d'encadrer et d'harmoniser les relations de Bureau Veritas avec ses fournisseurs, partout dans le monde.

La Direction Achats du Groupe a lancé quatre initiatives majeures :

- améliorer les processus Achats : identification et sélection des fournisseurs, définition d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs par catégories de produits ou de services ;
- renforcer l'organisation Achats du Groupe tant au niveau central qu'au niveau local ;
- mettre en place des relations étroites et durables avec un nombre restreint de fournisseurs qui respectent les législations locales et partagent les mêmes valeurs que Bureau Veritas en matière d'éthique, d'intégrité, de développement durable, de conditions

de travail de leur personnel et de leurs sous-traitants, et de non-discrimination. Ces principes constituent le fondement des rapports de confiance qui doivent exister entre le Groupe Bureau Veritas, ses équipes Achats et ses fournisseurs partout dans le monde ; et

- mettre en place un ensemble cohérent de documents contractuels au niveau Groupe : conditions générales d'achat, contrat-cadre pour les contrats signés au niveau du Groupe ou au niveau régional, contrat local.

La Direction Achats du Groupe collabore étroitement avec les différentes entités du Groupe afin d'améliorer en permanence la connaissance des produits et services performants et innovants et ainsi, apporter des réponses appropriées aux besoins. Elle développe progressivement des documents et des bonnes pratiques permettant de mettre en place des accords avec les fournisseurs locaux et de disposer d'informations pertinentes sur des catégories de produits.

En 2013, le Groupe a élaboré des Conditions générales d'achat applicables à l'ensemble de ses entités dans le monde. Dans l'article 10.4 de celles-ci, Bureau Veritas exige de la part de ses fournisseurs qu'ils respectent son Code d'éthique ainsi que les réglementations locales et internationales applicables aux produits et services vendus et relatives à la lutte contre la corruption, la protection de l'environnement, la protection des données individuelles et d'embargo. De même, Bureau Veritas exige de ses fournisseurs de s'interdire de produire des produits ou services, directement ou par des sous-traitants, dans des conditions d'hygiène et de sécurité inacceptables, des conditions de travail forcé ou de discrimination.

Ces conditions générales d'achat seront progressivement appliquées à l'ensemble des fournisseurs du Groupe.

LES AUTORITÉS PUBLIQUES ET ORGANISMES D'ACCREDITATION

Un métier soumis à des autorisations d'exercer

Une part significative du chiffre d'affaires de Bureau Veritas provient directement ou indirectement d'activités nécessitant des autorisations d'exercer telles que des accréditations, notifications, agréments (*Licence to operate*), ci-après appelés autorisations.

Bureau Veritas entretient des relations étroites avec de nombreuses autorités de régulation et organisations professionnelles dans le monde entier, soit dans le cadre de la gestion des autorisations, soit pour apporter un avis d'expert. Ces diverses parties prenantes attendent de Bureau Veritas un respect rigoureux des règles d'accréditation qui s'imposent aux métiers des essais, de l'inspection et de la certification, et par ailleurs un support technique.

Bureau Veritas s'engage, vis-à-vis de ces organisations, à :

- respecter les règles liées aux autorisations délivrées ;
- maintenir et développer les autorisations d'exercer ses activités ;
- renforcer en permanence la performance de son système de management technique, de la qualité et des risques (TQR) ;
- apporter son expertise dans le cadre de l'élaboration de normes et réglementations.

Maintenir et développer les autorisations

Pour l'exercice de ses activités, le Groupe bénéficie de multiples autorisations d'exercer qui prennent des formes diverses selon les pays ou les activités concernées : accréditations, agréments, délégations, reconnaissances officielles, certifications ou

notifications (cf. paragraphe 1.8). Ces autorisations émanent, selon les cas, d'États, d'autorités publiques ou privées, d'organismes nationaux ou internationaux. Elles doivent être renouvelées régulièrement.

Chacune des divisions du Groupe a mis en place une organisation dédiée à la gestion et au suivi centralisé de ces autorisations, qui donnent lieu régulièrement à des audits effectués par les autorités concernées. L'obtention, le renouvellement et le maintien de ces autorisations sont subordonnés à la justification de critères liés notamment à l'indépendance, l'impartialité et aux compétences professionnelles du bénéficiaire, telles que la justification d'une expérience dans le domaine concerné pendant une certaine durée, la justification de l'existence d'un personnel technique qualifié, compétent et formé, la justification d'un système de management de la qualité conforme aux normes applicables.

Contribuer à la normalisation

Bureau Veritas est sollicité pour apporter son expertise dans le cadre de l'élaboration et de l'évolution de normes et réglementations. Des experts et techniciens de Bureau Veritas sont ainsi membres actifs de Comités techniques et participent à des initiatives de groupes professionnels. Au travers de cet engagement, Bureau Veritas contribue significativement à l'harmonisation technique et à l'amélioration de la qualité et de la sécurité dans l'intérêt des entreprises, des consommateurs ou utilisateurs finaux et des communautés locales.

Bureau Veritas Certification a ainsi fait partie des groupes de travail de l'ISO pour l'élaboration de la série de normes ISO 5500x (système

de management de la gestion des actifs), qui a été publiée début 2014. Ces normes ont pour objet d'aider les organisations à mettre en place un système de management efficace de la gestion de leurs actifs.

Aux États-Unis, Bureau Veritas est partenaire du CSSD (*Center for Sustainable Shale Development*), une association à but non lucratif basée en Pennsylvanie, dont la mission est de promouvoir l'amélioration continue des pratiques et d'élaborer des normes visant à la préservation de l'environnement dans le cadre de

l'exploration et de la production de gaz de schiste. En 2013, Bureau Veritas a contribué à la revue d'un projet de norme et à la définition d'un processus de certification.

Bureau Veritas a continué par ailleurs de développer la méthodologie d'évaluation *Green Rating™*, permettant de mesurer la performance environnementale d'un patrimoine immobilier, développée avec la participation de sociétés d'investissements immobilières, à travers deux nouveaux indicateurs : qualité de l'air intérieur et biodiversité.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une mission d'intérêt général

Dans un monde où la sensibilité de l'opinion aux risques – technologiques, environnementaux, énergétiques, sociaux, économiques – tend à se développer, Bureau Veritas apporte des solutions aux enjeux liés à la qualité, à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la responsabilité sociale.

Ses activités contribuent à :

- la sécurité des usagers de bâtiments, d'équipements ou de moyens de transport ;
- la sécurité des consommateurs de produits alimentaires, d'appareils électriques et électroniques ou d'autres biens de consommation ;
- la santé et la sécurité des employés sur leur lieu de travail ;
- la limitation des impacts environnementaux liés aux activités industrielles, au transport, à la construction ou à la consommation de ressources naturelles ;
- la sûreté et la transparence du commerce international ; et
- la responsabilité sociale des entreprises.

Bureau Veritas veille à agir dans l'intérêt général, selon les engagements suivants :

- identifier et réduire les risques pour le bénéfice des acteurs publics et économiques, des consommateurs et utilisateurs finaux et de la société en général ;
- respecter son Code d'éthique qui recouvre en particulier des règles d'indépendance, d'intégrité et d'impartialité consistant à délivrer des avis professionnels impartiaux et sans parti pris, en toute indépendance ; et
- renforcer l'éducation et la formation.

Favoriser l'éducation professionnelle

Bureau Veritas développe des relations avec les établissements d'enseignement supérieur. En dehors de la participation aux forums entreprises et à la présentation de ses activités aux étudiants, des initiatives locales ont été mises en place par le Groupe pour partager son savoir-faire et ses compétences avec ces établissements et leurs étudiants.

Bureau Veritas cible en priorité les écoles qui proposent des formations en relation avec son cœur de métier et pour lesquelles le Groupe constitue un recruteur potentiel. À titre d'exemple, un partenariat a été mis en œuvre avec l'École Supérieure du Soudage et de ses Applications (ESSA), en France : présentation du Groupe, participation à la remise des diplômes, intégration de stagiaires, versement de la taxe d'apprentissage. Bureau Veritas a conclu également plusieurs partenariats avec des écoles d'ingénieurs françaises – École Centrale Paris, Ponts et Chaussées, École Centrale Nantes, ENSTA – pour accompagner les étudiants dans leur orientation professionnelle (atelier CV, simulation d'entretiens d'embauche, aide à l'orientation...).

Le Groupe met aussi des enseignants à la disposition de certains établissements. Il s'agit d'employés qui consacrent une partie de leur temps de travail à des cours ou à des présentations techniques comme par exemple avec l'Université de Staffordshire ou la Royal Academy of Engineering au Royaume-Uni.

Les relations-écoles débouchent aussi sur l'accueil de stagiaires, avec de nombreux programmes dédiés gérés par pays, notamment à Taiwan, en Chine, à Singapour, en Australie, en Russie, en Italie, en Turquie, au Royaume-Uni, en Espagne et aux Émirats Arabes Unis.

5.1.3 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

VALEURS FONDAMENTALES

Les quatre valeurs fondamentales du Groupe, (i) intégrité et éthique, (ii) impartialité et indépendance (iii), respect de tous les individus, et (iv) responsabilité sociale et environnementale, figurent dans le Code d'éthique de Bureau Veritas et en sont le « ciment ».

1. Intégrité et éthique

- Nous agissons avec bonne foi, honnêteté et équité.
- Nous faisons ce que nous avons dit.
- Nous délivrons nos services conformément aux contrats établis et actions définies.
- Nous suivons les politiques et les procédures du Groupe.
- Nous respectons la confidentialité des affaires et des données personnelles.
- Nous respectons et appliquons les standards professionnels, l'éthique locale et internationale de nos activités.
- Nous informons et formons nos équipes sur les règles d'hygiène et de sécurité au travail.
- Nous respectons nos obligations et responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité.

2. Impartialité et indépendance

- Nous donnons des avis professionnels impartiaux et sans parti pris.
- Nous rédigeons des rapports qui sont le reflet exact de nos conclusions engagées conformément à nos bonnes pratiques.

3. Respect de tous les individus

- Nous traitons les autres comme nous aimerais être traités.
- Nous intégrons toujours l'impact de nos actions sur les autres.
- Nous reconnaissons et valorisons la contribution individuelle, et nous donnons un retour précis et régulier sur notre performance individuelle.
- Nous respectons les différences et les autres sans aucune discrimination sur leur nationalité, origine ethnique, âge, sexe, croyances religieuses et politiques.

4. Responsabilité sociale et environnementale

Compte tenu de l'engagement de plus en plus fort de Bureau Veritas et de ses collaborateurs envers la société, de nouveaux défis apparaissent devant allier profitabilité et responsabilité. Nous respectons tous la communauté, les personnes et l'environnement parmi lesquels nous vivons et travaillons, et nous considérons toujours l'impact de nos actions.

LE CODE D'ÉTHIQUE DE BUREAU VERITAS**« L'éthique est l'un des absous du Groupe. »**

Parmi les valeurs fondamentales du Groupe rappelées ci-dessus, celles qui concernent l'éthique : « Intégrité et Éthique, Impartialité et Indépendance » ont été, en 2003, le point de convergence du travail réalisé par l'ensemble de la profession des Sociétés d'inspection et de certification, sous l'égide de la Fédération internationale des sociétés d'inspection (*International Federation of Inspection Agencies*), (IFIA), ayant abouti à l'élaboration du premier Code de la profession.

Bureau Veritas, membre de l'IFIA, a adopté en 2003 son premier Code d'éthique applicable à l'ensemble des salariés du Groupe et mis en place un programme de conformité dédié à l'éthique *Compliance Program* [le « Programme de Conformité »]. Trois nouvelles versions ont été publiées depuis afin notamment de refléter les évolutions du Groupe et les modifications de l'environnement réglementaire.

Le Code d'éthique de Bureau Veritas, conforme aux exigences de l'IFIA, expose les valeurs, principes et règles éthiques sur lesquels Bureau Veritas souhaite fonder son développement et sa croissance et construire des relations de confiance avec ses clients, ses collaborateurs et partenaires commerciaux.

Le respect de ces valeurs fondamentales est devenu l'un des principaux avantages compétitifs du Groupe et une fierté pour l'ensemble des collaborateurs. Tous les collaborateurs doivent s'assurer que les décisions prises dans leur travail sont en accord avec les impératifs édictés par le Code d'éthique.

De même, les partenaires commerciaux du Groupe, tels que les intermédiaires et les sous-traitants sont tenus de se conformer à celui-ci lorsqu'ils traitent des affaires avec Bureau Veritas.

L'ensemble de ce dispositif est destiné à prévenir toute initiative contraire aux principes éthiques du Groupe.

Un déploiement mondial

La dernière mise à jour du Code d'éthique et du Programme de Conformité date de 2012 et vise à renforcer (i) les procédures de lutte

contre la corruption, (ii) la connaissance par tous les collaborateurs du Code d'éthique du Groupe et (iii) sa mise en œuvre.

La quatrième version du Code d'éthique est disponible sur le site Internet de Bureau Veritas à l'adresse suivante : <http://www.bureauveritas.fr>

Une description détaillée du Programme de Conformité dédié à l'éthique (*Compliance Program*) figure au paragraphe 2.2.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques du présent Document de référence.

Le nouveau Programme de Conformité comprend une version du Code d'éthique disponible en 32 langues, un nouveau manuel de procédures en 11 langues et un module de formation obligatoire à destination de l'ensemble des collaborateurs, sous forme principalement d'*e-learning*, en 16 langues. Le déploiement du Code d'éthique et du Programme de Conformité à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, notamment à l'occasion des opérations de croissance externe, est assuré par un réseau dédié de responsables constitué au sein des ressources humaines. Un système de *reporting* trimestriel a été mis en place permettant de suivre le nombre de collaborateurs formés et de mettre en place les actions nécessaires avec pour objectif d'atteindre 100%. Au 31 décembre 2013, 99% des collaborateurs du Groupe ont été formés au nouveau programme de conformité.

Le suivi de la mise en œuvre du Code d'éthique repose sur une organisation dédiée mise en place au sein du Groupe.

Le Comité d'éthique du Groupe, dont les membres sont désignés par le Conseil d'administration de la Société, est composé du Directeur Général, du Directeur financier et du Responsable de la conformité du Groupe *Group Compliance Officer*. Ce comité traite toutes les questions d'éthique du Groupe et supervise la mise en œuvre du Code d'éthique et plus généralement du Programme de Conformité.

Le Responsable de la conformité du Groupe s'appuie sur un réseau de *General Counsels & Compliance Officers*, relais de la fonction dans les zones géographiques et les divisions.

Dans les unités opérationnelles, chaque directeur est responsable de l'application du Code d'éthique par le personnel placé sous son autorité, sous la direction et le contrôle des directeurs de zone et de division auxquels il est rattaché. À cet effet, il lui incombe de transmettre un exemplaire du Code d'éthique à ses collaborateurs, de les former, de les informer de leurs devoirs en termes simples, pratiques et concrets et de leur faire savoir que toute infraction au Code d'éthique constitue un manquement sérieux à leurs obligations professionnelles.

Toute violation alléguée au Code d'éthique doit être portée à la connaissance du *Group Compliance Officers* qui informe le Comité

d'éthique de tout manquement grave, en vue des mesures qui s'imposent.

Un audit interne ou externe peut alors être diligenté et, au vu des conclusions, des sanctions, pouvant aller jusqu'au départ des salariés concernés, sont prises.

Enfin, chaque année, le suivi de l'application et le respect des principes du Code d'éthique font l'objet d'audits internes et externes et une attestation de conformité est émise par un organisme d'audit indépendant (PricewaterhouseCoopers Audit) à l'attention du *Compliance Committee* de l'IFIA.

5.2 INFORMATIONS SOCIALES

5.2.1 LES ENJEUX DES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de Bureau Veritas est principalement composé d'ingénieurs, de techniciens et autres personnels qualifiés dans les domaines de la qualité, la santé et sécurité, la protection environnementale et la responsabilité sociale (QHSE). Les compétences, la motivation et le professionnalisme des hommes et des femmes de Bureau Veritas sont des atouts concurrentiels de tout premier ordre pour contribuer à la croissance du Groupe.

Bureau Veritas est un employeur qui s'attache à créer des opportunités de développement et de formation pour ses employés dans le respect de la diversité. En outre, le cœur de métier de Bureau Veritas (QHSE) contribue à la protection de l'environnement, à la réduction des risques et à l'amélioration de la qualité ce qui constitue une source de fierté et de motivation forte pour ses collaborateurs.

Bureau Veritas a identifié plusieurs enjeux liés aux Ressources Humaines :

- développer aujourd'hui les leaders de demain, qui sont nécessaires au développement du Groupe ;
- intégrer de manière efficace les collaborateurs des entités nouvellement acquises et leur offrir un environnement respectueux de leurs différences ;

- développer de nouvelles compétences pour répondre aux attentes des clients et leur proposer des solutions innovantes ;
- attirer les profils nécessaires, les fidéliser et les motiver pour atteindre l'excellence opérationnelle ;
- renforcer la collaboration et le partage de bonnes pratiques dans un contexte de croissance des activités et d'expansion géographique ; et
- promouvoir la diversité dans un Groupe aux métiers variés et présent sur les cinq continents.

Pour ce faire, le Groupe s'appuie sur un réseau d'environ 700 professionnels des Ressources Humaines à travers le monde coordonné par une Direction des Ressources Humaines Groupe. Cette dernière est structurée en 3 pôles :

- développement de l'organisation, gestion des carrières et développement des talents ;
- politiques de rémunération et avantages sociaux ; et
- processus et systèmes d'information RH.

Le paragraphe suivant présente les éléments clés de la politique de Ressources Humaines de Bureau Veritas en lien avec ces enjeux.

5.2.2 CROISSANCE DES EFFECTIFS

Depuis l'introduction en bourse de Bureau Veritas en 2007, le nombre de salariés du Groupe a connu une forte augmentation : 61 581 au 31 décembre 2013 contre 33 018 au 31 décembre 2007,

soit une augmentation de 86%. Par rapport à 2012, les effectifs ont augmenté de 5% et sont répartis dans 140 pays.

<i>(nombre d'employés)</i>	2013	2012	2011
Europe	14 027	14 524	14 491
<i>Dont France</i>	7 630	7 754	7 654
Afrique, Moyen-Orient et Europe de l'Est	9 571	8 292	7 094
Amériques	16 253	15 872	12 726
Asie-Pacifique	21 730	20 236	17 837
Total effectif	61 581	58 924	52 148

Le recrutement externe constitue un des enjeux clés de la politique des Ressources Humaines afin de soutenir le développement de Bureau Veritas notamment dans les pays à forte croissance (Asie-Pacifique, Moyen-Orient, Amérique latine). Les objectifs de recrutement sont définis en fonction des orientations stratégiques et sont suivis régulièrement par le management du Groupe. Dans ce contexte, Bureau Veritas a porté l'accent sur la mise en valeur de sa marque employeur. Le Groupe a en effet beaucoup à offrir à ses collaborateurs en termes de diversité des métiers, de mobilité géographique et de partage de savoir-faire. Bureau Veritas a

renforcé sa présence et sa communication sur les réseaux sociaux professionnels (comme LinkedIn) et a consolidé ses relations auprès des Grandes Ecoles et des Universités.

La croissance externe est également un facteur notable dans la gestion des effectifs. Bureau Veritas a réalisé 7 acquisitions en 2013 ce qui représente un apport de 2 328 collaborateurs. Des programmes spécifiques d'intégration sont élaborés pour faciliter l'intégration rapide des collaborateurs des sociétés nouvellement acquises.

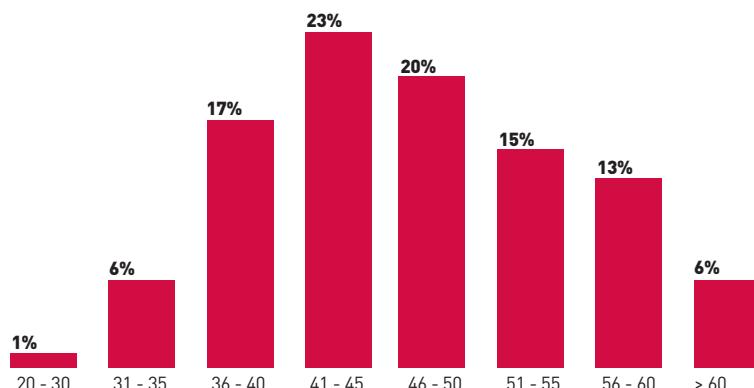
	2013	2012	2011
Embauches ^[a]	12 654	13 017	11 093
Acquisitions	2 328	4 476	9 154
Licenciements	4 978	3 410	2 832
Départs volontaires	7 790	7 185	5 939

[a] Recrutements externes pour des contrats supérieurs ou égaux à 12 mois.

Le taux de départs volontaires est relativement stable : 12,9% en 2013 comparé à 12,6% en 2012. Les taux les plus élevés sont constatés dans les zones Asie et Moyen-Orient qui sont des marchés en pleine croissance avec une forte demande d'employés qualifiés.

Répartition des managers du Groupe par âge

Au 31 décembre 2013, Bureau Veritas compte 1 853 managers.



Le Groupe suit avec attention l'évolution de la pyramide des âges de ses managers notamment pour anticiper les départs à la retraite de certains de ses collaborateurs clés. Depuis la mise en place des *Organization & Leadership Development Reviews*, le Groupe dispose de plans de succession pour l'ensemble de ses postes clés, soit environ 150 managers (cf. ci-dessous).

5.2.3 IDENTIFIER ET DÉVELOPPER LES TALENTS

Etant donnés les objectifs ambitieux de croissance du Groupe, la détection et le développement de talents managériaux est un des axes majeurs de la politique des Ressources Humaines. La mobilité et la promotion interne sont fortement encouragées. L'objectif est de pourvoir en interne deux tiers des postes managériaux du Groupe

dont 50% par promotion interne et 25% par mouvements latéraux. Des processus adaptés à chaque niveau de l'organisation ont été mis en place afin de s'assurer que les employés reçoivent le support dont ils ont besoin pour se développer.

PRÉPARER LES PLANS DE SUCCESSION

La Direction des Ressources Humaines du Groupe pilote pour l'ensemble de ses 150 Top cadres dirigeants des revues annuelles appelées « *Organization & Leadership Development Reviews* » (OLDR).

Participant à ses revues, le Directeur Général du Groupe ainsi que le Directeur Général de chacune des divisions et zones concernées, ce qui est un signe fort de l'importance donnée à ce processus. L'objet

de ces revues est de bâtir les plans de succession de ces postes particulièrement critiques pour le Groupe. Il s'agit d'abord d'anticiper et de décider des changements organisationnels, en lien avec les besoins stratégiques et opérationnels du Groupe puis de piloter leurs

effets sur la gestion de carrière des cadres dirigeants. En découlent donc des propositions d'évolution professionnelle et éventuellement des promotions à mettre en place au cours de l'année, ainsi que des plans de succession suivis et revus annuellement.

DÉTECTOR AUJOURD'HUI LES TALENTS DE DEMAIN

Détector aujourd'hui les talents managériaux de demain constitue un enjeu important pour le Groupe. Un processus a été mis en place pour identifier les employés qui ont le potentiel d'évoluer vers des postes de *managers*. L'objectif est d'identifier et de suivre 500 *Managerial Talents* et de leur faire bénéficier d'un suivi de carrière personnalisé afin de leur permettre de prendre en charge rapidement des postes de management.

Depuis 2012, le processus *Organization & Leadership Development Reviews* (OLDR) est progressivement étendu à tous les niveaux de la population managériale de Bureau Veritas, sous l'action des DRH locales. Ces *managerial talents* font l'objet de discussions particulières dans le cadre des plans de succession.

ÉVALUER ET DÉVELOPPER LA PERFORMANCE

Un processus unique d'évaluation de la performance existe pour l'ensemble des *managers* du Groupe (soit environ 1 800 personnes). Cette revue annuelle de la performance et de fixation des objectifs est appelée *Performance Management Process*. Ce processus est coordonné et suivi par la DRH du Groupe, selon des standards et des définitions communes à travers le Groupe. Le processus permet d'évaluer la performance du collaborateur sur un ensemble d'objectifs individuels et financiers, ses qualités managériales et son adhésion aux principales valeurs du Groupe. C'est aussi l'opportunité pour chaque *manager* d'exprimer ses souhaits de mobilité et éventuellement ses besoins d'un plan individualisé de développement.

L'évaluation est menée par le supérieur hiérarchique direct avec les apports du responsable fonctionnel lorsqu'il y a lieu. Les évaluations sont ensuite partagées et discutées entre pairs lors d'une réunion de calibration au sein de groupes représentatifs. Chaque supérieur hiérarchique a la possibilité d'interroger ses pairs sur les raisons de

telle ou telle évaluation, ce qui est également une garantie de qualité et d'objectivité des appréciations.

Les évaluations sont ensuite discutées entre N et N+1 lors d'un entretien annuel obligatoire. Chaque *manager* du Groupe a ainsi l'occasion de discuter avec son N+1 de sa performance passée mais aussi de ses objectifs et de ses priorités pour l'année à venir. C'est également l'occasion d'échanger sur ses points de force et points d'amélioration et de définir, le cas échéant, un plan individuel de développement et d'aborder ses souhaits éventuels de mobilité géographique ou fonctionnelle.

Au-delà de ce dispositif orchestré par la DRH Groupe pour les *managers*, les Directions locales des Ressources Humaines gèrent des processus d'entretiens annuels pour le reste des employés. À titre d'exemple, en France, les entretiens annuels sont systématiques pour l'ensemble des collaborateurs.

FAVORISER LA MOBILITÉ INTERNE

Pour Bureau Veritas, la mobilité est un moyen de partager savoir-faire et bonnes pratiques. Elle constitue un moteur de développement personnel fort pour les collaborateurs.

manager a la possibilité lors de son entretien annuel d'évaluation notamment d'exprimer ses souhaits de mobilité auprès de son N+1 ainsi que de la DRH.

Par sa présence géographique, la diversité de ses métiers et secteurs d'activité, Bureau Veritas offre à ses collaborateurs la possibilité de réaliser des parcours professionnels variés. Chaque

Des bilans de la mobilité sont établis régulièrement, notamment lors des *Leadership Conférences* qui rassemblent l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe.

5.2.4 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

(normes, réglementations, standards), des méthodes d'inspection (échantillonnage, analyses, contrôles non destructifs, mesures...), des caractéristiques techniques des éléments inspectés (produits, processus, équipements...) et des règles de sécurité et d'éthique.

L'excellence des compétences de son personnel représente un des principaux atouts de Bureau Veritas. Le développement des compétences se fait par l'apprentissage continu mais aussi par la formation. La formation technique est d'ailleurs nécessaire pour les employés afin de travailler en toute connaissance des référentiels

INVESTIR DANS LA FORMATION

Elle n'est donc pas consolidée au niveau du Groupe, même si un nouveau système d'information devrait permettre de consolider à terme l'ensemble des informations concernant les formations dispensées aux collaborateurs du Groupe.

L'essentiel de la formation est géré localement par les Directions techniques des divisions. Elle doit en effet répondre à des besoins spécifiques liés aux réglementations et aux normes de chaque pays.

À titre d'exemple, pour la France, 19 274 jours homme de formation ont été délivrés en 2013.

En plus de ces formations techniques, une palette de formations portant sur des compétences managériales ou commerciales

est également proposée par les DRH locales. En outre, des programmes d'induction sont mis en place lors de l'arrivée des nouveaux collaborateurs afin de leur présenter l'organisation et le fonctionnement du Groupe, les outils et processus et les contacts clés pour faciliter leur intégration.

ASSURER LES QUALIFICATIONS DES COLLABORATEURS

Le développement des compétences techniques dépasse le périmètre de la seule formation.

Bureau Veritas se caractérise par un très grand nombre de domaines d'intervention faisant appel à une grande diversité de qualifications techniques. La gestion des qualifications est cruciale car elle vise à s'assurer que les employés disposent des compétences techniques nécessaires à leur activité.

Le suivi des qualifications des collaborateurs et la mise en place des programmes de formation sont assurés par les départements techniques de chaque division. À chaque étape du processus, les compétences des employés sont contrôlées par ces départements mais font également l'objet d'audits par les organismes d'accréditation (COFRAC, IACS, UKAS...).

Obtenir une qualification nécessite pour un employé de suivre plusieurs étapes allant de la formation initiale (inclusif du

parrainage) à la supervision et la formation continue. Des réunions techniques sont également organisées localement pour maintenir à niveau les compétences des employés.

Les compétences nécessaires à la réalisation des missions sont définies dans les descriptions de poste et sont évaluées régulièrement. À titre d'exemple, pour les laboratoires, une nouvelle méthode d'évaluation en cours de déploiement vise à identifier les risques de non-conformité des essais réalisés par Bureau Veritas pour le compte de clients. Les employés en charge des essais sont observés et évalués sur la base de critères d'évaluation très précis. Ces évaluations permettent à la fois d'assurer la bonne intégration de la formation mais également de s'assurer que les changements de méthodes de travail, d'outils, de référentiels sont connus et maîtrisés.

FAVORISER LES COMPÉTENCES MANAGÉRIALES



BV Academy est un programme de développement managérial piloté par la DRH Groupe et déployé à travers le monde. Les sessions interactives de trois jours regroupent des managers de toutes les divisions au sein d'une même zone géographique afin de favoriser une approche Groupe et de renforcer la culture commune de Bureau Veritas. Le programme est construit autour de trois thèmes : l'orientation client, l'excellence opérationnelle et le management des équipes. Le travail de préparation, ainsi que le suivi des plans d'actions de chaque manager ancrent la formation dans la durée et permettent d'insuffler un esprit collaboratif. Après la formation, les participants sont invités à se connecter régulièrement à un espace communautaire qui leur est réservé afin de partager leurs bonnes pratiques, retrouver les ressources mises à leur disposition lors de

la formation ou encore garder un lien avec les autres participants et les formateurs. En 2013, 7 sessions réunissant 50 personnes ont eu lieu dans les pays suivants : Turquie, États-Unis, Chine, Singapour et France.

En outre, un programme de développement dédié aux talents et aux managers récemment en poste et intitulé *Leadership Essentials* est déployé progressivement afin de renforcer les compétences managériales et de diffuser une culture commune dans l'ensemble des pays. Les modules délivrés couvrent des sujets tels que les transitions managériales, l'engagement et la motivation des équipes, le développement des relations dans l'entreprise et la délégation pour une exécution efficace des projets.

Pour l'ensemble des employés du Groupe, un *Learning Space* hébergé sur l'intranet du Groupe met à disposition des modules d'*e-learning* – pour accélérer l'intégration des nouveaux arrivants, améliorer la gestion de la performance ou développer des sujets QHSE (Qualité, Santé, Sécurité, Environnement) comme par exemple, le module sur la conduite automobile écologique. L'offre de formation couverte par cet outil est étendue tous les ans.

Il existe également des programmes de formation dédiés à la Santé-Sécurité ou en lien avec le Code d'éthique de Bureau Veritas. Ces éléments sont détaillés dans les paragraphes dédiés à ces enjeux.

PARTAGER BONNES PRATIQUES ET SAVOIR-FAIRE

Les équipes de *Knowledge Management* (gestion des connaissances) ont mis en place des communautés d'experts, en support des équipes opérationnelles. Le processus de *Knowledge Management* permet de partager les meilleures pratiques et de répondre dans chaque entité avec le même niveau de qualité aux besoins des

clients globaux. Une centaine de communautés de pratiques existent afin de mettre en relation des milliers de spécialistes et d'experts. Un espace collaboratif, hébergé sur le portail intranet du Groupe, allié à un moteur de recherche, facilite le partage de documents et d'expériences et la mise à jour des expertises de Bureau Veritas.

5.2.5 ENCOURAGER LA DIVERSITÉ

Considérée comme une source de dynamisme et de performance, la diversité est encouragée au sein de Bureau Veritas. Dans 16 pays, des politiques « Diversité » ont été formalisées, couvrant plusieurs thèmes : égalité homme/femme, diversité ethnique et handicap.

Quelques illustrations sont présentées ci-dessous.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Parmi les objectifs du Groupe pour la diversité, figure la volonté d'améliorer la part des femmes dans les effectifs dans les années à venir. En règle générale, les femmes sont peu présentes dans les secteurs d'activité sur lesquels Bureau Veritas intervient.

L'effectif, au niveau mondial, est composé de 70% d'hommes et de 30% de femmes. On trouve 15% de femmes dans la population des managers. Cette moyenne est cependant variable selon les divisions : plus élevée dans les activités de laboratoire, comme les Biens de consommation ; plus faible dans les activités où les déplacements et les inspections sur sites sont fréquents.

En France, Bureau Veritas élabore un rapport annuel sur l'égalité professionnelle homme/femme. Un accord d'entreprise a été signé le 15 décembre 2011. Il permet de définir des objectifs de progrès continus, volontaristes et pragmatiques visant à améliorer la mixité des emplois, des actions à mettre en œuvre et des indicateurs de suivi

dans les domaines suivants : la sensibilisation et la communication ; le recrutement ; la formation ; la promotion professionnelle ; la rémunération ; et l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Aux États-Unis, la politique *Equal Employment Opportunity* a été mise en place en accord avec l'ensemble des réglementations locales, tant au niveau des États que de l'État fédéral.

Enfin la question de la part des femmes dans les postes de cadres dirigeants est soulevée systématiquement lors des *Organization & Leadership Development Reviews* (OLDR) décrites précédemment. Des indicateurs spécifiques ont été développés et sont suivis au niveau de la DRH Groupe (tels que le taux et la vitesse de promotion des femmes, le pourcentage de femmes parmi les managers identifiés comme à potentiel...).

PRATIQUER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Le Groupe promeut la lutte contre toute forme de discrimination.

Le respect des individus est l'une des valeurs fondamentales du Groupe. Par l'acceptation du Code d'éthique, tous les employés s'engagent à respecter les différences et les autres sans aucune discrimination sur leur nationalité, leur origine ethnique, leur âge, leur genre, leurs croyances religieuses et politiques.

Dans plusieurs pays, des *employee handbooks* regroupant et décrivant les politiques de lutte contre les discriminations sont distribués aux employés afin de favoriser leur prise de conscience sur ces sujets.

Bureau Veritas est par nature global et son personnel reflète la diversité géographique du Groupe. À titre d'exemple, le Comité exécutif est constitué à plus de 50% de dirigeants de nationalité étrangère.

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En complément de la signature par l'ensemble des salariés du Code d'éthique, des initiatives locales ont été menées pour la lutte contre les discriminations.

Intégrer les populations indigènes en Australie

En Australie, par exemple, Bureau Veritas a mis en place un programme en accord avec le gouvernement australien ayant pour objectif de donner des opportunités aux populations indigènes en termes d'emploi et de formation. Bureau Veritas s'est par ailleurs porté candidat pour la mise en place d'un deuxième programme qui devrait permettre à une quinzaine de personnes d'origine indigène de bénéficier de formations leur permettant de postuler à une sélection d'emplois à temps plein dans le Groupe.

Agir pour la discrimination positive en Afrique du Sud

Broad-Based Black Economic Empowerment (B-BBEE) est un programme lancé par le gouvernement sud-africain pour corriger les inégalités en favorisant la participation des communautés noires et métisses, les plus défavorisées dans l'histoire du pays, à la transformation de l'économie sud-africaine. Les entreprises sont évaluées selon les critères de ce code de bonnes pratiques. Un plan d'actions est mis en œuvre en vue d'améliorer leurs scores en 2013. Il porte principalement sur la formation des salariés et l'accompagnement d'étudiants d'écoles d'ingénieurs.

FAVORISER L'EMPLOI ET L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En France, après avoir réalisé un diagnostic sur l'emploi de personnes handicapées, Bureau Veritas a souhaité concrétiser son engagement par la signature d'une convention de partenariat avec

l'AGEFIPH (le fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) en juillet 2010.

Des actions destinées à créer les conditions favorables à la mise en place d'une politique d'insertion et de maintien dans l'emploi en faveur des personnes handicapées ont été déployées en France en 2011.

Des mesures d'adaptation de poste ou de véhicule ont été prises. Plusieurs personnes se sont fait reconnaître comme travailleurs en situation de handicap à la suite de la campagne de communication interne.

Dans la continuité de ces mesures, un accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap a été signé. Cet accord est en cours d'agrément de la DIRECCTE. Cet accord porte notamment sur les actions de formation et sensibilisation des collaborateurs, sur un plan d'embauche et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, ainsi qu'un développement des partenariats avec des établissements d'aide par le travail permettant à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu adapté (ESAT-EA).

5.2.6 ORGANISATION DU TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

Au-delà de la sécurité qui est un absolu pour le Groupe, Bureau Veritas veille à favoriser l'épanouissement des collaborateurs en leur assurant un environnement de travail permettant leur bien-être.

En 2013, au Royaume-Uni, Bureau Veritas a reçu le label *Britain's Top Employers* 2013. Ce label a été remis par un institut indépendant (CRF Institute) pour récompenser l'excellence des conditions de travail proposées par Bureau Veritas à ses employés.



ORGANISATION DU TRAVAIL

Les Directeurs des Ressources Humaines ont la responsabilité de la mise en place d'une organisation du travail respectueuse des réglementations locales. La diversité des métiers du Groupe a conduit à la mise en place d'organisations du travail adaptées à chaque secteur d'activité, selon que les collaborateurs sont sédentaires (activités de laboratoire) ou nomades (activités d'inspection).

La durée du temps de travail varie selon les pays et les lois applicables.

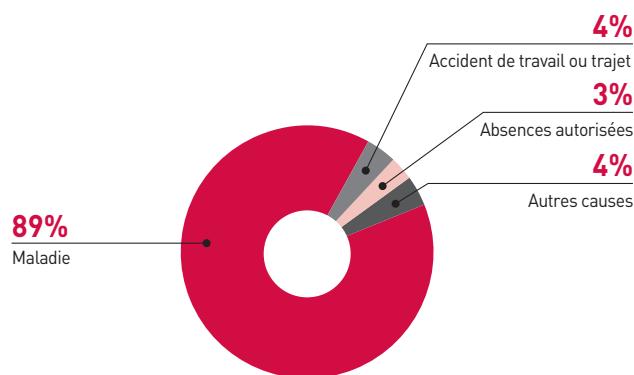
À titre d'exemple, en France, pour Bureau Veritas et ses filiales, 556 salariés travaillent à temps partiel, soit 7,3% des effectifs.

ABSENTÉISME

L'absentéisme est suivi localement en cohérence avec les réglementations locales relatives au droit du travail. Le Groupe évalue chaque année l'importance de l'absentéisme, lors d'une enquête RSE interne adressée aux managers des Ressources Humaines. 80% des répondants estiment que l'absentéisme est faible. Le Groupe a cependant lancé une enquête sur les modes de suivi et de calcul de l'absentéisme et travaille à la définition d'un indicateur global pour 2014. La mise en place d'un panel d'indicateurs consolidés et plus

détaillés sera également étudié lors de la conception du nouveau système d'information Ressources Humaines du Groupe.

À titre d'exemple, en 2013, le taux d'absentéisme en France (Bureau Veritas et filiales françaises) était de 3,4%. Ce taux considère le nombre total de journées d'absence pour cause de maladies indemnisées, d'accident du travail et de trajet, absences autorisées et autres causes, et se décompose de la manière suivante :



RELATIONS SOCIALES

Le Groupe est attaché au fonctionnement des institutions représentatives du personnel.

Des membres du Comité d'Entreprise (CE) participent aux réunions du Conseil d'Administration.

Des structures représentatives du personnel existent dans la plupart des pays clés : France, Espagne, Italie, États-Unis, Japon, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, République Tchèque, Australie, Singapour, Inde, Thaïlande, Russie et Ukraine. Elles prennent des formes variées, en fonction de la législation locale et de la taille des effectifs. Elles se retrouvent généralement dans l'une des catégories suivantes : délégués du personnel, Comités d'entreprise, représentants du personnel, Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, délégués syndicaux, et groupes de consultation.

Des comités regroupant des employés ont également été établis à Singapour, au Vietnam, aux États-Unis, en Espagne, en France, en Belgique, au Royaume-Uni, au Canada et en Malaisie. En Chine, une réunion d'échange ouverte à l'ensemble du personnel est organisée chaque année, pour discuter de sujets avec les employés tels que la formation et le développement des carrières.

Depuis mars 2013, le Groupe a mis en place un Comité d'Entreprise européen qui compte une trentaine de représentants des pays européens. Ce comité doit permettre d'améliorer l'information et la consultation des collaborateurs sur des sujets transnationaux ; il est un vecteur de dialogue social permettant de mieux anticiper les changements structurels pouvant survenir, d'adapter les aptitudes des collaborateurs aux besoins futurs et de préserver l'emploi.

Ainsi, conformément à la Directive européenne de mai 2009, le Comité d'Entreprise européen doit être informé régulièrement sur la situation économique et financière, l'évolution probable des activités et les ventes de l'entreprise. Il doit par ailleurs être consulté sur la situation et l'évolution de l'emploi, les investissements, les changements substantiels d'organisation, l'introduction de nouvelles méthodes de travail ou nouveaux procédés de production, d'éventuelles fusions ou cessations d'activités ou encore des licenciements collectifs.

De façon plus générale, Bureau Veritas encourage la communication, l'échange d'idées et le recueil d'opinions (panneaux d'affichage, lignes RH, boîtes à suggestions, entretiens de départ, points de contact « éthique », commissions de prévention des accidents, réunions mensuelles avec le personnel, revues de site par les RH, *open door policy*).

Des études d'opinion et de mesure de satisfaction des employés sont menées régulièrement au niveau local. Ces études couvrent divers sujets tels que la compréhension de la stratégie du Groupe, le contenu des postes, la gestion des carrières, la formation, l'environnement et les conditions de travail, les relations interpersonnelles ou encore la motivation au travail. Au Royaume-Uni, pour inciter les employés à répondre en nombre à l'enquête de satisfaction, Bureau Veritas verse un don à une œuvre de charité pour chaque questionnaire complété. Les employés élisent l'œuvre de charité qu'ils souhaitent soutenir.

BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Des accords collectifs ont été signés dans 16 pays importants (Argentine, Australie, Brésil, Chili, France, Inde, Italie, Mexique, Pays-Bas, Pérou, Russie, Singapour, Espagne, Ukraine et Vietnam). Ils couvrent plusieurs sujets liés aux ressources humaines comme par exemple, l'organisation du temps de travail, la politique de rémunération, les conditions de travail, les mesures relatives à la santé et à la sécurité.

Au sein de Bureau Veritas SA France, la politique du Groupe s'est traduite par la signature de 14 accords d'entreprise actuellement en vigueur. Ils couvrent plusieurs thématiques, tels que l'aménagement et la réduction du temps de travail, l'égalité professionnelle entre

les femmes et les hommes, mais traitent également des conditions du dialogue social et des modes de fonctionnement des instances représentatives du personnel. En 2013, un nouvel accord a été signé concernant les moyens de communication des instances représentatives du personnel.

En matière de santé et sécurité au travail, au sein du Groupe, plus de 30 comités de sécurité ont été recensés. Ces comités relèvent soit des exigences locales applicables, soit des démarches de certification OHSAS 18001 qui demandent à ce que la participation et la consultation des employés soient organisées.

MOTIVER LE PERSONNEL À TRAVERS UNE RÉMUNÉRATION JUSTE

Bureau Veritas offre des rémunérations attractives et motivantes alignées sur les pratiques du marché du travail dans l'ensemble des pays dans lequel le Groupe opère. Des enquêtes de salaire internationales sont réalisées régulièrement pour veiller à conserver un positionnement favorable permettant à la fois d'attirer les meilleurs candidats mais aussi de rémunérer les employés conformément à leur niveau d'engagement et de performance.

Les *managers* sont étroitement associés au développement du Groupe à travers une rémunération variable prenant en compte leur performance individuelle et celle du Groupe.

La politique de bonus pour les *managers* se veut ainsi un élément de motivation. De plus, le Groupe cherche également à fidéliser ses cadres à travers un système d'allocation d'options de souscription ou d'achat d'actions et/ou l'attribution d'actions gratuites dans le cadre d'une politique d'intérêssement à long terme.

ACCORDS DE PARTICIPATION ET D'INTÉRESSEMENT

Les accords de participation et d'intéressement décrits ci-dessous ne couvrent pas les filiales étrangères de Bureau Veritas SA.

Participation

Le régime légal de participation aux résultats de l'entreprise donne accès aux salariés à une fraction du bénéfice réalisé par l'entreprise.

Tous les salariés, quelle que soit leur ancienneté, ont au titre de la participation un droit dans la réserve spéciale calculée selon la méthode légale figurant à l'article L. 3324-1 du Code du travail.

(euros)	2013	2012	2011
Montant de participation généré au titre de l'exercice	NA	NA	2 785 203

Bureau Veritas applique le régime de participation d'autorité prévu à l'article L. 3323-5 du Code du travail. À la date du présent Document de référence, du fait de l'absence de réserve de participation, aucun versement n'est prévu au titre de l'année 2013. Un supplément de participation répondant notamment à l'engagement pris à la suite de la non signature de l'accord d'intéressement en 2011 a été versé en mai 2012 pour un montant de 6 763 419 euros. Il intégrait également la prime de partage des profits attribuée en contrepartie de l'augmentation des dividendes de l'exercice 2011.

Intéressement

Le 27 juin 2012, Bureau Veritas a conclu un accord d'intéressement avec son Comité d'entreprise, pour une durée de trois ans, au titre des années 2012, 2013 et 2014. Les salariés de Bureau Veritas ayant une ancienneté de plus de trois mois ont, au titre de l'intéressement, un droit proportionnel à leur présence au sein de la Société.

(euros)	2013	2012	2011
Bénéficiaires	6 934	6 991	NA
Montant global de l'intéressement versé au titre de l'exercice	13 213 988	11 964 831	NA

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

Un accord sur la transformation du plan d'épargne d'entreprise en plan d'épargne Groupe a été signé avec le Comité d'Entreprise le 19 juillet 2007 permettant à l'ensemble des sociétés du Groupe Bureau Veritas qui lui sont liées au sens de l'article L. 332-15 alinéa 2 du Code du travail d'adhérer à ce plan d'épargne Groupe.

Le plan d'épargne Groupe comporte trois fonds communs de placement sur lesquels 143 964 003 euros étaient investis au 31 décembre 2013.

Bureau Veritas contribue à l'effort d'épargne de ses salariés en abondant toutes sommes versées sur le Plan d'épargne Groupe dans la limite d'un plafond de 1 525 euros par année civile et par salarié.

PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

En conformité avec les lois locales, Bureau Veritas inscrit son action dans le respect des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) partout où le Groupe opère.

Les conventions fondamentales de l'OIT couvrent plusieurs thèmes dont en particulier le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective ; l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ; l'élimination du travail forcé ou obligatoire ou encore l'abolition effective du travail des enfants.

Bureau Veritas est également partenaire du Centre de formation international de l'Organisation internationale du travail et délivre des formations sur l'incorporation des principes du droit international du travail dans la stratégie et les opérations de grandes entreprises multinationales.

5.3 HYGIÈNE-SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT (HSE)

5.3.1 LA POLITIQUE HSE

La politique Hygiène-santé, Sécurité et Environnement – HSE du Groupe Bureau Veritas est définie en cohérence avec les enjeux suivants :

- assurer chaque année l'intégration de nombreux nouveaux employés dans un Groupe en croissance ;
- harmoniser les pratiques HSE locales dans un réseau international de 140 pays ;

- exercer des activités diversifiées présentant des risques HSE différents ;
- intervenir sur les sites clients dans des environnements de travail que le Groupe ne contrôle pas ; et
- se prémunir contre les risques routiers lors des déplacements professionnels.

UN ENGAGEMENT FORT DU MANAGEMENT

Pour Bureau Veritas, la sécurité est un absolu : une valeur non négociable sans laquelle ses activités ne peuvent se dérouler. La Direction Générale s'est engagée, par la signature d'une « déclaration HSE » Groupe, à inscrire la sécurité au travail, avec la santé et l'environnement, dans les fondamentaux de la culture de l'entreprise. Cet engagement fort traduit l'implication durable du Groupe dans l'amélioration continue de sa performance HSE. Cette déclaration est disponible sur le site Internet du Groupe (www.bureauveritas.com). Elle a été revue en 2013 afin de mieux refléter les enjeux du Groupe et comprend les points suivants :

Une politique

- La sécurité est un absolu.
- L'hygiène-santé et la sécurité au travail sont de notre responsabilité :
 - la ligne hiérarchique est responsable de la conformité ;
 - chaque employé, sous-traitant et visiteur doit respecter les règles de sécurité.

Un système de management

- Les risques d'accident liés à l'environnement ou à la sécurité sont identifiés en amont et traités.
- Les employés et les sous-traitants sont responsabilisés pour prévenir les situations dangereuses.

Des engagements

- Fournir un lieu et des méthodes de travail susceptibles d'assurer la sécurité de nos employés.
- Réduire la consommation d'énergie, la pollution et les déchets générés.
- Accroître la culture sécurité de notre personnel.
- Nous conformer aux exigences HSE les plus contraignantes (réglementation, politiques internes, exigences clients, autres exigences applicables).

Ces engagements se traduisent également par la participation active de la Direction Générale dans l'analyse des accidents graves, par la conduite de revues HSE spécifiques, par la fixation d'objectifs de certification HSE ainsi que par le suivi trimestriel des indicateurs de performance et des plans d'action.

UNE ORGANISATION HSE GLOBALE ET LOCALE

Le Groupe s'est doté d'une organisation HSE globale sous la responsabilité du Directeur HSE Groupe et des Directeurs HSE de chaque division. Ils assurent la définition de la stratégie HSE du Groupe. Cette organisation est complétée par des responsables locaux chargés de déployer les politiques HSE au sein du réseau d'agences en intégrant les contraintes locales liées à la diversité des activités, des langues, des cultures et des exigences réglementaires applicables.

Par ailleurs, le Directeur HSE Groupe s'appuie sur un Comité d'experts appelé HSE-LG (*Health, Safety and Environment Leadership Group*) qui participe à la définition de la stratégie HSE du Groupe et plus particulièrement à la sélection des grands projets de campagnes de prévention pour assurer la sécurité et protéger l'environnement.

Des réunions téléphoniques trimestrielles ainsi qu'un séminaire annuel rassemblent les équipes HSE et permettent de partager les bonnes pratiques, d'identifier les moyens à mettre en œuvre et de valider le contenu des outils globaux proposés.

De plus, deux comités spécifiques ont été créés pour faire face à des risques particulièrement importants :

- le Comité Amiante

Créé en 2013, il est composé des membres du réseau HSE les plus expérimentés ;

- le Comité Radiations Ionisantes

Créé en 2008, il est composé des représentants des activités concernées.

DES PROGRAMMES PRIORITAIRES

Certification

Dans le cadre de son plan stratégique « BV2015 », le Groupe a pour objectif la certification OHSAS 18001 de toutes les entités de plus de 25 employés avant fin 2015. Parallèlement, la certification ISO 14001 est fortement recommandée.

Les activités de la division Certification sont exclues de ce périmètre car elles font l'objet d'accréditations spécifiques. De même, les acquisitions réalisées au cours des exercices 2014 et 2015 ne seront couvertes par ce programme de certification qu'à partir de 2016, de façon à leur laisser le temps de déployer et d'opérer le système de management du Groupe.

À fin 2013, 51% des employés du Groupe sont couverts par la certification OHSAS 18001 et 54% par la certification ISO 14001, à comparer respectivement à 35% et 38% en 2012.

RÈGLES CARDINALES DE SÉCURITÉ

Afin de se doter de règles de sécurité communes et de définir un cadre clair pour tous les employés, 14 règles cardinales de sécurité ont été définies et associées à un pictogramme.

Ces règles sont obligatoires et font partie de la formation initiale donnée à chaque nouvel employé. Elles ont été déployées en 2013 auprès de l'ensemble du personnel, par voie d'affichage, par la distribution de dépliants explicatifs et par la formation de tous les employés lors de réunions sécurité.

Campagnes de prévention sécurité

Des campagnes de prévention des risques liés à la sécurité sont réalisées trois fois par an par la Direction HSE du Groupe. Elles sont déployées par l'ensemble du réseau et impliquent tous les employés. Le déploiement de ces campagnes se fait en plus de vingt langues et il est suivi au travers d'indicateurs consolidés. En 2013, le Groupe a mis l'accent sur les chutes et glissades et les produits chimiques.

Audits internes

Bureau Veritas opère un double système d'audits internes.

Le premier correspond à des audits locaux décidés et effectués au niveau des zones géographiques ou des divisions. Ces audits internes locaux font l'objet d'un suivi systématique dans un outil unique nommé IAM qui permet de consolider les écarts et de suivre les actions correctives. En 2013, ce sont ainsi 10 audits internes qui ont été réalisés, ce qui a permis d'identifier des points d'amélioration nécessaires.

Le deuxième système d'audits internes a été lancé en 2013. Il correspond à un programme d'audits internes Groupe placé sous la responsabilité du Directeur HSE Groupe. Il porte sur toutes les entités certifiées OHSAS 18001 ou ISO 14001. Ce programme a porté sur 7 entités et il a été réalisé par des auditeurs internes mandatés par le Groupe et issus du réseau des experts HSE.



Campagne de sécurité : prévention de l'exposition aux produits chimiques

Cette campagne de sécurité d'une durée d'un mois a été déployée auprès de plus de 1 318 localisations. Environ 25 000 employés ont suivi les modules de e-learning, plus de 25 533 employés ont participé à des discussions sur la sécurité et 4 380 employés ont participé à des formations organisées localement telles que : exercices d'évacuation d'urgence en cas de déversement chimique, développement de vidéos de formation, etc.

En 2014, le Groupe prévoit le lancement de trois campagnes de sécurité qui porteront sur la prévention incendie, les gestes et postures (incluant l'ergonomie) et la sécurité comportementale.

Objectifs HSE

En 2014, les équipes opérationnelles de Bureau Veritas se consacreront avec le soutien du réseau HSE :

- au renforcement du suivi et du contrôle de nos sous-traitants ;
- au lancement d'un programme de 2 ans portant sur la sécurité comportementale ;

- à la poursuite de l'intégration des acquisitions de Bureau Veritas réalisées en 2013 ; et
- à la réduction des impacts environnementaux.

5.3.2 LES CONDITIONS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INDICATEURS SANTÉ ET SÉCURITÉ

Bureau Veritas a mis en place des indicateurs santé-sécurité pour chaque pays où il est présent. Ces indicateurs ont été définis selon les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les indicateurs santé-sécurité suivis par le Groupe sont :

- le taux de fréquence (TAR) ;
- le taux d'arrêts de travail (LTR) ;
- le taux de gravité (ASR) ; et
- le nombre de décès (FAT).

Une procédure interne définit les modalités de remontée de ces indicateurs. Ils sont collectés en temps réel, auprès de toutes les

entités du Groupe. Un traitement particulier est réalisé pour les acquisitions de l'année en cours qui sont exclues en premier lieu du système de gestion santé-sécurité du Groupe. L'intégration de ces entités se fait au cas par cas après vérification de la fiabilité des données et généralement à la suite d'au moins un an de *reporting*. En 2013, la remontée des informations liées à l'accidentologie a été renforcée, notamment avec la mise en place d'un outil commun permettant la collecte d'informations détaillées pour tout incident. Les informations sont dorénavant consolidées en temps réel, ce qui permet une analyse plus fine des données. Cet outil permet également de réaliser des analyses de cause et de suivre les actions correctives et préventives nécessaires.

Indicateur	Définition	Unité	2013	2012	Objectifs
Total Accident Rate (TAR)	Taux de fréquence de tous les accidents	Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,85	1,37	- 10% par an
Lost Time Rate (LTR)	Taux d'arrêt de travail	Nombre d'accidents avec arrêt de travail x 200 000/Nombre d'heures travaillées	0,38	0,60	- 10% par an
Accident Severity Rate (ASR)	Taux de gravité	Nombre de jours perdus x 1 000/Nombre d'heures travaillées	0,03	0,07	-
Fatality (FAT)	Nombre de décès	Nombre de décès	4	1	Zéro

En 2013, le Groupe a connu une très forte amélioration de ses indicateurs Sécurité qui ont pour la plus part enregistré une amélioration de plus de 40 %.

4 accidents mortels ont été enregistrés dont 3 sont dus à des accidents de la route impliquant nos employés dont la responsabilité n'a pas été reconnue. Le 4^e accident mortel est dû à un accident cardiaque survenu après une chute dans l'eau d'un inspecteur qui s'apprétait à monter à bord d'un navire.

Les maladies professionnelles sont suivies et reportées localement, en conformité avec les exigences locales applicables. Des plans d'action locaux sont définis et mis en œuvre afin de prévenir ces maladies professionnelles. La certification OHSAS 18001 déployée dans le Groupe permet de s'assurer de l'engagement d'amélioration continue déployé par les entités locales.

Le Groupe analyse ses activités pour identifier les principaux risques auxquels sont exposés ses employés et pour définir des moyens de contrôle appropriés. En 2013, du fait des préoccupations internationales observées, une source d'exposition a fait l'objet d'une attention particulière : l'amiante. Un comité a été constitué avec pour mission d'identifier les exigences internes globales devant être mises en œuvre par le Groupe, ainsi que les outils de formation nécessaires, afin de prévenir les risques liés à l'exposition à l'amiante.

5.3.3 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Compte tenu de son activité de service, l'impact environnemental de Bureau Veritas est faible. Il est principalement dû aux déplacements professionnels et à la consommation d'électricité des bureaux.

Malgré cela, Bureau Veritas s'est engagé, pour réduire son empreinte environnementale, à minimiser l'utilisation des ressources et la production des déchets. Pour y parvenir, le Groupe

définit des objectifs annuels à la baisse et met en œuvre des programmes spécifiques de réduction de ses impacts significatifs. Ainsi des actions locales relatives à l'environnement ont fait l'objet d'investissements en 2013. Ces données sont suivies au niveau local.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

En 2013, Bureau Veritas a organisé pour la 5^e année consécutive, une Journée Mondiale de l'Environnement. Cette initiative a été déployée dans l'ensemble du Groupe et a permis de former et de sensibiliser les employés et les parties prenantes invitées aux

actions environnementales organisées localement. La mobilisation a augmenté en 2013, témoignant de l'intérêt croissant de chacun et du Groupe.



Les quatre trophées de l'édition 2013

Plus de 75 entités ont mené des actions en rapport avec le thème sélectionné par l'ONU « Pensez. Mangez. Préservez ». Pour plus d'information : <http://www.unep.org/french/wed/2013>

La Colombie a remporté le prix de la **Créativité** avec des actions de sensibilisation et de changement des comportements avec des super héros partageant leurs bonnes pratiques environnementales.

La division Matières Premières en Inde a remporté le prix de l'**Éducation** grâce à des actions auprès des employés mais également auprès du public et du ministère de l'environnement de l'état du Tamilnadu afin de sensibiliser, d'améliorer les habitudes et les styles de vie.

Le Vietnam a remporté le prix « **Pensez. Mangez. Préservez** » grâce à des actions impliquant les employés dans toutes les étapes de la vie des produits alimentaires afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques anti-gaspillage.

Un trophée particulier a été attribué à la division Biens de consommation pour leur implication globale dans cette journée.

MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES

Les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement sont des éléments suivis localement en fonction de l'impact potentiel des activités de Bureau Veritas. À cela vient s'ajouter une

couverture d'assurance, portant sur l'ensemble des activités du Groupe (présentée dans le Document de référence 2013 du Groupe au paragraphe 1.14 Assurances).

CONSOMMATIONS

Programme Énergie & Déchets

Initiative pilote lancée en 2007, le programme Énergie & Déchets permet de mesurer les consommations annuelles d'énergie, d'eau et de papier par collaborateur, grâce à des indicateurs standardisés, suivis et communiqués au Comité exécutif ainsi qu'à l'ensemble du Groupe.

Pour atteindre les objectifs de réduction que le Groupe s'est fixés, des plans d'actions locaux sont déployés, documentés et communiqués. Ces actions relèvent du domaine de l'incitation (campagnes d'information), du domaine comportemental (arrosage

régulé, maîtrise des températures intérieures, éclairage optimisé) ou du domaine managérial (procédures, systèmes de gestion).

Les évolutions des consommations présentées dans le tableau ci-dessous sont calculées à périmètre constant, en pourcentages entre 2012 et 2013.

En 2013, les populations moyennes sur l'année des bureaux et des laboratoires représentent respectivement 19 742 employés et 14 293 employés.

Indicateur	Unité	2013	2012	Variation à périmètre constant	Effectif moyen couvert
Énergie	MWh/personne/an				
Bureaux		2,07	2,92	- 29%	16 143
Laboratoires		6,19	5,47	+ 13%	14 217
Eau	Tonne/personne/an				
Bureaux		17,57	16,24	+ 8%	7 610
Laboratoires		39,71	40,44	- 2%	11 946
Papier	Kg/personne/an				
Bureaux		21,60	22,18	- 3%	19 352
Laboratoires		46,26	56,85	- 19%	12 320

Le tableau suivant présente les consommations brutes en 2013:

Indicateur	Unité	2013
Énergie	MWh	
Bureaux		33 361
Laboratoires		87 937
Eau	Tonne	
Bureaux		133 733
Laboratoires		474 346
Papier	Tonne	
Bureaux		418
Laboratoires		570

Baisse des consommations énergétiques

Objectifs pour 2014 en France :

Pour les implantations avec chauffage électrique: Consommation électrique : 2 500 kWh/collaborateur et 200 kWh/m².

Pour les implantations avec un autre type de chauffage: Consommation électrique : 1 200 kWh/collaborateur et 100 kWh/m².

Consommation de carburant

Les activités de Bureau Veritas impliquent de nombreux déplacements et par conséquent une consommation importante de carburant.

Afin de réduire ces consommations, des actions de formation à la conduite écologique sont mises en œuvre à travers un module

Les données liées à l'énergie consolident les données des consommations d'électricité et de gaz.

d'e-learning. Les solutions de télé-conférence et visio-conférence sont également largement déployées pour éviter le nombre de déplacements. De plus, les entités locales lancent des programmes locaux en fonction de leur situation.

La France a par exemple mis en place un plan d'action pour remplacer les véhicules de plus de trois ans par des véhicules à plus faible consommation, afin de réduire les consommations moyennes par véhicule.

Le Siège social étudie la mise en service de véhicules électriques pour les déplacements intra-Paris.

Baisse de l'impact environnemental lié aux transports de personnes

RÉSULTATS EN FRANCE POUR 2013

Objectifs 2013	État d'avancement
Respect de la politique voyages	99,35% voyages conformes à la politique
100% des collaborateurs ayant parcouru plus de 40 000 km durant l'année 2012 ainsi que ceux utilisant des remorques doivent suivre une formation dédiée	91%
Adaptation de la grille de voitures : moyenne pondérée des rejets nominaux de CO ₂ au km des voitures neuves louées en 2013 inférieure à 112 g CO ₂ / km	101 g CO ₂ / km
Adaptation de la grille de voitures : moyenne pondérée de la consommation nominale (ville/route/autoroute) des voitures neuves louées en 2013 inférieure à 4,2 litres / 100 km	3,9 litres / 100 km

Objectifs pour 2014 en France

Utilisation du train au détriment de l'avion quand le trajet par train dure moins de 3 h.

Adaptation de la grille des voitures neuves louées de façon à ce que :

- la moyenne pondérée des rejets nominaux de CO₂ soit inférieure à 100 g / km;
- la moyenne pondérée de la consommation nominale (ville/route/autoroute) soit inférieure à 3,9 litres / 100 km.

CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES ET LES MESURES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DANS LEUR UTILISATION ET L'UTILISATION DES SOLS

La consommation de matières premières est peu significative pour les activités de Bureau Veritas.

Les activités de Bureau Veritas n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation des bâtiments dans lesquels le Groupe est installé en tant que locataire.

POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

Dans le cadre de ses activités de bureau et d'inspection, le Groupe estime que son impact sur l'environnement est limité à l'utilisation d'équipements de conditionnement d'air dans ses bureaux, pouvant générer des fuites de gaz réfrigérant, et à l'utilisation de véhicules automobiles pour les déplacements sur les sites des clients. La mise en œuvre de contrats de maintenance appropriés et une flotte de véhicules récents permettent de s'assurer du contrôle de l'impact des émissions affectant l'environnement.

Dans le cadre de ses activités de laboratoire, Bureau Veritas met en place des mesures de prévention pour ses rejets dans l'air et dans l'eau. Ces mesures de prévention consistent en :

- l'obtention de tout permis nécessaire pour la génération et l'élimination de ces rejets ;
- la mise en place de moyens de traitement permettant de respecter les exigences légales de rejet ;
- la mesure régulière de ces rejets, en conformité avec les exigences applicables ; et

La conformité aux exigences identifiées est auditee par les autorités locales et les organismes de certification ISO 14001.

MESURES DE PRÉVENTION, DE RECYCLAGE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

De par ses activités, le déchet principal en volume de Bureau Veritas est le papier. Afin d'en limiter la consommation et d'en réduire les déchets générés, de nombreuses initiatives ont été mises en place dans les différentes entités du Groupe concernant la génération de rapports électroniques et des mesures pour limiter les impressions.

D'autres types de déchets, tels que le carton, le plastique, le verre, les piles, les lampes, les déchets d'équipements électriques et électroniques, les déchets de produits chimiques et les échantillons de minéraux résultant des tests en laboratoires générés par le

Groupe, sont mesurés et gérés en accord avec les réglementations locales imposant leur élimination dans des filières spécialisées.

Depuis cette année, le *reporting* des déchets inclut les déchets chimiques et autres déchets dangereux. Les données remontées à ce jour ne sont pas exhaustives. Un effort sera déployé en 2014 afin de fiabiliser le *reporting* déchets.

PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES ET AUTRES

Les nuisances sonores et autres formes de pollution liées aux activités sont contrôlées conformément aux exigences réglementaires locales applicables.

En raison de la nature de ses activités, le Groupe ne génère pas de nuisances sonores pour le voisinage. Cependant, lorsque celles-ci

sont avérées (comme par exemple dans le cas de laboratoires menant des tests de résistance sur le béton ou sur des pièces métalliques), une isolation phonique appropriée est mise en œuvre à l'égard du voisinage. De plus, des mesures de protection appropriées sont identifiées et déployées pour le personnel du Groupe.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

BV Carbon

Afin de mesurer le niveau de CO₂ émis par le Groupe et d'évaluer l'efficacité des programmes environnementaux, l'outil interne *BV Carbon* a été développé en 2009. Cet outil, disponible en trois langues, est accessible via le site intranet du Groupe et dispose d'un guide d'utilisation et d'un module d'*e-learning* dédiés. Les responsables HSE locaux fournissent les informations annuelles nécessaires au calcul de l'empreinte carbone.

Les six principales sources d'émission de carbone sélectionnées et mesurées sont les suivantes : l'énergie, l'eau, le papier, les déplacements professionnels, les substances détruisant la couche d'ozone – ODS (*air conditionné*) et les déchets.

Les périmètres suivants sont considérés :

P1 – Émissions directes : somme des émissions directes induites par la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe...) de ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise ;

P2 – Émissions indirectes : somme des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité ;

P3 – Autres émissions : somme de toutes les autres émissions indirectes.

La consolidation de l'empreinte carbone pour l'année 2013 présentée ci-dessous couvre 46% de l'effectif du Groupe hors acquisitions réalisées en 2013. Ce pourcentage est composé des entités ayant mesuré et reporté leurs émissions pendant deux années consécutives. L'évolution des émissions totales de CO₂ des activités de Bureau Veritas en 2013 (94 960 tonnes) comparée à 2012 (59 607 tonnes) est liée au changement du périmètre des effectifs (25% des effectifs en 2012, 46% en 2013).

À partir de 2013, les résultats sont présentés par nature d'activités. On distingue les activités de bureaux pour le pôle Industrie et infrastructure (I&F), GSIT et la Marine et les activités de laboratoires associées aux divisions Biens de consommation et Matières Premières. Cette distinction rejoint le découpage également présenté pour le *reporting* environnemental. Cette évolution fait suite à l'intégration des données des Biens de consommation et Matières Premières en 2013 alors qu'en 2012 seules celles de I&F et GSIT étaient représentées.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE PAR SCOPE

ÉMISSIONS 2013 EN VALEUR BRUTES (tonnes de CO ₂)	P1 Émissions directes	P2 Émissions indirectes	P3 Autres émissions
Bureaux	20 350	28 472	13 648
Laboratoires	619	28 277	3 594
TOTAL	20 969	56 749	17 242

RÉPARTITION DES SOURCES D'ÉMISSIONS DE CO₂ DU GROUPE

Bureaux	Tonnes de CO ₂ /personne 2013	Tonnes de CO ₂ /personne 2012	Évolution par rapport à 2012 (%)
Déplacements professionnels	1,925	2,24	-14%
Énergie	1,672	2,02	-17%
SACO ^[a]	0,034	0,06	-43%
Déchets	0,013	0,02	-35%
Papier	0,011	0,02	-50%
Eau	0,014	0,002	>100%
Empreinte CO ₂ par employé	3,7	4,36	-15%

[a] SACO: substances appauvrissant la couche d'ozone.

Laboratoires	2013 Tonnes de CO ₂ /personne
Déplacements professionnels	0,213
Énergie	2,843
SACO	0,023
Déchets	0,011
Papier	0,028
Eau	0,148
Empreinte CO ₂ par employé	3,3

Le découpage par nature d'activités permet d'affiner l'analyse des émissions de CO₂. Ainsi, les postes liés à la consommation d'énergie et les déplacements professionnels représentent les impacts CO₂ les plus significatifs pour les activités de bureaux alors que le poste énergie est le plus significatif pour les activités de laboratoires.

En 2013, l'empreinte carbone par employé est de 3,7 tonnes de CO₂/personne/an pour les activités de bureaux (comparée à 4,4 en 2012) et de 3,3 pour les activités de laboratoires. Le reporting des Émissions de CO₂ au sein du Groupe s'étend chaque année permettant d'obtenir des résultats plus représentatifs. En 2014, la couverture devrait dépasser 50% du Groupe.

ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MESURES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

Au niveau du Groupe, un projet a été mené afin de définir un cadre pour l'établissement de plans de continuité d'activité selon la norme ISO 22301, requis par la réglementation dans certains pays.

Les activités de Bureau Veritas sont réalisées en conformité avec les mesures locales réglementaires de protection de la biodiversité.

5.3.4 FORMATION

Un module de formation initiale relatif à la Santé, la Sécurité et la protection de l'Environnement est dispensé aux nouveaux collaborateurs rejoignant le Groupe Bureau Veritas. En 2013, plus de 15 600 formations initiales ont été déployées dans le Groupe.

Cette formation initiale est complétée par des modules de formations spécifiques, définis par chaque pays, selon les risques auxquels les collaborateurs peuvent être exposés lors de l'exercice de leur fonction et conformément aux exigences réglementaires.

Une plate-forme de modules de e-learning a été développée pour accueillir un catalogue commun de formations HSE. Accessible à tous les collaborateurs du Groupe, cette plate-forme propose des modules de formation multilingues, sur des problématiques Santé, Sécurité et Environnement – comme par exemple les manipulations de produits chimiques. En 2013, ce sont 3165 collaborateurs qui ont suivi des modules de formation via cette plate-forme.

5.4 MÉTHODOLOGIE DE RECUIEL DE L'INFORMATION

INFORMATIONS SOCIALES

Le bilan social de la Société Bureau Veritas SA est disponible sur simple demande au siège social.

Les informations sociales publiées dans ce document sont issues principalement du système de *reporting* Ressources Humaines du Groupe. Celui-ci est publié et transmis tous les trimestres aux membres du Comité exécutif ainsi qu'aux Directions des Ressources Humaines des différentes zones et divisions. Le document publié (appelé *PeopleBook*) comprend des tableaux de bord reprenant un large panel d'indicateurs sur l'évolution des effectifs, les sources de recrutement, la promotion interne, la gestion des talents, l'attrition des effectifs, etc. Chaque indicateur fait l'objet d'une définition précise et partagée à la fois sur la plate-forme de *reporting* (SAS BI) et sur CenterStage, l'outil de partage d'information de la Communauté RH. Au sein de la DRH Groupe, une équipe *Reporting* est en charge du contrôle et de la publication de ces tableaux de bord en lien avec les responsables locaux.

Une enquête annuelle est également réalisée auprès des Directeurs RH des zones et divisions pour recueillir les informations qualitatives pertinentes présentées dans le paragraphe 5.2 du présent Document de référence.

HYGIÈNE, SANTÉ-SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

En l'absence de référentiel public et reconnu pour les activités d'inspection, Bureau Veritas a défini son propre référentiel d'indicateurs HSE, en précisant les définitions, le périmètre et les méthodes de consolidation, les responsabilités et le contrôle de l'information.

Ces éléments sont décrits dans les manuels des fonctions considérées (HSE). Ils sont régulièrement mis à jour afin de prendre en compte l'introduction de programmes complémentaires et l'évolution du périmètre (extension aux entités existantes, intégration de nouvelles acquisitions).

Recueil de l'information

Les indicateurs HSE sont placés sous la responsabilité de la Direction HSE, qui s'appuie sur les remontées d'information du réseau et des systèmes d'information.

Les indicateurs HSE sont saisis par les entités du Groupe dans un outil en ligne. La saisie des données liées à l'accidentologie est réalisée en temps réel. Elle a lieu une fois par an pour les données environnementales. Les consommations 2013 sont extrapolées à partir des données collectées sur les 10 premiers mois de 2013, du fait des délais de réception des factures nécessaires à leur estimation.

Périmètre de consolidation

Les données individuelles (biographie, données d'emploi) sont mises à jour en continu dans le Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) Groupe pour 30% de la population de Bureau Veritas (ensemble des managers ; effectifs France ; Chine ; Australie et Nouvelle-Zélande). Les données individuelles concernant les autres pays font l'objet d'un suivi détaillé dans les systèmes locaux.

Sauf indication contraire explicite dans le rapport, les informations sont données sur un périmètre Groupe.

La documentation et la formation à destination des utilisateurs

Une documentation précise et régulièrement mise à jour est disponible dans les Systèmes d'information Groupe. Chaque nouvel arrivant utilisateur et/ou contributeur du *reporting* RH doit suivre une formation à la collecte et au téléchargement des données ainsi qu'à la consultation des tableaux de bord en ligne. Cette formation est dispensée par la DRH Groupe.

Les indicateurs liés à l'empreinte carbone sont saisis au travers d'un outil unique appelé *BV Carbon*. Cette saisie a lieu au moins une fois tous les deux ans. En cas de non report pour l'année analysée, les données de l'année précédente sont reprises. Cet outil est mis à jour chaque année pour refléter les évolutions des facteurs de conversion.

Périmètre et méthodes de consolidation

Les indicateurs HSE sont consolidés au niveau mondial ou bien dans le cadre des programmes spécifiques. Les exclusions indiquées, concernent les principales acquisitions et les entités pour lesquelles les données ne sont pas disponibles pour l'année précédente. En effet, afin de s'assurer de la cohérence des données collectées, l'intégration des indicateurs n'a lieu qu'au cours de leur deuxième année de remontée d'information.

Les consommations d'énergie intègrent les consommations d'électricité et de gaz liées aux bâtiments et aux processus.

Les effectifs pris en compte pour le calcul des indicateurs sécurité et environnement s'appuient sur les effectifs moyens annuels.

5.5 TABLE DE CONCORDANCE

AVEC LES ARTICLES L. 225-102-1 ET R. 225-14
ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Informations sociales	Numéro de page
Emploi	
<i>Effectif total et la répartition des salariés par sexe, âge et par zone géographique</i>	215-216, 219
<i>Les embauches et les licenciements</i>	216
<i>Les rémunérations et leur évolution</i>	131
Organisation du travail	
<i>L'organisation du temps de travail</i>	220
<i>Absentéisme</i>	220
Relations sociales	
<i>L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci</i>	221
<i>Le bilan des accords collectifs</i>	221
Santé et sécurité	
<i>Les conditions de santé et de sécurité au travail</i>	223-225
<i>Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail</i>	221
<i>Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles</i>	225
Formation	
<i>Les politiques mises en œuvre en matière de formation</i>	217-218
<i>Le nombre total d'heures de formation</i>	218
Égalité de traitement	
<i>Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes</i>	219
<i>Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées</i>	219-220
<i>La politique de lutte contre la discrimination</i>	219
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	
■ au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	222
■ à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	222
■ à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	222
■ à l'abolition effective du travail des enfants	222

Informations environnementales	Numéro de page
Politique générale en matière environnementale	
<i>L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement</i>	223-224
<i>Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement</i>	226, 230
<i>Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions</i>	226
<i>Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours</i>	226
Pollution et gestion des déchets	
<i>Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement</i>	227-228
<i>Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</i>	228
<i>La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité</i>	229
Utilisation durable des ressources	
<i>La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales</i>	227
<i>La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation</i>	228
<i>La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables</i>	227
<i>L'utilisation des sols</i>	228
Changement climatique	
<i>Les rejets de gaz à effet de serre</i>	229-230
<i>L'adaptation aux conséquences du changement climatique</i>	230
Protection de la biodiversité	
<i>Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité</i>	230

Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	Numéro de page
Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
<i>En matière d'emploi et de développement régional</i>	212
<i>Sur les populations riveraines ou locales</i>	212
Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
<i>Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations</i>	209
<i>Les actions de partenariat ou de mécénat</i>	210-212
Sous-traitance et fournisseurs	
<i>La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux</i>	211-212
<i>L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale</i>	211-212
Loyauté des pratiques	
<i>Les actions engagées pour prévenir la corruption</i>	213-214
<i>Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs</i>	213
<i>Autres actions engagées, en faveur des droits de l'Homme</i>	214

5.6 AVIS DU CERTIFICATEUR INDÉPENDANT

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

En notre qualité d'organisme tiers indépendant dont la recevabilité de la demande d'accréditation a été admise par le COFRAC sous le numéro 3-1050, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2013, présentées dans le rapport de gestion (cf. chapitre 5 du Document de référence), ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après les « Référentiels ») et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225 105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de sept personnes entre septembre 2013 et la date de signature de notre rapport pour une durée d'environ six semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France, à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000⁽¹⁾.

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans le rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

⁽¹⁾ ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical information.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions juridique, risque et conformité, communication et marketing, ressources humaines, et qualité, en charge des processus de collecte des informations, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes^[2] :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées^[3] en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 24% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Observations

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- En 2013, le périmètre de reporting lié à l'indicateur *BVCarbon* a été étendu pour couvrir 46% des effectifs du Groupe (25% en 2012). Néanmoins, les différentes souplesses permises par le Groupe pour améliorer le déploiement de l'indicateur [mise à jour tous les deux ans, intégration au cours de la deuxième année de reporting, inclusion dans le périmètre d'entités reportant partiellement des données] peuvent affecter la comparaison des données entre 2012 et 2013.
- Le rapport de gestion précise que, pour le taux d'absentéisme et le nombre de jours de formation, le périmètre de reporting couvre seulement la France.

Paris-La Défense, le 6 mars 2014

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Eric Duvaud

Associé Développement durable

Bruno Perrin

Associé

05

(2) *Informations sociales : l'emploi (l'effectif total et sa répartition, les embauches et les licenciements), l'absentéisme (taux d'absentéisme en France), formation (nombre de jours de formation pour la France), les accidents du travail (taux d'arrêt de travail, taux de gravité).*

Informations sociétales : les relations avec les parties prenantes (cartographie des parties prenantes), l'importance de la sous-traitance, la loyauté des pratiques (les actions engagées pour prévenir la corruption).

Informations environnementales : démarches de certification en matière d'environnement, consommation d'énergie et de papier, rejets de gaz à effet de serre

(3) Chili (division Matières premières), Chine (division Biens de consommation), France

06

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET LE CAPITAL

6.1 Renseignements de caractère général	238
6.2 Organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre	239
6.3 Filiales et participations RFA	240
6.4 Contrats intra-groupe	242
6.5 Contrats de franchise industrielle, redevance de nom et licence de savoir-faire	242
6.6 Capital social et droits de vote RFA	243
6.7 Actionnariat RFA	249
6.8 Informations boursières RFA	251
6.9 Documents accessibles au public	253
6.10 Opérations avec les apparentés	253
6.11 Actes constitutifs et statuts	255
6.12 Personnes responsables RFA	259
6.13 Contrôleurs légaux des comptes RFA	260
6.14 Tables de concordance	262

6.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

DÉNOMINATION SOCIALE

Bureau Veritas – Registre International de Classification de Navires et d'Aéronefs.

SIÈGE SOCIAL

67/71, boulevard du Château – 92200 Neuilly-sur-Seine – France

Tél. : 33 (0) 1 55 24 70 00 – Fax : 33 (0) 1 55 24 70 01

LIEU ET NUMÉRO D'IMMATRICULATION

La Société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification 775 690 621 RCS Nanterre. Le Code APE de la Société qui identifie le type d'activité de l'entreprise est le 7120B. Il correspond à l'activité analyses, essais et inspections techniques.

DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE

La Société a été constituée par acte des 2 et 9 avril 1868 reçu par Maître Delaunay, notaire à Paris. La durée de la Société expirera, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires conformément à la loi et aux statuts, le 31 décembre 2080.

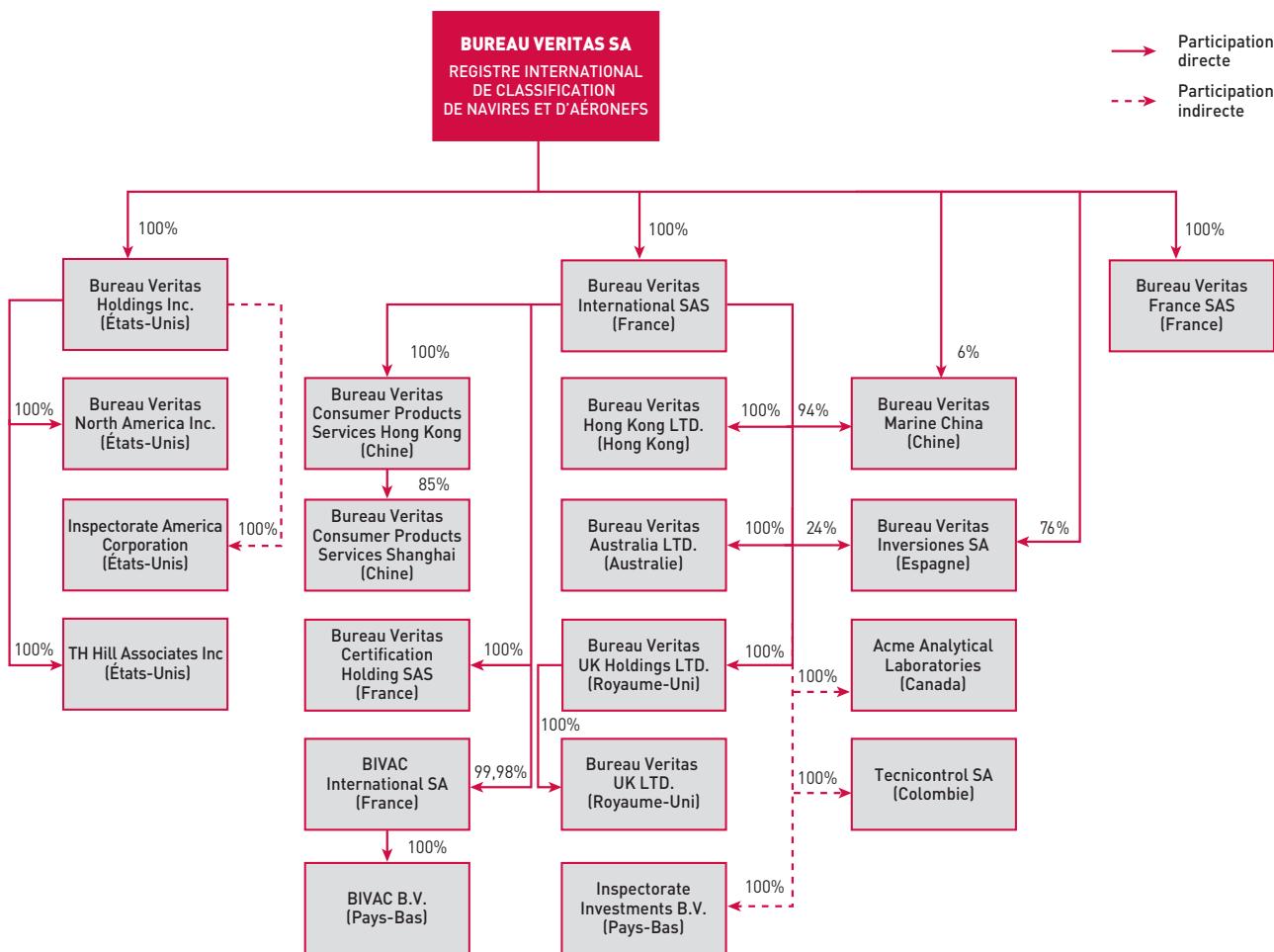
FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

La Société est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration, soumise aux dispositions du Livre II du Code de commerce applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'à toutes autres dispositions légales applicables aux sociétés commerciales et à ses statuts.

EXERCICE SOCIAL

1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

6.2 ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE



Il n'existe pas de différence entre les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêts présentés dans l'organigramme ci-dessus.

6.3 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le Groupe comprend Bureau Veritas SA, ses succursales et ses filiales. À la tête du Groupe, Bureau Veritas SA détient des participations dans les principales filiales en France et à l'étranger. À part son activité de société holding, elle détient également une activité économique propre qui regroupe les activités en France de toutes les divisions du Groupe (à l'exception de la division Biens de consommation), représentée par des succursales en France et à l'étranger.

Bureau Veritas SA a réalisé un chiffre d'affaires de 874 millions d'euros en 2013.

Les principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales consolidées concernent les redevances de marque et les redevances techniques, la gestion centralisée de la trésorerie et la refacturation de la couverture d'assurance. Une présentation des principaux flux entre Bureau Veritas et ses filiales figure également dans les rapports spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, inclus au paragraphe Opérations avec les apparentés du présent chapitre.

Une description des 20 principales filiales, directes ou indirectes, du Groupe figure ci-dessous. Pour la plupart il s'agit de sociétés holding regroupant les activités du Groupe par pays. Pour les filiales opérationnelles, une description de l'activité est également présentée. Une liste des filiales du Groupe figure à la note 35 Périmètre de consolidation annexée aux états financiers consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

Les filiales principales sont sélectionnées essentiellement sur la base de la valeur nette comptable des titres détenus (généralement au moins 50 millions d'euros) et une part d'au moins 5% des capitaux propres, du chiffre d'affaires, de l'actif total ou du résultat net au niveau consolidé du Groupe.

BUREAU VERITAS HOLDINGS INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas Holding Inc est une société de droit américain créée en juin 1988, dont le siège social est situé à 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Bureau Veritas Holding Inc est une société holding à 100% de Bureau Veritas SA, et a pour principal objectif de détenir les participations dans les filiales en Amérique du Nord.

BUREAU VERITAS NORTH AMERICA INC (ÉTATS-UNIS)

Bureau Veritas North America Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé 1601 Sawgrass Corporate Parkway, Ste 400, Fort Lauderdale, FL 33323, États-Unis. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas Holdings Inc. Elle intervient dans le domaine de la santé, la sécurité et l'environnement, et dans la construction. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 129,0 millions de dollars américains (soit 97,1 millions d'euros) en 2013.

INSPECTORATE AMERICA CORPORATION (ÉTATS-UNIS)

Inspectorate America Corporation Inc est une société de droit américain dont le siège social est situé à 12 000 Aerospace Avenue, Suite 200, Houston, Texas 77 034, États-Unis. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas Holding Inc depuis septembre 2010 suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par le Groupe Bureau Veritas. La société a pour principale activité l'inspection et des tests de Produits Pétroliers et Pétrochimiques, de métaux et minéraux et de produits agricoles. Elle a réalisé un chiffre d'affaires externe de 145,5 millions de dollars américains (soit 109,6 millions d'euros) en 2013.

TH HILL ASSOCIATES INC (ÉTATS-UNIS)

TH Hill est une société de droit américain dont le siège social est situé 13100 Wortham Center Drive, Houston, Texas 77065, États-Unis. La société est détenue directement à 100% par Bureau Veritas Holdings Inc. Elle fournit des services d'analyse et de prévention des défaillances des systèmes de forage pétrolier et gaziер. La société a réalisé un chiffre d'affaires de 52,0 millions de dollars américains (soit 39,2 millions d'euros) en 2013.

BUREAU VERITAS INTERNATIONAL SAS (FRANCE)

Bureau Veritas International SAS est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1977 sous le nom de « LCT » (« le Contrôle Technique ») et est une société holding qui détient certaines filiales étrangères. Elle est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES HONG-KONG (CHINE, HONG-KONG)

Bureau Veritas CPS Hong-Kong Ltd est une société de droit chinois créée en novembre 1985, dont le siège social est situé 7F Octa Tower, 8 Lam Chak Street Kowloon Bay, Kowloon, Hong Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS. Elle a pour principale activité la fourniture de services internes pour la division Biens de consommation.

BUREAU VERITAS CONSUMER PRODUCTS SERVICES SHANGHAI (CHINE)

BVCP Shanghai [ex-MTL Shanghai] est une société de droit chinois créée en 1996, dont le siège social est situé au n° 168, Guanghua Road, Zhanqiao Town, Minhang, Shanghai 201 108, Chine. BVCP Shanghai est une filiale à 85% de Bureau Veritas CPS Hong Kong Ltd. Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Biens de consommation, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 416,2 millions de Yuans (soit 51,0 millions d'euros) en 2013.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION HOLDING SAS (FRANCE)

Bureau Veritas Certification Holding SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège est situé en France au 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mars 1994. Bureau Veritas Certification Holding SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS et détient la plupart des filiales de la division Certification.

BIVAC INTERNATIONAL SA (FRANCE)

BIVAC International SA est une société anonyme de droit français, dont le siège social est situé à 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. BIVAC International a été créée en mars 1991 en tant que holding et siège pour la division Services aux Gouvernements & Commerce international. BIVAC International est filiale à 99,98% de Bureau Veritas International SAS.

BIVAC BV (PAYS-BAS)

BIVAC BV est une société par actions à responsabilité limitée de droit néerlandais, créée en septembre 1984, dont le siège social est situé De Witte Keizer, 3e verdieping, Vissersdijk 223-241, 3011 GW Rotterdam, Pays-Bas. BIVAC BV est une filiale à 100% de BIVAC International SA. Elle a pour principale activité la gestion administrative des activités de Services aux Gouvernements et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 64,7 millions d'euros en 2013.

BUREAU VERITAS HONG KONG LTD (HONG-KONG)

Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une société de droit chinois créée en octobre 2004, dont le siège social est situé à 1/F Pacific Trade Centre – 2 Kai Hung Road, Kowloon Bay – Hong-Kong. Bureau Veritas Hong Kong Ltd est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient certaines filiales en Asie. À part son activité de société holding, elle a une activité opérationnelle et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 1 731 millions de dollars de Hong-Kong (soit 168,0 millions d'euros) en 2013.

BUREAU VERITAS AUSTRALIA LTD (AUSTRALIE)

BV Australia est une société de droit australien créée en 1999, dont le siège social est situé à Unit 3, 435 Williamstown Road, Port Melbourne, VIC3207, Australie. Il s'agit principalement d'une société holding pour toutes les activités du Groupe Bureau Veritas en Australie. Elle est détenue à 100% par Bureau Veritas International SAS. Elle a également une activité opérationnelle qui consiste en la fourniture de services liés à la certification ainsi que l'évaluation de la conformité de processus industriels. Cette activité opérationnelle a réalisé un chiffre d'affaires de 7,9 millions de dollars australiens (soit 5,7 millions d'euros) en 2013. Elle détient les titres des sociétés australiennes CCI Holdings et Amdel Holdings acquises en 2007 et 2008.

BUREAU VERITAS UK HOLDINGS LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Holdings Ltd est une société holding de droit britannique, créée en novembre 2005, dont le siège social est situé à Brandon House, 180 Borough High Street, SE1 1LB, Royaume-Uni. Bureau Veritas UK Holdings Ltd, est une filiale à 100% de Bureau Veritas International SAS, et détient les participations opérationnelles du Groupe au Royaume-Uni.

BUREAU VERITAS UK LTD (ROYAUME-UNI)

Bureau Veritas UK Ltd est une société de droit britannique, créée en octobre 1983, dont le siège social est situé à Brandon House, 180 Borough High Street, SE1 1LB London, London, SE1 2TX, Royaume-Uni. Bureau Veritas Inspection Ltd, précédemment dénommée « Plant Safety Ltd », puis « Bureau Veritas Inspection Ltd », est une filiale à 100% de Bureau Veritas UK Holdings Ltd. Elle a pour principale activité l'inspection et la vérification en service et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 64,6 millions de livres sterling (soit 76,0 millions d'euros) en 2013.

INSPECTORATE INVESTMENTS BV (PAYS-BAS)

Inspectorate BV est une société de droit néerlandais dont le siège social est situé à Petroleumweg 30, 3196 KD Vondelingenplaats, Rotterdam, Pays-Bas. La société est détenue indirectement à 100% par Bureau Veritas International SAS depuis septembre 2010

suite à l'acquisition du groupe Inspectorate par Bureau Veritas. Il s'agit d'une société holding qui détient des participations dans les entités opérationnelles d'Inspectorate sur l'ensemble du périmètre hors Amériques.

BUREAU VERITAS MARINE CHINA (CHINE)

Bureau Veritas Marine China est une société de droit chinois créée en 2009, dont le siège social est situé Room A, Floor 5, n°1288 Wai Ma Road Huangpu District, Shanghai 200011. Bureau Veritas Marine China est une filiale à 94% de Bureau Veritas International SAS (France) et à 6% de Bureau Veritas SA (France). Elle a pour principale activité la fourniture de services dans le cadre de la division Marine, et a réalisé un chiffre d'affaires externe de 399,0 millions de Yuans (soit 48,9 millions d'euros) en 2013.

BUREAU VERITAS INVERSIONES SA (ESPAGNE)

Bureau Veritas Inversiones SA est la société mère du groupe ECA, acquis par Bureau Veritas en octobre 2007. Crée en 2003, son siège social est situé à Avenida Can Fatjó dels Aurons, núm. 9, Parque Empresarial A-7, Edificio Palausibaris, 08174-Sant Cugat del Vallès Barcelona, Espagne. Bureau Veritas Inversiones SA est détenue conjointement à 24% par Bureau Veritas International SAS et à 76% par Bureau Veritas SA. Elle est une société holding et détient les participations opérationnelles du groupe ECA.

ACME ANALYTICAL LABORATORIES (CANADA)

Acme Analytical Laboratories est une société de droit canadien dont le siège social est situé 9050 Shaughnessy Street, Vancouver British Columbia (BC), V6P 6E5, Canada. La société est détenue indirectement à 100% par Bureau Veritas International SAS depuis l'acquisition en février 2012 du groupe Acme par Bureau Veritas. Il s'agit d'une société holding qui détient des participations dans les entités opérationnelles d'Acme.

TECNICONTROL SA (COLOMBIE)

Tecnicontrol SA est une société de droit colombien dont le siège social est situé Autopista Norte, Km 19 Costado Occidental, Centro Empresaria TYFA, Chía, Cundinamarca, Colombie. La société est indirectement détenue à 100% par Bureau Veritas International depuis l'acquisition du groupe Tecnicontrol en mai 2012. Elle fournit principalement des prestations d'inspection, d'assurance qualité, de contrôle non destructif, de gestion de l'intégrité des actifs et de vérifications techniques avant mise en service pour les industries pétrolières et gazières, les industries de process et le secteur minier. En 2013, la société a réalisé un chiffre d'affaires externe de 165 710 millions de pesos colombiens (soit 66,7 millions d'euros).

BUREAU VERITAS FRANCE SAS (FRANCE)

Bureau Veritas France SAS est une société par actions simplifiée, de droit français, dont le siège social est situé en France au 67/71, boulevard du Château, 92 200 Neuilly-sur-Seine, France. La société a été créée en mai 1981 sous le nom de « PKB Scania France ». Bureau Veritas France SAS est une filiale à 100% de Bureau Veritas SA et est une société holding qui détient les principales filiales en France.

6.4 CONTRATS INTRA-GROUPE

La politique financière du Groupe étant de centraliser les excédents de trésorerie, les filiales ont l'obligation de placer leurs excédents auprès de la Société. En cas de besoin, elles peuvent emprunter auprès de la Société. Sauf accord de la Société, les filiales ne doivent ni placer, ni emprunter auprès d'une autre entité.

Les prêts intra-groupe sont régis par des conventions de gestion de trésorerie conclues entre la Société et chacune de ses filiales françaises et étrangères.

6.5 CONTRATS DE FRANCHISE INDUSTRIELLE, REDEVANCE DE NOM ET LICENCE DE SAVOIR-FAIRE

Depuis 2007, le Groupe Bureau Veritas a mis en place un contrat de franchise avec les filiales du Groupe.

Ce contrat de franchise industrielle vise à mettre à disposition des entités du Groupe la propriété industrielle détenue par BVSA mais aussi à fournir des services techniques et administratifs aux filiales du Groupe.

La rémunération de la propriété industrielle et des services fournis est opérée sous forme de redevances calculées sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires tiers qui peut varier en fonction des activités réalisées par les filiales du Groupe.

6.6 CAPITAL SOCIAL ET DROITS DE VOTE

6.6.1 CAPITAL SOCIAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Au 31 décembre 2012, le capital s'élevait à 13 259 836,32 euros et était divisé en 110 498 636 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune. L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2012 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 26 février 2013.

Au 31 décembre 2012, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 170 310 965 et le nombre de droits de vote exercables à 169 835 543.

Au 31 décembre 2013, le capital s'élevait à 53 045 040 euros et était divisé en 442 042 000 actions, d'une valeur nominale de 0,12 euro chacune.

Le capital social de la Société a évolué au cours de l'exercice 2013 de la façon suivante :

- multiplication par quatre du nombre d'actions en circulation ;
- création de 814 380^[a] actions à la suite des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2013 ; et
- annulation de 766 924 actions.

L'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription d'actions intervenues en 2013 a été constatée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 5 mars 2014.

Au 31 décembre 2013, le nombre total de droits de vote théoriques s'établissait à 680 172 607 et le nombre de droits de vote exercables à 675 600 957.

[a] Retraité pour tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action intervenue le 21 juin 2013.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES DÉLÉGATIONS ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLE L. 225-100 AL. 7 DU CODE DE COMMERCE)

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2013
Émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, (i) d'actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, et/ou à des titres de créance de la Société et/ou de Filiales	AGM 22 mai 2013 (15 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	Montant nominal maximum des augmentations de capital : 8 millions d'euros ^{[a] [b] [e]} Montant nominal maximum des titres de créance : 1 milliard d'euros ^[c]	Non utilisée
Augmentation, en cas de demandes excédentaires, du montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application de la 15 ^e résolution [AGM 22 mai 2013]	AGM 22 mai 2013 (16 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	15% de l'émission initiale ^{[a] [b]}	Non utilisée
Émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents à un plan d'épargne entreprise, (i) des actions ordinaires de la Société, et/ou (ii) des valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles de la Société	AGM 22 mai 2013 (17 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1% du capital social ^{[a] [b]}	Non utilisée
Augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou de toute autre somme dont la capitalisation serait admise	AGM 22 mai 2013 (18 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	6 millions d'euros ^{[b] [e]}	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports en nature consentis à la Société	AGM 22 mai 2013 (19 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	10% du capital social ^{[a] [b]}	Non utilisée
Émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme à des actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société en rémunération d'apports de titres effectués dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société	AGM 22 mai 2013 (20 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	4 millions d'euros ^{[a] [b] [e]}	Non utilisée

(a) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, et 20^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 2 millions d'euros.

(b) Le montant nominal maximum global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu des 15^e, 16^e, 17^e, 18^e, 19^e, et 20^e, résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 14 millions d'euros.

(c) Le montant nominal maximum des émissions de titres de créance susceptibles d'être réalisées en vertu de la 15^e résolution adoptée lors de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 1 milliard d'euros.

(d) Le nombre d'actions susceptibles d'être consenties en vertu des 22^e et 23^e résolutions adoptées lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2013 ne pourra pas excéder 1,5% du capital social.

(e) Montant ajusté pour tenir compte de l'opération d'augmentation de capital, conformément à la 25^e résolution de l'Assemblée générale mixte du 22 mai 2013.

Nature de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Date de l'Assemblée générale	Durée de l'autorisation et échéance	Montant nominal maximum	Utilisations au 31/12/2013
Attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 22 mai 2013 (22 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1,5% du capital social ^[d]	Délégation utilisée partiellement en juillet 2013 attribution de 1 240 800 options. Plafond commun utilisé à hauteur de 3 387 500 actions.
Attribution gratuite d'actions ordinaires, existantes ou nouvelles, de la Société, au profit de membres du personnel salarié et/ou de dirigeants mandataires sociaux du Groupe	AGM 22 mai 2013 (23 ^e résolution)	26 mois, soit jusqu'au 21 juillet 2015	1% du capital social ^[d]	Délégation utilisée partiellement en juillet 2013 attribution de 2 146 700 actions. Plafond commun utilisé à hauteur de 3 387 500 actions.
Rachat d'actions	AGM 22 mai 2013 (13 ^e résolution)	18 mois, soit jusqu'au 21 novembre 2014	Prix unitaire maximum d'achat : 50 euros ^[f] 10% du capital social	Prolongation du contrat de liquidité mis en œuvre en février 2008 et rachat de 4 799 049 ^[g] actions.
Réduction du capital social par annulation de tout ou partie des actions de la Société acquises dans le cadre de tout programme de rachat d'actions	AGM 22 mai 2013 (21 ^e résolution)	24 mois, soit jusqu'au 21 mai 2015	10% du capital	Délégation utilisée en décembre 2013, annulation de 766 924 actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

[f] Montant ajusté pour tenir compte de la division par quatre de la valeur nominale de l'action intervenue le 21 juin 2013.

6.6.2 TITRES NON REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Au 31 décembre 2013, la Société n'a émis aucun titre non représentatif du capital.

6.6.3 ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

Les paragraphes ci-après mentionnent les informations à fournir en application de l'article L. 225-211 du Code de commerce et décrit, conformément aux dispositions de l'article 241-3 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 21 mai 2014.

TRANSFERT ET RACHAT D'ACTIONS PROPRES RÉALISÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2013

Au cours de l'exercice 2013, la Société a poursuivi le contrat de liquidité confié à Exane BNP Paribas le 8 février 2008. Dans le cadre de ce contrat de liquidité 2 555 301 actions ont été achetées au prix moyen de 22,628 euros et 2 544 301 actions ont été vendues au prix moyen de 22,633 euros. Au 31 décembre 2013, 185 999 actions et 4 381 063 euros figuraient audit contrat de liquidité.

En outre, la Société a racheté, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, un total de 4 799 049 actions au cours moyen pondéré de 22,329 euros. La réalisation des opérations de rachat d'actions a engendré des frais de transaction à hauteur de 107 254,50 euros. Sur ces 4 779 049 actions, 3 199 049 actions rachetées ont été affectées à l'objectif de couverture des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions et 1 600 000 actions achetées ont été affectées à l'objectif d'annulation.

En 2013, la Société a procédé à la livraison, par prélèvement sur ses actions auto-détenues, de 1 319 520 actions aux

bénéficiaires des plans d'actions de performance et d'options d'achat d'actions.

Le 13 décembre 2013, la Société a procédé à l'annulation 766 924 actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2013, la Société détenait au total 4 640 965 actions (y compris les 195 000 actions figurant au contrat de liquidité) représentant environ 1,05% de son capital social, représentant une valeur comptable de 91 522 186,65 euros et une valeur nominale de 556 915,80 euros.

Sur ces 4 640 965 actions détenues par la Société au 31 décembre 2013, 195 000 actions sont affectées à l'objectif de contrat de liquidité, 3 118 653 actions sont affectées à l'objectif de programmes d'options ou autre allocation d'actions et le solde soit 1 327 312 actions est affecté à l'objectif d'annulation.

NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS QUI SERA SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Un nouveau programme de rachat d'actions sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée générale annuelle réunie le 21 mai 2014.

Conformément notamment aux dispositions du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la Directive 2003/6/CE, et au règlement général, instructions et communications de l'Autorité des marchés financiers, ce programme aurait pour objectif, par ordre de priorité décroissant, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir le 21 mai 2014 :

- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de déontologie reconnue par l'AMF ou de toute autre disposition applicable ;
- de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, toute attribution ou cession d'actions dans le cadre de tout plan d'épargne entreprise ou groupe conformément aux dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, toute attribution gratuite

d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce et toute attribution d'actions dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise et réaliser toute opération de couverture afférente à ces opérations, dans les conditions légales et réglementaires applicables ;

- la remise d'actions à titre de paiement, de livraison ou de l'échange, notamment à l'occasion d'émission ou de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ;
- de procéder à des opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport, étant précisé que dans une telle hypothèse, les actions acquises à cette fin ne pourraient représenter plus de 5% du nombre d'actions composant le capital social de la Société ; et
- d'annuler tout ou partie des actions ainsi acquises.

Ce programme serait également destiné à permettre à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué ou par tout autre moyen prévu par la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions de la Société pourraient porter sur un nombre d'actions tel que :

- le nombre d'actions que la Société rachèterait pendant la durée du programme de rachat n'excéderait pas 10% des actions composant le capital de la Société, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations postérieures à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir le 21 mai 2014, soit à titre indicatif un nombre d'actions n'excédant pas 44 204 200 ; et
- le nombre d'actions que la Société détiendrait à quelque moment que ce soit ne dépasserait pas 10% des actions composant le capital de la Société.

Le prix unitaire maximum d'achat dans le cadre de ce programme d'achat d'actions serait de 50 euros, sous réserve d'ajustements dans le cadre d'opérations sur le capital.

Le montant maximum des fonds affectés à la réalisation de ce programme d'achat d'actions s'élèverait à 2 210 210 000 euros.

Cette nouvelle autorisation serait donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la décision de l'Assemblée générale convoquée 21 mai 2014, soit jusqu'au 20 novembre 2015, et remplacerait pour sa fraction inutilisée l'autorisation consentie par l'Assemblée du 22 mai 2013.

6.6.4 AUTRES TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

La Société a émis des options de souscription d'actions, dont les principaux termes et conditions sont décrits au paragraphe 2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence.

La Société a également effectué des attributions d'actions de performance, dont les principaux termes et conditions sont

décrits au paragraphe 2.4 Intérêts des dirigeants mandataires sociaux, des administrateurs et de certains salariés du présent Document de référence ainsi qu'à la note 22 annexée aux états financiers consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

6.6.5 CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBÉRÉ(E)

Néant.

6.6.6 NANTISSEMENTS

Au 31 décembre 2013 et à la connaissance de la Société, 918 560 actions de la Société (soit environ 0,20% du nombre d'actions composant le capital social de la Société), détenues par des personnes physiques, font l'objet d'un nantissement.

Comme indiqué à la note 31 annexée aux états financiers consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document

de référence, des valeurs mobilières de placement telles que certaines SICAVs non monétaires et certains autres actifs financiers non courants ont été nantis par le Groupe, pour une valeur nette comptable de 5,8 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 2,1 millions d'euros de valeurs mobilières de placement de Soprefira).

6.6.7 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du capital social de la Société depuis 2007.

	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Capital en début d'exercice							
En euros	13 259 836	13 263 154	13 112 232	13 091 569	13 032 090	13 939 173	13 010 228
En actions	441 994 544 ^[a]	110 526 286	109 268 601	109 096 410	108 600 755	116 159 775	108 418 570
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	766 924	623 660	-	-	-	8 000 000	8 818 780 ^[c]
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice	814 380 ^[a]	596 010	1 257 685	172 191	495 655	440 980	16 559 985 ^[c]
Par attribution gratuite d'actions	-	-	49 205	14	7 672	-	-
Par exercice d'options de souscription d'actions	814 380 ^[a]	596 010	1 208 480	172 177	487 983	440 980	1 348 350 ^[c]
Par exercice de bons de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	8 951 000 ^[c]
Par l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un apport en nature	-	-	-	-	-	-	5 116 730 ^[c]
Par l'émission d'actions nouvelles au titre d'augmentations de capital social réservées aux salariés de la Société	-	-	-	-	-	-	1 143 905 ^[c]
Capital en fin d'exercice							
En euros	53 045 040 ^[b]	13 259 836	13 263 154	13 112 232	13 091 569	13 032 090	13 939 173
En actions	442 042 000	110 498 636	110 526 286	109 268 601	109 096 410	108 600 755	116 159 775

(a) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action intervenue le 21 juin 2013.

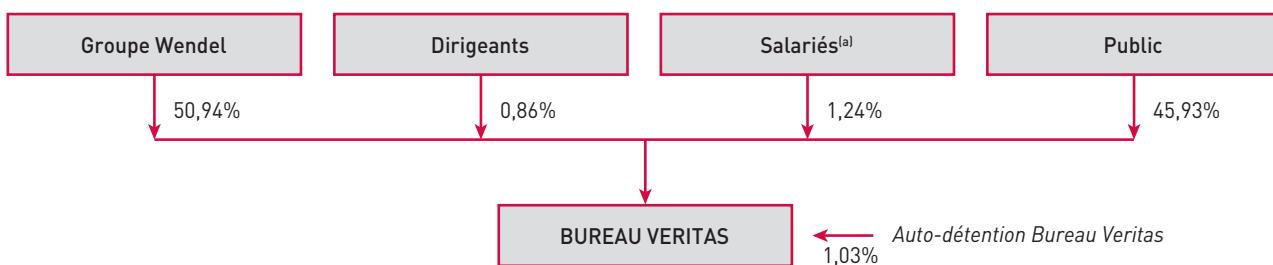
(b) Préalablement à la division par quatre de la valeur nominale de l'action, le capital social a été augmenté d'un montant de 39,8 millions d'euros par incorporation de sommes prélevées sur le compte « prime d'émission ». Capital constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 5 mars 2014 et ne tenant pas compte des levées d'options intervenues depuis le 1^{er} janvier 2014.

(c) Il est précisé que les informations ci-dessus ont été retraitées pour tenir compte de la division par 10 de la valeur nominale des actions de la Société votée par l'Assemblée générale mixte en date du 18 juin 2007 la ramenant de 1,2 euro à 0,12 euro.

6.7 ACTIONNARIAT

6.7.1 ORGANISATION DU GROUPE

ACTIONNARIAT SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2013



[a] Y compris les détentions directes enregistrées au nominatif.

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

Wendel est l'une des toutes premières sociétés d'investissement cotées en Europe. Elle investit en France et à l'étranger, dans des sociétés leaders dans leur secteur : Bureau Veritas, Saint-Gobain, Materis, Stahl, et dans IHS en Afrique dans lesquelles elle joue un rôle actif d'actionnaire industriel. Elle met en œuvre des stratégies de développement à long terme qui consistent à amplifier la croissance et la rentabilité de sociétés afin d'accroître leurs positions de leader. À travers Oranje-Nassau Développement qui regroupe des opportunités d'investissements de croissance, de diversification ou d'innovation, Wendel est également investi dans Van Gansewinkel Groep aux Pays-Bas, excepté en Allemagne, Mecatherm, Parcours en France et Saham Group en Afrique.

Wendel est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Le Document de référence de Wendel peut être consulté sur le site de l'Autorité des

marchés financiers (www.amf-france.org) et téléchargé sur le site de Wendel (www.wendelgroup.com).

Wendel est détenue à hauteur de 34% par Wendel-Participations, société regroupant les intérêts de plus de 1 000 membres de la famille Wendel.

Le groupe Wendel est l'actionnaire majoritaire de Bureau Veritas dont il détient 50,94%.

Conformément à l'article 28 des statuts de la Société, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions a été attribué aux actions détenues par la société Wendel dans la mesure où lesdites actions ont fait l'objet d'une inscription nominative depuis deux ans. Au 31 décembre 2013, Wendel détenait 66% des droits de vote théoriques de la Société.

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE EXERCÇABLES

Actionnaires	Au 28 février 2014		Au 31 décembre 2013		Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011	
	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote	% d'actions détenues	% de droits de vote
Groupe Wendel ^[a]	50,91%	66,71%	50,94%	66,66%	50,94%	66,26%	50,93%	66,08%
Public ^[b]	46,57%	31,54%	46,62%	31,59%	46,81%	31,50%	45,72%	30,28%
Salariés dans le cadre du plan d'épargne Groupe	0,53%	0,70%	0,55%	0,71%	0,62%	0,80%	0,75%	0,98%
Dont FCP BV Next	0,42%	0,55%	0,43%	0,56%	0,49%	0,63%	0,60%	0,78%
Dirigeants ^[c]	0,86%	1,06%	0,86%	1,04%	1,19%	1,44%	2,08%	2,66%
Auto-détention	1,13%	-	1,03%	-	0,43%	-	0,52%	-
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(a) Il n'existe pas de différence significative entre les droits de vote théoriques et les droits de vote exercâbles présentés ci-avant. Le pourcentage de droits de vote théoriques détenus par le groupe Wendel est de 66,22 % au 28 février 2014 et de 66,21% au 31 décembre 2013.

(b) Calculé par différence.

(c) Les dirigeants sont définis comme les membres du Comité exécutif du Groupe Bureau Veritas.

Franchissements de seuils

Par courrier reçu le 17 juillet 2013, la société The Capital Group Companies, Inc (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, États-Unis) a déclaré avoir franchi à la hausse, le 15 juillet 2013, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 22 155 476 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,25% des droits de vote de cette société.

Par courrier reçu le 18 octobre 2013, la société The Capital Group Companies, Inc (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, États-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 octobre 2013, le seuil de 5% du capital de la Société et détenir 22 059 476 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 3,24% des droits de vote de cette société.

À la connaissance de la Société, à l'exception du groupe Wendel, il n'existe aucun actionnaire détenant plus de 5% du capital ou des droits de vote de la Société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions statutaires, un investisseur institutionnel a informé la Société conformément aux dispositions statutaires avoir franchi à la hausse le seuil de 2% du capital de Société au cours de l'exercice.

Droits de vote des actionnaires

Conformément aux statuts de la Société modifiés par l'Assemblée générale du 18 juin 2007 et entrés en vigueur le 23 octobre 2007, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété.

Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession *ab intestat* ou testamentaire, de partage

de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successorale.

Au 31 décembre 2013, 238 130 607 actions bénéficiaient d'un droit de vote double sur les 442 042 000 actions composant le capital social.

Structure de contrôle

Au 31 décembre 2013, la Société était contrôlée indirectement par Wendel à hauteur de 50,94% du capital et de 66,21% des droits de vote théoriques.

Bureau Veritas a mis en place des mesures afin d'éviter le contrôle abusif de la Société.

Le Conseil d'administration veille ainsi à la présence de membres indépendants en son sein, ces membres étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêts par rapport à la Société au sens du Règlement intérieur du Conseil d'administration. À la date du présent Document de référence, sept administrateurs sur onze sont indépendants : Patrick Buffet, Philippe Louis-Dreyfus, Pierre Hessler, Aldo Cardoso et Pascal Lebard ainsi que Mesdames Ieda Gomes Yell et Nicoletta Giadrossi. Une présentation des membres indépendants du Conseil d'administration figure au paragraphe 2.1 Mandataires sociaux et membres du Comité exécutif du présent Document de référence.

Par ailleurs, la Société veille à maintenir une présence de membres indépendants parmi les Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration (voir paragraphe 2.2.2 Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil du présent Document de référence). Ainsi, le Comité d'audit et des risques comporte deux des sept membres indépendants du Conseil, l'un d'entre eux étant par ailleurs Président dudit Comité. Tous les membres du Comité des nominations et des rémunérations sont indépendants.

6.7.2 ACCORDS SUSCEPTIBLES D'ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Néant.

6.8 INFORMATIONS BOURSIÈRES

6.8.1 LE TITRE BUREAU VERITAS

Place de cotation	Euronext Paris, compartiment A, éligible au SRD
Introduction en bourse	23 octobre 2007 à 37,75 euros par action soit 9,44 euros ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013
Présence dans les indices	CAC Next 20 SBF 120 CAC Large 60 DJ STOXX 600, DJ STOXX 600 Industrial Goods and Services Index Euro Stoxx 600 MSCI Standard
Codes	ISIN : FR 0006174348 mnémonique : BVI Reuters : BVI. PA Bloomberg : BVI-FP
Nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2013	442 042 000
Nombre de droits de vote exercables au 31 décembre 2013	676 600 957
Capitalisation boursière au 31 décembre 2013	9 391 millions d'euros

6.8.2 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DU DIVIDENDE

Le Groupe se fixe comme objectif une politique de distribution annuelle de dividendes d'environ 50% du résultat net ajusté part du Groupe.

Cet objectif ne constitue cependant en aucun cas un engagement du Groupe ; les dividendes futurs dépendront notamment des résultats et de la situation financière du Groupe.

(cents d'euros)	Au titre de l'exercice		
	2013 ^(a)	2012 ^(b)	2011 ^(b)
Dividende par action	0,48	0,4575	0,3175

(a) Proposition pour l'Assemblée générale du 21 mai 2014.

(b) Ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013.

6.8.3 ÉVOLUTION DU COURS DE BOURSE

Sur l'exercice 2013, le titre Bureau Veritas est resté stable (+ 0,4% par rapport au 31 décembre 2012), en sous-performance par rapport à l'indice CAC 40 (+ 15,9%). Au 31 décembre 2013, le cours du titre Bureau Veritas est de 21,24 euros, et a été multiplié par plus de deux par rapport à son cours d'introduction le 24 octobre 2007 (9,44 euros ajusté de la division du nominal par 4 le 21 juin 2013).

Les volumes quotidiens de rotation du flottant de l'année 2013, enregistrés sur Euronext-Paris se situent en moyenne à 600 000 titres échangés par jour, soit plus de 14 millions d'euros.



TRANSACTIONS DEPUIS LE MOIS DE JANVIER 2013

Période	Nombre de titres échangés	Capitaux (millions d'euros)	Cours extrêmes ajustés (euros)	
			Plus haut	Plus bas
Janvier 2013	2 688 642	231,29	22,235	21,000
Février 2013	2 823 121	264,25	24,780	22,013
Mars 2013	3 536 927	346,45	25,400	23,875
Avril 2013	4 524 486	422,36	24,795	22,493
Mai 2013	5 427 982	486,62	23,345	21,500
Juin 2013	9 710 410	350,96	22,218	19,540
Juillet 2013	19 415 081	413,33	22,310	20,115
Août 2013	10 610 207	240,03	22,995	22,120
Septembre 2013	10 437 623	242,11	23,800	22,710
Octobre 2013	13 906 859	305,14	23,320	21,310
Novembre 2013	9 825 406	213,01	22,645	20,905
Décembre 2013	8 732 164	179,50	21,875	19,725

Source : NYSE Euronext.

6.8.4 INFORMATIONS DES ACTIONNAIRES

Bureau Veritas s'est engagé à communiquer de façon régulière sur ses activités, sa stratégie et ses perspectives, auprès de ses actionnaires individuels ou institutionnels et, plus largement, de la communauté financière.

Au cours de l'exercice 2013, le management de Bureau Veritas et les équipes spécialisées en relations investisseurs ont rencontré plus de 600 analystes et investisseurs, à l'occasion de roadshows, de rendez-vous ou de conférences sectorielles (France, Royaume-Uni, États-Unis, Canada, Suisse, Luxembourg, Singapour et Allemagne).

AGENDA FINANCIER 2014

29 avril 2014

Information du 1^{er} trimestre 2014

21 mai 2014

Assemblée générale annuelle

27 août 2014

Résultats du 1^{er} semestre 2014

29 octobre 2014

Information du 3^e trimestre 2014

CONTACTS

Information actionnaires

► N°Vert **0 800 43 42 41**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Information analystes/investisseurs

Claire Plais

Finance.investors@bureauveritas.com

Bureau Veritas

67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : + 33 (0) 1 55 24 70 00

6.9 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Toutes les publications du Groupe (communiqués, rapports annuels, présentations annuelles et semestrielles, etc.) et l'information réglementée sont disponibles sur simple demande ou depuis le site Internet <http://finance.bureauveritas.fr>. Ce site permet de s'abonner aux alertes e-mails pour recevoir l'actualité et de télécharger toutes les publications du Groupe depuis son introduction en bourse, la liste des analystes qui suivent le titre Bureau Veritas ainsi que le cours de Bourse en temps réel.

Conformément au règlement européen n°809/2004, les documents suivants peuvent être consultés au siège social de la Société ou bien envoyés sur simple demande par voie électronique :

- les statuts de Bureau Veritas ;

- tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document de référence ;
- les informations financières historiques de Bureau veritas et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du Document de référence.

Par ailleurs, conformément à la recommandation AMF n° 2012-05, les statuts actualisés de la Société figurent sur le site internet : <http://finance.bureauveritas.fr>.

6.10 OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

6.10.1 PRINCIPALES OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Une description détaillée des contrats intra-groupe et autres opérations avec les apparentés figure au paragraphe 6.4 Contrats intra-groupe du présent chapitre ainsi qu'à la note 33 annexée aux états financiers consolidés 2013 figurant au paragraphe 4.1 du présent Document de référence.

6.10.2 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Indemnité de départ de Monsieur Didier Michaud-Daniel

Personne concernée : Monsieur Didier Michaud-Daniel.

Engagement autorisé par le Conseil d'administration du 22 février 2012.

Le Conseil d'administration a autorisé l'indemnité de départ prise par la société Bureau Veritas au bénéfice de Monsieur Didier Michaud-Daniel.

Cette indemnité de départ, égale à douze mois de rémunération fixe et variable, sera calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération brute fixe et variable perçue par Monsieur Didier Michaud-Daniel au cours des douze mois civils précédant la date de son départ. Dans l'hypothèse d'un départ intervenant au cours des douze premiers mois de son mandat, l'indemnité de départ sera calculée au prorata du nombre de mois entiers d'exercice du mandat, sans pouvoir être inférieure à six mois. La rémunération fixe et variable sera dans ce cas calculée sur la base de 170% de la rémunération fixe brute mensuelle.

Le versement de l'indemnité est fonction de la réalisation d'une condition de performance, matérialisée par une marge (ratio REG sur chiffre d'affaires) supérieure à 15% pour la dernière année fiscale précédant de départ. En dessous de 15%, aucune indemnité de départ ne sera due. Au-dessus de 15%, la totalité de l'indemnité sera due. Aucun versement ne pourra intervenir avant que le Conseil d'administration n'ait constaté le respect de cette condition de performance.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mars 2014

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Christine Bouvry

BM&A

Eric Seyvos

6.11 ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

Un résumé des principales dispositions des statuts figure dans le présent paragraphe. Une copie des statuts peut être obtenue au greffe du Registre du commerce et des sociétés de Nanterre ou sur le site internet de la Société.

OBJET SOCIAL (article 3 des statuts)

La Société a l'objet civil suivant, qu'elle peut exercer en tous pays :

- la classification, le contrôle, l'expertise ainsi que la surveillance de construction ou de réparation des navires et des aéronefs de toutes catégories et de toutes nationalités ;
- les inspections, contrôles, évaluations, diagnostics, expertises, mesures, analyses concernant la fonction, la conformité, la qualité, l'hygiène, la sécurité, la protection de l'environnement, la production, la performance et la valeur de toutes matières, produits, biens, matériels, constructions, équipements, usines ou établissements ;
- tous services, études, méthodes, programmes, assistance technique, conseils dans les domaines de l'industrie, du transport maritime, terrestre ou aérien, des services et du commerce national ou international ; et
- le contrôle des constructions immobilières et du génie civil.

Sauf en cas d'incompatibilité avec la législation en vigueur, la Société peut procéder à toutes études et recherches et accepter des mandats d'expertise ou d'arbitrage dans les domaines en rapport avec son activité.

La Société peut publier tout document, et notamment des règlements et des registres maritime et aéronautique, et exercer toute action de formation concernant les activités précitées.

Plus généralement, elle exerce toute action pouvant, directement ou indirectement, en tout ou partie, se rattacher à son objet ou en favoriser la réalisation : notamment toute opération industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière, la création de filiales, la prise de participations financières, techniques ou autres, dans des sociétés, associations ou organismes dont l'objet est en rapport, pour le tout ou pour partie, avec celui de la Société.

Enfin, la Société peut effectuer toutes opérations permettant l'utilisation, directe ou indirecte, des biens et des droits dont elle est propriétaire et, notamment, le placement des fonds sociaux.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE (articles 14 à 21 des statuts)

Le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société est décrit au chapitre 2 – Gouvernement d'entreprise du présent Document de référence.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (articles 8, 9, et 11 à 13 des statuts)

LIBÉRATION DES ACTIONS

Les actions souscrites en numéraire sont émises et libérées dans les conditions prévues par la loi.

FORME DES ACTIONS

Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dispositions législatives ou réglementaires pouvant imposer, dans certains cas, la forme nominative.

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

CESSION ET TRANSMISSION DES ACTIONS

Les actions sont librement négociables, sauf dispositions législatives ou réglementaires contraires. Elles se transmettent par virement de compte à compte dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales dans les conditions légales et statutaires.

Les actionnaires ne sont responsables du passif social qu'à concurrence de leurs apports.

Les droits et obligations suivent l'action quel qu'en soit le titulaire.

La propriété d'une action comporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions des Assemblées générales.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, en cas d'échange, de regroupement ou d'attribution d'actions, ou en conséquence d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou autre opération sociale, les propriétaires d'actions isolées, ou en nombre inférieur à celui requis, ne peuvent exercer ces droits qu'à la condition de faire leur affaire personnelle du groupement, et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

INDIVISIBILITÉ DES ACTIONS – NUÉ PROPRIÉTÉ – USUFRUIT

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires d'actions indivises sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux ou par un mandataire unique. À défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

La modification des droits attachés aux actions est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (articles 23 à 30 des statuts)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Toute Assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des Assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

CONVOCATIONS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (article 24 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées, dans les conditions et délais fixés par la loi.

Les Assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit (y compris hors du département du siège social) indiqué dans l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR (article 25 des statuts)

L'ordre du jour de l'Assemblée est arrêté par l'auteur de sa convocation.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES (article 26 des statuts)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre de titres qu'il possède, peut participer, personnellement ou par mandataire, aux Assemblées générales dans les conditions prévues par la loi.

Le droit de participer aux Assemblées générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres trois (3) jours ouvrés avant la date de l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans le cas des titres au porteur, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire habilité.

Un actionnaire peut se faire représenter par toute personne morale ou physique de son choix dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires alors applicables.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance ou par procuration doit, dans le délai de trois (3) jours au moins avant la date de l'Assemblée générale, avoir déposé au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de réunion/convocation, une formule de vote par correspondance ou par procuration ou le document unique en tenant lieu. Le Conseil d'administration peut, pour toute Assemblée générale, réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

En outre, les actionnaires ne souhaitant pas participer personnellement à l'Assemblée peuvent également procéder à la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire par voie électronique conformément aux dispositions alors applicables et dans les conditions qui seront indiquées dans l'avis de réunion/convocation.

Par ailleurs, sur décision du Conseil d'administration mentionnée dans l'avis de convocation, les actionnaires peuvent, dans les conditions et délais fixés par les lois et les règlements, voter par correspondance par voie électronique.

Lorsqu'il en est fait usage, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies par la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, les actionnaires pourront également participer à l'Assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et seront alors réputés présents pour le calcul du *quorum* et de la majorité.

FEUILLE DE PRÉSENCE, BUREAU, PROCÈS-VERBAUX (article 27 des statuts)

À chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par le Vice-Président du Conseil d'administration ou par un administrateur spécialement délégué à cet effet.

Si l'Assemblée est convoquée par le ou les Commissaires aux comptes, par un mandataire de justice ou par les liquidateurs, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation.

Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant soit par eux-mêmes, soit comme mandataires, le plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis et d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal et le signer.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

QUORUM, VOTE, NOMBRE DE VOIX (article 28 des statuts)

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le *quorum* est calculé sur la base de l'ensemble des actions composant le capital social, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

En cas de vote par correspondance, il n'est tenu compte pour le calcul du *quorum* que des formulaires reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée, dans les conditions et délais fixés par la loi et les statuts.

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, l'actionnaire a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, n'interrompra pas le délai ci-dessus fixé, ou conservera le droit acquis, tout transfert du nominatif au porteur, par suite de succession de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parents au degré successible. Il en est de même en cas de transfert d'actions ayant droit de vote double par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée, à main levée, par voie électronique ou par tout moyen de télécommunications permettant l'identification des actionnaires dans les conditions réglementaires en vigueur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (article 29 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les Statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes sociaux et le cas échéant sur les comptes consolidés de l'exercice social précédent.

L'Assemblée générale ordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (article 30 des statuts)

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les Statuts dans toutes leurs stipulations. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

L'Assemblée générale extraordinaire, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES (article 31 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi.

CLAUSES STATUTAIRES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA SURVENANCE D'UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Aucune stipulation des statuts ne pourrait, à la connaissance de la Société, avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle de la Société.

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES ET FRANCHISSEMENT DE SEUILS (articles 10 et 11.2 des statuts)

IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES (article 10 des statuts)

La Société se tient informée de la composition de son actionnariat dans les conditions prévues par la loi.

À ce titre, la Société peut faire usage de toutes les dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

Ainsi, la Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

Après avoir suivi la procédure décrite au paragraphe précédent et au vu de la liste transmise par le dépositaire central, la Société peut également demander, soit par l'entremise de ce dépositaire central, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers, les informations concernant les propriétaires des titres prévues au paragraphe précédent. Ces personnes sont tenues, lorsqu'elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres.

S'il s'agit de titres de forme nominative, l'intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par la loi est tenu de révéler l'identité des propriétaires de ces titres ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs dont l'identité lui a été communiquée le sont pour compte de tiers, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux.

À l'issue des procédures d'identification, et sans préjudice des obligations de déclaration de participations significatives imposées par la loi, la Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital ou des droits de vote de cette personne morale.

En cas de violation des obligations visées ci-dessus, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces personnes ont été inscrites en compte seront privés des droits de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et éventuellement et pour la même période, du droit au paiement du dividende correspondant.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (article 11.2 des statuts)

Outre l'obligation légale d'informer la Société des franchissements de seuils prévus par la loi, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à posséder, directement ou indirectement au sens de la loi (et notamment de l'article L. 233-9 du Code de commerce), un nombre d'actions représentant une fraction du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2%, doit informer la Société du nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède, dans un délai de cinq jours de négociation à compter du franchissement de ce seuil et ce, quelle que soit la date d'inscription en compte, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social de la Société, ou par tout autre moyen équivalent pour les actionnaires ou porteurs de titres résidents hors de France, en précisant le nombre total de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès à terme au capital

social ainsi que les droits de vote qui y sont attachés qu'elle possède à la date de la déclaration. Cette déclaration de franchissement de seuil indique également si les actions ou les droits de vote y afférents sont ou non détenus pour le compte ou de concert avec d'autres personnes physiques ou morales et précise, en outre, la date du franchissement de seuil. Elle est renouvelée pour la détention de chaque fraction additionnelle de 1% du capital ou des droits de vote sans limitation, y compris au-delà du seuil de 5%.

À défaut d'avoir été régulièrement déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées de droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société au moins égale à 5% du capital ou des droits de vote en font la demande consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée générale. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

Tout actionnaire dont la participation en capital et/ou en droits de vote dans la Société devient inférieure à l'un des seuils susvisés est également tenu d'en informer la Société dans le même délai et selon les mêmes formes, quelle qu'en soit la raison.

Pour le calcul des seuils susvisés, il doit être tenu compte au dénominateur du nombre total d'actions composant le capital et auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris celles privées de droit de vote, tel que publié par la Société conformément à la loi (la Société devant préciser dans ses publications le nombre total des dites actions avec droits de vote et le nombre d'actions parmi celles-ci ayant été privées de droit de vote).

MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL (article 7 des statuts)

Le capital social peut être augmenté ou réduit par tous modes et de toute manière autorisés par la loi. L'Assemblée générale extraordinaire pourra également décider de procéder à la division de la valeur nominale des actions ou à leur regroupement.

6.12 PERSONNES RESPONSABLES

RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Didier Michaud-Daniel, Directeur Général de Bureau Veritas

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que les informations qui relèvent du rapport de gestion répertoriées au paragraphe 6.14.2 du présent Document de référence présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le 28 mars 2014

Didier Michaud-Daniel

Directeur Général de Bureau Veritas

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Monsieur Sami Badarani

Directeur financier du Groupe Bureau Veritas

Adresse : 67-71, boulevard du Château

92571 Neuilly-sur-Seine Cedex

Téléphone : + 33 1 55 24 76 11

Télécopie : + 33 1 55 24 70 32

6.13 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

6.13.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Représenté par Madame Christine Bouvry
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

PricewaterhouseCoopers Audit appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

BM&A

Représenté par Monsieur Éric Seyvos
11, rue de Laborde
75008 Paris

BM&A a été renouvelé Commissaire aux comptes titulaire lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

BM&A appartient à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

6.13.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

Monsieur Yves Nicolas
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Monsieur Yves Nicolas a été nommé en tant que Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre
11, rue de Laborde
75008 Paris

Monsieur Jean-Louis Brun d'Arre a été renouvelé Commissaire aux comptes suppléant lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 1^{er} juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux.

6.13.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montants hors taxes (milliers d'euros)	PricewaterhouseCoopers Audit				BM&A			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	786	755			380	396		
Filiales intégrées globalement	2 995	3 226			290	283		
Sous-total	3 781	3 981	71%	63%	670	679	97%	95%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
Émetteur	574	1 147			20	37		
Filiales intégrées globalement	616	863			-	-		
Sous-total	1 190	2 010	22%	32%	20	37	3%	5%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social - Filiales intégrées globalement	373	307			-	-		
Sous-total	373	307	7%	5%	-	-	-	-
TOTAL	5 344	6 298	100%	100%	690	716	100%	100%

En 2013, les diligences directement liées à la mission du Commissaire aux comptes concernent principalement les diligences effectuées pour l'acquisition des sociétés Maxxam Analytics et 7Layers.

6.14 TABLES DE CONCORDANCE

6.14.1 TABLE DE CONCORDANCE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE « PROSPECTUS » 2003/71/CE

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004	Numéro de page
1. Personnes Responsables	
1.1. Personnes responsables	259
1.2. Déclaration des personnes responsables	259
2. Contrôleurs légaux des comptes	260
3. Informations financières sélectionnées	6-8
4. Facteurs de risque	40-48
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la Société	238
5.1.1. <i>Raison sociale et nom commercial</i>	238
5.1.2. <i>Lieu et numéro de dépôt</i>	238
5.1.3. <i>Date de constitution et durée de vie</i>	238
5.1.4. <i>Siège social et forme juridique</i>	238
5.1.5. <i>Événements importants dans le développement des activités</i>	9, 98-99
5.2. Investissements	
5.2.1. <i>Principaux investissements réalisés</i>	107
5.2.2. <i>Principaux investissements en cours</i>	111
5.2.3. <i>Principaux investissements envisagés</i>	111
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	4-5, 19-37
6.2. Principaux marchés	10-12
6.3. Événements exceptionnels	NA
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux, financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	39
6.5. Position concurrentielle	12
7. Organigramme	
7.1. Description du Groupe	239
7.2. Liste des filiales importantes	240-241
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	111, 139-140, 156-158
8.2. Impact environnemental de l'utilisation de ces immobilisations	226-230
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière	106-111
9.2. Résultat d'exploitation	100-105
9.2.1. <i>Facteurs ayant une incidence significative sur les résultats du Groupe</i>	40-45
9.2.2. <i>Changements importants du chiffre d'affaires et des résultats</i>	NA
9.2.3. <i>Stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influer sensiblement sur les opérations</i>	10-11
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux	108-111
10.2. Flux de trésorerie	106-108
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	106-108, 148-150
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	47
10.5. Sources de financement attendues	111
11. R & D, brevets et licences	39
12. Information sur les tendances	112
13. Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1. Principales hypothèses	NA
13.2. Rapport des Commissaires aux comptes	NA
13.3. Prévision ou estimation du bénéfice	NA

Rubrique de l'annexe 1 du Règlement 809/2004**Numéro de page**

14. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
14.1. Informations concernant les organes d'administration et de direction	53-60
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	60
15. Rémunération et avantages des dirigeants	
15.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature	70-71, 80-82
15.2. Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	81
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1. Mandats des membres des organes d'administration et de direction	54-59
16.2. Informations sur les contrats de service concernant les membres des organes d'administration et de direction	89
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération	68-69
16.4. Déclaration sur la conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	61-62
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	215
17.2. Participation et stock-options	92-96, 222
17.3. Participation des salariés dans le capital	249-250
18. Principaux actionnaires	
18.1. Nom et pourcentage de détention des principaux actionnaires	249-250
18.2. Droits de vote différents	250
18.3. Contrôle de l'émetteur	249-250
18.4. Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	251
19. Opération avec des apparentés	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	Informations incorporées par référence
20.2. Informations financières <i>pro-forma</i>	136-137
20.3. États financiers	113-200
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	175, 201-202
20.5. Dates des dernières informations financières vérifiées	31/12/2013
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7. Politiques et distribution de dividendes	251
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrages	49
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	112
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	
21.1.1. Montant du capital et nombre d'actions	243
21.1.2. Actions non représentatives du capital	246
21.1.3. Actions auto-détenues	246-247
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	247
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	247
21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option	143
21.1.7. Historique du capital social	248
21.2. Actes constitutifs et statuts	255-259
21.2.1. Objet social	255
21.2.2. Organes de direction, d'administration, de surveillance et de Direction générale	53-60
21.2.3. Droits et obligations attachés aux actions	255-256
21.2.4. Modifications des droits des actionnaires	256
21.2.5. Convocation et conditions d'admission aux Assemblées générales	256-257
21.2.6. Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	258
21.2.7. Franchissements de seuils	258-259
21.2.8. Conditions régissant les modifications du capital	259
22. Contrats importants	39
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	NA
24. Documents accessibles au public	253
25. Informations sur les participations	140-141, 162-174

6.14.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT DE GESTION PRÉVU PAR LES ARTICLES L. 225-100 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Rapport de gestion	Numéro de page
Activité de la Société et du Groupe	
Situation et activité du Groupe au cours de l'exercice écoulé	100-105
Activité et résultats de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle	184-189, 203
Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	98-111
Indicateurs clés de performance de nature financière	6-8
Évolutions et perspectives d'avenir	112
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion	112, 162
Description des principaux risques et incertitudes	40-48
Activités en matière de recherche et développement	39
Indications sur l'utilisation des instruments financiers (gestion des risques financiers)	47-48, 128-129
Évolution du cours de Bourse	252
Autres informations comptables et/ou fiscales	
Montant des dépenses somptuaires	204
Montant des dividendes et des autres revenus distribués mis en paiement au cours des trois exercices précédents	204
Délai de paiement des dettes fournisseurs	205
Mandataires sociaux	
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires sociaux au cours de l'exercice	56-59
Information sur les conditions relatives à l'exercice de <i>stock-options</i> attribuées aux dirigeants et à la conservation des actions	83, 86
Information sur les conditions relatives à la conservation des actions attribuées gratuitement aux dirigeants	84-85, 87
Rémunérations et avantages de toute nature versés à chaque mandataire social durant l'exercice écoulé	80-82
Structure du capital	
État de la participation des salariés au capital social	249-250
Composition de l'actionnariat et modifications intervenues au cours de l'exercice	250
Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société détenue	162-174, 239
Prises de participation ou prises de contrôle significatives intervenues au cours de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	NA
Opérations réalisées par les dirigeants, leurs proches et les personnes assimilées, sur les titres de la Société	91
Achat et revente par la Société de ses propres actions	246-247
Informations sociales et environnementales	
Informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ainsi que sur les engagements en matière de développement durable, de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité	207-235
Autres informations	
Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	76
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	205
Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité en matière d'augmentation de capital et utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice	244-245
Rapport du Président sur les travaux du Conseil d'administration, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la Société	61-77

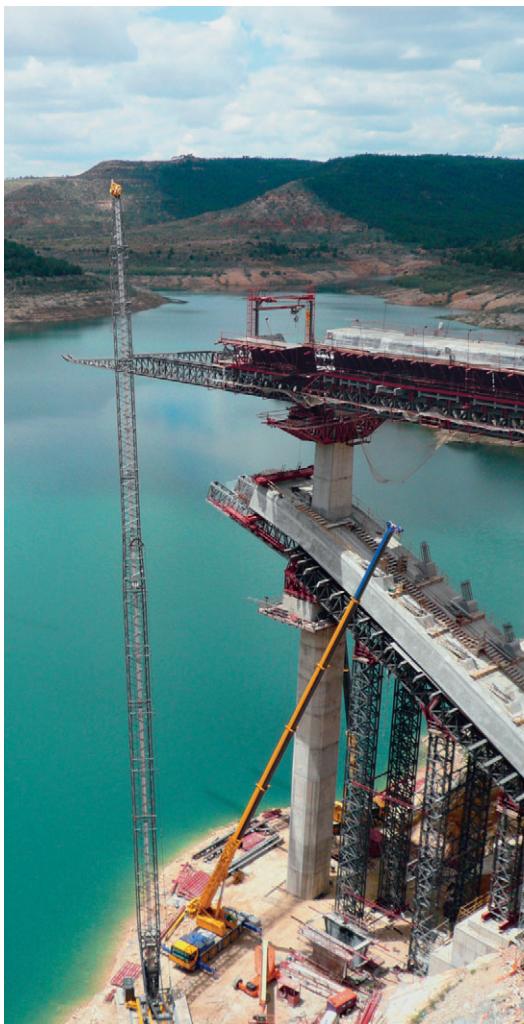
BUREAU VERITAS
Société Anonyme au capital de 53 045 040 euros
RCS Nanterre B 775 690 621
Siège social : 67-71, boulevard du Château
92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : + 33 (0)1 55 24 70 00

Sites internet
www.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.



Move Forward with Confidence

67/71, boulevard du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : +33 (0)1 55 24 70 00 - Fax : +33 (0)1 55 24 70 01 - www.bureauveritas.fr